This is a reproduction of a library book that was digitized by Google as part of an ongoing effort to preserve the information in books and make it universally accessible.

Google™ books

https://books.google.com

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.

+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.

+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.

+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

Digitized by Google

7Fr27.30

Harvard College Library

BOUGHT FROM
THE GIFT OF THE
SATURDAY CLUB
OF
BOSTON

Digitized by Google

ALPHONSE PICARD & FILS
EDITEURS
RUE BONAPARTE
82
PARIS VI^E ARROND.^T
LIBRAIRIE
ANCIENNE
D'OCCASION
COMMISSION
LIVRES NEUFS
FRANÇAIS
ET
ETRANGERS

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

MÉMOIRES

DE

L'ACADÉMIE

DES SCIENCES, LETTRES ET ARTS

D'ARRAS.

II^e^ SÉRIE. — TOME VII.

ARRAS

Typographie et lithographie de A. Courtin, place du Wetz-d'Amain, n° 7.

—

M. D. CCC. LXXV.

Digitized by Google

Digitized by Google

MÉMOIRES DE L'ACADEMIE D'ARRAS.

Digitized by Google

L'Académie laisse à chacun des auteurs des travaux insérés dans les volumes de ses Mémoires, la responsabilité de ses opinions, tant pour le fond que pour la forme.

Digitized by Google

MÉMOIRES

DE

L'ACADÉMIE

DES SCIENCES, LETTRES ET ARTS

D'ARRAS.

II^e^ SÉRIE. — TOME VII.

ARRAS

Typographie et lithographie de A. Courtin, place du Wetz-d'Amain, n° 7.

—

M. D. CCC. LXXV.

Digitized by Google

Fr 27.30

Harvard College Library
Nov 13, 1912
Saturday Club

Digitized by Google

I.

Séance publique du 20 Août 1874.

Digitized by Google

Digitized by Google

DISCOURS D'OUVERTURE

Par M. GARDIN, Président.

MESSIEURS,

Les traditions de l'Académie imposent au Président l'obligation d'inaugurer par un discours vos séances publiques annuelles.

Votre Président n'oubliera pas, en remplissant ce devoir, qu'il doit encore répondre dans cette séance à l'un des récipiendaires et il aura soin de ne pas mettre votre attention à une trop rude épreuve.

Comme l'année dernière, le programme de vos concours n'a pas eu de résultats bien satisfaisants.

La poésie, seule, cette fille de l'imagination, cette plante qui fleurit si facilement sur le sol français, a répondu à votre appel. Cinq productions ont sollicité vos récompenses; je ne veux pas empiéter sur le rapport intéressant qui vous sera fait par un membre de la commission chargée de juger le concours, et je m'abstiens d'autres détails.

Digitized by Google

En dehors de la poésie, vous n'avez reçu qu'un seul travail historique, et encore ne rentrait-il pas dans les conditions du programme. Vous n'avez pas jugé qu'il méritât l'une des récompenses proposées ; un membre de la commission historique vous fera connaître les raisons qui ont motivé cette décision.

Je dois pourtant signaler l'envoi fait à l'Académie de tableaux, gravures et photographies pour le concours des Beaux-Arts.

Vous le savez, Messieurs, vous devez à la générosité de l'un d'entre vous un prix spécialement affecté aux Beaux-Arts et qui devait, cette année, échoir à la peinture.

Bien qu'il n'y ait pas eu de concours proprement dit, puisque les travaux envoyés paraissent l'œuvre d'un seul concurrent, vous avez pensé qu'ils avaient une valeur artistique assez sérieuse pour mériter la récompense offerte ; un des membres de la commission vous rendra compte aussi des motifs de cette décision.

Pour toutes les autres parties du programme, aucun travail ne vous a été envoyé et aucun concurrent n'est entré dans l'arène.

Ces regrettables abstentions ne sont pas spéciales à l'Académie d'Arras et elles se produisent presque partout. Elles révèlent, il faut bien le reconnaître, une absence complète d'efforts et de travail, plutôt que le dédain des récompenses promises aux vainqueurs.

Je n'ai pas à en rechercher ici les causes ; ce serait assurément une étude intéressante, mais elle excéderait les bornes d'un discours qui ne peut avoir d'autre mérite que sa brièveté.

Digitized by Google

L'année dernière j'ai essayé d'indiquer les principales. Peut-être faudrait-il, à l'avenir, chercher dans des conditions nouvelles le moyen de réveiller le goût des études sérieuses et de stimuler l'ardeur des concurrents. Quant à vous, Messieurs, je le constate avec une sorte d'orgueil, votre zèle ne s'est pas un instant ralenti et aucune année peut-être n'a été aussi féconde en travaux sérieux et intéressants. Le rapport de M. le Secrétaire-général vous les rappellera en détail et ils constitueront pour vous un précédent dont vous aurez droit d'être fiers, mais qui sera pour chacun de nous une obligation de continuer ces bonnes traditions.

Digitized by Google

RAPPORT

SUR LES

TRAVAUX DE L'ANNÉE

PAR

M. le Chanoine VAN DRIVAL

Secrétaire-Général.

MESSIEURS,

En relisant les procès-verbaux des séances hebdomadaires de l'année qui se termine aujourd'hui, je suis frappé d'un fait qui se produit et qui montre l'activité et la forte vie littéraire qui règne maintenant dans notre Société. Ce fait, c'est la suite non interrompue de nos séances, chaque semaine, sans exception ; ce fait, c'est que jamais, peut-être, aucune année académique n'a été si complète depuis notre existence officielle et légalement reconnue, c'est-à-dire depuis cent ans.

La vie littéraire est douce et fortifiante, on le sent surtout aux époques agitées ; la vie littéraire s'élève au-dessus des préoccupations étroites ou passionnées, et voilà

Digitized by Google

pourquoi les hommes qui cherchent la vérité pour elle-même s'y réfugient avec bonheur. C'est du reste la pensée qui a présidé à la fondation des Académies, et ce besoin d'occupations sérieuses et dignes de l'homme a donné naissance à nos Sociétés, où l'on sent qu'il est bon de travailler dans le calme et la paix.

Si vous me le permettez, Messieurs, je diviserai cette année féconde, en trois parties qui répondent à l'ordre naturel de nos travaux, et je vous rappellerai brièvement quels ont été ces travaux.

Dans la première période, du mois d'octobre à la fin de l'année, vous avez eu plusieurs communications intéressantes faites par M. le chanoine Robitaille. La première, c'est une longue et importante étude sur l'abbé Proyart, cet homme de bien que tout le monde a lu et dont personne, ou peu s'en faut, ne connaissait la vie à la fois très-utile et très-agitée. M. Robitaille a rendu un véritable service à l'histoire de notre région du Nord de la France, en mettant dans son vrai jour cette digne et vénérable figure d'un homme assez grand pour dédaigner l'ambition et ne rechercher que le dévouement actif et réel à son pays. Il a raconté ses luttes, dépeint ses tribulations, rappelé le souvenir de sa mort: en un mot, nous connaissons maintenant l'abbé Proyart comme il méritait d'être connu, et tous liront, dans nos Mémoires, cette bonne Notice, avec l'intérêt et l'émotion qui lui sont dus. Dans un ordre d'idées différent, M. Robitaille a communiqué à votre Société une étude sur la nouvelle Chartreuse de Neuville, près Montreuil, et il a pris occasion de rappeler à grands traits la sublime institution de Saint-Bruno. M. Lecesne a donné à l'Académie une piquante

Digitized by Google

étude sur le Patois artésien : tout le monde a lu avec plaisir cette étude dans l'*Annuaire du Pas-de-Calais*, où M. Coffinier l'a publiée.

M. Coffinier nous avait donné les prémisses de son curieux travail sur la nouvelle loi militaire et ses résultats dans le Pas-de-Calais, travail qu'on a lu également dans le même Annuaire.

M. de Sède s'est livré à des recherches sur les noms imposés aux rues d'Arras pendant la Révolution, et ces recherches ont révélé une foule de faits curieux, propres à enrichir l'histoire du pays.

Nous avons eu de M. le chanoine Proyart plusieurs détails sur l'abbaye de Saint-Éloi, et de M. le chanoine Planque des notions savantes sur le chant liturgique. M. Gossart nous a plusieurs fois entretenus de matières scientifiques dans ses comptes-rendus toujours lumineux, et j'ai essayé de continuer mes études sur les historiens d'Artois, commencées l'année précédente.

Le mois de décembre a été rempli par les communications de M. de Mallortie sur l'imagination dans Corneille, la Tragédie et la Comédie chez les Grecs, le Théâtre à Athènes et chez les Romains. Ainsi ont été ravivés parmi nous les souvenirs de la littérature classique, et ces lectures ont fourni l'occasion de toute une série d'études dont le second trimestre de cette année académique a été favorisé.

En effet, si dans le mois de janvier j'ai eu l'honneur de vous présenter la suite de mes études sur les historiens d'Artois et le commencement d'un travail intitulé : l'Art dans la Bible ; le mois de février et le mois de Mars ont eu, soit de M. de Mallortie, soit de MM. Paul Lecesne et

Digitized by Google

Boulangé, toute une série de travaux sur les combats des gladiateurs, sur les combats d'animaux, sur les pantomimes et les naumachies, sur la législation relative à ces spectacles, sur une mosaïque allemande qui en rappelle encore aujourd'hui le souvenir.

M. Le Gentil vous a ensuite donné plusieurs travaux consciencieux sur des monuments locaux : la Maison rouge, les deux châteaux de Louis XI, des pierres du XVI^e^ siècle, une ancienne porte de la Cité. Ces travaux, destinés presque tous au *Bulletin de la Commission des Monuments historiques du Pas-de-Calais*, seront consultés par tous ceux qui voudront s'instruire de l'histoire vraie de la ville d'Arras.

Dans cette même seconde partie de notre année académique, M. de Hauteclocque a complété son histoire d'Arras sous Albert et Isabelle, et vous avez bien voulu accueillir avec bienveillance une Notice que je vous ai présentée sur les momies et antiquités Péruviennes données au Musée d'Arras par M. le baron de Briois d'Angres.

Du mois de mai à la fin de la troisième partie de cette même année, votre travail n'a pas été moins fécond. M. Lecesne nous avait lu son étude très détaillée sur le Congrès et la Paix d'Arras, dont l'impression s'achève. M. Proyart, après quelques communications sur l'instruction telle qu'elle était réellement avant la Révolution, vous a donné une série de lectures composant une véritable vie de saint Vaast, notre grand apôtre, vie que tous demandent depuis longtemps et qui manquait à l'érudition comme à la piété reconnaissante des Artésiens.

M. Le Gentil nous a lu dernièrement un travail sérieux

Digitized by Google

et bien étudié sur Saint-Laurent-Blangy, et M. Robitaille nous a donné une étude sur Fruges, Fressin et la Maison de Créquy.

Enfin, Messieurs, notre année véritablement laborieuse a été couronnée par deux importantes communications de M. Asselin, membre correspondant, sur la vie de château, en Artois, au commencement du XVIII^e^ siècle. C'est avec le plus vif intérêt que vous avez écouté ces lectures, où les documents intimes les plus agréables et les plus instructifs se mêlent aux réflexions du penseur. Vous en attendez la fin avec une certaine impatience, parce que vous savez que c'est par de telles études que l'on précise bien le véritable esprit d'une époque et d'un pays.

En résumé, votre année 1873-74 a été féconde en utiles travaux ; et si nous joignons à la nomenclature de ces lectures et discussions hebdomadaires la mention de la part que vous avez prise à l'Exposition d'Arras par l'octroi de plusieurs médailles, aux congrès de la Sorbonne par la délégation de plusieurs de vos membres, à l'Exposition de Lille par une visite officielle que vous avez voulu y faire solennellement et en corps, vous avez attesté, cette année comme toujours, que vous attachez le plus grand prix aux choses de l'intelligence, et que chez vous ce n'est pas un vain titre que celui qui vous a été conféré : Académie des Belles-Lettres, ou Académie des Sciences, des Lettres et des Arts.

Digitized by Google

DISCOURS DE RÉCEPTION

DE

M. G. DE HAUTECLOCQUE.

MESSIEURS,

En me recevant dans votre Compagnie, vous avez oublié que mon bagage littéraire était encore bien léger, pour vous souvenir que plusieurs membres de ma famille avaient laissé parmi vous de longs et honorables souvenirs. L'un d'eux, le baron de Hauteclocque, dirigea mes premiers pas dans les études historiques, dont il s'était lui-même souvent occupé, et l'un de nos collègues, dans l'intéressante notice qu'il lui a consacrée, a bien voulu parler avec éloge de ses recherches sur les Etats d'Artois et l'Echevinage d'Arras.

C'est en parcourant les manuscrits et les livres de sa riche bibliothèque que j'ai conçu la pensée de faire revivre devant vous l'Artois sous le gouvernement d'Albert et d'Isabelle. Peu d'historiens de notre pays s'étaient

Digitized by Google

occupés de cette époque, et j'ai voulu acquitter une dette de reconnaissance. En effet, au XVI^e^ siècle, la situation des Pays-Bas, dont nous faisions alors partie, avait été des plus douloureuses : La guerre étrangère était venue dévaster nos riches campagnes, massacrer ou disperser nos populations. Les discussions intestines avaient encore augmenté les désastres de la guerre. La Hollande, après avoir adopté une nouvelle religion et changé la forme de son gouvernement, cherchait à faire suivre son exemple par les provinces voisines. On était malheureux ; aussi les esprits étaient-ils inquiets et hésitants. C'est alors que la providence eut pitié de nos ancêtres, jusque-là si attachés à leur Dieu et à leurs rois, et leur envoya ces souverains, qu'on appela les *bons Archiducs*. Je vous ai dit la triste situation où était l'Artois quand ils arrivèrent, et la prospérité dont on jouissait quand Dieu les rappela à lui, après trente-cinq années de règne, et trop tôt pour les Pays-Bas. Vous avez vu ce que pouvaient faire pour un pays des princes sages et vertueux, je ne reviendrai pas sur ces lectures, où j'ai souvent usé, et peut-être abusé, de votre bienveillante attention. Mais je savais que vous aviez toujours encouragé l'étude du passé et que vous aviez félicité mon prédécesseur de vous avoir narré l'histoire d'un bijou d'architecture qu'on appelait la chapelle de la Sainte-Chandelle, dans une notice écrite « avec une précision, une exactitude, » un soin tel qu'on peut dire qu'elle clôt la série des » écrits qui ont été publiés sur ce sujet (1). »

(1) M. l'abbé Van Drival : Rapport sur les travaux de l'Académie d'Arras.

Digitized by Google

M. Watelet, dont on a fait ce bel éloge qu'il « aimait » à bien faire et à faire le bien » (1), était un esprit patient et chercheur. Dans son discours de réception, il vous avait dit que son goût le portait vers l'économie politique, cette science qui nécessite tant d'études et tant d'observations, « puisqu'elle s'occupe de tout ce qui » concerne les institutions et la conservation d'un État » et d'une Société » (2). Aussi, après avoir écrit pour les journaux quelques articles où sont traitées des questions sociales, il fit remarquer un travail publié en 1849 sur l'amélioration des classes pauvres ; « le soulagement des hommes qui souffrent, y disait-il, est le devoir de tous, l'affaire de tous. »

Après avoir pris part aux travaux du Congrès tenu à Arras en 1851, il vous donna lecture, en 1862, de remarques sur la statistique de la France, et, en 1866, il vous rendit compte d'un des volumes des *Mémoires de l'Académie de Caen*. Il n'avait pas reculé, en 1864, devant un travail bien aride dont vous l'aviez chargé : c'était un rapport sur une thèse qu'un de vos compatriotes, M. Léon Vaillant, docteur de la Faculté de Paris, avait composée et vous avait offerte. Le sujet en était la *fécondation des cryptogames*. M. Watelet sut utiliser les longues recherches auxquelles il dut se livrer pour en tirer d'utiles réflexions : « Rien d'inutile n'a été fait par le créateur, » dit-il en terminant. Or, si tout a été créé et créé par » Dieu, il est évident que rien n'a pris naissance par le » pur effet du hasard ; il faudra donc en conclure que

(1) M. Lecesne : Discours prononcé sur la tombe de M. Watelet.
(2) Définition tirée de ce discours.

Digitized by Google

» Dieu, dont la sagesse et la puissance sont infinies, » veille sur toutes ses œuvres par sa providence, et n'est » indifférent à aucune des lois qu'il a imposées à la » création. » Nous rappellerons encore qu'il composa la biographie de son ami, M. Derbigny. « Il fit ressortir » avec une conviction profonde le mérite de cet ancien » collègue, considéré comme homme privé, comme ad- » ministrateur et comme poète » (1). Enfin, il vous fournit d'utiles renseignements sur l'ancienne Académie d'Arras, et prépara le nouveau règlement de votre Société.

M. Luez, à qui il avait succédé, lui avait donné l'exemple du travail, et il se délassait des labeurs du barreau dans le culte des Muses. Il siégea parmi vous de 1832 à 1857, et son nom figure souvent dans les comptes-rendus de vos travaux. A propos d'un concours de poésie dont le sujet était : Jean de la Vacquerie, il publia sur cet Artésien, qui joua un rôle important au xv^e^ siècle, une étude qui est peut-être la page historique la plus éloquente que contiennent vos Mémoires. Il prononça, en 1841, un discours sur la bienfaisance publique, et vint dire un dernier adieu sur la tombe de deux de vos collègues, MM. Letombe, architecte en chef du département, et Frédéric Degeorge.

Mais la musique, et sa sœur, la poésie, avaient toutes ses préférences; il lut devant vous une pièce de vers intitulée l'*Invasion;* aux sentiments patriotiques qui l'animent, on voit que sa main, avant de manier la plume, avait tenu l'épée. « Nul mieux que lui ne savait, dans

(1) M. Parenty: *Mémoires de l'Académie d'Arras.*

Digitized by Google

» des rapports pleins de verve et de goût, porter un » jugement éclairé sur les productions de nos écrivains, » et particulièrement sur les œuvres poétiques » (1). Six fois (2) il vous rendit compte du concours de poésie, et son style élégant, mais parfois emphatique, ses citations heureuses, ses considérations sur la poésie ou quelques-uns de nos poètes, firent oublier l'étendue qu'il donnait à ses lectures.

La première fois qu'il prend la parole dans une de vos séances publiques, il s'étonne que le concours de poésie n'ait amené que deux concurrents (l'un était Louis Blanc), à célébrer en vers l'Hôtel des Invalides et Louis XIV, son fondateur. « Notre société, ajoute-t-il, » est jeune, donc elle doit être poète, et ses poésies » doivent être vives et aventureuses comme notre épo- » que. » Développant cette pensée, il juge avec une sévérité, que nous trouvons excessive, le grand roi et les vieux poètes. Pétrarque, même, ne trouve pas grâce devant lui : « On n'ira plus, dit-il, s'enthousiasmer » comme lui sur quelques fragments de statue, ni, » comme au XVIII^e^ siècle, composer de petits vers vides » de chaleur et de sentiment. » Il aurait pu être moins sévère, car son fauteuil était occupé, au dernier siècle, par l'abbé Pauchet, dont les vers n'étaient pas sans mérite et rappelaient ceux de J.-B. Rousseau, sans les valoir. Comme ils sont inédits, nous citerons quelques strophes d'une ode sur la poésie qui permettront de les juger.

(1) M. Billet : *Mémoires de l'Académie d'Arras.*

(2) En 1833, 1834, 1835, 1843, 1845 et 1848.

Digitized by Google

Dieu, après avoir créé le monde, veut voir sa propre image dans le chef-d'œuvre de ses mains : l'homme parait, son œil contemple des miracles de toutes parts ; il voit, il sent qu'après Dieu lui-même il est le roi de l'univers.

Déjà l'humble reconnaissance
Au fond de son cœur a parlé ;
Déjà jusque dans son silence
Le sentiment s'est dévoilé.
Bientôt, par sa voix innocente,
D'un cœur que son bonheur enchante,
Eclatent les heureux transports.
Poésie, immortelle flamme,
C'est à ces mouvements de l'âme
Que tu dus tes premiers accords.

Reine aimable de l'harmonie,
Objet digne de nos autels,
C'est toi, divine poésie,
C'est toi qui forme les mortels.
Seule, dans notre âme enchantée,
Tu sus, du feu de Prométhée,
Recueillir les restes éteints.
Seule, à l'homme, tu fis connaître,
Et l'excellence de son être,
Et la grandeur de ses destins.

. . . . . .

Quelle est cette mégère impie
Dont le souffle infeste ces lieux ?
Tremblez, poètes, c'est l'Envie,
Reconnaissez ses traits affreux.

Digitized by Google

Mais, que dis-je ? Sa noire audace
Lance en vain, contre le Parnasse,
Des traits qu'aiguise sa fureur ;
Tel quand un cèdre tombe en poudre,
Des feux dévorants de la foudre,
Le laurier est toujours vainqueur.

Art noble que tout sage adore,
Talent à jamais précieux,
Tes charmes rendent l'homme encore
Digne du commerce des Dieux.
Favoris du fils de Latone,
C'est à la gloire qu'il vous donne,
Qu'il mesure votre bonheur.
Que ne puis-je, illustres modèles,
De vos études immortelles,
Partager l'immortel honneur.

Les prédécesseurs de M. Luez avaient été, de 1820 à 1832, M. Toursel, et de 1817 à 1820, M. Garnier. Leurs goûts et leurs fonctions leur avait fait préférer l'étude des sciences à la culture des lettres.

M. Toursel fut, pendant un an, votre archiviste-adjoint. Comme médecin et comme homme privé, il jouissait, à Arras, d'une considération méritée. Il prit une part active aux travaux de plusieurs commissions chargées par vous de rendre compte de Mémoires sur diverses questions scientifiques, médicales ou agricoles (1). Mais sa modestie l'empêcha de prendre souvent

(1) En 1820, 1821 et 1829, il fut nommé membre de plusieurs commissions chargées d'examiner les Mémoires présentés par M. de Vène, capitaine du génie, membre honoraire de cette Académie, et

Digitized by Google

la parole, et vos Mémoires ne contiennent de lui qu'un éloge funèbre : J.-B. Pochon, né à Arras en 1764, se destinait à l'état ecclésiastique, mais la Révolution vint mettre obstacle à sa vocation, et ses sentiments religieux et monarchiques le firent jeter en prison. Plus tard, il s'adonna avec succès à l'étude de la botanique, devint bibliothécaire de la ville d'Arras et membre de cette Académie. Après sa mort, M. Toursel fut chargé de rendre hommage à cet honnête homme, et il le fit dans un langage simple, concis, ému ; on voit que ce ne sont pas seulement les regrets d'un confrère, ce sont les adieux d'un ami. Les mêmes sentiments animaient M. Harbaville quand il fit, en quelques mots, ce bel éloge de M. Toursel : « Cet homme, profondément versé dans la science mé-» dicale, et dont toute la vie avait été consacrée au sou-» lagement de l'humanité. »

M. Garnier était sorti de l'École polytechnique après de brillantes études : Il vint à Arras comme ingénieur des mines et tint une place distinguée dans votre Société. Il sut utiliser ses connaissances étendues pour vous faire des communications sur la géologie et la minéralogie dans le Pas-de-Calais. Son style clair et précis, ses considérations sur l'essor que pouvait prendre l'industrie dans notre département si on utilisait les riches produits du sol, rendaient intéressantes des questions arides et peu familières à la plupart de ses auditeurs.

par d'autres savants, sur le calorique, l'identité des fluides électriques et galvaniques, les forces chimiques et galvaniques, les lois de la physique et de la chimie qui régissent l'action des engrais sur les plantes et les végétaux, sur une nouvelle plante cotonneuse, etc., etc.

Digitized by Google

En 1820, M. Demarquay avait cru découvrir, près de Saint-Omer, une carrière de sulfate calcaire analogue à celles qu'on trouve près de Paris et qui fournissent le plâtre. M. Garnier vint détruire cette espérance en prouvant que les cristaux de gypse qu'on avait rencontrés, étaient des produits accidentels et peu abondants. Quelque temps après, il vous donna lecture d'observations sur la manière de rédiger la statistique minéralogique et géologique du Pas-de-Calais. Dans ce travail important, il place au premier rang les mines de houille et de fer et les substances salino-métalliques. Il rappelle que les États d'Artois avaient promis de donner cent mille écus de récompense, somme considérable pour le temps, à celui qui pourrait trouver, dans nos contrées, des couches de houille susceptibles d'être exploitées. Cette Assemblée, qui a rendu tant de services à la province, avait deviné qu'il y avait, dans nos pays du Nord, une source de richesses inconnues mais existantes. M. Garnier engage aussi à faire de nouvelles recherches et surtout à en publier le résultat pour permettre d'en diriger d'autres avec plus d'espoir de réussite. Il était réservé à un heureux hasard de faire découvrir, dans deux arrondissements du Pas-de-Calais, cet utile combustible qu'on cherchait depuis longtemps sans trop savoir où le trouver. A ce sujet, M. Garnier combat l'opinion de Tournefort, du reste abandonnée de nos jours, que les substances minérales se reproduisent naturellement. Il parle aussi des fontaines jaillissantes connues sous le nom de *puits artésiens*. Enfin il recommande le Boulonnais comme une région dont la constitution est importante à étudier.

Digitized by Google

Il était plus apte que personne à faire cette étude, aussi, quand il crut devoir quitter votre Compagnie, où ses fréquents voyages le rendaient moins assidu qu'il l'aurait désiré, il composa un Mémoire géologique sur les terrains du bas Boulonnais et particulièrement sur les *calcaires compactes ou grenus* qu'il renferme. La Société d'Agriculture, du Commerce et des Arts de Boulogne-sur-Mer, couronna et fit imprimer ce travail remarquable. L'auteur, après avoir traité la question théorique, s'occupe du profit qu'on pourrait trouver en exploitant sur une plus vaste échelle la chaux si renommée du Boulonnais et surtout les carrières de marbre. Il ne parle pas des terrains qui fournissent les ciments et les phosphates, sources d'un commerce si important de nos jours.

Nous ne pouvons passer sous silence les membres qui occupèrent au dernier siècle, alors le trente-neuvième, aujourd'hui le vingt-neuvième fauteuil de l'Académie d'Arras.

A l'origine de la Société, nous y trouvons Adrien-Philippe du Carieul, chevalier, seigneur de Fiefs, Beauquesne, etc.; il avait épousé Valentine de Hauteclocque (1). Le soin de ses affaires l'ayant obligé de donner sa démission, il fut remplacé, en 1743, par M. Louis-Guislain-Benoit Leliepvre, écuyer, seigneur de Neulettes, qui mourut en 1760 (2). Il eut pour successeur, en 1762, l'abbé Pauchet,

(1) En 1727. Il était fils de Jacques-François du Carieul, chevalier, seigneur de Boubers, Fiefs, etc., et de Jeanne Valentine de Lattre d'Ayette.

(2) Il ne s'était pas marié et fut le dernier rejeton de cette famille. Il descendait de Jean, seigneur de Carné et gouverneur d'Auxi-le-

Digitized by Google

et, en 1769, le comte de Lannoy de Beaurepaire, seigneur de Caucourt (1), que le tribunal révolutionnaire envoya à l'échafaud, ainsi que trois de ses confrères, sous les plus futiles prétextes. Deux autres moururent en prison. Les asiles des sciences et des lettres n'échappaient pas à la fureur dévastatrice de cette malheureuse époque, et nos archives furent en partie dispersées, aussi n'avons-nous pu trouver de souvenirs littéraires que sur l'abbé Pauchet; il est vrai qu'il fut, en 1767, chancelier, et était, en 1768, président de la Société littéraire de notre ville, quand ses nouvelles fonctions de curé de Vred l'engagèrent sans doute à donner sa démission (2).

Ce ne fut pas sans un profond regret qu'on vit les Jésuites expulsés de leur collége d'Arras, alors si florissant, et le Conseil d'Artois refusa d'enregistrer l'arrêt du Parlement supprimant cet ordre religieux, qui avait rendu tant de services en élevant la jeunesse de nos contrées (3). Des prêtres séculiers furent chargés d'abord de la direction de cet établissement, et on chercha quelques sujets distingués pour faire oublier leurs célèbres devanciers. Deux de nos anciens collègues,

Château, créé chevalier en 1606. Il était fils de Louis-Bernard et de Marie-Isabelle de Hannedouche. Cette famille entrait aux Etats d'Artois.

(1) Ignace Godefroy de Lannoy, capitaine au régiment du roy (infanterie), chevalier de Saint-Louis, avait épousé Marie-Thérèse de Lannoy d'Annappes, et était fils de Charles-François-Ignace, député des États d'Artois, et de Barbe-Françoise de Saint-Vaast.

(2) *Almanach d'Artois.*

(3) M. l'abbé Proyart : *Histoire de l'Enseignement à Arras.*

Digitized by Google

l'abbé de la Borère, licencié en théologie de la Faculté de Paris, et l'abbé Pauchet, prêtre du diocèse d'Arras, furent choisis pour principal et professeur de troisième, et prirent part à l'organisation de ces réunions littéraires où on cherchait à rendre quelque vogue à un collége que les élèves avaient abandonné. Il y eut surtout les 12, 13 et 14 août 1773, des exercices auxquels on donna beaucoup de solennité, et où on invita les dames. Ils commencèrent chaque jour à huit heures et demie du matin, pour reprendre à deux heures de l'après-midi. On développa, en faisant intervenir la littérature et l'histoire, un *plan de conduite* pour tous les âges et toutes les conditions, et les principes d'une éducation chrétienne et sociale. A la fin des deux premières journées, on joua un petit drame moral; la troisième fut terminée par la distribution des prix. Selon l'usage et le goût du temps, on donna beaucoup plus d'importance à la partie philosophique qu'à la partie littéraire et historique. Le programme était entremêlé de prose et de poésie; en voici quelques vers qui expriment des vœux bien louables, mais que les événements allaient bientôt cruellement démentir :

Mais puisse un Dieu de paix, pour le bien de la terre,
Etouffer à jamais la discorde et la guerre ;
Puissent tous les humains ne disputer entre eux
Que sur l'art peu connu de faire des heureux.
Loin de vous abreuver des pleurs de la patrie,
Nourrissez l'indigence, animez l'industrie;
Que chacun ait pour prix des soins qui l'ont formé,
La gloire d'être utile et surtout d'être aimé.

Digitized by Google

Dès son entrée dans votre Société, l'abbé Pauchet prit une part importante à vos travaux. Le 26 mars 1763, dans une séance publique, il lut un essai sur le bonheur que procure la science, et une ode sur la poésie dont nous avons cité quelques passages. En 1764, il composa une pièce de vers sur la religion, et, en 1767, il ne put terminer un discours qu'il avait préparé pour la séance annuelle. Le 26 mars 1768, il répondit au discours de réception de l'abbé de la Borère, nouvel associé qui, lui aussi, développa un plan d'éducation dans lequel tous les enseignements littéraires étaient dirigés sur la morale, dont ils fournissent pour ainsi dire un plan complet. L'abbé Pauchet donna aussi lecture, dans cette réunion, de réflexions sur la poésie et d'une ode sur le même sujet.

Pour donner une idée du style et de la manière d'écrire de cet esprit distingué et instruit, nous allons extraire quelques fragments de son œuvre la plus importante. On y reconnaîtra les qualités et les défauts des écrivains de cette époque. Ce discours, qui n'a jamais été imprimé, a pour sujet : On ne peut être heureux sans la vertu, et on ne peut être vraiment vertueux sans la science :

« Le désir de trouver le bonheur dans tout ce qui nous » environne sera toujours stérile : n'espérons point nous » former un état solidement heureux si ce n'est par nos » propres mouvements. Le bonheur est en nous et dé- » pend de nous. La raison nous conduit, à la vérité, » mais la raison parle-t-elle à des cœurs en butte à mille » passions ou à des esprits remplis de préjugés? L'igno- » rance et l'orgueil, enfants des passions, sources fu-

Digitized by Google

» nestes des erreurs, voilà les ennemis les plus redou-
» tables qui s'opposent à notre bonheur.

» O hommes! serait-il donc vrai que vous désireriez
» véritablement être heureux? En vain cherchez-vous le
» bonheur dans les places les plus brillantes, dans vos
» amis..... La science, unie à la vertu, vous procurera
» la paix du cœur et la tranquillité de l'esprit. L'on n'est
» véritablement vertueux que si on est éclairé..... Quoi
» de plus flatteur que d'entrer en possession de tous les
» lieux, de tous les temps, de toute la nature! Quoi de
» plus doux, de plus digne de l'humanité, que de pou-
» voir se rendre à lui-même ce témoignage : Je n'ai rien
» appris que pour me rendre en état de connaître et
» d'aimer le souverain, et de servir utilement mon roi
» et ma patrie, de secourir les malheureux! Les Lettres,
» dit l'orateur romain, me fournissent non-seulement de
» quoi me délasser des fatigues du barreau, mais j'y
» puise encore les moyens de soutenir mes amis.

» O Arts utiles! que n'êtes-vous l'objet de la re-
» cherche de tous les hommes? Puissent-ils ne vivre
» que pour vous! Puissent-ils comprendre qu'il n'est
» qu'un seul bien, et que le plus grand de tous les maux
» c'est l'ignorance. Les siècles éclairés ont été les siècles
» des saints. L'erreur, les désordres, les crimes, la
» superstition, ont caractérisé les siècles d'ignorance.
» Mille fois heureux, s'écriait le plus sage des hommes,
» celui qui cherche à augmenter ses connaissances; la
» sagesse est préférable à tous les trésors de la terre,
» est le dépositaire de la longueur des jours, des ri-
» chesses et de l'honneur; ses voies sont pleines de
» douceur et de charme, la paix l'accompagne toujours. »

Digitized by Google

Puis l'orateur, prenant pour exemples saint Basile, saint Grégoire de Naziance, saint Jérôme et saint Augustin, nous montre que tous les grands saints ont su unir la science à la vertu. « Ces grands hommes, ajoute-» t-il, sont infiniment supérieurs à tous les conquérants » de la terre. Titus aurait-il mérité les éloges de ses » peuples s'il n'en avait fait les délices? Mais pourquoi » faisait-il un si bon usage de sa puissance, c'est qu'une » application continuelle de l'étude lui avait formé le » cœur et l'esprit. »

Enfin il termine par ces paroles, que je répéterai avec lui; si elles étaient vraies alors, elles le sont encore aujourd'hui : « Si tous les exemples que je viens d'alléguer ne » suffisaient pas pour vous convaincre, j'oserais, oui, » j'oserais, aux yeux de la plus orgueilleuse ignorance, » proposer pour modèle cette illustre Assemblée ; tous » les membres qui la composent savent allier la science » avec la vertu ; aussi le bonheur les suit et les accom-» pagne. »

Digitized by Google

RÉPONSE

AU

DISCOURS DE RÉCEPTION

DE

M. G. DE HAUTECLOCQUE

Par M. de LINAS, Vice-Chancelier.

MONSIEUR,

Depuis vingt ans passés que j'ai l'honneur d'être académicien, je n'ai pu encore me façonner au style académique; ne soyez donc pas trop surpris qu'à votre discours nourri de faits et de pieux souvenirs, je réponde d'abord par ces simples mots : Soyez le bienvenu au milieu de nous.

En me déléguant à sa place pour vous adresser le souhait d'usage, l'homme, que l'estime et l'affection de tous ont appelé à diriger nos séances, m'a procuré une satisfaction dont je n'ai point à dissimuler la cause. Uni à votre famille entière par les liens d'une vieille et solide amitié, je vous ai pour ainsi dire vu naître et j'ai suivi

Digitized by Google

pas à pas les diverses phases de votre carrière. Dans une circonstance moins favorable, j'aurais probablement revendiqué comme un droit la tâche si douce qui m'est aujourd'hui dévolue, je remercie donc notre Président de me l'avoir spontanément confiée ; sa bienveillance a prévenu mon désir.

Vos titres à siéger parmi nous sont de deux sortes : les uns appartiennent à des traditions héréditaires, les autres vous sont personnels ; permettez-moi, Monsieur, de les résumer brièvement. Que, du reste, votre modestie, votre amour-propre même, ne s'effraient pas à l'avance ; ils n'ont à redouter de ma part aucune de ces formules laudatives, clichés où la fumée banale des encensoirs obscurcit le fond de la pensée, quand elle ne déguise pas une ironie cent fois plus impitoyable que la critique à ciel ouvert. Devant un auditoire aussi sérieux, la vérité répugne aux voiles ; réjouissez-vous-en : vous perdriez sans doute à la flatterie, avec la franchise vous avez tout à gagner.

Trois de vos proches ont tour à tour figuré honorablement sur nos listes. Avant la Révolution, votre bisaïeul, M. de Rouvroy-Libessart, doyen du Conseil d'Artois, aimait à venir au sein de l'Académie se délasser des graves devoirs de sa charge, et les registres de nos délibérations témoignent de son assiduité aux réunions. En des temps moins éloignés, deux de vos oncles, successivement placés à la tête du corps municipal, comptent parmi les plus remarquables magistrats que la ville d'Arras ait jamais eus : est-il besoin de nommer M. le baron Lallart et M. le baron de Hauteclocque ; les rapports qu'ils entretinrent avec l'Académie se reliant d'une manière intime

Digitized by Google

à leur administration, je ne crois pas inutile de rappeler en quelques mots ce qu'ils furent et ce qu'ils firent.

Homme d'un grand savoir, logicien de premier ordre, M. le baron Lallart semblait avoir adopté la devise d'une ancienne famille anglo-normande, les Ducie : *Faire sans dire*. Si une modestie voisine de la timidité l'engageait trop fréquemment à garder le silence, il appliquait à ses actes une résolution froide, une intelligence mathématique qui, doublées de la profonde entente des affaires, lui assuraient dans les conseils une prépondérance notoire. Maire à une époque tourmentée, M. Lallart rendit à la ville d'Arras d'immenses services dont il ne chercha jamais à se prévaloir, et qui resteront ignorés des masses jusqu'au jour où l'histoire les fera sortir de l'oubli. De ces services, il en est un surtout que notre Secrétaire-général a déjà remis en lumière, et qui nous touche d'assez près pour qu'il soit opportun d'y revenir. Je veux parler du zèle déployé par M. Lallart, tant comme membre du Conseil départemental que comme chef de l'administration municipale, pour obtenir en 1816 et 1817 le rétablissement de l'ancienne Académie d'Arras, sombrée dans le naufrage révolutionnaire avec le reste des institutions antérieures à 1789. La mémoire de votre oncle maternel, Monsieur, occupe une place éminente dans nos souvenirs et la reconnaissance que nous lui avons vouée doit rejaillir sur son neveu.

M. le baron de Hauteclocque, dont vous avez l'honneur de perpétuer le nom, offrait un frappant contraste avec son devancier. Expansif autant que M. Lallart était concentré, il visait au même but avec des allures différentes. Dévoré du besoin d'agir, chez lui la parole préludait

Digitized by Google

d'abord à l'action : aussitôt dit, aussitôt fait, et, il faut en convenir, c'était presque toujours bien dit et généralement aussi bien fait. Maire de la ville, membre honoraire de l'Académie, M. de Hauteclocque présenta notre Société à S. M. le roi Charles X lorsqu'il séjourna à Arras en 1827, et sollicita, en 1828, l'ordonnance royale qui confirmait notre existence en approuvant nos statuts. Mais la carrière académique du baron de Hauteclocque ne s'ouvre en réalité qu'en 1852, après le coup d'Etat qui l'éloigna définitivement de la scène politique, où il jouait un rôle marqué. Qui de nous, vétérans, pourrait oublier cet esprit incisif, ardent, primesautier, gaulois enfin dans toute l'acception du mot, amoureux de la discussion jusqu'au paradoxe, et pour le plaisir de prolonger un débat, animant nos séances par des saillies et des hors-d'œuvre qui côtoyaient la question en évitant scrupuleusement d'y entrer. Obligeant par nature, un trait aigu échappé à son urbanité de gentilhomme, provoquait-il une riposte, le meilleur moyen de rétablir la paix était de lui demander un service. Très versé en administration, en histoire locale, en héraldique ; possesseur d'une belle collection de livres spéciaux, il était heureux de mettre son savoir et sa bibliothèque à la disposition de ses amis comme de ses adversaires. L'orage grondait bien quelquefois, car il n'aimait guère à avoir tort, mais on le quittait rarement sans être charmé d'entretiens où l'anecdote, dont il avait un fonds inépuisable, étayait le document imprimé ou manuscrit. Pour mon compte, si, à l'occasion, je suis en mesure de rappeler à la jeunesse artésienne certains détails intimes de la vie de nos aïeux, je dois ces réminiscences du passé à M. le baron de Hau-

Digitized by Google

teclocque. Hélas ! nous l'avons perdu, ce brillant causeur, trait-d'union jeté entre l'ancien régime et le nouveau ; nous l'avons perdu et nous ne le remplacerons jamais.

Voilà, Monsieur, le bilan de vos titres héréditaires ; ils auraient déjà suffi à vous assurer dans nos rangs un accueil empressé, si, réalisant et au-delà les espérances légitimes que vous nous faisiez concevoir, vous n'en aviez pas révélé de nouveaux qui ont validé nos suffrages. A peine installé au fauteuil du regrettable M. L. Watelet, dont vous venez d'esquisser l'utile et laborieuse existence, vous avez débuté par la communication d'un travail historique que vos aînés n'eussent abordé qu'en tremblant. Fruit de longues études et de patientes recherches, *Arras et l'Artois sous le gouvernement des Archiducs* a prouvé à l'Académie qu'elle avait sagement calculé en vous ouvrant ses portes toutes grandes ; elle comprenait par intuition que vous étiez mûr pour la science.

Avant de terminer, Monsieur, permettez-moi une légère observation ; ne craignez rien, ce sera l'unique. Vous avez dit, non sans justice, que les enseignements de votre oncle, le baron de Hauteclocque, l'assidue fréquentation de sa bibliothèque, la lecture des travaux inédits que sa modestie l'empêcha de publier, vous avaient inspiré le goût des études historiques. Est-ce assez ? J'en doute. On n'entre pas ainsi de plain-pied dans le domaine scientifique sans y être préparé à l'avance par une initiation souvent occulte dont les résultats ne sont pas toujours immédiats. Cette initiation est l'instruction première que puise la jeunesse soit au foyer domestique, soit dans les établissements d'éducation, et qui, bonne ou mauvaise, empreint sur les intelligences son cachet indélébile.

Digitized by Google

Bonne, celui qui l'a reçue aura beau s'écarter du droit chemin, il y reviendra tôt ou tard ; mauvaise, que de luttes incessantes à soutenir pour échapper — quand on y échappe — aux étreintes du monstre. Plus favorisé que les hommes de ma génération, Monsieur, vous avez été confié à des maîtres, alors bannis du sol natal au nom d'une mensongère liberté, et contraints de rompre sur une terre moins ingrate le pain de la science humaine et des vérités éternelles aux jeunes Français que leur adressait la Providence. A ces maîtres habiles et vénérables, aujourd'hui, je l'affirme, seul boulevard de la société contre les doctrines subversives, vous devez, croyez-le, non l'entreprise instantanée de votre livre, mais le germe de l'idée qui vous l'a fait entreprendre ; les professeurs de Brugelette ont inculqué à votre adolescence les éléments de la méthode que votre maturité applique avec un succès incontestable.

Qu'ajouterai-je maintenant ; aux exemples de famille vous unissez la valeur personnelle et cette heureuse réunion vous oblige à poursuivre désormais une carrière ouverte sous d'aussi favorables auspices. Persévérez donc, Monsieur, et vous démontrerez une fois de plus l'exactitude du proverbe : *Bon sang ne peut jamais mentir.*

Digitized by Google

DISCOURS DE RÉCEPTION

DE

M. le docteur TRANNOY.

MESSIEURS,

Je ne sais comment reconnaître l'honneur insigne dont vous m'avez comblé, en m'appelant à prendre place parmi vous. De quelque côté que je tourne les yeux, je ne vois, dans votre Compagnie, que des hommes qui se sont élevés au premier rang par leur savoir et leur mérite. Je vois des poètes, des savants, des littérateurs distingués, et, à côté d'eux, des travailleurs infatigables, fouillant sans cesse, dans nos Archives, pour achever de déchirer le voile qui couvre encore certaines parties de notre histoire locale. J'aperçois des avocats, dont le talent a su se faire apprécier jusque dans les Assemblées où s'agitent les destinées de l'Etat; des magistrats, l'honneur du sanctuaire de la justice; des orateurs, l'ornement de la chaire sacrée, et, parmi vos membres

Digitized by Google

honoraires, un prélat dont l'éloquence et les vertus viennent encore ajouter à l'éclat de votre Société.

Que ne m'est-il donné, Messieurs, pour cette épreuve solennelle, de pouvoir emprunter la voix éloquente de l'un de ces membres qui, chaque année, dans vos séances publiques, sont habitués à tenir leur auditoire sous le charme de leur parole! Alors seulement je pourrais vous remercier d'une manière digne de vous, et l'homme éminent dont je suis appelé à faire l'éloge aurait trouvé un panégyriste digne de lui.

Convaincu de mon insuffisance, je n'ose, Messieurs, vous présenter que la simple expression de mes remercîments.

Après avoir rempli ce premier devoir, je vais essayer de vous rappeler la vie du docteur Lestocquoy.

Louis Lestocquoy est né à Blache-Saint-Vaast. Après avoir fait de brillantes études au Petit-Séminaire et au Collège d'Arras, il embrassa la carrière médicale et vint se fixer dans la ville qui avait été le premier témoin de ses succès. Chirurgien en chef de l'Hospice, professeur à l'Ecole de Médecine, il se trouva placé sur un théâtre où l'on put facilement l'apprécier. Son tact medical, sa grande habileté comme chirurgien, lui conquirent bientôt une nombreuse clientèle. Pendant trente ans qu'il exerça la médecine, sa réputation n'a cessé de croître. Nos populations avaient en lui une confiance illimitée, et cette confiance était partagée par tous ses confrères. C'était le chirurgien obligé de tous les cas graves et difficiles. Riche ou pauvre, on était sûr qu'il répondrait à votre appel. La distance était grande, la saison était froide et glacée, il s'agissait de secourir un

Digitized by Google

malheureux qui n'avait que la misère en partage, rien ne l'arrêtait. Que de fois il a parcouru nos campagnes, et quel est le hameau qu'il n'a secouru !

Les nombreuses opérations qu'il pratiqua, dans ces courses lointaines, lui permirent de donner un libre essor à son génie chirurgical. Mais ce fut surtout dans notre Hospice, où venaient affluer de nombreux blessés, où les malheureux, qui réclamaient une opération difficile, accouraient de tous les points du département, que son talent brilla dans tout son éclat. Ses connaissances, son habileté pratique, étaient dignes des plus grands chirurgiens, et nous l'avons vu, pendant vingt ans, ne reculer devant aucune difficulté. Son sang-froid était admirable, et les accidents les plus graves pouvaient se produire sans amener chez lui la moindre trace d'émotion. Ecoutons-le exprimer, avec un noble langage, les impressions qu'il ressentait. « Vous comprenez, disait-il » dans un discours de rentrée, que malgré son attitude » froide et impassible, le chirurgien puisse posséder au » fond du cœur des sentiments tendres et affectueux. » Vous comprenez surtout que ce calme si profond, loin » de révéler un cœur dur, révèle un sublime effort de » l'âme qui maîtrise ses émotions pour accomplir plus » sûrement son œuvre. »

L'homme à qui l'on doit ces belles paroles ne présentait donc qu'une apparence d'insensibilité. Personne plus que lui ne sut compatir à la douleur, et personne mieux que lui ne chercha à la combattre. Il était beau de le voir s'acharner à poursuivre le mal jusque dans ses derniers retranchements! Nous admirions tous l'intelligence et le dévouement qu'il savait déployer pour

Digitized by Google

assurer la réussite de ses opérations. Il n'abandonnait à personne le soin de panser les individus qu'il avait opérés, ou les malheureux qui présentaient des blessures graves. Son génie inventif savait créer des procédés pour ses nombreuses opérations, et l'un d'eux eut un grand retentissement dans le monde chirurgical. Ce procédé, qu'il appliqua lui-même, avec succès, était destiné à rendre moins dangereuse l'opération césarienne, opération presque toujours mortelle.

Je ne rappellerai pas, Messieurs, tout ce qui a été fait, dans l'intérêt de la science et des malheureux, par ce chirurgien aussi habile que dévoué. Il ne s'était jamais arrêté devant les labeurs de sa profession; mais sa santé ne put résister à tant de fatigues, et il dut se condamner au repos. Retiré dans une petite commune voisine d'Arras, il y avait trouvé une retraite pleine de charmes. Des promenades dans nos riches campagnes, et ces douces rêveries que fait naître le sourire du ciel et de la nature, étaient venues adoucir ses souffrances. Sa santé s'améliorait, il espérait avoir rencontré le calme et le repos, car sa modestie lui laissait croire qu'on pourrait l'oublier. Mais bientôt on accourut de toutes parts. On venait lui demander un conseil, on venait le supplier de se transporter auprès d'une famille éplorée, qui plaçait en lui ses dernières espérances. Il ne sut jamais refuser, et il céda toujours à cet amour du bien qui avait été le guide de toutes ses actions. On fit plus, on s'installa chez lui pour réclamer une opération difficile, et parfois il conserva, jusqu'à entière guérison, ceux qu'il avait opérés.

Son cabinet était toujours ouvert aux malades de la campagne qui venaient le consulter, souvent même il allait

Digitized by Google

les visiter, et, pour eux, il ne craignait pas de descendre dans la pratique de certaines opérations qu'un chirurgien de son mérite abandonne à une autre main que la sienne.

Lors de la dernière guerre, il ne put résister au désir de venir en aide aux blessés, et il voulut se charger du service d'une ambulance. Les élèves, attirés par sa réputation, se groupèrent autour de lui, s'attachèrent à ses pas, et ils furent heureux de constater qu'il n'avait rien perdu de son mérite. Mais sa santé, profondément ébranlée, ne put résister à de nouvelles fatigues, et, encore une fois, il dut se retirer à la campagne, où il continua sa vie simple et modeste. L'étude et les malades prenaient une partie de son temps, le reste était donné aux pratiques religieuses. Dès son enfance, il avait aimé la religion, et cet amour n'avait fait, chez lui, que s'affirmer avec l'âge. Déjà, quand il habitait notre cité, il venait tous les jours, à la première heure, implorer, dans l'église la plus proche, les lumières du Tout-Puissant. Il ne comprenait pas que l'on puisse admirer la merveilleuse organisation du corps humain sans remonter à son auteur, et, comme Morgagni, il pouvait dire : « A mesure que j'ai mieux étudié l'anatomie, la » physiologie et l'anatomie pathologique, j'ai mieux » connu Dieu, la spiritualité de notre âme et son immor- » talité ; aujourd'hui je ne comprends pas qu'un médecin, » qui possède son art, puisse avoir un instant d'hési- » tation. »

Pénétré de ces sentiments d'une philosophie toute chrétienne, le docteur Lestocquoy n'a pas été surpris par la mort, il l'attendait depuis longtemps. Comme Denonvillers, comme Nélaton, ces deux grands chirur-

Digitized by Google

giens de notre époque, il a succombé à une maladie de cœur. « C'est que derrière cette froideur apparente et » ce calme qui frisent l'insensibilité, se cachent des émo- » tions profondes qui s'attaquent à la partie la plus noble » de notre organisme. » (Buzggraeve).

Notre ami a quitté la vie sans regret. « Mon Dieu, disait- » il quelques heures avant de mourir, je désire la mort, » mais si ma vie peut encore être utile, que votre volonté » soit faite. » Ainsi, malgré les étreintes de la mort et les angoisses de l'agonie, sa dernière pensée était encore pour les malheureux, qu'il avait tant de fois secourus.

Je dois dire à l'honneur de l'humanité que son dévouement a été payé de retour. Sa bienveillance, son désintéressement, ses habitudes de réserve et de modestie, lui créèrent de nombreux amis. On n'oublia pas les services qu'il avait rendus, et il aurait pu être fier des marques d'estime et de sympathie qu'il rencontrait partout. Mais la fierté ne pouvait entrer dans l'âme de cet homme modeste qui, pour éviter la pompe des funérailles, choisit lui-même, pour dernière demeure, un coin du cimetière de la campagne qu'il habitait.

Si son corps ne repose pas dans une vaste nécropole, sa sépulture est près de l'église, et les fidèles viennent, en passant, déposer une prière sur la tombe de celui qui fut leur ami et leur bienfaiteur.

Messieurs, le docteur Lestocquoy, tout entier à ses malades, n'a pu suivre vos travaux comme il l'eût désiré. Il n'a peut-être pas réalisé, dans l'Académie, les espérances que son mérite littéraire avait fait concevoir, et cependant, par sa belle intelligence, par son caractère généreux, il n'en a pas moins fait honneur à votre Com-

Digitized by Google

pagnie, qui aimera à conserver sa mémoire comme celle de l'un de ses membres les plus dignes.

Vous m'avez, Messieurs, fait l'honneur de me désigner pour occuper la place que la mort du docteur Lestocquoy a laissée vacante parmi vous. C'est un médecin que vous avez voulu choisir, et ce nouvel hommage, rendu à la médecine, m'encourage à vous dire quelques mots de l'importance de cette science.

L'art médical, vous le savez, fait son étude de l'homme au physique comme au moral, et Descartes l'a dit avant nous : « Les rapports du physique et du moral sont si » intimes, que c'est à la médecine qu'il faut demander » la solution des problèmes qui intéressent le plus la » grandeur et le bonheur de l'humanité. » Je ne vous parlerai pas, Messieurs, des temps anciens. Je ne vous dirai rien des progrès si remarquables accomplis par nos chirurgiens et physiologistes. Je ne vous rappellerai pas non plus toutes les découvertes de la médecine moderne. Je me contenterai d'examiner son influence à un point de vue plus général, et, comme la grande affaire de l'humanité est de lutter contre les causes qui tendent à sa destruction, j'interrogerai, avec vous, la statistique, pour lui demander si la somme des jours qui nous sont comptés a grandi.

La statistique nous fera connaître que la durée de la vie moyenne qui, avant la Révolution, était en France

de. . . . . 28 ans 1/2

s'est élevée, pour la période de 1840 à

1859, à. . . . . 33 ans 1/2

au minimum d'appréciation, et, suivant

Bertillon, à. . . . . 40 ans.

Digitized by Google

Ainsi, malgré les guerres de la République et de l'Empire, qui nous ont enlevé les forces les plus vives de la nation, la durée de la vie moyenne s'est élevée, en France, de plusieurs années.

La médecine peut revendiquer la plus large part dans l'accomplissement de ce progrès. C'est à elle que l'on doit la découverte de la vaccine, qui a fait disparaître une maladie dont les ravages décimaient nos populations. Si le fléau reparaît de temps à autre, il faut surtout s'en prendre à l'indifférence avec laquelle on accueille les conseils du médecin. C'est en faisant appel aux lumières de la science médicale qu'on est parvenu à éloigner, pour toujours, certaines épidémies, et à diminuer la gravité de celles qui, de loin en loin, font encore leur apparition parmi nous. La peste d'Orient a cessé de ravager le Midi de la France. Le choléra semble reculer. La médecine, après en avoir découvert l'origine, a reconnu sa marche, son mode de développement, et elle a constaté que, si l'on obtenait peu de succès dans le traitement, l'on pouvait, par des mesures de salubrité, par l'isolement des malades, abréger la durée de l'épidémie cholérique et en limiter la propagation. Nous pouvons espérer que le temps où le choléra aura cessé d'envahir nos contrées n'est pas éloigné.

Que ne devons-nous pas, Messieurs, à cette branche de la médecine que l'on appelle l'hygiène publique! On lui doit les règlements qui président à la police des villes, des usines et des grands établissements. C'est elle qui a inspiré le desséchement des marais, la création des fontaines et des lavoirs publics. Sans elle, ces hospices, ces crèches, ces asiles, toutes ces inventions d'une

Digitized by Google

charité qui s'attache à toutes les misères, ne pourraient rien pour le soulagement des peuples.

Si les préceptes de l'hygiène pouvaient pénétrer partout et y être observés, que de bien-être il en résulterait pour la santé générale! Malheureusement, nous sommes loin de la simplicité des mœurs anciennes, si favorables au développement du corps.

« Quoi de moins hygiénique que nos usages! Vête-
» ments, nourriture, récréations, habitudes domestiques,
» obligations sociales. Toute notre existence d'aujour-
» d'hui, flottante et travaillée, ressemble à une gageure
» que nous avons entreprise de nous conserver à l'en-
» contre de toute règle de conservation. » (Michel Lévy.)

Ces considérations s'appliquent principalement aux classes aisées. Mais nous trouvons, dans la manière de vivre des classes ouvrières, des agents de destruction bien plus puissants. Il est vrai que, si le riche n'a pas d'excuse quand il ne se conforme pas aux lois de l'hygiène, le pauvre ne peut pas toujours se soumettre à leur observation. Condamné au travail pour gagner sa vie, il n'a pas le choix des moyens.

Ce n'est pas sans préjudice pour sa santé que l'ouvrier mineur se livre au travail, dans un lieu souterrain, où la lumière naturelle ne pénètre pas, où l'air est altéré par les lampes destinées à l'éclairage et par les émanations gazeuses des mines elles-mêmes. L'homme soumis à de pareilles influences finit par s'étioler. Pour lutter contre l'action délétère des mines, l'hygiène a conseillé d'avoir recours aux appareils de ventilation, à l'épuisement complet des eaux, à l'établissement d'escouades d'ouvriers occupés alternativement aux travaux des ga-

Digitized by Google

leries et à des opérations effectuées au-dehors. Si ces mesures étaient convenablement appliquées, elles pourraient rendre d'éminents services.

L'ouvrier des manufactures n'est pas plus heureux que celui des mines. Le dépérissement de la classe ouvrière, dans les grands centres industriels, est un fait facile à constater. La durée de la vie moyenne s'y est abaissée de 10 à 15 ans. L'insalubrité des logements, le travail des enfants et quelques autres causes que l'hygiène a signalées, ont concouru à produire ce triste résultat. Mais, pour les manufactures comme pour les mines, c'est à l'abus de l'alcool que l'ouvrier doit, le plus souvent, la misère dans laquelle il végète.

L'alcool est devenu l'un des plus grands fléaux des temps modernes. Aussi, vous me permettrez, Messieurs, de jeter un coup-d'œil sur la marche envahissante du flot alcoolique. L'apparition de l'alcool date du XI^e^ siècle. Cette liqueur, fabriquée par les Arabes, est d'abord regardée comme un poison, plus tard comme un remède (*aqua vitæ*, eau-de-vie) et au XVI^e^ siècle, comme une panacée universelle. Jusqu'en 1678, la vente en est réservée aux pharmaciens, puis elle devient publique. Dès lors les désastres produits par cette boisson pernicieuse commencent à se faire sentir, et dans ces derniers temps, son usage va progresser avec une rapidité effrayante.

En 1798, la consommation de l'alcool était, par an, pour la France, de. . . . . deux cent mille hectolitres;

En 1840, elle s'élève à. . . un million;

En 1863, à . . . . . trois millions;

Et elle est actuellement, pour chaque année, de. . . quatre à cinq millions.

Digitized by Google

Les chiffres officiels de l'octroi de Paris témoignent que la consommation, par an, et pour chaque habitant, qui était, en 1840. . . . . de 8 litres
est maintenant . . . . . de 16 —

Je dois vous avouer, Messieurs, que dans la triste nomenclature des départements qui consomment le plus d'alcool, le Pas-de-Calais occupe l'un des premiers rangs.

Tous les médecins aliénistes signalent ce déplorable abus de l'alcool comme la principale cause des aliénations mentales. Nos asiles sont devenus insuffisants. Le nombre des aliénés, en France, s'est élevé, depuis 1830, de dix mille à près de cent mille.

En vain le législateur établit des lois contre l'ivresse, en vain le fisc fait peser sur l'alcool des droits énormes, le poison s'infiltre partout, et le pauvre en est la première victime. Pour tromper sa faim, pour réchauffer ses membres engourdis par le froid, pour oublier un instant sa misère, le pauvre a recours à l'eau-de-vie. Il s'habitue à ce poison, et désormais la plus grande partie de son gain ne servira plus qu'à satisfaire sa misérable passion. Il ne lui restera plus de quoi subvenir à ses besoins, à ceux de sa famille, et bientôt la destruction de sa santé viendra ajouter à sa détresse et compléter sa ruine.

L'hygiène a indiqué les nombreuses améliorations que réclame la santé des travailleurs. Beaucoup de progrès ont été accomplis dans l'intérêt de la classe ouvrière. Mais le médecin n'a pu que signaler le danger des liqueurs spiritueuses, sans pouvoir en arrêter l'abus.

Messieurs, j'ai voulu vous entretenir de l'action bienfaisante de la science médicale. J'ai fait appel à la sta-

Digitized by Google

tistique qui nous a montré combien la durée de la vie moyenne s'était élevée en France. Certainement, l'aisance générale a contribué à cette élévation, mais l'honneur principal en revient à la médecine, et les résultats obtenus seraient bien plus heureux encore si sa voix était mieux écoutée. Nous ne verrions pas les violations des lois de l'hygiène et les ravages de l'alcool menacer de tout compromettre.

J'aurais pu, Messieurs, me dispenser de mentionner les titres que je viens d'invoquer et que vous n'avez jamais méconnus. Car la médecine a toujours été représentée parmi vous, et même, dans vos dernières nominations, vous avez choisi, pour vos élus, trois professeurs de notre Ecole. Nous aimions à nous rappeler le temps où l'Académie et l'Ecole de Médecine vivaient sous le même toit. Pour permettre un agrandissement nécessaire aux intérêts de la science, l'Académie nous avait cédé gracieusement le local qu'elle occupait. Mais la séparation n'en était pas moins pénible pour nous, et vous avez, sans doute, par vos choix, voulu adoucir l'amertume de nos regrets.

Messieurs, comme mes collègues, j'ai été profondément touché de ce souvenir. Je suis heureux, dans ces temps agités, d'avoir trouvé, parmi vous, un port calme et tranquille, où chacun vient apporter le tribut de ses travaux intellectuels. L'assiduité avec laquelle j'assiste à vos séances prouve assez le prix que j'y attache. Mon zèle ne faiblira pas; je continuerai à venir vous écouter, et vous me permettrez de faire mon profit de vos études. Si des loisirs me sont donnés, si je ne redoute pas trop de ne pouvoir suffire à cette tâche, j'essaierai, par de

Digitized by Google

modestes travaux, non pas de m'acquitter envers votre illustre Compagnie, mais de lui témoigner combien je me trouve honoré de son choix.

Digitized by Google

RÉPONSE

AU

DISCOURS DE RÉCEPTION

DE

M. TRANNOY

Par M. GARDIN, Président.

MONSIEUR,

Des moralistes chagrins reprochent à notre époque ses tendances matérialistes et son positivisme. Ils disent que les exigences toujours croissantes du luxe, les aberrations de la vanité, la soif des jouissances matérielles, et par suite le besoin des fortunes rapides, ont développé dans notre société moderne les froids calculs de l'égoïsme et tari dans tous les cœurs les sources vives de la charité et du dévouement.

Cette triste opinion que je ne veux pas discuter ici — ce serait un sujet trop vaste — semble, il faut bien le reconnaître, trouver dans des faits nombreux, qu'une publicité, peut-être regrettable, nous révèle chaque jour, l'autorité de l'expérience.

Digitized by Google

Dans les grands centres de population, qu'une civilisation raffinée et dévoyée jusqu'à la dépravation rend trop souvent le théâtre d'odieuses exploitations, il semble que l'abus des jouissances étouffe tous les bons sentiments, toutes les nobles aspirations.

Pourtant, ne faisons pas notre temps plus corrompu qu'il ne l'est réellement et, sans méconnaître de tristes réalités, soyons certains que le bien est resté partout à la hauteur du mal et que longtemps encore l'Académie française trouvera de nombreux candidats pour les prix Monthyon.

Il suffit de jeter les yeux autour de nous pour rester convaincu que notre époque n'est, sous le rapport de la charité, inférieure à aucune de ses devancières.

Pour ne parler que des dévouements qui frappent tous les esprits par leur évidence et leur multiplicité, ne voyons-nous pas la foi chrétienne donner chaque jour les plus touchants exemples de charité et d'abnégation ? Nous la trouvons partout, depuis le berceau jusqu'à la tombe, protégeant la faiblesse de l'enfance, guidant la jeunesse au milieu des écueils et prodiguant à la vieillesse et à la misère les secours et les consolations.

Pour convaincre ceux qui accusent notre génération d'égoïsme et sécheresse de cœur, je voudrais seulement les introduire dans un de ces asiles ouverts par la charité publique à toutes les misères et à toutes les souffrances. Ils y trouveraient les médecins les plus renommés par leur savoir et leur expérience, prodiguant aux déshérités de la fortune les soins les plus éclairés et les plus consciencieux, sans souci des fatigues et des dangers de tout genre. Près d'eux, et pour compléter leur mission, ils trouveraient de

Digitized by Google

saintes femmes qui ont renoncé à toutes les joies de la famille, à toutes les séductions du monde et de la fortune pour consacrer au soulagement des misères humaines une vie qui s'ouvrait pleine de promesses; que rien ne rebute ni ne décourage; qui, sans un seul instant de défaillance, savent accepter toutes les fatigues et tous les dégoûts; dont l'existence est un héroïsme de chaque instant, d'autant plus admirable qu'il s'ignore et semble n'être que l'accomplissement d'un devoir élémentaire.

Les malheurs qui viennent de frapper si cruellement notre chère patrie nous ont montré aussi, à côté de lâchetés écœurantes et de révoltantes spéculations, des courages admirables et des abnégations dignes des plus belles pages de notre histoire, dont la médecine peut revendiquer une part honorable. Pendant qu'un ramassis d'aventuriers étrangers, sous prétexte de nous aider à refouler l'ennemi qui avait envahi notre territoire semblait n'avoir d'autre but que le pillage de nos dépouilles, la convention de Genève nous a montré les médecins de tous les pays, faisant abstraction des différences de nationalité, de drapeau, de religion, prodiguer aux blessés, avec une égale sollicitude, les secours de leur art et braver, pour remplir la mission qu'ils s'étaient donnée, les périls des champs de batailles, les fatigues et les privations de tout genre. En cela, ils sont restés fidèles aux nobles traditions du corps médical.

Dans la vie de chaque jour, le médecin rend à la société des services qui, pour être moins désintéressés, ne sont pas moins utiles que ceux dont je viens de tracer l'esquisse.

Le médecin est, en effet, à chaque heure du jour et de

Digitized by Google

la nuit à la disposition de ceux qui souffrent ; aucun moment ne lui appartient en propre, et pour remplir les devoirs d'une profession toujours fatiguante et souvent périlleuse, il est obligé bien des fois de négliger le soin de ses intérêts, même les plus précieux, et de renoncer aux distractions et au repos les mieux mérités. Lorsque Dieu, dans sa justice, frappe tout un peuple de l'un de ces fléaux qui déciment les populations et portent partout l'épouvante et le deuil, le médecin sait, comme le soldat, mourir à son poste et en combattant.

Il ne faut pas remonter bien haut dans nos souvenirs, pour nous rappeler que l'homme de bien qui vous a précédé comme directeur de notre Ecole de médecine, et qui était notre confrère à l'Académie, a trouvé la mort en prodiguant ses soins aux blessés, en si grand nombre, que les terribles hasards des champs de bataille nous envoyaient. Personne de nous n'a oublié M. Dupuich, ce médecin si modeste et pourtant si éminent par son savoir et son expérience, qui est mort entouré de tant d'affection et d'estime, et qui, atteint, comme M. Lestocquoy, d'un mal qu'il savait incurable, n'a pas cessé un seul instant de prodiguer les soins les plus éclairés à ceux qui souffraient moins que lui, peut-être, alors même que la fatigue qui pouvait lui être mortelle avait déjà épuisé ses forces.

Lorsque la maladie a résisté à toute son habileté et qu'il est forcé de s'avouer son impuissance, le médecin doit souvent assister encore à des séparations déchirantes, heureux lorsque la douleur, devenue injuste et méconnaissant ses services, ne le rend pas responsable des malheurs que son zèle et sa science ne pouvaient empê-

Digitized by Google

cher. Il est impossible de ne pas se sentir ému en vous entendant faire un éloge si vrai et si bien senti de M. Lestocquoy, comme homme et comme médecin.

Il est impossible de peindre, avec des couleurs plus vives et plus vraies, le portrait d'un de ces hommes qui sont l'honneur d'une noble profession.

On comprend, en vous écoutant, que vous aussi, vous êtes, en médecine, de cette école qui sait allier à un profond savoir et à une expérience consommée, toutes les délicatesses du désintéressement ; toutes les inspirations de la bienfaisance.

Il est facile de deviner que les deshérités de la fortune ont souvent eu à bénir votre générosité, et que beaucoup ont reçu de votre infatigable charité d'autres secours encore, que des soins éclairés et de précieuses consolations. Si je ne craignais de faire violence à votre modestie, je pourrais citer plus d'un trait qui vous honore, et dont le hasard ou la reconnaissance de vos obligés m'a rendu le témoin ou le confident. Ce n'est pas ainsi, assurément, que l'on arrive à la fortune, mais c'est ainsi que l'on trouve dans la satisfaction du devoir accompli, dans la conscience du bien que l'on a fait, les plus douces récompenses. Oh ! oui, M. Lestocquoy vivant à la campagne, au milieu d'hommes dont il était le bienfaiteur, de cette vie calme et exempte des agitations qui nous troublent, a dû trouver des joies bien pures et de bien douces satisfactions qui l'ont aidé à supporter ses souffrances avec résignation. On comprend facilement que cet homme, grand par sa science et par ses œuvres, ait voulu reposer dans le cimetière de son village, au milieu des pauvres qu'il avait aimés et secourus.

Digitized by Google

Pourquoi faut-il que les nobles exemples qu'il nous a laissés ne soient pas toujours suivis et que d'autres traditions tendent à prévaloir dans une partie de l'école nouvelle.

A une époque où tant d'intelligences cherchent à agrandir le domaine de la science et à ajouter des conquêtes nouvelles aux conquêtes déja réalisées, l'art de la destruction a accompli de formidables progrès. Sans parler des découvertes de la chimie, qui augmente chaque jour l'arsenal déjà trop complet des poisons, la balistique a inventé des engins d'une puissance inouïe, qui rendent désormais inutiles tous les anciens moyens de défense et semblent menacer l'humanité d'une véritable extermination.

Il est au moins consolant de penser que l'art de conserver la vie humaine a fait, de son côté, des progrès sérieux et que sa durée moyenne augmente dans une proportion de plus en plus appréciable.

Dieu veuille que les progrès de la médecine et de l'hygiène suivent bientôt le rapide essor des arts de la guerre.

C'est avec raison que vous attribuez l'augmentation de la durée moyenne de notre vie au développement du bien-être général, aux progrès de l'hygiène, aux sages prescriptions de l'autorité publique. Mais, ne pensez-vous pas qu'il est juste, aussi, de faire la part de la charité chrétienne. Saint Vincent de Paule, en arrachant à une mort prématurée un grand nombre d'enfants, que l'abandon résultant du vice ou de la misère, semblait vouer à disparaître avant le temps ; ces saintes femmes, qui entourent d'une tendre sollicitude le berceau du pauvre et veillent sur son enfance jusqu'au jour où il commence à pourvoir

Digitized by Google

à ses besoins; ces dignes prêtres, qui consacrent toute une existence de dévouement à élever de jeunes ouvriers, qu'ils guident au milieu des écueils et des premières difficultés de la vie, pour en faire des hommes honnêtes et de bons citoyens, sont aussi de grands économistes et contribuent, dans une importante mesure, à l'augmentation de durée de la vie moyenne, en diminuant la mortalité du premier âge.

Pendant que la médecine, l'autorité publique et la religion, unies dans un même but, combinent leurs efforts pour combattre les causes de dépopulation et augmenter la durée de la vie humaine, l'homme retrouve en lui-même un ennemi qui semble s'acharner à augmenter pour lui les chances déjà trop nombreuses d'une destruction prématurée. Le raffinement de nos mœurs, les tyrannies de la mode, des veilles prolongées, et surtout les tristes agitations de notre vie publique, sont des causes incessantes de notre destruction.

Ces causes, dont quelques-unes agissent plus particulièrement sur les classes aisées, sont remplacées, dans les classes les plus nombreuses, par l'inobservation des prescriptions les plus élémentaires de l'hygiène et trop souvent, hélas, par le terrible fléau de l'intempérance.

Ce que vous nous dites de la progression si rapide de la consommation de l'alcool est de nature à épouvanter le moraliste, aussi bien que le législateur et l'économiste. Ces chiffres de quatre à cinq millions d'hectolitres pour la consommation annuelle de la France, et seize litres pour celle de chacun des habitants de Paris, semblent empreints d'une exagération inadmissible, et pourtant ils sont le relevé exact de la statistique. En présence de ces

Digitized by Google

tristes résultats, on cherche à se rassurer un peu en pensant que la plus grande partie de ces alcools est absorbée par l'industrie, qui l'emploie comme matière première.

C'est avec raison encore, que vous relevez la relation qui existe entre ces données si affligeantes et l'augmentation non moins affligeante des cas d'aliénation mentale, qui ont décuplé en quarante ans et dans la même proportion que la consommation de l'alcool.

On pourrait encore ajouter les cas si nombreux de morts ou de blessures qui démentent trop souvent le fameux adage : « Il est un Dieu pour les ivrognes. »

Assurément ce tableau est triste, mais bien plus triste encore serait celui de la dépravation qui naît de l'abus des liqueurs alcooliques.

L'ivrognerie détend tous les liens de la famille, elle envahit tout en gagnant de proche en proche, elle amène à sa suite, la misère, le vice et le déshonneur, en même temps que la perte de la santé et de l'intelligence.

L'expérience de chaque jour démontre aux magistrats cette vérité, d'ailleurs évidente pour tout le monde, que le plus grand nombre des délits et même des crimes n'a pas d'autre source que cette funeste passion, qui résiste à tout et contre laquelle viennent se briser, impuissants, les exhortations, les appels aux bons sentiments que la Providence a placés dans notre cœur et même les châtiments que la société inflige à ceux qui la troublent.

Ne nous décourageons pas, cependant ; ne cessons pas de signaler le mal et de le combattre. Dans notre pays, où un grand fond de bon sens se cache sous les apparences de la frivolité, notre voix ne sera pas toujours perdue

Digitized by Google

dans le désert ; elle sera une semence qui germera et qui, après une longue incubation, peut-être, finira par porter ses fruits. Ne cessons pas de montrer aux classes les plus nombreuses et les plus intéressantes, les dangers et les malheurs auxquels l'exposent les habitudes d'intempérance et quelle amélioration amènerait dans son existence un meilleur emploi des salaires.

Si les efforts réunis de ceux qui aiment véritablement leurs semblables parvenaient à modifier le régime hygiénique des ouvriers, nous aurions fait faire un grand pas à leur moralisation et accompli un véritable progrès social.

Digitized by Google

RAPPORT

SUR

LE CONCOURS D'HISTOIRE

Par M. l'abbé ROBITAILLE

Membre résidant.

MESSIEURS,

Le rapport que j'ai l'honneur de vous présenter sera très court.

L'Académie n'a reçu, sur l'Histoire, qu'un Mémoire hors concours, intitulé : *Les Prussiens dans le Pas-de-Calais.*

Cet ouvrage, qui contient 600 pages (petit in-f°) devrait plutôt s'appeler : *Les Prussiens dans le Nord de la France,* puisque l'auteur parle assez longuement de la bataille de Pont-Noyelles et de celle de Saint-Quentin.

Mais ce Mémoire donne lieu à des observations plus graves. Les quatre premiers chapitres sont tirés, pour le fond, pour la forme et souvent pour les expressions, des quatre premiers chapitres de l'ouvrage de M. de

Digitized by Google

Cardevacque, imprimé en 1872, sous ce titre : *L'Invasion allemande dans le Pas-de-Calais*. Cependant l'auteur n'indique pas la source où il a si abondamment puisé.

Le livre de M. l'abbé Bédu, sur la bataille de Bapaume, a été mis aussi largement à contribution. L'auteur du manuscrit cite assez souvent, il est vrai, ce consciencieux travail, mais on pourrait penser qu'il n'en extrait que les passages signalés, tandis qu'en collationnant les deux ouvrages, on trouve que celui qui fait l'objet de cet examen emprunte mot à mot plus de 150 pages à M. l'abbé Bédu.

Il ne reste donc, comme appartenant en propre à l'auteur, que la plus petite partie du Mémoire; encore doit-on ajouter que pour cette partie même, il a fait d'importants emprunts au récit du général Faidherbe.

Les documents que contient le reste du manuscrit ont été recueillis dans des correspondances particulières, dans les bureaux de Préfectures, dans ceux des Ministères de la Guerre et de l'Intérieur, et dans les journaux de l'époque. Ces documents ne sont certainement pas sans intérêt; contrôlés et revus avec soin, ils pourront devenir les matériaux de l'histoire de l'invasion allemande dans nos contrées. Néanmoins, Messieurs, tout en accordant ce témoignage à l'auteur de ce travail, vous avez jugé qu'il n'était pas de nature à mériter une récompense académique.

Digitized by Google

RAPPORT

SUR LE

CONCOURS DE POÉSIE

(1874)

Par M. le baron DE SÈDE

Membre résidant.

MESSIEURS,

Quels que soient et les orages de l'été et les tempêtes de l'hiver, la nature victorieuse retrouve, infailliblement, au jour fixé par Dieu, les splendeurs de sa résurrection et les douces émotions de ses périodiques printemps.

Il en est ainsi des générations humaines. Quand l'une s'affaisse épuisée et se perd, après les désenchantements et les souffrances, dans l'abîme éternel de la mort, une autre surgit pleine de sève, de force, d'amour, d'espérance, de foi, faisant à l'humanité ce renouveau que le printemps fait à la terre, et attestant, comme lui, cette miséricordieuse providence, d'où jaillissent toutes les vies, d'où s'épanouissent toutes les fleurs, d'où sortent

Digitized by Google

toutes les forces créatrices, c'est-à-dire toutes les jeunesses et toutes les poésies.

Les unes et les autres sont immortelles, et il semble que plus nos passions et nos discordes nous éloignent des calmes régions où s'élaborent particulièrement les sèves poétiques, plus nous nous sentons pénétrés par leurs suaves et délicieux parfums, si lointaines qu'en soient les délicates et pures émanations.

C'est ainsi qu'il y a quelques jours, à peine, la France et l'Italie, associées dans un pieux hommage, renouvelaient, pour la cinquième fois, ce grand triomphe séculaire que, de son vivant, et en face du vieux Capitole, Pétrarque recevait à Rome, et que la tardive reconnaissance de ses contemporains décerna, plus tard, à la dépouille mortelle du Tasse.

Les lauriers poétiques ne se fanent pas; ceux des héros sont parfois profanés et voient leurs cendres vouées aux gémonies. Ceux des poètes survivent à tous les bouleversements et dominent les bruits sinistres de la guerre et des révolutions.

Il est donc naturel que de telles gloires tentent incessamment de nouveaux adeptes, et que même, dans les sphères les plus modestes, dans les concours les moins retentissants, on en cherche comme un écho lointain et affaibli, mais précieux encore.

C'est ce qui explique l'abondance relative qui se manifeste habituellement à vos concours poétiques.

Cette année encore, tandis que les sérieuses questions posées par vous restent sans réponse, cinq poètes se présentent pour cueillir les palmes offertes par l'Académie.

Digitized by Google

Tous sont-ils dignes de ce nom de poète, de ce titre de créateur, le plus noble, le plus enviable dans l'ordre des conceptions intellectuelles?

Nous ne le pensons pas, et, si pénibles que nous soient les sévérités envers des écrivains de bonne volonté, nous sommes contraints de rappeler le sage précepte de Boileau :

> Soyez plutôt maçon, si c'est votre métier,
> Ouvrier estimé dans un art nécessaire,
> Qu'écrivain du commun ou poète vulgaire.

C'est, particulièrement, ce que nous sommes obligés de faire entendre à l'auteur d'une longue, beaucoup trop longue narration, où, malgré d'excellentes intentions de sa part, il ne nous est pas possible de découvrir autre chose que la prose la plus vulgaire, maladroitement versifiée.

Et pourtant, quel sujet pouvait se prêter avec plus de facilité aux élans sublimes de la poésie! Il s'agit d'un prêtre saint, dominant tout ce que la nature humaine peut avoir de révoltes permises pour apporter à l'assassin de ses parents, au spoliateur de sa maison, les consolations suprêmes et les miséricordes infinies que la religion tient en réserve au chevet du pécheur repentant.

Des épisodes inutiles et oiseux allanguissent la marche de l'action, comme si, tributaire d'un de ces journaux qui paient les écrivains à la ligne, l'auteur avait péniblement visé à entasser, sans méthode et sans choix, des rimes sur des rimes.

La raison n'y est pas toujours, l'esprit ne s'y montre

Digitized by Google

jamais, et, pour comble de malheur, le vers, généralement en règle avec la prosodie, y marche cependant, parfois, sur des pieds absolument boiteux. Voici, du reste, le début de cette œuvre :

Au fond d'un cul-de-sac d'une antique cité,
Dans un quartier fort triste et fort peu fréquenté,
En dix-huit cent dix-sept, vécut en solitaire
Un fameux scélérat, un homme sanguinaire.
Une assez vieille fille, en lui prêtant ses soins
Et réglant sa maison, pourvut à ses besoins.
D'un vieux curé jadis, elle fut la servante,
Et d'un homme de sang, devint la gouvernante.
Thérèse ne sut pas, par quels affreux moyens,
Son maître possédait tant d'or et tant de biens.
Elle évitait son œil et farouche et sauvage,
Mais sans penser qu'il fût riche par le pillage.

Un peu plus loin :

L'homme de la Terreur, tant qu'il fut en santé,
Dans son jardin passa tous les jours de l'été,
Seul, comme abandonné, ne fréquentant personne.
Jugez si ce séjour dut être monotone.

Le monstre tombe malade :

Dans une antique alcove, en proie à la douleur,
Gisait le malheureux, le terrible pécheur.
On ne voyait partout appendus aux murailles
Que des tableaux de prix, des scènes, des batailles ;
Et puis les objets d'art fourmillaient tellement
Que pour un Muséum, l'on prit l'appartement.

Digitized by Google

Celui-ci séparé par une énorme grille,
De l'alcove, où l'on vit deux portraits de famille,
Ne fut guère accessible à quelques visiteurs,
Si d'un permis en règle ils n'étaient possesseurs :
Car de tous et de tout se méfiant sans cesse,
Le pécheur se cloîtra dans cette forteresse.
L'horizon s'assombrit, quand vint le médecin :
Sans faire pronostic d'une prochaine fin,
L'homme de l'art trouva le malade incurable,
Et pour être opéré tout-à-fait incapable.

Après cela, on peut tirer l'échelle.

S'il nous était permis de donner un conseil au concurrent fourvoyé devant vous, Messieurs, nous l'engagerions à rompre tout commerce avec les Muses.

Elles n'aiment nullement le pas pesant du bœuf traçant un pénible sillon, et pour elles la pensée doit avoir des ailes et planer rapidement dans l'espace.

C'est ce qu'a certainement voulu faire l'auteur d'une très courte idylle intitulée : « Par la Pluie »

Dans quelques strophes alertes, mais pas toujours suffisamment châtiées, il effleure légèrement un sujet qu'il est assez difficile de définir, mais qui vise parfois, heureusement, au tableau, pour arriver à un mot de la fin mis dans la bouche d'une jeune bergère :

« Je regarde le ciel qui pleure. »

Le mot est, assurément, naïf et joli.

Mais que veut dire, à côté de ce mot, l'épigraphe répétée au commencement et à la fin de la pièce ? « *Expecto donec veniat !* »

Digitized by Google

De la même écriture, et probablement aussi du même auteur, est une autre pièce ayant pour titre : « A DES ENFANTS. »

A des enfants ! que de choses dans ces trois mots ! et combien l'âme a de doux tressaillements quand le sentiment inné de la paternité s'éveille sur ces charmantes et mutines générations, qui nous poussent, qui nous tourmentent, qui nous dévoreront, et que nous adorerons quand même.

Ah ! certes, le « *Sinite parvulos venire ad me* (Laissez les petits enfants venir à moi), » dit par le Sauveur, est une grande et vraie pensée, aussi humaine que divine, et dont notre cœur ne saurait trop méditer les douces et saines profondeurs.

Pourquoi, dans son épigraphe, l'auteur a-t-il modifié le texte saint pour y substituer celui-ci :

« *Parvulos venire ad vos, sinite meos.* »

C'est probablement de ses vers qu'il veut parler.

Quand ils sont bons, nous les accueillons tous, et l'on n'a besoin de nous demander aucune licence en leur faveur.

Ceux qui nous occupent, avec moins de négligences, avec plus de correction dans les idées et dans la forme, ne seraient pas indignes de l'attention de l'Académie.

Il y règne, évidemment, un certain souffle de poésie, alimenté par ces effluves du cœur, si faciles et si douces, quand il s'agit des grâces de l'enfance.

Moins heureux qu'Abraham, je n'ai jamais vu d'ange ;
Je n'en ai jamais vu passer dans mon sommeil....

Digitized by Google

Dieu les garde pour lui, mais nous donne en échange,
L'enfant, frais chérubin au visage vermeil ;

L'enfant, dont le franc rire éclate à toutes causes,
Comme un essaim joyeux tout prêt à s'envoler ;
L'enfant qui joue avec ces mille tristes choses
Dont nous, qui sommes grands, avons peur de parler.

. . . . . .

C'est l'âge où tout intrigue, où jamais rien n'étonne,
Où l'on veut un bonheur éternel ; c'est le temps
Où l'on croit que la fleur sera fruit en automne,
Où l'on dit, plein de foi : « Lorsque j'aurai vingt ans !... »

Moi, je l'ai dit aussi ! J'avais bâti mon rêve,
Je l'avais fait bien pur et le voilà brisé !....
Le palais souvent croule avant qu'on ne l'achève,
L'espoir s'enfuit avant d'être réalisé.

Ces strophes sont les meilleures; mais elles se mêlent à des pensées obscures, à des hardiesses de mauvais goût, à un ensemble qui, tout en attestant une grande facilité de composition, montre aussi que le travail, ce *labor improbus* qui triomphe de tout, fait absolument défaut à l'auteur.

Qu'il se familiarise avec lui, et les jugements de l'Académie pourront un jour devenir moins sévères.

Nous avons reçu, sous ce titre : « Un Poème du Calvaire, » et avec cette épigraphe : « *Artem impendere vero*, » une œuvre qui mérite un examen particulier.

Il est un drame dont les douleurs poignantes et les sanglantes péripéties dépassent tout ce que l'imagination humaine, même aiguillonnée par le génie passionné de

Digitized by Google

la Grèce, a pu rêver de plus terrible et de plus émouvant.

A ne l'envisager qu'au point de vue purement humain, l'immolation du Golgotha écraserait, par sa grandeur, les témérités assez aveugles pour oser se mesurer avec un tel sujet.

Mais quand l'âme, dominée par la foi, contemple le souverain mystère; quand, à la place d'un homme, elle peut envisager l'immensité divine; quand, dans le supplice volontaire du Christ, elle entrevoit les abaissements d'un Dieu et les triomphantes résurrections promises au genre humain tout entier, la pensée, le génie lui-même, ne peuvent que s'humilier dans leur impuissance et se prosterner silencieusement.

Il est donc souverainement téméraire, parce qu'on ne peut s'élever à la hauteur qu'il comporte, d'aborder un pareil sujet.

Aucun des grands poètes des siècles passés n'a osé le tenter.

C'est le tort du concurrent dont j'ai, Messieurs, l'honneur de vous entretenir, tort d'autant plus grand que ce concurrent est familier avec toutes les ressources de l'art poétique, qu'il connaît les secrets de la langue des dieux, sinon le secret de la langue de Dieu, et qu'il trouverait, rien n'autorise à en douter, dans d'autres sujets, des accents remplis d'une émotion communicative.

Il a essayé de peindre les tressaillements et les convulsions de la nature, pendant la nuit sinistre qui suivit l'accomplissement du grand mystère. Il s'est efforcé de montrer les promesses sublimes de pénitence et de pardon contenues dans le divin Sacrifice; et, personni-

Digitized by Google

fiant l'humanité tout entière, dans la femme coupable et repentante, il a tenté de traduire les alternatives de son désespoir et de ses espérances, en consacrant ces dernières dans une sorte de chant triomphal pour l'humanité rachetée.

Son souffle n'a pu toujours soutenir un vol aussi audacieux. Il semble s'être alourdi dans les sentiers de la terre, au lieu de prendre un essor victorieux vers les immenses sphères et les radieuses régions où son œil a tenté de plonger quelques regards.

Voici la conclusion du poète :

Sois confiante, ô Madeleine,
Laisse l'espoir consolateur
Pénétrer dans ton âme, pleine
Des clémences du Rédempteur !

Cœur brûlant dont Judas s'étonne,
Cœur de tendresses parfumé,
Immensément Dieu te pardonne
D'avoir immensément aimé.

Va ! Le maître aux leçons sublimes,
D'une parole et d'un regard
Te tira du fond des abîmes
Pour te donner la bonne part !

Qu'importent les attraits du monde
A ceux que le Christ a touchés ?
Dans la solitude profonde
Tu veux que tes jours soient cachés !

Pour jamais tu fuiras la ville,
Tu franchiras les vastes mers,

Digitized by Google

Tu demanderas un asile
A l'aridité des déserts !

Tu souffriras sous le cilice
Les cieux torrides, les vents froids,
Pour te rapprocher du supplice
Du Christ expirant sur la croix.

Pénitente en larmes qu'altère
La soif de l'éternel amour,
Tu braveras l'épreuve austère
Pour t'épurer de jour en jour ;

Et vierge enfin de ta souillure,
Au bout de l'expiation,
Tu seras la douce figure
Du repentir et du pardon !

Ce n'est assurément pas une œuvre sans mérite, malgré le défaut capital que nous signalons, et, dans plus d'un concours, nous avons couronné des poètes moins maîtres de leurs inspirations et moins réellement dignes de ce nom. Aussi, Messieurs, avez-vous décidé qu'une mention très honorable, constatée par une médaille d'argent, serait accordée à l'auteur.

Le travail que nous avons préféré au *Poème du Calvaire*, et dont nous allons avoir l'honneur de vous entretenir, n'a aucune des audaces de la poésie dithyrambique, mais il allie à une forme correcte, et suffisamment pourvue de l'élégance et du bien dire indispensables, une portée qui n'est pas sans utilité morale.

On a dit de la comédie — c'en est une que nous avons

Digitized by Google

reçue sous le titre du : GARDIEN DE LA VIEILLE MAISON— qu'elle châtie, en riant, les mœurs.

Ce n'est pas tout à fait le cas de notre auteur, qui s'est borné à un tableau naïf et paisible, ayant pour but de démontrer que l'endroit où l'on a aimé devient l'endroit le plus cher à notre cœur.

C'est ainsi que M^lle^ Lucie Desormaux, l'héroïne de la pièce, — une Berquinade, si vous voulez — tourmentée de ces indicibles inquiétudes, qui sont le précurseur habituel de l'amour, a pris en grippe la vieille maison de campagne dans laquelle se trouve confinée, et s'écoule avec monotonie, sa jeunesse curieuse et avide d'émotions.

Elle rêve de Paris, de son mouvement, de ses fêtes; peut-être, à son insu, du fiancé qu'elle y rencontrera.

Autres sont les sentiments d'un vieux parent, sous la garde duquel sa mère l'a laissée, et qui, lui, par la force de l'habitude et aussi l'influence de doux souvenirs, s'est identifié avec le vieux manoir. Autres, aussi, ceux de la nourrice de la jeune fille, restée sa gouvernante, et qui, revenant de Paris et rapportant des nouvelles de M^me^ Desormaux, la mère, trace de la grande cité un portrait peu flatteur — je n'oserais absolument dire inexact.

LUCIE.

Et Paris, dis-moi donc, est-ce bien beau, Simone ?

SIMONE.

Bien beau ?.. mais ça dépend... moi, je suis Berrichonne,
Et rêvant de Paris, j'attendais mieux, ma foi !
Je croyais que la ville où réside le roi,

Digitized by Google

Etait un vrai bijou, la cité des merveilles...
Ah ! bien oui !.. j'ai souffert des yeux et des oreilles.
J'ai le tympan rompu du brouhaha des chars,
Et mille objets hideux ont choqué mes regards.
Dans tous les lieux vantés, et même aux Tuileries,
Je n'ai vu que clinquant et vieilles friperies...
Avec ça, tous les gens m'avaient l'air de fiévreux,
Ou de fous affairés se bousculant entre eux.
La fameuse cité, malgré sa renommée,
Pour moi n'a qu'un soleil barbouillé de fumée,
Ah ! que j'aime bien mieux le soleil de chez nous !

LUCIE.

A t'entendre, Paris peut en être jaloux...
Tu parles de soleil ? Ah ! ma pauvre Simone,
Ce n'est pas à mes yeux, ni pour moi qu'il rayonne ;
Je trouve la maison sombre comme un tombeau,
Et vois un éteignoir où tu vois un flambeau...
Comme la giroflée aux tristes jours de pluie,
Je suis triste à périr... dans ce trou je m'ennuie,
Et l'on m'enterrera si j'y reste longtemps ..

SIMONE.

Peut-on ainsi parler à la fleur du printemps ?
Mignonne, bannissons toute ombre de tristesse,
Et vite, soyons gaie...

Mais, si la nourrice et sa jeune maîtresse diffèrent de sentiment, au sujet de Paris, une indiscrétion de la voyageuse va mettre en joie la charmante recluse. Sa mère est décidée à vendre le vieux manoir.

En effet, un visiteur, un acquéreur ne tarde pas à se présenter. Sa venue effraye d'abord M. Raisin, le vieux

Digitized by Google

parent si profondément attaché à l'antique demeure. Mais il ne tarde pas à se rassurer, en voyant cet acquéreur tout disposé à plaider, auprès de la jeune fille, la conservation de l'immeuble.

Gaston, le nouveau personnage, à la vérité, n'est autre qu'un prétendu muni de l'autorisation maternelle, mais désirant, — ce qui ne se voit plus guère — conquérir lui-même sa fiancée. Il n'a pris le rôle d'acquéreur que pour pénétrer auprès d'elle et amener, tout doucement, sans effaroucher celle qui doit en être l'objet, cette tendre déclaration, si vieille et toujours si jeune à la fois, ce « je vous aime » qui est la préface obligée de tous les romans du cœur.

Il y a, dans cette scène d'amour honnête et permis, plusieurs détails charmants, et une appréciation de certaines habitudes actuelles, des voyages de noce, particulièrement, qui ne manquent ni de vérité ni de piquant.

GASTON.

De grâce, un mot encor ! N'est-il pas naturel
Que le jour de l'hymen, ce jour si solennel,
Qui de ses anneaux d'or rapproche les familles,
Apparaisse aux regards charmés des jeunes filles,
Riant et précédé d'une aurore d'amour ?
N'est-il pas naturel qu'en attendant ce jour,
Au mot de fiancé l'âme vierge s'agite,
Comme l'aiguille au Nord, vers lui se précipite ?
N'avez-vous point songé, malgré vous, quelque peu,
Aux confuses rougeurs de son premier aveu ?
Eh bien ! si vous rêvez de Paris ou Versailles,
Renoncez au roman si doux des fiançailles...

Digitized by Google

LUCIE.

Pourquoi ?

GASTON.

C'est que le monde et ses ambitions,
La mode, l'étiquette et leurs conventions,
Tyrannisant, réglant tout, à leur fantaisie,
Dérobent à l'hymen mystère et poésie...
Tout est pesé d'avance, et tout devient banal,
La dot, les bouquets, le départ, après le bal,
Car le bon ton défend toute entrée en ménage,
Sans que les deux époux ne fassent un voyage.
L'un à l'autre inconnus, en un compartiment,
Leur silence gêné tient lieu d'épanchement...
Et loin des tendres soins d'une mère, la vierge
Pour couche nuptiale aura le lit d'auberge !
Courir les grands chemins, et d'hôtel en hôtel,
C'est le bonheur promis à sa lune de miel ;
Exposée aux brocards de la foule grossière,
La jeune épouse va, comme une aventurière...

LUCIE.

Oh ! que dites-vous là ? — Dieu ! quel triste tableau !
Mais de vivre en province est-ce un destin plus beau ?
Dans un trou du Berry, qu'on soit laide ou gentille,
On risquera toujours de mourir vieille fille ;
On y sèche sur pied, et, par an, douze mois,
On ressemble à la fleur perdue au fond des bois...

GASTON.

Eh bien ! c'est une erreur, pardonnez ma franchise,
La fleur des bois, éclose au souffle de la brise,
N'est pas seule longtemps .. Non, non, un beau matin,
Abeilles, papillons, vont changer son destin ;
Autour du frais bouton les voilà qui voltigent !
Voilà d'autres essaims qui vers lui se dirigent !

Digitized by Google

O miracle charmant de la belle saison !
Tout ainsi va sourire à la vieille maison !
Loin des sentiers battus, nul de son existence
Ne semblait se douter, nul n'avait connaissance,
Tout-à-coup brille un astre, une jeune beauté,
Voyez... le coin désert est soudain fréquenté...
Amoureux d'accourir et le roman commence !
Faut-il parler plus clair? — Laissons la réticence :
Connaissez-vous l'histoire ou le conte charmant,
Qu'enfant on me disait : — La *Belle au bois dormant ?*

LUCIE, souriant.

C'est amener la chose avec beaucoup d'adresse.
Au palais enchanté de la belle princesse
Voilà le vieux manoir ressemblant désormais !
(Avec un soupir.)
Mais le prince charmant y viendra-t-il jamais ?
— Elle va s'asseoir sur le banc —

GASTON.

Qui sait? . avant longtemps, dans peu de jours peut-être,
Un soir, comme aujourd'hui, vous le verrez paraître.
Vous verrez un jeune homme inconnu....

LUCIE, étourdiment.

Tel que vous !

GASTON, continuant.

Tourmenté du désir de tomber à genoux,
Et de vous adresser une tendre prière.
Près de vous s'asseyant sur ce vieux banc de pierre.
(Il s'assied près de Lucie.)
En face du jardin, aux derniers feux du jour,
Il vous prendra la main, vous parlera d'amour...

Digitized by Google

On le devine, la confidence s'achève, et le fiancé, fort des titres que lui donne la volonté maternelle, ne tarde pas à se révéler.

Est-il besoin de dire qu'il est agréé, et qu'heureuse de voir la longue perspective de son bonheur se dérouler là où elle a entendu et compris les premières notes de la mélodieuse chanson d'amour, la jeune fille se prend, à son tour, d'un vif attachement pour le vieux manoir.

Il n'est plus question de le vendre, mais d'y bâtir le nid aimé où vont s'accomplir les doux mystères d'une vraie lune de miel.

Assurément, une telle pièce affronterait difficilement les exigences de la scène, et révélerait, en plus d'un endroit, l'inexpérience de son auteur.

Mais c'est une œuvre saine, de bon aloi, un travail sérieux et méritoire, que votre Commission, Messieurs, a cru devoir récompenser, en vous demandant une médaille d'or de cent francs.

L'Académie a ratifié ce jugement, et nous espérons qu'à son tour, le public, appelé à lire dans vos Mémoires une pièce dont nous n'avons pu citer que de courts extraits, ne se montrera pas plus sévère.

Il ne faut pas perdre de vue que notre mission est, à la fois, d'encourager et de récompenser.

Heureux quand nous pouvons l'accomplir tout entière, nous devons, cependant, nous montrer satisfaits lorsqu'il nous est permis de guider et de soutenir, dans le vrai chemin, des auteurs plus soucieux de la belle et bonne littérature, que des conventions d'une mode changeante et se pliant aux caprices d'un goût souvent dépravé.

C'est le devoir des Académies d'être les gardiennes

Digitized by Google

des saines et nobles traditions littéraires, qu'on oublie trop partout, et d'opposer des digues salutaires à ces hardiesses novatrices que le vrai talent et la raison repoussent également. Elles n'ont, pour atteindre ce but, que leurs éloges et leurs faibles récompenses.

Mais quand, au souvenir des belles fêtes littéraires, dont nous vous entretenions, Messieurs, au début de ce rapport, la pensée remonte le cours des âges et s'arrête à ces temps merveilleux, où la nuit des barbares, dissipée au souffle puissant et béni du Christianisme, fait place aux splendeurs d'une renaissance intellectuelle; quand on voit cette renaissance victorieusement poursuivie au milieu des agitations de siècles qui eurent, comme le nôtre, leurs luttes sanglantes et leurs terribles épreuves, n'est-on pas forcé d'admirer le rôle fécond de ces colléges du gai savoir, de ces jeux poétiques, de ces sociétés de Felibres, de ces Académies, en un mot, qui furent les aïeules des nôtres, et dont la trace, sur les progrès de l'esprit humain, sur la création des langues modernes reste encore si profonde et si vivante?

Ce fut l'honneur de ces lointaines époques d'exciter, par l'émulation et les récompenses, les puissantes manifestations de la pensée et les élégances du style. Ce sera assurément le nôtre de veiller au maintien de ces nobles conquêtes et de lutter contre l'amoindrissement du vaste et riche domaine, patiemment et glorieusement fondé par nos devanciers.

Nous en sommes les dépositaires, et si nous ne savons pas l'agrandir, il importe, du moins, à notre dignité de le transmettre intact aux générations qui doivent nous survivre.

Digitized by Google

RAPPORT

SUR LE

CONCOURS DES BEAUX-ARTS

Par M. VAN DRIVAL

MESSIEURS,

Les diverses pièces envoyées pour le Concours des Beaux-Arts de la présente année nous sont parvenues assez tard, et c'est pour cette raison qu'il n'a pas pu en être fait mention au programme de cette séance.

Vous m'avez chargé de vous faire un rapport sur ce Concours et vous avez adopté les conclusions que je vous ai présentées au nom de votre Commission. Je viens aujourd'hui, en quelques mots, vous dire les motifs qui ont dirigé votre Commission dans le jugement qu'elle a porté et que vous avez ratifié.

Un assez grand nombre de pièces nous ont été envoyées, toutes par le même auteur.

Il y a d'abord tout un carton de dessins qui reprodui-

Digitized by Google

sent, avec une exactitude remarquable, plusieurs œuvres d'un artiste connu.

Il y a ensuite tout un autre carton de photographies, parmi lesquelles nous avons noté comme très bonnes celles qui représentent les deux places d'Arras, si originales, si belles, et dont nous serions heureux de voir faire l'histoire, mise aujourd'hui au Concours pour la seconde fois. Si cette histoire se faisait enfin, elle a son illustration toute préparée dans les deux belles photographies que nous venons de signaler.

Il y a ensuite des essais curieux de photolithographie, un grand tableau de Fleurs, un Paysage. Mais j'ai hâte d'arriver au sujet principal, un *Intérieur d'atelier*, tableau qui a surtout arrêté nos regards, et enlevé nos suffrages.

Dans un vaste atelier de peintre, recevant une lumière abondante qui dessine et modèle avec précision et chaleur les objets de toute nature qui s'y trouvent, est une société composée de six personnes.

Toutes sont connues à Arras, plusieurs m'écoutent en ce moment, et je suis bien sûr que toutes sont satisfaites du rôle qu'elles jouent dans ce tableau.

Non-seulement la ressemblance physique est frappante; mais l'attitude habituelle, les habitudes, le côté moral, le caractère, tout a été pris sur le vif. Ce Monsieur assis se retourne vers son collègue debout, évidemment dans l'intention de répondre à une objection. On voit dans la figure de cet autre Monsieur, debout derrière le premier, qu'il pèse les raisons de l'un et de l'autre, et le regard plein de finesse de l'autre collègue, appuyé sur le meuble du milieu de l'atelier, indique un moyen de conciliation qui va être proposé. L'artiste assiste impassible à la séance :

Digitized by Google

car c'est une séance d'une Société artistique, et les deux autres personnes qui sont là, assises et muettes, prennent pourtant un grand intérêt à tout ce qui se dit. C'est vivant, c'est réussi, c'est une de ces choses auxquelles il ne faut plus toucher. Aussi, Messieurs, notre avis a été unanime. J'ajoute que l'examen s'est fait séparément avant d'être renouvelé en séance, ce qui lui donne un nouveau cachet d'indépendance et de vérité.

A l'unanimité, donc, nous avons proposé de décerner à l'auteur le grand prix de 500 fr., et pour les autres pièces citées tout-à-l'heure, et surtout pour ce bon tableau que nous espérons bien voir figurer un jour dans le Musée d'Arras.

Digitized by Google

LAURÉATS DU CONCOURS DE 1874.

POÉSIE.

MÉDAILLE D'OR.

M. Henri GALLEAU, à Esbly (Seine-et-Marne).

MÉDAILLE D'ARGENT.

M. Achille MILLIEN, à Beaumont-la-Ferrière (Nièvre).

BEAUX-ARTS.

M. DESAVARY, artiste peintre à Arras.

Digitized by Google

SUJETS

MIS AU CONCOURS POUR 1875.

HISTOIRE ET ARCHÉOLOGIE.

Décrire l'ARRAS SOUTERRAIN (*Atrebatum subterraneum*) : Description et, s'il est possible, histoire des caves principales, boves et substructions qui se trouvent en tant d'endroits *sous* la ville d'Arras. Plan de ces substructions

---

Faire l'histoire et la description des deux Places d'Arras et de la rue qui les relie l'une à l'autre. Préciser le caractère et l'origine du style des maisons de ces deux Places.

Etude sur les commentateurs de la *Coutume d'Artois*.

Examen comparatif des œuvres de Gosson, Desmazures et Maillard, au triple point de vue juridique, littéraire et philosophique.

Eloge de celui de ces auteurs que l'on croira devoir placer en première ligne.

Etude archéologique, historique et topographique sur les faubourgs d'Arras, en y comprenant les communes qui en faisaient partie antérieurement à 1789.

Indication précise de leur emplacement, de leurs confins,

Digitized by Google

avec indication précise, également, de la banlieue des ville et Cité d'Arras.

Relation des principaux faits qui y ont eu lieu.

Description des monuments et établissements : religieux, féodaux, militaires, civils, agricoles et hospitaliers qui s'y trouvaient.

Tout en s'aidant des travaux déjà publiés sur la matière, les concurrents devront surtout consulter les documents originaux (chartes, mémoriaux, comptes, plans terriers, etc.) que renferment les Archives générales, municipales, et autres collections publiques. Ils devront de plus mentionner soigneusement toutes les sources auxquelles ils auraient puisé.

LITTÉRATURE.

Faire connaître les principales productions des trouvères artésiens, et apprécier l'influence qu'elles ont eue sur la littérature.

Eloge de Mathieu Moulart, évêque d'Arras

Il est entendu que chacun de ces sujets emporte séparément un prix, dans le cas où les travaux présentés seraient jugés dignes de cette distinction, et sans qu'un sujet puisse nuire à un autre.

SCIENCES.

Le bassin houiller du Pas-de-Calais.

INDUSTRIE.

Faire l'historique de la culture de la garance en Artois, et indiquer les moyens pratiques de faire revivre, dans nos

Digitized by Google

contrées, cette culture, qui a pris tant de développements dans le Midi de la France.

POÉSIE.

Une pièce de 200 vers, au moins, sur un sujet laissé au choix des concurrents.

Des médailles, dont l'importance sera proportionnée au mérite des travaux, seront décernées aux lauréats. L'Académie a multiplié les questions afin de fournir aux divers concurrents des sujets qui soient en rapport avec leurs études habituelles et de donner à tous, sans exception, la facilité de prendre part à ses concours.

En dehors du concours, l'Académie recevra tous les ouvrages inédits *(Lettres, Sciences et Arts)* qui lui seront adressés.

Toutefois, elle verra avec plaisir les concurrents s'occuper surtout de questions qui intéressent le département du Pas-de-Calais.

Elle affecte une somme de 600 francs pour être distribuée en médailles, dont la valeur pourra varier, à ceux de ces ouvrages qui lui paraîtront dignes d'une récompense.

CONDITIONS GÉNÉRALES.

Les ouvrages envoyés à ces Concours devront être adressés *(francs de port)* au Secrétaire-général de l'Académie, et devront lui être parvenus avant le 1er juin 1875. Ils porteront, en tête, une épigraphe ou devise qui sera reproduite sur un billet cacheté, contenant le nom et l'adresse de l'auteur. Ces billets ne seront ouverts que s'ils appartiennent à des ouvrages méritant un prix, une mention honorable ou un encouragement ; les autres seront brûlés.

Digitized by Google

Les concurrents ne doivent se faire connaître ni directement, ni indirectement.

Les ouvrages imprimés ou déjà présentés à d'autres Sociétés ne seront pas admis.

Les membres de l'Académie, résidants et honoraires, ne peuvent pas concourir.

L'Académie ne rendra aucun des ouvrages qui lui auront été adressés.

N.-B. — Les pièces envoyées pour le concours de poésie devront désormais être accompagnées d'une déclaration attestant que ces pièces n'ont pas été envoyées à d'autres concours qu'à celui de l'Académie d'Arras.

BEAUX-ARTS.

(Fondation d'un membre de l'Académie.)

Peinture, Architecture, Sculpture : sujet laissé au choix des concurrents (Médaille d'or de 500 fr.).

N. B. — Pour le concours des beaux-arts, les artistes devront appartenir, par leur résidence, au département du Pas-de-Calais. L'Académie ne se reconnaît pas responsable des accidents qui pourraient arriver aux tableaux ou autres objets d'art, qui seront d'ailleurs envoyés et retirés aux frais des concurrents.

Fait et arrêté, en séance, le 7 août 1874.

Le Président.
GARDIN.

Le Secrétaire-général.
L'abbé VAN DRIVAL.

Digitized by Google

II.

FÊTES DU CENTENAIRE

DE

L'ACADEMIE D'ARRAS.

Digitized by Google

Digitized by Google

FÊTES

DU

CENTENAIRE

I.

PRÉLIMINAIRES.

Dans la séance du 26 décembre 1873, M. le Secrétaire-général rappelle à l'Académie, dit le procès-verbal, qu'elle est entrée depuis six mois dans l'année centenaire de sa reconnaissance comme Académie, les Lettres-patentes datant du mois de juillet 1773. Ne serait-il pas convenable de fêter ce Centenaire, si rare dans les fastes littéraires? Une séance d'un caractère exceptionnel, suivie d'un banquet auquel seraient conviées les Autorités supérieures, et auquel pourraient prendre part les Membres honoraires et correspondants, seraient peut-être le moyen de solenniser cette date, qui est pour nous celle d'un événement. En tous cas, les détails pourront être réglés ultérieurement. Il serait bon, toutefois, d'arrêter la chose en principe pour avoir le temps de se préparer, d'ici aux mois de juin ou juillet. Tous les Membres pré-

Digitized by Google

sents acceptent l'idée de cette fête, et décident que prochainement, et après que l'on aura terminé les visites du commencement de l'année, on s'occupera sérieusement des moyens à prendre pour réaliser cette bonne pensée. Étaient présents : MM. Gardin, Président, Caron, de Linas, Proyart, Trannoy, Gossart, Lecesne, Grandguillaume, de Mallortie, P. Lecesne, de Hauteclocque, de Sède, Van Drival, Secrétaire-général.

Dans la séance du 14 août 1874.... On rappelle la résolution prise il y a quelque temps, par l'Académie, de solenniser la centième année de son existence reconnue, les Lettres-patentes de Louis XV qui lui confèrent ce titre ayant été signées au mois de juillet 1773. Il a été arrêté en principe que cette fête aurait lieu après la rentrée, vers le mois de novembre : il est donc temps de nommer une Commission qui s'occupe d'exécuter la décision de l'Académie. Cette Commission est nommée : elle se compose de MM. Gardin, Président, de Linas, Lecesne, Pagnoul, Le Gentil, Van Drival, Secrétaire-général.

Dans la séance du 2 octobre 1874.... Plusieurs Membres réclament l'exécution du projet de célébration du Centenaire de l'Académie, et rappellent qu'une Commission spéciale a été nommée à cet effet le 14 août. Il est statué que cette Commission tiendra sa première réunion mardi prochain, à deux heures et demie, et s'occupera activement de préparer toutes choses pour que la fête puisse se célébrer dans le courant du mois de novembre.

La Commission se réunit en effet et s'occupa activement de sa mission. Elle envoya une circulaire à tous les

Digitized by Google

Membres titulaires et aux Membres correspondants du département et organisa la fête. Dans la séance du 23 octobre, elle présenta son rapport, ainsi qu'il est constaté au procès-verbal, comme il suit :

Séance du 23 octobre 1874.... M. le Président rend compte à l'Académie des travaux de la Commission du Centenaire et propose diverses questions au sujet desquelles une discussion s'engage. Il résulte de cette discussion les décisions suivantes, qui sont définitivement prises par l'Académie :

1° — Il n'y aura pas, pour le moment, de séance publique ;

2° — Le banquet aura lieu le jeudi 19 novembre, à sept heures du soir, dans le local de l'Académie, à Saint-Vaast ;

3° — Seront invités à ce banquet : M. le Préfet, Mgr l'Évêque, M. le Général, M. le Maire d'Arras, MM. les Présidents des Sociétés savantes du département du Pas-de-Calais.

Digitized by Google

II.

BANQUET DU CENTENAIRE.

Le 19 novembre 1874, à sept heures du soir, se réunirent au Palais de Saint-Vaast, au dessous du local de l'Académie, dans les salles gracieusement accordées à la Société par M. le Maire d'Arras et M. le Président de l'Union artistique du Pas-de-Calais, les personnes dont les noms suivent :

M. Gardin, Président de l'Académie, avec les Membres de la Commission du Centenaire: MM. de Linas, Lecesne, Le Gentil, Van Drival, lesquels reçurent, avec leurs collègues, les honorables invités, savoir : M. Darcy, préfet du Pas-de-Calais, Mgr Lequette, évêque d'Arras, M. Deusy, maire d'Arras. M. le général, absent d'Arras, a envoyé l'expression de ses regrets de ne pouvoir assister à cette fête.

Étaient également présents les autres Membres de l'Académie dont les noms suivent :

MM. Dancoisne, Membre correspondant ; Paris, Paul Lecesne, Brégeaut, Maurice Colin, Wartelle de Retz ; Proyart, de Mallortie, de Sède, Sens, Boulangé, de Hauteclocque, Envent, Trannoy, Gossart, Brémard, de Bellecourt, Membres titulaires. M. Pagnoul, Membre de la Commission, n'a pu prendre part à ses travaux, à cause d'un deuil tout récent ; MM. Caron, Plichon, Grandguillaume et Laroche se sont excusés à cause de l'état de leur santé.

Digitized by Google

M. Quenson, Président de la Société des Antiquaires de la Morinie, est retenu à Saint-Omer par des occupations urgentes, de même que M. de Monnecove. MM. Tailliar, Dehaisnes, Asselin, Dramard, s'excusent également par lettres dont le dépôt sera fait dans les Archives, avec toutes les pièces relatives au Centenaire et dans un dossier spécial. Toute cette imposante réunion a pris part au banquet disposé par les soins de la Commission, dans la salle de l'Union artistique, ornée de tableaux des peintres et amateurs du Pas-de-Calais, ainsi que de plusieurs de ceux qui appartiennent à l'Académie. Au dessert a commencé la séance littéraire dans l'ordre suivant:

M. Gardin, Président, a fait, dans une rapide analyse, l'historique de la fondation et des faits principaux de l'Académie d'Arras. Il a cité les hommes célèbres qu'elle a donnés à la France, montré l'utilité des Académies, et répondu aux plaisanteries d'un goût douteux dont elles sont parfois l'objet. Il a ensuite remercié les honorables invités, et en particulier le premier Magistrat du département, qui a bien voulu interrompre un voyage et des affaires pour revenir aujourd'hui même à Arras et se trouver au milieu de nous.

M. le Préfet s'est levé alors et a d'abord exprimé l'impression qui le frappe à la pensée de ce siècle, pendant lequel s'opérèrent tant de choses de toute nature. 1774, n'est-ce pas le commencement des illusions généreuses de tant d'hommes qui désiraient le bien, et en même temps le commencement du triomphe d'une foule de coquins? Et puis, c'est la guerre d'Amérique, la prise de la Bastille, celebrée à Saint-Pétersbourg comme une victoire, les

Digitized by Google

raisonnements faux, le renversement des idées, la révolution. Et puis, c'est toute une série de faits inutiles à rappeler. Que de choses entre 1774 et 1874 ! Qu'il serait plein d'expérience l'homme qui aurait vécu ce siècle ! L'Académie l'a vécu : aussi est-elle mûre pour les travaux utiles, et ces travaux utiles sont bien ceux auxquels se livrent ses Membres. Ils forment cette sorte d'ordre studieux qu'un penseur voudrait voir fonder par les gouvernements pour ceux qui ne sont pas atteints du mal qui gangrène notre société. Après des considérations analogues et le récit d'une charmante anecdote qui vient à l'appui de sa thèse, M. le Préfet remercie l'Académie de l'avoir appelé aujourd'hui et de lui avoir procuré ces quelques heures de bien doux délassement à ses rudes travaux.

Il reçoit les félicitations et les applaudissements de toute l'assistance.

Un peu plus tard, M. de Linas, vice-chancelier, se lève et adresse un toast à Mgr l'Évêque d'Arras. Il rappelle le temps où, avec lui, il était sur les bancs du collége ; il le suit dans le séminaire, où il le retrouve professeur ; il parcourt les autres degrés de la carrière de son ancien condisciple, aujourd'hui Évêque d'Arras, et dit que si la couleur de ses vêtements a changé, l'homme est toujours le même, malgré ses grandeurs et ses titres, malgré l'honneur qui rejaillit encore sur lui des hautes positions qu'occupent ses dignes sœurs.

Mgr l'Évêque d'Arras, après avoir répondu en quelques mots à ce toast, exprime son bonheur de se trouver à cette fête de famille. Au milieu de ses titres, il en distingue un qui lui plaît singulièrement : le titre de Membre honoraire de l'Académie d'Arras. Mgr Lequette parle de

Digitized by Google

l'union de la religion et de la science, de la consolation qu'il a de voir l'élite de son clergé dans l'Académie, de la coïncidence frappante qui existe anjourd'hui entre les anciens Bénédictins de Saint-Vaast et les Académiciens, occupant ce même local magnifique, à côté de cette riche bibliothèque, témoin des fortes études d'autrefois qui se continuent aujourd'hui. Il souhaite à l'Académie un second Centenaire, qui puisse perpétuer le bien qu'elle a fait dans le premier.

Les applaudissements les plus chaleureux accueillent cette allocution, tout à la fois élevée et cordiale.

Peu de temps après, M. Van Drival, Secrétaire-général, prend la parole. Il s'adresse à M. le Maire d'Arras, à la ville d'Arras. Il montre que, dès l'origine et toujours, il y a eu une union remarquable entre la ville d'Arras et l'Académie d'Arras, et il en cite les preuves. Toujours aussi il y eut, chez les Membres de la Société, cet esprit artésien, digne, ferme, persévérant, et il raconte l'historique de la lutte de trente-cinq ans qui exista entre l'Académie d'Arras et le Gouvernement, lutte qui amena la conquête, sans conditions, du titre d'Académie royale des Belles-Lettres. Il est aussi chaleureusement applaudi quand il propose le toast de remerciement aux administrations successives d'Arras et de l'Artois, si bienveillantes pour l'Académie.

M. Deusy, Maire d'Arras, se lève, et répond en disant qu'il ne faut pas intervertir les rôles. Les bienfaiteurs, ce ne sont pas les administrateurs de la ville ou de la province, ce sont les Académiciens. Ce sont eux qui ont porté la renommée d'Arras dans beaucoup de villes éloignées: en Touraine, dans le Midi, dans l'Est. Lui-même, à Anvers,

Digitized by Google

où il se trouvait en 1871, dans de pénibles circonstances, a constaté la présence toujours vivace du souvenir de la ville d'Arras, et ce, à cause des travaux utiles des Membres de l'ancienne Académie. La nouvelle n'est pas moins active et utile à la cité Atrébate; c'est donc au Maire d'Arras qu'il appartient de dire : Merci, et de porter le toast véritable et rectifié à l'Académie d'Arras.

Des marques d'approbation sentie accompagnent cette ingénieuse allocution.

A quelque temps de là, M. Lecesne père se lève et lit une charmante pièce de vers, où pétille l'esprit, où les allusions abondent, toujours bienveillantes et agréables. C'est l'histoire, en vers de huit syllabes, de l'Académie d'Arras. La vieille fille, toujours honnête, bien qu'elle ait fait un peu parler d'elle, raconte elle-même son histoire. Née dans un grenier, nourrie chez un prince, baptisée par un roi, elle a bien des choses à raconter, puisqu'elle est aujourd'hui centenaire. Elle les raconte donc: vieilles histoires, histoire contemporaine, tout y est, en traits pétillants, en une suite de fusées éblouissantes, saluées à chaque instant par des applaudissements.

M. de Sède donne ensuite lecture d'une autre pièce de vers d'un genre différent. On entend avec un vrai plaisir les grandes pensées qu'elle renferme, en langage digne, en beaux vers dont le mérite console de tant de pièces si faibles qui, annuellement, nous sont envoyées pour le Concours. Le juge habituel de ces pièces montre ici qu'il a le droit d'être sévère dans un art où il est passé maître depuis longtemps.

La séance littéraire a été suivie de longues et amicales causeries, où Membres de la Société et invités se sont

Digitized by Google

confondus pendant toute la soirée. On s'est séparé vers onze heures et demie, emportant un doux souvenir de cette fête, premier anneau d'une chaîne de démonstrations destinées à célébrer le glorieux anniversaire d'un siècle, ou plutôt de près d'un siècle et demi de durée. Tous les discours et pièces de vers ont été recueillis avec soin pour être publiés *in-extenso*, avec une planche reproduisant la belle et artistique carte du menu, due à M. de Linas et à M. Desavary.

Le Président :
GARDIN.

Le Secrétaire-général :
E. VAN DRIVAL.

Digitized by Google

DISCOURS DE M. GARDIN.

MESSIEURS,

Au mois de mai 1737, plusieurs personnes notables de la ville d'Arras s'associaient dans le but, dit le règlement qu'elles s'imposèrent, de se procurer les écrits périodiques qui se composent et se débitent, avec approbation, dans les différents Etats de l'Europe; tous les Mémoires et journaux de tous les pays, ainsi que les nouvelles de la République des Lettres, gazettes de France, d'Hollande, d'Utrecht, de Basle et généralement tous les ouvrages périodiques.

Le nombre des associés était fixé à cinquante, et, moyennant une modeste cotisation de quinze livres par an, chacun d'eux avait droit à un séjour dans la salle du Cercle — car c'en était un véritable — de huit heures du matin à midi, et de deux heures à huit heures du soir.

Ce Cercle ne dura que six mois dans cette forme toute

Digitized by Google

primitive ; le 7 décembre de la même année, il se modifia complétement et devint une Société littéraire et scientifique. Un nouveau règlement définit le but de la Société qui devait, à l'avenir, s'occuper habituellement et spécialement d'études sur l'histoire et sur les délicatesses et la perfection du langage.

Dès les premières réunions elle arrêta, en même temps que son règlement intérieur, le projet de lettres-patentes à solliciter du roi, et qui devaient donner à l'association un caractère public et officiel.

Les lettres-patentes furent difficiles à obtenir, et il ne fallut pas moins que la ténacité artésienne, luttant pendant près de trente-six années, pour arriver à triompher des résistances ou de l'inertie qui s'opposaient à la réalisation de ce vœu.

Enfin, ces fameuses lettres-patentes, datées de Compiègne en août 1773, et signées Louis, reconnurent et consacrèrent l'existence de la Société littéraire d'Arras sous le titre d'*Académie royale des Belles-Lettres.*

Ses statuts et règlements furent en même temps décrétés.

Le nombre des membres fut fixé à trente, investis, suivant la formule des lettres-patentes, de tous les honneurs, franchises et libertés dont jouissaient les membres des Académies de Paris (1).

C'est cette Académie qui, après des fortunes diverses, encore vivante et, je le dis avec une légitime fierté, encore vivace en 1874, célèbre aujourd'hui, un peu tardivement

(1) Voir l'*Histoire de l'Académie d'Arras*, par M. le chanoine Van Drival.

Digitized by Google

peut-être, la fête de son centenaire. De tous les honneurs que je dois à votre trop indulgente bienveillance, celui de présider cette solennité est assurément l'un des plus précieux.

Une lacune a existé pourtant dans cette carrière séculaire. Le 12 septembre 1793, le district d'Arras, qui n'était guère composé d'Académiciens, arrêta que les scellés seraient apposés sur les portes des appartements occupés par la ci-devant Société littéraire d'Arras. Plus tard, la somme de cinq cents livres quatre sols six deniers restant en caisse, fut versée par le ci-devant secrétaire perpétuel, entre les mains du receveur des domaines, et les mémoires et papiers remis au citoyen Isnardi, alors bibliothécaire de la ville.

Les paisibles travaux de quelques modestes savants semblaient, paraît-il, un danger pour l'effroyable dictature qui, sous le nom de la Liberté, écrasait alors notre malheureuse patrie.

Ce ne fut qu'en 1817 qu'il fut possible de réunir les débris épars de l'ancienne Académie, au nombre de cinq membres qui furent le noyau de la nouvelle. Elle fut rétablie par un arrêté du 22 mars 1817 et installée définitivement le 15 mai suivant.

Les richesses littéraires qui avaient été confisquées par la Révolution, ont été perdues ou dispersées, et il en reste bien peu dans notre bibliothèque, si riche cependant en documents précieux.

Pendant cette longue suite d'années, l'Académie a vu se succéder dans son sein bien des hommes laborieux, qui ont laissé dans nos annales des documents très intéressants, mais dont les travaux n'ont guère eu de reten-

Digitized by Google

tissement en dehors de la salle des séances. Il en est d'autres qui ont joué un grand rôle sur la scène politique et qui ont exercé une grande influence sur leur époque. Le 15 novembre 1783 elle élisait, comme membre résidant, Maximilien de Robespierre, avocat au Conseil d'Artois, qui a laissé dans l'histoire une traînée de sang et dont le nom retentira dans les siècles, chargé de malédictions. Le 10 mars 1787, elle recevait un simple officier du génie, appelé alors de Carnot, qui, plus tard, ministre de la guerre, et après avoir simplifié son nom, eut la gloire d'organiser, par des prodiges d'activité, les quatorze armées qui repoussèrent l'invasion du sol français.

Nous devons, vous le savez, aux patientes investigations de l'un de nous, une histoire de la jeunesse de Robespierre, écrite sur des documents authentiques et irrécusables, qui font tomber le masque d'hypocrite patriotisme dont il couvrait sa sinistre ambition. Cette histoire rend désormais impossible le roman historique et l'une de ces tentatives de réhabilitation dictées par l'esprit de parti ou l'amour du paradoxe.

Messieurs,

On s'est beaucoup égayé aux dépens des Académies de province ; on leur a décoché mille traits acérés, que l'on s'est efforcé de rendre très spirituels ; on a parfois réussi. L'Académie française, elle-même, n'a pas échappé aux traits de la verve gauloise. Tout le monde a présente à la mémoire l'épitaphe que s'était composée Piron.

Croyez-moi, Messieurs, il entre autant d'envie et de dépit que d'esprit dans ces malices. Notre bon Lafon-

Digitized by Google

taine était, comme toujours, un grand peintre du cœur humain, lorsqu'il fait dire au renard :

« Ils sont trop verts, et bons pour des goujats. »

Ne vous semble-t-il pas même qu'il y a, dans la boutade de Piron, comme une nuance d'amertume et de dépit. Il comprenait bien que si l'auteur de la *Métromanie* pouvait légitimement aspirer à voir s'ouvrir devant lui les portes de l'Académie, l'écrivain qui avait prostitué son talent à des productions d'une grossière obscénité, se les était fermées à tout jamais.

C'est, qu'en effet, il n'y a d'écrivain digne de ce nom que celui qui sait respecter et lui-même et les autres.

C'est que l'écrivain, comme l'orateur, doit être, avant tout, *vir bonus*. Sans l'honorabilité, sans le respect des lois de la morale et des grands principes qui sont le fondement de la société, l'écrivain est indigne des honneurs, enviés quoiqu'on en dise, que confère le titre d'Académicien.

Messieurs,

L'Académie a commencé un second siècle d'existence ; lui sera-t-il donné de l'achever, c'est ce que nul ne peut prévoir. L'existence des Académies, comme celle de l'homme, comme celle de toute chose ici-bas, est dans la main de la Providence; mais au moins, nous continuerons à travailler, comme le faisaient nos devanciers, et à démontrer notre utilité, comme le philosophe de l'antiquité démontrait le mouvement en marchant.

Nous produirons des choses utiles et nous resterons fidèles à notre devise : *Flores fructibus addit.*

Digitized by Google

Et maintenant, Messieurs. je termine cette trop longue allocution, en portant la santé de nos invités. A M. le Préfet, qui a déjà su conquérir la confiance et les sympathies du département, et qui les verra croître de jour en jour dans ce pays, qui sait apprécier de grands talents unis à une loyale fermeté. A vous, Monseigneur, au prélat vénéré dont les vertus et les travaux apostoliques ont déjà trouvé dans ce monde, pour première récompense, l'amour et le dévouement de ce vaste diocèse. A M. le Maire d'Arras, qui a mis la plus gracieuse obligeance à nous assurer dans le palais de Saint-Vaast, l'une des gloires de la cité, un local qui pouvait satisfaire même les plus exigeants.

A nos membres honoraires et correspondants, que nous aurions été heureux de voir en plus grand nombre au milieu de nous.

Digitized by Google

RÉPONSE DE M. LE PRÉFET.

Je vous remercie, Monsieur le Président, de vos amicales paroles; je vous remercie, Messieurs, de m'avoir fait l'honneur et le plaisir de m'inviter à la célébration des premières noces d'or de votre Compagnie.

1774-1874 ! Vous voilà centenaires, Messieurs : rare honneur, surtout pour une institution ; précieuse faveur aussi: car je ne sache pas, dans l'histoire du monde, siècle où il ait fait meilleur vivre, pour les curieux du moins et les philosophes.

Comme vous naissiez, un règne nouveau commençait ; le prince annonçait des intentions bienfaisantes ; des ministres entreprenants lui promettaient de réformer soudain la société ; on rêvait de fonder la monarchie libérale.

De l'autre côté de l'Océan on découvrait la République: cette année-là même, en 1774, le Congrès de Philadelphie se réunissait et se préparait, sous la dictée de Montesquieu, à proclamer les droits de l'homme et de la patrie américaine.

En même temps, d'audacieux conquérants ouvraient

Digitized by Google

aux lettres, aux sciences, aux arts, des mondes jusqu'alors inconnus ; une prospérité sans égale débordait de toutes parts ; les monarques étrangers venaient goûter de la « vie inimitable » et Madame de Staël disait que : qui n'avait vécu en ces années fortunées ne connaissait pas le bonheur de vivre.

Cœurs hardis ! esprits généreux ! chaude jeunesse, dont le seul souvenir émeut encore les désillusionnés de l'arrière-saison ! On ne croyait qu'à l'espérance ; on riait aux fâcheux qui s'en allaient murmurant que la fête finirait par la révolution ou l'invasion ; on avait foi en tout, même en l'émeute. L'ambassadeur du roi près la cour de Russie, qui était lui-même des séduits et des séduisants de l'époque, raconte en ses Mémoires que la société polie de St-Pétersbourg le complimentait de la prise de la Bastille. Etrange fortune : quelques jours après le 18 mars 1871, un vieillard, un ancien général, voyait sa maison envahie par une horde de preneurs de Montmartre ; le vieillard, qui avait passé par Moscou, se souleva à demi sur son fauteuil et jeta aux coquins un tel regard qu'il les mit en fuite. Pendant les quelques mois qui lui restaient à vivre, le général de Ségur, votre confrère, a pu faire d'instructives réflexions sur les Mémoires de son père, l'ambassadeur.

Ah ! on conçoit qu'on s'essouffle et qu'on se lasse à suivre le train du monde. Un homme d'esprit, et des plus illustres, disait un jour devant moi : « La religion élève des monastères pour les croyants dégoûtés de la terre ; les gouvernements charitables et prévoyants devraient offrir les mêmes avantages aux laïques, aux sceptiques de naissance ou aux convertis qui viendraient à préférer les li-

Digitized by Google

vres aux électeurs. » *Templa serena sapientum* ! Rendons grâce à M. le Maire d'Arras, qui vous a donné le temple, Messieurs ; saluons cette antique abbaye qui vous parle de nos gloires passées et dont les historiens de votre Compagnie savent si bien rendre le langage ; Buvons à la sagesse, buvons à l'Académie d'Arras et à son prochain centenaire ! *Cras iterabimus æquor*. Permettez-moi, Messieurs, ce retour sur moi-même ; mais, je vous l'assure, je garderai le fidèle et reconnaissant souvenir de l'hospitalité que vous avez bien voulu m'accorder pour quelques trop courtes heures.

Digitized by Google

DISCOURS DE M. DE LINAS.

MESSIEURS,

On goûte peu, en général, l'éloquence déipnologique, bourgeoisement parlant l'éloquence culinaire : si

Ventre affamé n'a pas d'oreilles,

ventre repu en a beaucoup moins encore. Est-on disposé à l'attention après avoir raisonnablement dîné ?

Cependant, j'avais préparé à loisir un petit toast bien senti que je devais improviser ce soir, mais les circonstances ont changé le héros de mon épopée..... *Adieu, paniers, vendanges sont faites.* Nous y gagnerons tous : vous, Messieurs, d'être dispensés d'entendre une longue tirade ; moi, d'abréger les instants que je vous dérobe.

Donc, au lieu de nous égarer sur le terrain des actualités, *vetera canamus.* Il y a quelques cinquante ans, j'étais assis sur les bancs du Collége d'Arras auprès d'un jeune habitant de Bapaume, commensal du Petit-Séminaire, tandis que je cultivais, pour mon compte, les haricots de l'Université. Chez l'*Alma mater*, j'ai reçu force

Digitized by Google

taloches, dont je garde le touchant souvenir, et ébauché l'amitié d'un vénérable savant, que le poids des années tient éloigné, malgré lui, de notre agape fraternelle, mais qui redevient toujours jeune lorsqu'il s'agit de prodiguer les trésors de son érudition.

Je n'ai pas trop à me plaindre de mon lot; celui de mon condisciple fut plus sérieux. Dans le sanctuaire des giffles — il était trop bon élève pour en réclamer sa part — il apprit le latin, et je connais peu d'hommes qui écrivent cette belle langue avec autant d'élégance que lui. Ensuite il devint prêtre, professeur de théologie, et c'est surtout alors, dans l'intimité de réunions hebdomadaires dont, hélas! nous restons maintenant, lui et moi, les seules épaves, que j'ai été à même d'apprécier la noblesse de son caractère et l'étendue de son savoir. Enfin, vicaire-général de deux illustres prélats, il a succédé au dernier. Evêque d'Arras, membre honoraire, et *honoré*, de notre Académie, frère de trois saintes filles, tête, cœur et bras du premier ordre charitable de l'univers — l'Institut de saint Vincent de Paul — il n'en est pas plus fier pour cela: La soutane a pu changer de couleur, l'homme n'a pas changé.

Monseigneur,

Les Romains de la décadence, le front courbé dans la poussière aux pieds d'un tyran abruti, faisaient retentir le Colisée d'une acclamation que ma voix libre et sympathique vous transmet cordialement au nom de cette assistance entière :

Monseigneur,

Multos annos !!!

Digitized by Google

RÉPONSE DE Mgr L'ÉVÊQUE D'ARRAS.

MONSIEUR LE PRÉSIDENT, MESSIEURS,

En vous remerciant du toast que vient de me porter si gracieusement votre honorable Chancelier, il m'est bien doux de vous exprimer les sentiments que mon cœur éprouve. Votre bienveillante invitation à cette fête de famille me procure une véritable jouissance, dont je conserverai le souvenir aussi fidèle que reconnaissant.

Certes, Messieurs, l'histoire de votre Académie, si consciencieusement retracée par votre savant Secrétaire perpétuel, présente les titres les plus nombreux et les plus puissants pour justifier, aux yeux de tous, le souvenir particulier que vous avez voulu donner au centième anniversaire de sa création officielle. Mais, en ma qualité d'Evêque, j'éprouve le besoin, en cette circonstance solennelle, de vous redire combien je suis heureux de la noble part qui est faite à la religion, au sein de votre bien digne Société.

Cette part n'est-elle pas, en effet, signalée par ces questions qui sont si souvent l'objet de vos études, de

Digitized by Google

vos discussions, de vos savants rapports, et qui concernent la religion, son influence dans nos contrées, les monuments qu'elle y a laissés, les institutions dont elle a été le principe, son action dans les divers événements dont notre Artois et la Flandre ont été principalement le théâtre? Parmi les sujets de concours dont vous tracez chaque année le programme, n'y a-t-il pas toujours un champ spécial, offert à l'exploitation de ceux qui s'appliquent plus spécialement aux recherches religieuses?

Cette part que vous faites à la religion, n'est-elle pas encore manifestée par la présence d'honorables ecclésiastiques dans vos savantes réunions? Je suis fier, comme Evêque, de voir ce que je puis bien appeler l'élite de mon clergé, des membres de mon vénérable Chapitre, s'associer fraternellement à vos travaux, consacrer les instants que leur laisse libres le ministère des âmes, à des études consciencieuses dont ils sont heureux de vous communiquer les résultats. Nous savons que vous accueillez toujours ce tribut qu'ils vous offrent de leur concours dévoué, avec une bienveillante sympathie, dont ils ne sont pas moins touchés qu'honorés.

Vous me permettrez de le dire aussi, n'est-elle pas également, de votre part, un hommage rendu à la religion, dont je suis le premier représentant dans le diocèse, cette distinction que vous m'avez offerte, il n'y a pas longtemps encore, et qui m'attache d'une manière toute spéciale à votre noble Académie. Vous n'avez pas voulu que je fusse inférieur, sous ce rapport, à mes illustres et vénérés prédécesseurs. Soyez convaincus, Messieurs, que parmi les distinctions qui m'entourent, sans aucun mérite de ma part, dans le poste élevé où il

Digitized by Google

a plu à la divine Providence de me placer, le titre de membre honoraire de l'Académie d'Arras n'est pas le moins goûté par mon cœur reconnaissant.

Permettez-moi encore, Messieurs, de vous exprimer une pensée qui me frappe en ce moment, et que m'inspire ce lieu consacré par vos réunions. Nous sommes dans un de ces asiles grandioses, élevés par la célèbre congrégation des Bénédictins, cette congrégation qui a si bien mérité du monde savant. Non loin d'ici se trouve ce riche trésor amassé, pendant de longues années, par les religieux de Saint-Vaast. Or, n'est-ce pas par une disposition toute providentielle qu'un même toit abrite maintenant ce trésor si précieux de la science et ceux qui ont la mission de l'exploiter? Vous continuerez donc les nobles traditions consacrées par cet édifice, dans cet heureux accord de la religion et de la science. La religion et la vraie science ne sont-elles pas des rayons émanés d'un même foyer, de celui que nos saints livres appellent *scientiarum Dominus?*

Dans le siècle écoulé depuis sa création, l'Académie d'Arras a traversé, dans l'ordre politique, des temps troublés, souvent agités; elle en traversera sans doute d'autres encore. Mais en restant toujours attachée à la vérité, dans l'ordre religieux comme dans l'ordre scientifique, elle planera comme la vérité au-dessus de ces commotions diverses: elle continuera, dans les générations futures, la route qu'elle a déjà si dignement parcourue.

Veuillez agréer mes vœux les plus ardents pour la prospérité et la perpétuité de l'Académie d'Arras.

Digitized by Google

DISCOURS DE M. VAN DRIVAL.

A Monsieur le Maire d'Arras,
A l'Administration municipale, à la ville d'Arras.

Dès son origine, Messieurs, notre Société s'est montrée jalouse d'avoir et de conserver les meilleures relations avec la ville d'Arras et avec l'Artois. C'est le prince d'Ysenghien, gouverneur d'Arras, qui loge et reçoit nos fondateurs au local même de son gouvernement ; ce sont les États d'Artois qui sont ses protecteurs avoués et qui, plus tard, établissent ses premiers concours; c'est, après la Révolution, le baron Lallart, maire d'Arras, qui est un des principaux auteurs de son rétablissement. Les administrations de MM. de Hauteclocque, Maurice Colin, Plichon, ne sont pas moins soucieuses de la prospérité de notre Académie; l'administration actuelle rivalise avec celles qui l'ont précédée, en nous offrant une installation vraiment remarquable dans l'admirable palais de Saint-Vaast. Donc, toujours il y eut et toujours il y a union franche, intime, entre la ville d'Arras et l'Académie d'Arras. C'est qu'aussi il y a eu chez nous, dès l'origine,

Digitized by Google

mérite véritable au point de vue du patriotisme artésien. Ecoutez plutôt ce trait de notre histoire.

En fixant aujourd'hui le centenaire de notre fondation, nous nous sommes trompés de trente-six ans! Nous existons en effet depuis le mois de mai 1737. La mort marche si vite, il est vrai, que si nous n'avions commis cette erreur dont je vais expliquer la cause, vingt-sept membres sur trente auraient été privés de la jouissance de ce jubilé : car, en 1837, il n'y avait ici, comme Académiciens, que M. Brégeaut, M. Maurice Colin, M. Wartelle, nos aînés toujours respectés. Mais pourquoi, me direz-vous, cette erreur de compte? Pourquoi? Messieurs; mais la cause en est dans la dignité, dans la fierté, dans la force d'inertie propre à notre Artois et qui a donné lieu à certain proverbe que je n'ai pas besoin de citer.

En 1737 l'Association littéraire prend naissance; en 1738 elle s'organise, fait un règlement, adopte la devise et les emblèmes qui sont sous vos yeux, puis elle demande au gouvernement de Louis XV sa reconnaissance comme Académie royale des Belles-Lettres.

Volontiers le gouvernement accordera ce titre, mais à deux conditions: 1° l'Académie d'Arras se reconnaîtra sujette de l'Académie française, comme a fait celle de Soissons, et elle choisira dans son sein un protecteur; 2° tous les ans, à la fête de saint Louis, elle enverra, comme tribut, à la susdite Académie française, un ouvrage de sa composition, en prose ou en vers.

Messieurs, à la lecture de ces conditions, la fierté de nos devanciers et très-honorés fondateurs et collègues se révolta. Ils firent une réponse digne, pleine de formes polies, comme on savait le faire alors, mais très caté-

Digitized by Google

gorique et très nette. Puis ils se mirent tranquillement au travail, ils étudièrent, ils cherchèrent, ils amassèrent une bibliothèque considérable, aujourd'hui dispersée à Boulogne, à Arras, un peu partout, et, en vrais Artésiens qu'ils étaient, ils attendirent. Ils attendirent longtemps, c'est vrai : 35 ans, plus d'un tiers de siècle ; mais qu'est-ce que cela pour une institution?

Leurs peines ne furent point perdues : car, au mois de juillet 1773, ils reçurent des lettres-patentes que nous avons encore, pièces qui leur conféraient le titre d'Académie royale des Belles-Lettres, et ce, sans condition aucune, sans sujétion, sans tribut, avec la pleine et entière indépendance d'une Société maîtresse d'elle-même, à tel point qu'à partir de ce moment on aimait à se dire ici, à Arras, l'un des Trente de l'Académie.

C'est de cette fondation que nous célébrons le centenaire. Mais je pense que vous me saurez gré d'avoir rappelé à votre mémoire reconnaissante le souvenir de ces premiers et dignes devanciers qui, de 1737 à 1773, ont su porter le poids du jour et de la chaleur, sans honneurs extérieurs, sans titres, et dont la fierté tout artésienne nous a précisément mérité le titre pur et sans conditions dont nous avons joui depuis un siècle aujourd'hui révolu.

Donc, à l'Artois et à son caractère, à la fois ami de l'ordre et toujours digne ; à la ville d'Arras, toujours unie à l'Académie par des liens étroits ; à M. le Maire d'Arras et à la mémoire de ses prédécesseurs, qui, toujours, nous ont témoigné la plus vive, la plus active sympathie!

Digitized by Google

RÉPONSE DE M. LE MAIRE

D'ARRAS.

Messieurs les Membres de l'Académie,

Je dois remercier votre savant Secrétaire-Général d'avoir évoqué les noms vénérés des Lallart, des Haute-cloeque, et gravé en traits ineffaçables, le souvenir des services qu'ils ont rendus à l'Académie et à la ville d'Arras. — Ils méritaient assurément l'hommage qui a été rendu à leur mémoire.

Mais quel droit pourrions-nous avoir à vos éloges, ou à votre gratitude ?

L'Administration et le Conseil municipal, en vous offrant dans ce palais, près des trésors qu'il renferme, une installation que vous voulez bien juger digne de vous, n'ont fait que remplir un devoir et acquitter une dette de reconnaissance depuis longtemps contractée. — La ville d'Arras, laissez-moi vous le rappeler, avait su porter au loin son nom par son industrie, ses charmantes dentelles, ses belles porcelaines et ses merveilleuses tapisseries, mais il manquait un fleuron à sa couronne : le renom littéraire, et c'est l'Académie, c'est vous qui le lui avez donné.

Ce petit Cercle, dont votre digne Président retraçait il y

Digitized by Google

a un instant l'origine et les premiers pas, était bien vite devenu l'association puissante dont nous célébrons aujourd'hui le Centenaire. — En se laissant aller à son amour des lettres, en les étudiant avec respect, avec conscience et dévouement, en prenant une part active et brillante aux controverses des temps, en y mêlant de grands travaux historiques qui jetaient une lumière nouvelle sur les origines administratives et politiques de l'Artois, l'Académie d'Arras avait vu grandir rapidement son influence et son autorité et rendu un éclatant service, non pas aux lettres seulement, mais à la ville dont elle avait adopté le nom.

Si vous voulez en acquérir la preuve, faites comme nous, Messieurs : Arrêtez-vous à Montpellier, à Soissons, à Caen ; passez la frontière, allez à Gand, à Anvers, on vous montrera des manuscrits souvent consultés et précieusement conservés. Parcourez-les jusqu'au bout et vous y lirez, avec une légitime fierté, les noms de Camp, d'Harduin et de l'abbé Delisse, que vous pouvez revendiquer. N'étaient-ils pas de l'Académie d'Arras ?

Voilà vos titres, Messieurs, à la reconnaissance de la ville d'Arras. — J'ai voulu les esquisser à grands traits pour rétablir les situations et pour qu'il me soit permis de porter un toast, qui vous est bien dû, à l'Académie.

Monseigneur lui souhaitait longue vie. Son vœu, qui est le nôtre, sera réalisé, car pas plus que vos illustres devanciers vous n'êtes enclins à vous reposer tant qu'il y aura quelques généreux efforts à tenter, tant que le culte des lettres et de l'histoire vivra parmi nous.

Au nom de la ville d'Arras, je porte un toast à l'Académie et à son avenir !

Digitized by Google

PIÈCE DE VERS

Lue par M. Lecesne.

SOUVENIRS D'UNE CENTENAIRE.

Dans une ville de province
Je naquis, au siècle dernier ;
Mon origine est assez mince :
Je vis le jour dans un grenier (1).
En ce réduit, chaque semaine,
Se rassemblaient, sous mon giron,
De beaux esprits une trentaine,
Qui croyaient tous en Apollon.
On n'y parlait pas politique,
On y lisait peu de journaux ;
On n'y faisait de polémique
Qu'au sujet des livres nouveaux.
Ainsi, j'étais assez contente ;
Mais l'appétit vient en mangeant :
Des grandeurs une soif ardente
Envahit mon esprit changeant.

(1) L'Académie d'Arras n'était d'abord qu'un cercle littéraire, qui se réunissait dans deux chambres hautes d'une maison de la Grande-Place.

Digitized by Google

La Cour accueillit mon envie,
Elle daigna dicter ma loi :
Je fus nommée Académie
Par des lettres venant du roi (1).
C'était le temps de la folie,
De la perruque et des paniers ;
On y buvait, jusqu'à la lie,
Le vin dans les petits soupers.
Mais aussi l'on aimait à faire
De la morale et force vers :
Aux oreilles on voulait plaire
Et régénérer l'univers.
Je dus suivre cette manie :
Je rimai, je philosophai,
Aux muses je vouai ma vie,
Et de Platon je me coiffai.
Mais dans le sein de la famille
Je ne me tins pas toujours coi :
En demeurant honnête fille
Je fis un peu parler de moi.
Je me mis en correspondance
Avec un prince électoral (2),
Et je reçus, en abondance,
Des marques du plaisir royal.
D'un gouverneur j'acquis l'estime :
Largement il me protégea ;
J'entrai dans sa faveur intime,

(1) Lettres-patentes de Louis XV, de juillet 1773, qui instituent l'Académie d'Arras et lui donnent ses statuts.

(2) L'Electeur Palatin était membre honoraire de l'Académie d'Arras. Il écrivit plusieurs lettres à cette Société et lui fit don d'une riche collection de médailles.

Digitized by Google

En son hôtel il me logea (1).
On vit souvent, à ma séance,
Se dérider un magistrat (2),
Un vieil abbé faire en cadence
Quelques sonnets à la Dorat (3),
D'un avocat l'esprit fertile
Célébrer les jeux et les ris (4),
Et d'un tribun la noire bile
S'exhaler en vers à Chloris (5).
Plusieurs au Temple de mémoire
Sont entrés en suivant ma foi :
L'un *organisa la victoire,*
Après avoir siégé chez moi (6).
Des Alpes ouvrant la barrière,
L'autre égala presque Annibal (7),
Du trône, à son heure dernière,
L'un retarda l'instant fatal (8).
Mes adeptes traitaient sans peine
Egalement tous les sujets :
Ils dissertaient, à perdre haleine,
Sur la foudre et sur ses effets (9).

(1) Le prince d'Isenghien, gouverneur de l'Artois, fut déclaré protecteur de l'Académie, à laquelle il donna un local, dans son hôtel, pour y tenir ses séances.

(2) Briois de Beaumetz, premier président du Conseil d'Artois.

(3) L'abbé de Monlinot.

(4) Harduin, avocat au Conseil d'Artois, Secrétaire perpétuel de l'Académie d'Arras.

(5) Robespierre.

(6) Carnot, membre du Comité de salut public.

(7) Marescot, général du génie.

(8) Calonne, ministre de Louis XVI.

(9) Mémoires sur les avantages de la multiplicité des conducteurs électriques, sur le flux et le reflux de la matière électrique, sur le paratonnerre accidentel dont est armé le beffroi d'Arras.

Digitized by Google

Mais, pendant qu'on parlait de foudre,
La tempête me renversa ;
Elle mit mes lauriers en poudre,
A tous les vents les dispersa.
Je vis des jours bien lamentables :
Les miens dans les prisons jetés (1),
Proscrits, traqués, et misérables (2),
Quelques uns même exécutés (3).
Car le bourreau, tout seul en France,
Avait alors droit de cité ;
On y condamnait la science
Comme blessant l'égalité.
Aussi, fuyant la tyrannie,
Je me cachai sous la Terreur,
Je gémissais sur la patrie
Et j'espérais un sort meilleur.
Mais pour longtemps l'humeur guerrière
Avait gagné la nation :
On voyait la jeunesse entière
Partir pour la conscription.
Après une aussi longue attente
Le calme enfin me fut rendu :
Je pus encore ouvrir ma tente,
Et mon désir fut entendu (4).
Quelques débris, après l'orage,
Répondirent à mon appel,

(1) Briois père et Foacier de Ruzé, morts en prison.

(2) Briois de Beaumetz, dom Gosse, Jacquemont, morts en émigration.

(3) Le Sergeant d'Hendecourt, Fruleux de Souchez, de Lannoy de Beaurepaire et Boucquel de la Comté, guillotinés.

(4) Ordonnance royale du 22 mai 1817, qui rétablit l'Académie d'Arras.

Digitized by Google

Et, sauvant mon nom du naufrage,
Ont rétabli mon personnel (1).
Du passé gardant la mémoire
On redevint plus sérieux :
On cultiva beaucoup l'histoire,
On ne fit plus de rêves creux.
Dans mon sein on comptait naguère
Un colonel, qui retraçait
Aux profanes l'art de la guerre (2);
Un chanoine, qui redisait
Des temps anciens les pieux mystères (3);
Un antiquaire, qui savait
Faire parler les vieilles pierres (4);
Un baron, qui représentait
L'esprit et le goût du grand monde (5);
Un historien, qui pas à pas,
Scrutait, dans une nuit profonde,
Le dédale des *Rues d'Arras* (6).
Aujourd'hui je me sens peut-être
Plus alerte qu'à mes vingt ans,
Et de ma sève je fais naître
Encore de nombreux enfants.
Je suis surtout fort satisfaite
Des officiers de mon bureau ;
Dans leur sagesse si complète
Je présage un succès nouveau.

(1) Les membres survivants de l'ancienne Académie ont formé le noyau de la nouvelle.
(2) Le colonel Répécaud.
(3) L'abbé Parenty, vicaire-général.
(4) M. Harbaville.
(5) Le baron de Hauteclocque.
(6) Le comte A. d'Héricourt.

Digitized by Google

Le Président, dont chacun aime
Et vante la haute raison,
Dirige, avec un soin extrême,
Le gouvernail de ma maison.
Du Chancelier la main utile
Sait prodiguer, à tous venants,
Les secours d'un bibliophile
Et d'un savant jusques aux dents.
J'ajouterai le Secrétaire,
Qui joint, dans sa rédaction,
La clarté du parfait notaire
Aux charmes de la diction.
Dans cent ans, si je vis encore,
Je verrai bien du changement,
Car du progrès, qui s'élabore,
Où doit aller le mouvement?
Je verrai, dans ce temps prospère,
Des avocats sans longs discours,
Des représentants sans colère,
Des journalistes sans détours,
Des faiseurs de philosophie,
Qui voudront bien baisser leur ton;
Des peintres qui, par modestie,
N'auront pas de barbe au menton ;
Des prosateurs, dont les idées
S'exprimeront en termes clairs ;
Des poètes, dont les pensées
Ne se perdront pas dans les airs.
Je termine, car je suppose
Que, contre un avenir si beau,
On peut craindre que je n'oppose
Du présent un triste tableau.
Dans un banquet académique

Digitized by Google

Il faut un peu versifier :
De ma licence poétique,
Voilà pour me justifier.
Enfin, si tout ce bavardage
Ne parvient à vous contenter,
Excusez-moi, car à mon âge,
Il est permis de radoter.

E. LECESNE.

Digitized by Google

PIÈCE DE VERS

Lue par M. de Sède.

LE CENTENAIRE.

Au passé.... à l'avenir de l'Académie.

Cent ans ! Ah ! par ces temps de sinistres tempêtes,
Quand tout autour de nous s'est vingt fois effondré,
N'avons-nous pas le droit de relever nos têtes,
Et de te célébrer par de brillantes fêtes,
Beau centenaire, auquel ce jour est consacré ?

La mort a vainement, dans sa course rapide,
Aux temps marqués creusé la tombe des aïeux ;
Elle n'a pas tout pris de sa main trop avide,
Et leur âme est restée en un livre splendide,
Où leurs travaux les font tous revivre à nos yeux.

Livre d'or, où chacun tient une noble place,
Où brillent le savoir et l'art et les talents,
Salut à tes feuillets qui conservent la trace
Ici, de vers empreints de poétique audace,
Là, d'austères écrits, de labeurs patients !

Digitized by Google

Pendant un siècle entier, se relayant sans trêve,
Et comme un monument dont on est glorieux,
Ouvriers de l'esprit, dans ce sublime rêve,
Dans cet effort ardu qui jamais ne s'achève,
Ils ont bâti pour nous un temple radieux.

Oui, travaillons comme eux et suivons leur exemple,
Rien n'a pu les troubler dans leurs nobles desseins,
Ils ont vu s'écrouler et le trône et le temple,
Mais, comme ces martyrs que notre foi contemple,
Ils ont donné leur sang à des tigres humains.

Et six sont morts (1) pour Dieu, pour leur roi, pour la France,
Un seul a mérité qu'on effaçât son nom ;
L'honneur et la vertu, précieuse alliance,
Se retrouvent toujours unis à la science,
Dans ce qui va former notre immortel blason.

Car nous avons conquis tous les droits de noblesse,
Car nous avons vécu cent ans sans déroger,
Nous pouvons affronter, sans trouble et sans faiblesse,
Le lointain avenir qui, devant nous, se dresse,
Mais qu'en vain nos regards tentent d'interroger.

Puisse-t-il nous garder, pendant cent ans encore,
Les dons par le passé si largement légués,
Tout ce qui nous rend fiers, tout ce qui nous honore.
Puisse alors nous venir, comme un écho sonore,
Des honneurs décernés par nous à nos aînés.

(1) Sur vingt autres membres, six moururent victimes de la Révolution, dont deux en prison, MM. Briois père et Foacier de Ruzé ; et quatre sur l'échafaud, MM. Le Sergeant d'Hendecourt, Fruleux de Souchez, de Lannoy de Beaurepaire et Boucquel de la Comté . . . .
Il est superflu de dire la fin de M. de Robespierre.
Histoire de l'Académie, par M. Van Drival, page 66.

Digitized by Google

Ah ! ne repoussons pas leur savant héritage,
Qu'il devienne pour nous un titre précieux.
Et quand nous aurons fait notre part de l'ouvrage,
Puissions-nous, comme eux, mériter cet hommage,
Que la postérité doit aux vaillants aïeux !

Digitized by Google

RÉCIT

Publié dans le *Courrier du Pas-de-Calais* du 20 Novembre 1874.

CENTENAIRE DE L'ACADÉMIE D'ARRAS.

L'Académie d'Arras, dont la fondation réelle remonte à 1737, mais dont l'institution officielle, par lettres-patentes du roi, n'a eu lieu qu'en 1773, célébrait hier son centième anniversaire.

Un banquet réunissait à sept heures la plupart des membres de cette société savante. M. le Préfet et Mgr l'Évêque honoraient cette fête de leur présence, et siégeaient à la droite et à la gauche de M. Gardin, président.

M. le Maire d'Arras avait également accepté l'invitation de l'Académie et se trouvait placé à la droite de M. Van Drival, secrétaire-général.

L'organisation du banquet ne laissait rien à désirer, et si l'on avait arrêté un savant menu, la carte destinée à son inscription était une véritable œuvre d'art, due au crayon habile de M. de Linas.

Nous n'avons pas besoin de dire que la cordialité la plus parfaite et le plus exquis bon ton ont présidé à ce banquet. Ce sont là tout à la fois habitudes et devoirs

Digitized by Google

d'Académiciens, et notre vieille Société littéraire s'en montre, en toutes circonstances, très scrupuleuse observatrice.

Au dessert, M. Gardin, président de l'Académie, a, dans un large et rapide exposé, retracé à grands traits son histoire et rappelé les services rendus par elle aux sciences, aux lettres, sans oublier les pages sombres et les persécutions de la période révolutionnaire, qui fit tomber sur l'échafaud la tête de quatre de ses membres.

Vengeant les Académies de province, des attaques dont elles sont souvent l'objet de la part de ceux qui n'y peuvent arriver, M. le président a rappelé fort à propos le vers de la fable du *Renard et des Raisins* :

« Ils sont trop verts, dit-il, et bons pour des goujats. »

Le discours de M. Gardin s'est terminé par un toast à M. le Préfet.

Dans une spirituelle et familière improvisation, M. Darcy a parcouru la marche de l'esprit humain, pendant cette période séculaire qui s'achevait hier, pour l'Académie, et fait des vœux pour la continuation de sa prospérité, durant un nouveau siècle.

C'est à M. de Linas, vice-chancelier, qu'incombait le soin de complimenter Mgr l'Évêque d'Arras. Il l'a fait avec cette originalité — nous prenons le mot tout-à-fait du bon côté — avec cet entrain et ce brio qui lui sont familiers.

Le digne et vénéré prélat a répondu aux souvenirs d'enfance évoqués par M. de Linas, avec cette cordiale expansion qu'on retrouve toujours chez lui. S'élevant

Digitized by Google

ensuite aux hauteurs sereines où plane la religion, Mgr l'Évêque d'Arras a remercié l'Académie de la large part qu'elle fait à cette religion, par le choix de ses membres et par l'esprit qui caractérise ses productions.

M. l'abbé Van Drival a rappelé les relations toujours sympathiques qui ont existé entre l'Académie et les magistrats municipaux d'Arras, et à propos du Centenaire, l'esprit d'indépendance qui signalait les fondateurs de cette Société, qui attendirent plus de trente ans leur institution officielle, plutôt que de devenir subordonnés et tributaires de l'Académie française.

Ils réussirent, et nous ont légué ainsi une personnalité plus considérable et plus haute.

Le discours de M. Van Drival s'est terminé par des remerciements à l'Administration municipale, qui a substitué à l'ancien logement de l'Académie, dans les bâtiments de l'École de médecine, une installation magnifique dans le palais de Saint-Vaast.

M. le Maire a répondu que la ville était plutôt l'obligée que la créancière de l'Académie, puisque celle-ci lui donnait un lustre littéraire dont il avait pu constater récemment l'éclat, en dehors même de nos frontières, à Anvers, où la mémoire et les travaux de plusieurs anciens membres de cette Académie jouissent d'une réputation d'ailleurs méritée.

Après les toasts sont venues les inspirations littéraires. Dans des vers légers et faciles, et sous le titre de : *Mémoires d'une centenaire*, M. Lecesne, avec beaucoup d'esprit, de malice et de bonheur, a retracé les phases diverses de l'existence de l'Académie, qui eut des débuts modestes, *naquit dans un grenier*, passa par toutes les

Digitized by Google

illusions de la philosophie, pour devenir plus sage dans ses vieux ans. Le succès de ces mémoires était incontestable et restera incontesté.

C'était le bouquet d'artifice de la fête. On aurait dû le garder pour la fin. L'auteur de ces lignes a dû montrer quelque abnégation pour tempérer la note gaie et l'aimable diapason où les esprits avaient été amenés par la lecture de M. Lecesne, et effectuer celle de quelques strophes au Passé et à l'Avenir de l'Académie.

La réunion d'hier ne se renouvellera peut-être jamais. Mais elle prouve qu'après une existence réelle de près d'un siècle et demi et une existence légale de cent ans, l'Académie d'Arras est encore pleine de sève et de jeunesse.

Peu de Sociétés ont une aussi lointaine origine et une pareille vitalité; et nous ne pouvons que souhaiter à ses membres la continuation de cette ardeur au bien penser, au bien faire, au bien dire, qui les signale et leur fait, dans la littérature et dans les arts, une situation si distinguée et si justement méritée.

Baron G. DE SÈDE.

L'Académie, dans sa séance du 20 novembre, a décidé qu'une médaille commémorative des fêtes du Centenaire serait frappée pour être remise aux Membres de la Société et aux Autorités qui ont pris part à ce Jubilé séculaire.

Digitized by Google

III.

Lectures faites dans les séances hebdomadaires.

Digitized by Google

Digitized by Google

QUELQUES

DOCUMENTS INÉDITS

SUR LA

SOCIÉTÉ FRANÇAISE

Dans le Nord de la France, au commencement du XVIII[e] siècle.

(1705-1725)

PAR M. A. ASSELIN

Membre correspondant.

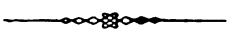

Digitized by Google

AVANT-PROPOS.

Sous le titre : **Quelques Documents inédits sur la Société française dans le Nord de la France au commencement du XVIII^e siècle,** l'auteur de ces recherches a encadré, dans une étude historique, les fragments d'une correspondance intime de deux élèves de Saint-Cyr qui ont été secrétaires de M^me de Maintenon. Son travail se divise en trois parties :

1° **Préliminaires (1705);**

2° **Le Congrès de Cambrai (1720-1725);**

3° **Correspondance inédite de M^mes la marquise d'Havrincourt, née Anne d'Osmond, et de M^lle d'Aumale (1721-1724).**

Digitized by Google

I.

PRÉLIMINAIRES

(1705)

En me rendant dernièrement pour quelques jours au château d'Havrincourt, où, depuis mon enfance, je suis accueilli comme un vieil ami de famille, je me rappelai ce passage d'un manuscrit du P. Ignace (1), conservé à la Bibliothèque d'Arras : « HAVRINCOURT, frontière du Cambrésis ; c'est une terre des plus considérables de l'Artois, avec titre de marquisat, érigé en faveur de la famille de Cardevacque. Il y a un château dans le goût moderne,

(1) Le Père Ignace du Metz était originaire d'Arras et fut longtemps supérieur des Capucins de cette ville. Entouré de documents précieux sur l'histoire du diocèse d'Arras, qui comprenait la ville de Douai et sa savante Université dans sa circonscription, ce religieux rédigea une quantité de notes manuscrites qui, sous divers titres, formèrent un recueil de trente six volumes in-folio. Le Père Ignace mourut probablement en 1753. Il avait encore rendu compte de la séance publique de l'Académie en cette même année. Les manuscrits du Père Ignace avaient été transportés à Paris et n'ont été cédés à la Société académique d'Arras, puis déposés à la bibliothèque publique de cette ville, que par voie d'échange, après de longues négociations.

Digitized by Google

et il passe pour le plus beau et le mieux ordonné de la province, soit pour les bâtiments, soit pour les jardins. »

La terre d'Havrincourt existe encore presque intacte : Elle se compose d'un parc clos de soixante hectares, de sept cent cinquante hectares de bois et de quatre cents hectares de terres labourables. Le marquis actuel, gendre du duc de Mortemart et ancien élève de l'Ecole polytechnique, a appliqué ses études à introduire dans ce vieux domaine de famille les progrès modernes, et à côté d'une sucrerie, on voit une ferme-modèle qui a été couronnée par la prime d'honneur dans le concours régional de 1868.

Le château n'existe plus que partiellement. Le corps de logis principal a été détruit pendant la tourmente révolutionnaire et les deux ailes subsistent seules. Elles dominent un parc à l'anglaise largement tracé et dont les pelouses verdoyantes sont encadrées par des côteaux boisés de l'effet le plus pittoresque.

Dans les appartements de réception de cette demeure hospitalière s'alignent de nombreux portraits qui résument l'histoire de la famille de Cardevacque d'Havrincourt et de ses illustres alliances, depuis près de trois siècles. Parmi ces tableaux, en qualité d'archéologue, j'en ai surtout remarqué deux sur bois, de la fin du XVI^e^ siècle et qui rappellent l'entrée de la terre d'Havrincourt dans la famille de Cardevacque. L'un, de l'école des Porbus, porte le nom et les armes de Louis de Blondel, écuyer, seigneur des hauts bois, fils de Louis de Blondel, chevalier, gouverneur de Bapaume ; l'autre, de Breughel-le-Vieux, représente Ferdinand de Cardevacque, écuyer, seigneur de Beaumont, jurisconsulte célèbre en Artois,

Digitized by Google

au milieu de nombreux consultants et de fermiers lui apportant leurs redevances. En effet, la famille de Cardevacque, après avoir donné un sergent d'armes au roi Saint Louis, au XIII^e^ siècle, et avoir longtemps porté l'epée, a produit plusieurs générations de magistrats estimés dans la ville d'Arras. Puis, à partir du XVI^e^ siècle, elle a de nouveau repris la carrière des armes, a fourni plusieurs officiers à l'Espagne, et, après la réunion de l'Artois à la France, trois lieutenants-généraux à sa nouvelle patrie.

Mais revenons aux deux portraits qui m'ont tant intéressé. Ferdinand de Cardevacque épousa, en 1606, Antoinette-Marie de Blondel, fille unique de Louis de Blondel. Cette dernière apporta à son mari l'importante seigneurie des hauts bois d'Havrincourt et c'est par acquisition qu'ils y joignirent plus tard la seigneurie et baronnie elle-même dudit lieu, qui entra ainsi d'une manière complète dans la famille de Cardevacque.

Un portrait plus récent que celui du sire de Blondel fixa particulièrement mon attention : c'était celui d'Anne-Gabrielle d'Osmond, fille de Gabriel d'Osmond, chevalier, seigneur de la Fesnaye, Fayel, etc., petite-fille de Guillaume d'Osmond et de Charlotte de Laval. Le marquis d'Havrincourt ayant deviné que mes souvenirs se reporteraient volontiers au milieu de cette société brillante qui caractérise le XVII^e^ siècle et le commencement du XVIII^e^, m'ouvrit aimablement, non-seulement sa bibliothèque, où je retrouvai l'intéressant ouvrage du duc de Noailles sur M^me^ de Maintenon, mais ses archives de famille, où je ne tardai pas à rencontrer des documents inédits d'un piquant intérêt. Je vais, sans y retoucher, vous soumettre ces

Digitized by Google

glanes de villégiature, en vous demandant pardon du décousu de ces recherches.

Et d'abord, qu'était cette gracieuse femme appelée Anne-Gabrielle d'Osmond ? C'était une des élèves affectionnées de cet Institut de Saint-Louis que Mme de Maintenon avait fondé à Saint-Cyr en 1686, grâce aux libéralités de Louis XIV, pour l'éducation de 250 demoiselles de pauvre noblesse, c'est-à-dire de bonne souche, mais sans fortune. C'était le roi qui nommait aux places vacantes. Les demoiselles entraient dans cette maison privilégiée depuis l'âge de sept ans jusqu'à l'âge de douze ans; elles y restaient jusqu'à vingt ans, sans jamais sortir que par des permissions rares et spéciales, ne pouvant être visitées par leurs parents que pendant les octaves des quatre grandes fêtes de l'année. Le régime était très simple: les élèves ne buvaient que de l'eau ; l'éducation manuelle y était très étendue. « Il faut les mettre à tout, disait Mme de Maintenon, et les faire travailler aux ouvrages pénibles, pour les rendre robustes, saines et intelligentes. » Les demoiselles sortaient de Saint-Cyr à vingt ans, et on leur donnait une dot de trois mille livres, avec trousseau (1).

On ne peut nier les résultats de cette éducation austère, presque virile, qui se reflète d'une manière on ne peut plus intéressante dans les entretiens de Mme de Maintenon, entretiens qui ont été publiés. Il est évident que, grâce à cette éducation, la corruption de la Cour

(1) La dotation de Louis XIV pour cet objet ne fut faite qu'en 1698. Pour ces détails et ce qui concerne spécialement Mme de Maintenon, nous avons consulté et cité avec fruit Lavallée, le savant historiographe de cette femme remarquable.

Digitized by Google

rencontra de puissantes barrières avant de gagner la province. Nous retrouverons en Artois, sous la Régence, comme dans maints châteaux de France où s'isolait la noblesse, de solides vertus, des mœurs simples et antiques, enfin ces qualités sérieuses, ce dévouement, cette résignation chrétienne qui ont élevé si haut le caractère de certaines femmes, au milieu des épreuves de la Révolution (1).

A l'époque de sa suppression, en 1793, l'Institut royal de Saint-Cyr jouissait d'un revenu de 496,000 livres. Vers 1694, cette maison d'éducation avait été transformée en monastère et confiée à des religieuses de l'ordre régulier de Saint-Augustin. Les affaires de la Communauté étaient régies par un conseil du dedans, composé de cinq dignitaires du couvent, et par un conseil du dehors, composé d'un conseiller d'État, d'un avocat au parlement de Paris, et de l'intendant de la maison.

Ceux qui ont étudié l'influence de cette femme extraordinaire, et si diversement appréciée, qui a nom Françoise d'Aubigné, marquise de Maintenon, ont toujours remarqué que c'est dans sa correspondance avec ses chères filles de Saint-Cyr qu'elle se révèle entièrement comme penseur et comme moraliste, pouvant être classée à côté des écrivains les plus distingués du grand siècle.

« La collection des écrits de M^me^ de Maintenon, a dit M. Guizot, est la plus importante qui reste à faire sur le siècle de Louis XIV. »

Mais revenons au château d'Havrincourt.

(1) La mort courageuse de M^me^ de Sus-Saint-Léger et de ses deux filles n'est pas encore oubliée à Arras, et restera comme un sublime exemple de force chrétienne.

Digitized by Google

Anne-Gabrielle d'Osmond (1), son portrait l'atteste, était très-belle et remplie d'esprit et d'instruction. C'était une des nombreuses élèves devenues maîtresses dans l'Institut de Saint-Louis. M^me^ de Maintenon, après l'avoir prise pour secrétaire, avait été heureuse de contribuer à son mariage avec un des plus riches gentilshommes de l'Artois. Le marquis d'Havrincourt, de son côté, n'était probablement pas resté indifférent aux conséquences d'une alliance qui lui ménageait des influences puissantes à la Cour et le rattachait aux Montmorency par les Laval.

Le contrat de mariage du marquis et de la marquise d'Havrincourt fut signé par Louis XIV et les princes et princesses de la famille royale, dans les appartements de Versailles, puis, chez M^me^ de Maintenon, par les plus grands personnages de la Cour. Le roi donnait à M^lle^ d'Osmond une dot de 100,000 livres sur l'Hôtel-de-Ville de Paris. Le marquis d'Havrincourt est qualifié, dans ce contrat : gouverneur d'Hesdin et colonel du régiment d'Artois-Dragons. Après la signature d'Aubigné de Maintenon, on remarque celles de la maréchale de la Ferté, de M^me^ la duchesse de Ventadour, de M. le prince de Rohan, de M. le duc d'Elbœuf, de M^me^ la duchesse de la Feuillade, de haut et puissant seigneur messire Chamillard, ministre contrôleur des finances, et de haut et puissant messire de Dreux-Brézé, grand-maître des cérémonies de France, etc.

(1) Il y avait à Saint-Cyr deux demoiselles d'Osmond. Toutes deux aussi remarquables par leur vertu que par leur beauté, et qui furent successivement attachées à M^me^ de Maintenon comme secrétaires. L'aînée épousa M. de Bouvet de Louvigny en février 1702. La seconde épousa le marquis d'Havrincourt trois ans plus tard.

Digitized by Google

Saint-Simon parle de ce mariage dans ses Mémoires (tome IV, page 33), et dit que la duchesse de Bourgogne s'amusa beaucoup à cette noce et donna la chemise à la mariée pour se divertir et faire sa cour à M^me^ de Maintenon.

Après ces préliminaires qui m'ont paru indispensables, nous allons laisser parler les personnages eux-mêmes. Ce sera la meilleure manière de prendre sur le vif cette esquisse de la société française, dans nos régions, au commencement du XVIII^e^ siècle.

Par son mariage, en date du 10 mars 1705, M^lle^ d'Osmond va devenir marquise d'Havrincourt et sera citée comme l'ornement de l'Artois et du Cambrésis. C'est M^me^ de Maintenon elle-même, alors âgée de soixante-dix ans, qui lui exposera dans une lettre quels vont être ses nouveaux devoirs.

« 24 février 1705.

» Vous n'avez à présent que deux choses à faire, Madame, servir Dieu et contenter votre mari. Ayez pour lui toutes les complaisances qu'il exigera ; entrez dans toutes ses fantaisies autant que celà n'offensera pas Dieu; s'il est jaloux renfermez-vous, ne voyez personne ; si au contraire il veut que vous soyez dans le grand monde, mettez-vous y en vous retirant toujours autant que la modestie le demande. Vous allez être gouvernante (1), c'est-à-dire la première personne de la ville ; faites-y tout le bien que Dieu demandera de vous ; donnez-y le bon exemple. Qu'il y ait toujours quelque sage et honnête femme en votre compagnie ; représentez à votre mari que vous êtes encore trop jeune pour vous livrer au

(1) M. d'Havrincourt était gouverneur d'Hesdin.

Digitized by Google

monde, sans qu'il y ait quelqu'un de raisonnable témoin de votre conduite; il vous en saura très bon gré quel qu'il soit. Fuyez les mauvaises compagnies, rien n'est si dangereux. Aimez la présence de votre mari, ne vous cachez jamais de lui. Sachez vous retenir sur le jeu que je crois que vous ne haïssez pas : vous voyez les maux que l'amour du jeu attire. Aimez l'ouvrage, soyez toujours occupée ; aimez à etre seule, à rentrer en vous-même et à faire souvent des réflexions sur votre conduite. Ne soyez point haute, soyez polie, faites vous aimer de votre domestique, soyez y ferme et bonne. Ne donnez jamais dans l'excès des modes, suivez-les de loin et autant que la bienséance le requiert sans les outrer ; ne tatez jamais de la louange, qu'on dise de vous que vous êtes magnifique dans vos habits ; je serais bien fachée d'entendre dire celà de vous ; soyez vêtue proprement, sans affectation et devenez ménagère. Vous avez été élevée dans la plus pure doctrine, et savez fort bien votre religion, vous avez même de la piété ; ayez horreur de toute nouveauté sur cet article ; ne décidez jamais de rien, quoique vous en sachiez plus que les autres; ne parlez sur celà que quand on vous demandera votre sentiment que vous direz avec modestie et retenue ; ne critiquez jamais la conduite de personne, quelque mauvaise qu'elle soit. Je ne vous dirai rien sur vos devoirs de bonne Françoise envers le roi ; vous lui avez assez de trop grandes obligations pour vous départir jamais du respect et de l'amour que ses sujets lui doivent, et vous en particulier êtes bien obligée de prier Dieu toute votre vie pour sa sacrée personne, et pour la famille royale. Ne souffrez jamais autant que celà dépendra de vous, qu'on en parle d'une manière

Digitized by Google

trop libre ; on se donne une grande liberté de parler des défauts des princes: celà ne vaut rien ; gardez-vous en, vous qui le connaissez mieux que personne. Enfin, ma chère fille, soyez une bonne chrétienne, une bonne femme, et une bonne mère, remplissez bien tous vos devoirs, établissez bien votre réputation et priez pour moi. » (1)

Autre lettre de Mme de Maintenon à Mme la marquise d'Havrincourt.

« Saint-Cyr, 6 août 1705

» Depuis que M. d'Havrincourt et vous m'avez écrit, il ne s'est point passé de jour que je n'aie eu envie de vous faire réponse ; mais vous connaissez assez la vie que je fais pour n'être pas surprise que je n'en aie pas eu le loisir ; je ne suis même pas bien assurée de finir ce que je commence ; cependant je voudrais vous entretenir longtemps, car je suis fort contente de votre lettre, parce que vous entrez en détail, et qu'il y a peu de compliments. Je suis ravie de vous savoir auprès de votre belle-mère ; je suis prévenue d'une grande estime pour elle, et je désirerais de tout mon cœur que vous la gardassiez longtemps. Vous êtes donc bien aise d'être admirée ? c'est une nourriture dont on ne tâte guère ici, et vous en avez tiré tout ce qu'on peut en tirer de meilleur, qui est

(1) Ce texte est conforme à celui publié par Lavallée. Ce savant fait remarquer avec raison que dans les *Lettres de Madame de Maintenon* publiées à Amsterdam en 1757 par la Beaumelle, cet écrivain protestant a falsifié la véritable lettre adressée à Anne d'Osmond en la rendant plus apprêtée et en exagérant le trait (Lavallée : *Histoire de la Maison royale de Saint-Cyr ;* préface, page 5).

Digitized by Google

de ne pas en avoir été blamée ; pour moi, je comprends fort bien qu'on vous admire, et je ne doute point que vous vous fassiez aimer et estimer partout.

» J'approuve fort le parti que vous prenez de ne guère parler de nous : il est vrai que cela attire l'envie, et nous méritons d'être oubliées. Soyez une bonne dame de campagne, bonne chrétienne, bonne femme, bonne fille, bonne mère, bonne maîtresse : en un mot remplissez vos devoirs ; vous ne serez heureuse que par là. Vous connaissez la Cour, et vous n'en serez jamais engouée ; Paris est pernicieux pour les femmes ; Havrincourt, Hesdin, Arras, peuvent vous fournir une diversité agréable.

» Je vous parle, Madame, comme à ma fille, ayant pour vous la même tendresse. Voici une interruption, mais j'espère que je reviendrai. ». . . . . .

. . . . . .

« Ce 7 août.

» Mandez-moi souvent de vos nouvelles, je vous prie; je garde le placet dont Monsieur votre mari m'a chargée pour le donner au roy à l'Assomption. Quoique vous vouliez oublier la Cour, je crois que vous ne cesserez jamais de vous intéresser au roy, qui se porte, grâce à Dieu, fort bien ; à M^me^ la duchesse de Bourgogne, qui a fini tous ses remèdes, dont elle est forte contente ; et à moi, si j'ose me nommer après de telles gens, qui suis parfaitement remise de tous les maux que vous m'avez vus.

» Priez et faites prier pour la paix, et encore une fois écrivez-moi souvent, et bien des détails sur ce qui vous regarde. Je ne saurais finir par des compliments : Il me semble que je vous aime trop pour vous en faire. »

Digitized by Google

Mlle d'Osmond, devenue marquise d'Havrincourt, eut huit enfants. L'aîné, baptisé à Havrincourt le 31 juillet 1707 par Fénélon, archevêque de Cambrai, eut pour parrain et marraine le duc et la duchesse de Bourgogne, représentés par le comte de Montéliont, gouverneur de Cambrai, et la comtesse de Montéliont. Il ne reçut que le nom de Louis, en l'honneur du roi, et devint conseiller d'État d'épée, lieutenant-général des armées du roi, son ambassadeur en Suède, puis en Hollande, où il mourut de la petite vérole le 15 février 1767, au moment où Louis XV venait de le rappeler pour le nommer ministre des affaires étrangères.

Le château d'Havrincourt dont parle le Père Ignace n'était pas ancien : Il avait été construit en 1698 par le mari de Mlle d'Osmond et avait remplacé une forteresse du moyen-âge dont il est parlé plusieurs fois dans les guerres qui ont si souvent couvert de ruines cette partie de l'Artois. En 1521, le comte de Saint-Pol fut détaché de l'armée du roi François Ier pour aller prendre la ville de Bapaume avec une partie des six mille diables, aventuriers picards, ainsi surnommés à cause des dégâts qu'ils commettaient ; et en passant, il prit et brûla la *tour d'Havrincourt*. Parmi les capitaines qui suivaient dans cette expédition le comte de Saint-Pol, se trouvaient le chevalier Bayard et le seigneur de la Palice (Jacques de Chabannes, maréchal de la Palice) (1). En brûlant le donjon d'Havrincourt, le seigneur de la Palice ne se doutait pas que trois cent cinquante ans plus tard, trois

(1) Dom Gosse, *Histoire de l'Abbaye d'Arrouaise*, p. 270 et 271.

Digitized by Google

Chabannes la Palice épouseraient les trois enfants du marquis d'Havrincourt (1).

Au commencement du XVIII^e^ siècle, le marquis et la marquise d'Havrincourt tenaient un grand état de maison dans leur nouveau et grand château, ainsi qu'on va le voir dans une correspondance inédite datée d'Havrincourt de M^lle^ d'Aumale, autre élève de Saint-Cyr, d'origine picarde. Le marquis d'Havrincourt (François-Dominique) y mourut âgé de quatre vingt deux ans, le 4 avril 1747. La marquise, sa veuve, se retira alors près de sa fille, abbesse de Montreuil-sous-Laon, et y mourut le 12 novembre 1762.

Revenons à nos deux pensionnaires de Saint-Cyr et, à l'aide de leurs lettres intimes, jetons un coup d'œil sur la vie de château, en Artois, au commencement du XVIII^e^ siècle.

Après le mariage de M^lle^ d'Osmond avec le marquis

(1) Le marquis et la marquise d'Havrincourt ont, en effet, trois enfants :

1° Marie-Victurnienne de Cardevac d'Havrincourt, née le 22 septembre 1836 au château d'Havrincourt, mariée à Paris, le 11 février 1860, à Antoine-Edouard, comte de Chabannes la Palice, capitaine d'état-major, fils du général comte Alfred de Chabannes la Palice, mort à Alger, chef d'escadron d'état-major, le 18 avril 1873.

2° Aimery-Henri de Cardevac, comte d'Havrincourt, né à Paris le 6 mars 1839, marié le 9 avril 1862, au château de Meillant, chez M. le duc de Mortemart, son grand-père, à Blanche-Pauline-Elisabeth de Chabannes la Palice, fille du général marquis de Chabannes la Palice, frère aîné du comte Alfred ci-dessus.

3° Geneviève-Aline-Hectorine de Cardevac d'Havrincourt, née à Paris le 10 novembre 1846, mariée le 16 octobre 1867, au château d'Havrincourt, à Jacques-Charles-Frédéric, comte de Chabannes la Palice.

Digitized by Google

d'Havrincourt, Mme de Maintenon avait pris auprès d'elle, comme secrétaire, Mlle d'Aumale (1). C'était une personne très instruite, qui s'acquit bientôt, par son esprit et sa sagesse, toute l'amitié de Mme de Maintenon et les bonnes grâces du roi. « Elle était très intelligente sur tout, disait Mme de Maintenon, et capable de toutes les choses d'esprit et de celles qui sont les plus basses. Je lui ai fait apprendre la cuisine, et elle réussit aussi bien à faire du riz qu'à jouer du clavecin. »

(1) Mlle d'Aumale (de Moreuil), qui fut la secrétaire et la confidente de Mme de Maintenon, était née en 1683 et mourut à Soissons en 1756. Elle avait copié, en plusieurs cahiers, une foule de documents intéressants : lettres, mémoires, journal. Ces papiers, qui appartenaient, par succession, à Mgr de la Tour d'Auvergne, archevêque de Bourges, ont été détruits dans l'incendie qui dévora le palais de ce prélat, le 25 juillet 1871. C'est sur une copie de Mme la marquise d'Havrincourt, née de Rochechouart Mortemart, copie collationnée avec soin et dans laquelle on a respecté l'orthographe du temps, que nous avons rédigé nos recherches. Le cardinal de la Tour d'Auvergne, évêque d'Arras, grand-oncle de Mgr de Bourges, devenu son légataire universel, avait pour mère Marie-Angélique-Augustine-Armande d'Aumale, décédée le 7 février 1774. Deux tantes, l'une, Charlotte-Denise-Louise-Pauline d'Aumale, dame de Vergies, mourut le 4 décembre 1807 en le faisant son héritier ; l'autre, Marie-Henriette-Edmonde-Rosalie d'Aumale, fut sous-gouvernante des Enfants de France, et épousa son cousin, Louis-Anne-Antoine, comte d'Aumale, vicomte du Mont-Notre-Dame. Celui-ci a survécu à sa femme et à sa fille unique et est mort le 18 juin 1822 en instituant l'évêque d'Arras, son neveu, son légataire universel en principal. C'est par cette double source que Mgr de la Tour d'Auvergne, archevêque de Bourges, était devenu le détenteur de tous les papiers de la famille d'Aumale, avec un certain nombre d'objets précieux et de portraits de famille.

(Note dûe à l'obligeance de Mgr l'archevêque de Bourges.)

Digitized by Google

Elle refusa les plus beaux partis, et demeura près de Mme de Maintenon jusqu'à sa mort. Lorsque Mme de la Viefville, ancienne élève de Saint-Cyr, se fit religieuse de l'ordre de Saint-Bernard et devint abbesse de Gomer-Fontaine, que l'on peut considérer avec le prieuré de Bisy comme une succursale de Saint-Cyr, Mme de Maintenon envoya Mlle d'Aumale avec des instructions, en date de septembre 1705. Mme de Maintenon, en fondant Saint-Cyr, n'avait pas voulu seulement soulager la misère de deux cent cinquante familles nobles et élever deux cent cinquante demoiselles ; elle voulait en faire une sorte de séminaire de propagande dont les élèves iraient porter, dans les couvents ou dans les familles, l'instruction et les vertus qu'elles y auraient acquises ; ou, comme elle le disait: « qui multiplieraient l'éducation de Saint-Cyr. »

Pour s'initier complétement à la haute portée de l'enseignement que Mme de Maintenon se plaisait à surveiller dans ses plus minimes détails, il faut lire *ses conseils et instructions, ses entretiens, ses conversations sur l'Éducation*. Nulle part la raison, cette raison que Mme de Maintenon définit en des termes dignes de Platon, ne parle un langage plus agréable, plus séduisant, plus imprévu; le style est aussi net, aussi précis, aussi ferme que dans les lettres, mais avec plus d'ornements et moins de négligences; les définitions sont si ingénieuses, si naturelles, si concises, si justes, qu'elles semblent moulées dans les mots qui les expriment. Quelques-unes renferment des traits nombreux, applicables au caractère et à la vie de Mme de Maintenon, d'intéressants détails de mœurs, des circonstances historiques, etc. Quelques autres semblent, par le bon goût du sujet, la vivacité, la délicatesse des pensées

Digitized by Google

et même la subtilité du dialogue, des réminiscences de la jeunesse de Mme de Maintenon, de ces entretiens des hôtels d'Albret et de Richelieu, où elle brillait par son esprit dans la société des La Fayette, des Sévigné, des La Rochefoucault et des Coulanges. En effet, ces distinctions si fines et si exquises sur l'esprit et le bon esprit, sur la bonne et la mauvaise gloire, sur la tempérance et la prudence, sur l'émulation et l'envie; ces discussions si sages et si animées sur les amitiés, le danger des occasions, les inconvénients du mariage, etc., devaient être les sujets ordinaires des conversations de la société polie du XVIIe siècle, si amoureuse de ces tournois d'esprit.

Revenons en Artois, et de 1705, date de la lettre de Mme de Maintenon à son ancienne élève, Anne d'Osmond, passons aux années qui ont suivi la mort de Louis XIV et de Mme de Maintenon.

Mlle d'Aumale, accompagnée de son père et de sa mère, arrive pour la première fois à Havrincourt en septembre 1721, chargée de compliments de Mme de Glapion (1), ancienne élève de Saint-Cyr, devenue supérieure de cette institution royale.

(1) Marie-Madeleine de Glapion des Routis, née en 1674, morte en 1730, joua Mardochée, dans *Esther*, et Racine disait : « J'ai trouvé un Mardochée dont la voix va droit au cœur. » Elle devint dame de Saint-Louis en 1695, et fut élue trois fois supérieure.

Mme de Glapion était une de ces créatures angéliques qui semblent douées de tous les dons du ciel; grande, bien faite, d'un teint uni mais un peu pâle, des yeux bleus pleins de feu et de vivacité, le visage long et la physionomie expressive. Toute sa personne était douce, tendre et souriante; tout en elle respirait la grâce et la bonté; ses

Digitized by Google

Voici en quels termes Mme d'Havrincourt signale cette arrivée à cette même Mme de Glapion. Mlle d'Aumale était plus jeune que Mme d'Havrincourt, ce qui explique les surnoms familiers de *petite maman* et de *ma fille*, que nous retrouverons dans cette correspondance intime et inédite.

« Mademoiselle d'Aumale, arrivée à Havrincourt et chargée pour la *petite maman* de précieuses et tendres marques de la continuation de la bonté et amitié de notre très honorée et bien aimée supérieure. Voila ce qui se trouve peu dans le monde ; c'est-à-dire une joye parfaite. Jugez donc, Madame, du plaisir que j'eus dans le moment où je vis entrer cette mignonne, masquée et déguisée, en petit corcet blanc de bergère; car bien loin de savoir qu'elle dût venir, mon bon menteur de mary, me dit à son retour de Paris que je ne la verrais point cette année, parce que toutes les affaires du tems retenaient M. et Mme d'Aumale. Ainsi estoys hors de toute espérance d'avoir cette satisfaction ; ils avoient complotté cette malice peut-ètre bien en votre présence ; car vous êtes bien soupçonnable d'y avoir trempé ; enfin cela a sy bien réussi,

manières étaient nobles, son langage plein de charme et embelli par la voix la plus harmonieuse. Mme de Maintenon l'avait distinguée tout enfant et en avait fait son élève favorite; elle en fit plus tard sa confidente la plus intime, l'aimant comme si elle eût été sa propre fille, et s'estima heureuse de mourir dans ses bras.

Mme de Glapion mourut en 1730, à l'âge de 58 ans. « Israël a perdu sa gloire », s'écria une de ses compagnes, et les Dames de Saint-Louis crurent voir mourir une seconde fois Mme de Maintenon. Telle est la confidente à laquelle s'adressent nos deux aimables pensionnaires, de 1721 à 1724.

Digitized by Google

que mes chevaux même étoient allés la chercher sans que je le susse. Ils arrivèrent dimanche, à près de dix heures du soir. Nous sortions de table, et je les trouvay dans mon antichambre sans assurément songer pour le présent qu'il fussent au monde.

» Il ne manquait que vous, ma chère mère, pour me faire sentir tout ce qu'une agréable surprise peut avoir d'aimable. Et j'estais si transportée qu'à peine voulais-je leur donner le temps de souper. Vous ririez de tout votre cœur de voir la vie que nous menons. Nous n'avons que douze ans l'une et l'autre. Nous sommes dans notre cher Saint-Cyr. Nous y avons reçu M. et M^me^ d'Aumale *et ma fille*. Je me suis établie maîtresse générale; mais cette petite révoltée de mignonne me veut souvent déposer, et ne m'obéit que médiocrement. J'ai cependant la punition en main ; car les bonbons de l'office ne se distribuent que par mes ordres. Au sortir de table, celle qui n'a pas été sage n'a point de café ; c'est-à-dire que je l'en menace ; mais elle trouve toujours moyen de l'escamoter. Après cela je les mets à l'ouvrage, pour moy s'entend ; car il faut bien qu'elle gagne leur souper, après lequel on finit la journée par *Madame de la Mare* et autres dances de cette espèce, sans y oublier *le Poisson*. Il n'y a point de spectacle ni de jeu, au milieu de Paris, où l'on se réjouisse si bien ; et pour vous le prouver, je vous dirai, ma chère mère, que ces jours passés nous avons eu un monde infiny, tel que l'ambassadeur de France (1) et

(1) M^me^ d'Havrincourt fait ici une première citation des plénipotentiaires attirés à Cambrai par un Congrès spécial destiné à régler définitivement les traités d'Utrecht et de Rastadt. Nous étudierons spécialement cet épisode d'histoire locale dans le chapitre II.

Digitized by Google

Madame sa femme (M. et M^me^ de Saint-Contest), l'envoyé du grand-duc (M. Corsini) et beaucoup d'autres qui s'amusèrent si bien de nos dances et de nos jeux qu'à peine voulaient-ils les quitter à une heure après minuit : ils dançoient et sautoient de meilleur cœur que nous. C'était notre incomparable petite qui dirigeait tout cela. Ils sont partis si charmés d'elle que le lendemain ils ne pouvaient tarir sur ses louanges. Vous n'en êtes pas surprise. Il ne se peut faire qu'elle ne réussisse par tout pays. Je ne vous le mande aussy, ma chère mère, que pour vous renouveler le plaisir d'en entendre dire du bien.

» Toute notre bonne compagnie du Congrès nous a engagés d'aller passer quelques jours à Cambray avec eux. Nous irons coucher à Cambray lundy. Le lendemain nous commencerons par rendre à Dieu et à la Sainte Vierge, les actions de grâces auxquelles notre petite ressucitée est obligée ; et je m'acquitterai avec elle de la dette que j'ai contractée pour elle. Après cela, nous nous mettrons dans le beau et grand monde jusqu'à jeudy. Voilà, ma chère mère, vous rendre un compte exact de notre conduite. Dites si vous êtes contente de ce que fait votre *petite maman* pour vous obéir ; c'est-à-dire pour amuser votre amie, qui assurément me fait passer les plus agréables moments de ma vie ; ceux de s'entretenir de vous, ma chère mère, se réitèrent bien souvent, et vous ne doutez pas que ce ne soit de part et d'autre avec des termes bien conformes à ce que vous méritez et à nos sentiments pour vous, dont mon gros mary est si fort de moitié, qu'il a eu la hardiesse de nous disputer qu'il vous aime autant que nous. » . . . . . .

. . . . . .

Digitized by Google

Lettre de Mlle d'Aumale à Mme de Glapion, après son arrivée à Havrincourt.

« Je suis arrivée icy en bonne santé. Le voyage s'est passé sans accident. Je crois que ce sont vos prières. Nous arrivâmes icy masquées; mais la force du sang nous fit connaître tout d'abord. Madame d'Havrincourt est la plus charmante personne du monde. M. et Mme d'Aumale ne cessent de l'admirer. Jugez de moi qui ay esté reçue et qui suis traitée icy avec une amitié et des attentions inconcevables.

» Nous sommes dans un palais : les comoditez, les agréments, l'abondance, les personnes, tout y est à souhait; car le maître du logis est presque aussy poli que la marquise. Ils vous aiment tous deux beaucoup, et tout ce qui est à Saint-Cyr. La dame ne vous écrit pas aujourd'hui parce qu'elle est accablée de lettres et d'affaires et de lettres à répondre sur le gain de son procès. Il ne manque icy à mon bonheur que de vous y voir. J'étais hier un peu indisposée, et mon aimable hôtesse veut s'ériger en ma gouvernante. Mais je me sauveray bien de ses mains si elle est trop sévère.

» Nous nous sommes fort réjouis à Cambray. Tous les ambassadeurs nous ont régalés magnifiquement et l'on a donné mille louanges à Saint-Cyr, et l'on disait de tous côtés en raillant : « Voilà des dames qui donnent bien » mauvaise idée de cette maison », et mille autres choses. Celui d'Espagne (comte de Saint-Estévan) me dit fort galamment : « J'avais bien entendu parler du mérite de » Mademoiselle, mais l'amitié que Mme d'Havrincourt a

Digitized by Google

» pour elle m'en fait un peu douter », et mille autres choses : cela n'est bon que pour ma tante qui m'aime bien. Les desserts étaient magnifiques : environ vingt pyramides de fruits et de confitures, etc. Il s'y est fait des processions qui arrivoient suivies de sept ou huit chariots pleins de jeunes enfants qui représentoient une histoire. Par exemple une Assomption, la vie de saint Antoine dans un désert où l'on voit des démons qui le tentent. des demoiselles qu'il renvoye, etc. ou autre, quelques maskes chacun habillé selon son personnage dans les chariots et faisant des gestes qui conviennent, etc. Cela serait trop long à dire.

» Nous avons vu des pensionnaires aller par la ville pour représenter *Esther* devant leurs Excellences d'une manière à faire pitié. Tout ce que vous avez vu que l'on contrefait dans le ridicule n'approche point de celui-là. Nous sommes revenus charmés des ambassadeurs. Nous avons été aujourd'hui nous promener sur *un rondin*. C'est comme un banc. Une planche dessous pour mettre les pieds, le tout monté sur des roues comme est un carrosse. Puis six chevaux nous ont traînés. On y tient douze. Cela est très joli. C'est l'Électeur de Bavière qui l'a donné à M^me^ d'Havrincourt.

» Je ne finirais pas si je vous mandais tout ce que j'aurois à dire. . . . . Enfin il est décidé que je passerai l'hiver icy. On m'en a priée de si bonne grâce que je n'ai jamais pu y résister. Madame d'Havrincourt m'a reproché que j'avais été cinq mois avec M^me^ de Soubert, qu'il fallait bien que j'en passasse au moins autant chez elle. Quand j'y ai consenty elle m'a sauté au col m'assurant que cela était capable de lui faire faire le

Digitized by Google

meilleur sang du monde, et sa joye était inconcevable. Le mary m'a plus embrassée sur cette bonne nouvelle que sy je lui avais accordé une grande grâce . . . . . Nous yrons de temps en temps à Cambray où les ambassadeurs nous traitent à merveille. Depuis que nous sommes icy il y a eu toujours vingt maîtres dans la maison.

» A mesure qu'il s'en va six personnes, sept ou huit autres entrent. Cela fait bonne compagnie et l'on est même plus libre à faire ce que l'on veut. . . . . .

» M^me^ d'Havrincourt a une simplicité et une droicture admirable et beaucoup de soumission. Elle fait souvent son examen le soir dans ma chambre et se reproche des choses très légères et qui ne seraient regardées que par des religieuses ou des âmes bien à Dieu. Elle ne voit rien de ce que je vous écris. Ainsy c'est bien naturellement que je parle à ma bonne tante. Je fais bien mon salut icy. Je travaille, je prie Dieu fidèlement tous les jours et aucune compagnie ne nous en détourne. Quand ce sont des personnes de conséquence, nous nous donnons le mot. Je vais faire mes prières et M^me^ d'Havrincourt demeure ; puis je reviens prendre sa place et elle va servir Dieu. . . . . .

» J'ai accomply à Notre-Dame de Cambray le vœu que M^me^ d'Havrincourt a fait pour moy et nous y avons fait nos dévotions ensemble. J'ai prié Dieu, ma chère tante ; . . . . . Mon père et M^me^ d'Aumale vous font mille compliments. Pour la maîtresse de la maison c'est bien pis. Elle vous aime fort. Son mary et ses enfants font de mesme. Sa sainteté est bien grande et elle m'édifie beaucoup. Elle est aussi aimable à ceux qui viennent icy que

Digitized by Google

sy elle les aimait tous. De vos nouvelles au plus vite; car dès que j'en ay eues, j'en veux encore. Vous avez écrit autrefois à Mme d'Havrincourt un petit livre où sont les avis de Madame (1), qu'elle garde précieusement. Il y reste du papier blanc. Elle m'a demandé ce qu'elle y pouvait mettre. J'ai pensé à la préparation à la mort. Envoyez la moy, je vous prie, ma chère tante, avec le Dialogue sur le Quiétisme (2). M. et Mme d'Havrincourt sont enchantés de mon livre, et surtout des notes sur le roy. M. d'Havrincourt se leva l'autre jour à trois heures et demie pour continuer ce qu'il avoit commencé à lire. On en a beaucoup lu aux ambassadeurs qui étaient icy à diner. Ils en sont charmés et disent que cela est plus curieux que l'histoire mesme du roy; que ce sont des détails qu'on ne peut savoir, que sy on l'imprimait on gagnerait beaucoup. Nous restions tous les soirs Mme d'Havrincourt et moy pour luy lire. Il faut que je vous dise une de ses attentions entre mille autres. On ne brûle pas de bougies dans la maison, sy ce n'est dans la chambre à souper, et elle veut qu'il y en ait toujours dans mon bougeoir. Nous

(1) Mme de Maintenon.

(2) La doctrine du quiétisme, cet état de perfection idéale et trompeuse, qui mène à des conséquences tout opposées au véritable esprit du christianisme, s'introduisit furtivement à Saint-Cyr. L'histoire du quiétisme se personnifie en quelque sorte dans une femme d'un esprit élevé et subtil, d'un caractère agité et irrésolu, d'une nature ardente et exaltée, cachée sous un extérieur enjoué et étourdi; une de ces femmes, enfin, qui, dans le monde, n'offrent que trop de prise aux passions, et qui ne sauraient trouver le bonheur même à l'abri du cloître, tant elles se rendent elles-mêmes l'instrument de leur supplice par l'ardeur de l'imagination. Nous voulons parler de Mme de Maisonfort.

Digitized by Google

nous joindrons à toute la maison le jour de saint François (Mme de Maintenon s'appelait Françoise) et nous ferons en abrégé dans notre petit couvent tout comme dans le vôtre. M. d'Havrincourt vous salue et dit qu'il est votre gendre, et qu'il est le serviteur de toutes les belles-mères, à qui il est toujours fort obligé de luy avoir élevé la plus aimable et la plus honnête femme du monde. Nous allames l'autre jour à un salut des morts à Cambray Je vous dis cela comme chose que vous n'avés pas vue. On chanta le *libera* à la bénédiction, le *de profundis*. Le reste du salut avait été *languentibus* et *pie Jesu*. Mille compliments à M. Brideray et à M. Treille, M. de Richeval, tout le chœur, toutes les Dames l'une après l'autre, mes bonnes amies les sœurs. »

Extrait d'une autre lettre de Mlle d'Aumale.

« Je suis obligée aux personnes qui me désirent une place auprès de l'Infante ; mais je ne feray jamais un pas pour estre auprès des grands. Si Dieu mi appelle il faudra qu'on me prenne ou je seray : car vraiment je ne le chercheray pas. Je hais pourtant ma liberté parce que je l'ay achetée trop cher, et aux dépens de toute la félicité de ma vie. »

Lettre de Mme d'Havrincourt à Mme de Glapion.

« Je crois que Mlle d'Aumale vous a mandé que je la retiens pour passer icy l'hiver. Je vous l'avoue, ma chère

Digitized by Google

mère, que de ma vie je n'ay été si sensible à aucun plaisir qu'a celui qu'elle me fait en m'accordant cette grâce que je regarde comme la plus grande marque d'amitié qu'elle puisse me donner. Je ne puis vous dire à quel point j'en suis charmée. Elle a bien attiré l'attention à Cambray parmi nos Messieurs du Congrés, et on a dit qu'on ne s'étonnait pas du choix et du gout du roy et de Mme de Maintenon. Je suis ravie de tout ce que vous avez la bonté de me dire sur ma niepce (1). Dieu veuille que la distinguée faveur que vous venez de lui faire en la faisant entrer chez vous lui porte bonheur, et la détermine à se faire une bonne Dame de Saint-Louis. Je ne connois rien de plus aimable que vous et ce qui vient de vous. Je suis enchantée de votre dernière lettre ; j'ai fait ma pénitence fort exactement, mais M. d'Havrincourt ne s'en est point tenu là : il dit que puisque je dois faire le ménage, c'est à moi à aller faire travailler tous les ouvriers ; de sorte qu'il m'envoye tous les jours dans la basse-cour pour la faire paver. Je suis crottée comme un chien ; mais pour me venger je mène toute la classe, et je ne suis point mouillée qu'elles n'en aient leur bonne part. Je say bien qui je voudrais tenir encore, et surement Madame vous vous en doutez bien. »

» M. d'Havrincourt goûte si fort Mlle d'Aumale, qu'il a dit en secret à quelqu'un qu'il voudroit que ce fut pour la vie que nous l'eussions avec nous.

(1) Mlle de Louvigny.

Digitized by Google

EXTRAIT DU CARNET DE Mme D'HAVRINCOURT.

Faits d'histoire que m'a raconté l'ambassadeur de France.

« Un Hollandais dont j'ai oublié le nom, a voulu faire l'épreuve de ce qu'il faut pour nourrir un homme pendant un an en ne mangeant que le pur nécessaire. Cela a été à quarante florins. Un florin est vingt trois sols. On ne parle ici que par florins et par patares. Une vaut un sol un liard ; quatre patares font cinq sols. Le roi de Suède, celuy dont j'ay le portrait, passa un jour sur les frontières de la Norvége, et ne trouva pas de sentinelle ou il en fallait. Il en demanda la raison à celuy qui commandait en ce lieu, lequel assura qu'il y en avait mis un. On chercha ou il estoit : on le trouva ; il se jeta aux genoux du roy qui lui demanda pourquoi il estoit sorti. Il répondit que c'était parce qu'il avoit eu trop grand froid. Combien, dit le roy, avez-vous resté en sentinelle? Deux heures, répondit la sentinelle. Le roy le fit déshabiller, et mit ses habits sur luy, il alla dans la pièce ou avait été la sentinelle et s'y tint trois heures ; après quoi il s'en alla en disant : « Cet homme est un coquin, qu'on lui casse la tête. » Un jour il fut blessé : une balle lui entra dans le côté gauche au-dessous du sein, et en entrant fit entrer un morceau de la chemise, veste et juste-au-corps. Le trou était de la profondeur de deux doigts. Il se retira à l'écart, osta la balle, le linge et l'étoffe et mit le tout dans sa poche, prit son mouchoir pour mettre sur la playe et retourna au combat. Le soir, ses gens le

Digitized by Google

trouvèrent pasle et lui demandèrent s'il n'estoit pas fatigué : Un peu, dit-il, puis on aperçut du sang à son costé. Comment ! lui dit-on ! votre Majesté est blessée ? Le chirurgien approcha : le roy lui dit de sonder la playe pour retirer la balle. Il se laissa faire. Le chirurgien dit qu'il ne sentait rien. Le roy lui dit : Voyez bien, portez votre doigt. Il le fit et ne vit rien. Le chirurgien, fort étonné de ne rien sentir, dit au roy : Non-seulement je devrais trouver la balle ; mais le bout de la chemise et de l'habit de votre majesté. Le roy répondit : Vous n'avez garde de les trouver ; car les voilà dans ma poche. J'ai voulu voir si vous saviez votre métier. »

« Voilà une énigme que je viens d'apprendre, vous la direz à la récréation : « Quand il va c'est *lui*, quand il revient c'est *elle*. » C'est le blé quand on le porte au moulin. »

Lettre de Mlle d'Aumale à Mme de Glapion.

« . . . . . J'ai reçu ma toile, mes petits livres et les lettres de Madame. Cela m'a fait grand plaisir. Nous avons du temps pour tout cela ; quand notre oraison est faite, nous lisons dans les lettres de Madame. M. d'Havrincourt en est, sy on le peut dire, encore plus enchanté que nous. Mais il les lit en secret. Il vous aime on ne peut pas plus fort. Les *Semaines de l'Avent* m'ont fait plaisir et les feuilles de M. de Meaux aussy. J'ay toujours oublié de vous les demander, faites m'en présent, je vous prie. Je ne parle que de ces dix à douze feuilles que vous avez faites pour Madame. Le *Dialogue sur le quiétisme* a été

Digitized by Google

lu avec de grands applaudissements. Cela est tout neuf icy et tout ce que j'ay y parait admirable.

» Le comte de Saint-Estévan, ambassadeur d'Espagne, vient d'être nommé grand écuyer du prince des Asturies. J'ai écrit pour lui faire mon compliment. Il m'a fait une jolie réponse. Cet ambassadeur est celuy qui veut voir Saint-Cyr et m'y mener. Il m'a dit que le prince des Asturies avait les prières de Saint-Cyr et qu'il se souvenait d'y avoir vu une prière pour une bienfaitrice; apparamment que ce sont vos Heures.

» Nous avons icy des Flamandes qui parlent proprement, et pour dire des officiers pleins de blessures, elles disent: « des officiers qui étaient pleins de blessés ». . . . . Un garçon estoit fort mal, on lui présenta un mémoire sur ce qu'il devait. Il mit au bas *bon* si je meurs; sy je vis *à recevoir*. J'ai vu une abbesse en ce pays-ci qui est peignée à sa toilette comme une dame, par une sœur qui la sert: Elle a de la pâte pour les mains ; des tours de gorge mousseline à ses chemises, un tablier de taffetas noir. Cela est d'usage dans sa maison, ainsy point de mal. Elle m'a donné du thé impérial. C'est tout du meilleur. Elle est d'une très aimable humeur. »

Autre lettre de M^lle^ d'Aumale à M^me^ de Glapion, supérieure de Saint-Cyr.

« Dieu que je me sens aise d'écrire à une Walonne ; sy toutes sont comme vous, ma mère, je me repens d'être née Picarde, et j'envie votre pays. Est-ce un péché? Je croy que non, car il est permis de désirer sa

Digitized by Google

perfection. Vous voyez, ma mère, à ce commencement de lettre, que je me sens de bonne humeur quand j'écris à Saint-Cyr, surtout à vous.

» Vous m'avez fait l'honneur de m'écrire une lettre qui m'a été au cœur. Je vous avoue que je suis plus sensible à votre amitié que vous ne le pouvez croire. Daignez donc m'en accorder un peu. J'ose me flatter que les marques que vous m'en donnez souvent sont véritables, aussy suis-je remplie pour vous d'une sincère tendresse, jointe au respect et à l'estime qui en sont inséparables. N'y aurait-il rien dans ce pays-ci pour votre service? Que je serais aise de vous y être bonne à quelque chose. . . .

» Je vous remercie de me parler de ma chère novice : Je souhaite qu'elle vous contente toute sa vie. Je sais qu'elle n'a que de bonnes vues dans sa vocation et Dieu ne manquera pas de la bénir. Je sais aussy qu'elle a pour vous, ma mère, bien du respect et de l'amitié, et que l'un et l'autre sont encore augmentés depuis le bonheur qu'elle a d'estre votre petite sœur. Je passe à l'important ; il faut bien vous dire des nouvelles de votre pays. Par exemple, à Valenciennes, on joue beaucoup les *Litanies de la Sainte Vierge*. Une est *Rosa mystica*, l'autre *Janua cœli*, une autre *Turris dominica*, et chacune vient dire des vers sur ses attributions. Il y a un tableau dans l'église des Carmes, à Valenciennes, qui représente la Sainte Vierge dans un carrosse à sept glaces. Le cocher et le postillon sont des Carmes, et le carrosse va droit dans le Ciel. On y représente la Passion dans le temps de la Semaine-Sainte. Celui qui faisait Notre-Seigneur avait oublié de dire *sitio*, on lui fit signe que c'était à lui de parler et ne pouvant trouver le mot qu'il devait dire, il dit :

Digitized by Google

« Je boiray bien del bière. » Vous savez bien qu'en votre pays on dit *del* pour *de*.

» Voilà, ma mère, avec quoi je finis, en vous assurant que malgré mes badinages je suis fort triste d'être si longtemps sans avoir l'honneur de vous voir. »

Avant de continuer ces citations, il est peut-être bon de nous demander quel est le Congrès de Cambrai dont parlent M^me^ d'Havrincourt et M^lle^ d'Aumale. Quels sont ces ambassadeurs qui viennent au château d'Havrincourt ou attirent à Cambrai nos aimables élèves de Saint-Cyr?

Le Congrès de Cambrai (1720-1725) nous reporte à la Régence, puisque Louis XIV est mort le 1^er^ septembre 1715. Le roi d'Espagne, Philippe V, ne se croyait pas assez garanti par la paix d'Utrecht, signée le 11 avril 1713, ni même par le traité de Rastadt, du 15 juin 1714. Il aurait voulu une renonciation formelle de l'Empereur d'Allemagne. Le traité de la Quadruple alliance semblait devoir mettre fin à ces difficultés, mais l'Espagne refusa d'y envoyer un représentant et crut pouvoir profiter des embarras de l'empereur Charles VI, engagé dans une guerre contre les Turcs, pour reprendre par les armes la Sicile et Naples. Ces derniers événements se passaient en 1718. En 1719, la France se décida à intervenir contre le roi d'Espagne et le força à adhérer aux conditions du traité de la Quadruple alliance.

La paix fut signée à la Haye, le 17 février 1720, par Beretti Landi pour l'Espagne, et l'on convint de renvoyer à un Congrès réuni à Cambrai les points qui restaient à régler entre l'Espagne et l'Empereur d'Allemagne.

Nous étudierons ce Congrès, surnommé malicieusement

Digitized by Google

le Congrès des plaisirs, qui ne dura pas moins de cinq ans sans aboutir à aucun résultat sérieux. Nous laisserons à M^lle^ d'Aumale et à la châtelaine d'Havrincourt, son amie de Saint-Cyr, le soin d'apprécier les réunions brillantes qui eurent lieu à Cambrai pendant le séjour des plénipotentiaires dans cette ville. La collection Cambraisienne de M. Victor Delattre contribuera aussi à nous fournir des détails intéressants et peu connus.

Digitized by Google

II.

LE CONGRÈS DE CAMBRAI (*)

(1720-1725)

Lorsque Philippe V d'Espagne, sacrifiant son habile ministre Alberoni, se vit contraint par les troupes françaises d'accéder au traité de la Quadruple alliance, il fit signer à la Haye, le 17 février 1720, un traité de paix par son représentant, le marquis de Beretti Landi. Mais ce traité laissait bien des points à régler entre l'Espagne et l'Empereur. La succession de Parme et de Toscane, prévue par l'article V du traité de la Quadruple alliance, pouvait devenir un nouveau sujet de contestation, et le

(*) Ce Congrès a été l'objet d'une étude intéressante dans les Mémoires de la Société d'Emulation de Cambrai, année 1860. M. Lefebvre, *dit Faber*, bibliothécaire de la ville, décédé depuis environ deux ans, a surtout fait ressortir les détails plaisants de cette réunion diplomatique. M. Victor Delattre possède cinq jetons frappés à l'occasion du Congrès de Cambrai, et nous le remercions de l'obligeance extrême avec laquelle il nous a confié les documents qu'il a réunis sur cet épisode de l'histoire du Cambrésis.

Digitized by Google

Saint-Siége avait des prétentions très fondées sur Parme et Plaisance. Il fut convenu que ces diverses questions, et bien d'autres, qu'il serait trop long d'énumérer, seraient traitées dans un Congrès, à Cambrai. Les divers membres de cette assemblée diplomatique se rendirent donc dans la ville occupée, cinq ans auparavant, par l'illustre Fénélon, et que le cardinal Dubois ne devait pas souiller de sa présence, malgré la faveur d'une nomination qui suffirait pour caractériser une époque troublée, que suivra une sanglante expiation.

Les représentants de l'Espagne donnèrent l'exemple de l'exactitude. Au mois de février 1720, on parlait déjà des équipages qu'ils avaient commandés à Paris. Leur magnificence devait être excessive, à en juger par ce détail, que S. M. Catholique avait alloué pour cet objet une somme de douze mille pistoles, environ deux cent mille livres. Deux mois après, les diplomates espagnols étaient installés à Cambrai : le comte de Saint-Estévan dans la maison de M. de Franqueville, rue de l'Épée, et le marquis de Beretti Landi chez M. de Beaufremez, rue du Petit-Séminaire.

Le premier ambassadeur de l'Empire, M. de Windisgraetz, arriva plus tard et fut logé dans la nouvelle maison de M. de Martagny, rue Saint-Georges, et M. de Peinteinrider, deuxième ambassadeur, chez M. Desange, chanoine de Notre-Dame, rue des Clefs.

M. de Saint-Contest, premier ambassadeur de France, descendit à l'abbaye de Saint-Aubert, où tant de nobles étrangers avaient été princièrement hébergés. M. de Morville, deuxième ambassadeur, s'installa dans une belle maison du Marché-aux-Poissons, appartenant au Sémi-

Digitized by Google

naire. Ce dernier fut nommé ministre de la Marine pendant la durée du Congrès, et remplacé par M. de Rottembourg.

M. de Provana, envoyé de la Sardaigne, logea rue Saint-Martin, nos 7 et 9. Un des ambassadeurs anglais, lord Polworth, grand amateur de villégiature, eut la fantaisie de fixer sa résidence au château de Séranvillers. Les Mémoires chronologiques de M. Eugène Bouly nous apprennent que mylord Wilvort, second ambassadeur d'Angleterre, habita rue des Capucins. Les ambassadeurs de Portugal se firent annoncer mais ne vinrent pas au Congrès. Le premier devait loger à l'abbaye du Saint-Sépulcre et le second, M. de Tarouca, avait eu l'idée singulière de faire construire à Anvers une vaste maison en bois, que l'on avait montée sur la Place-au-Bois. Dans la suite, le généreux ambassadeur fit don de sa pittoresque demeure au chapitre de Notre-Dame, à la condition qu'il serait dit chaque année à son intention un certain nombre de messes. Les matériaux de cette maison de bois, qui avait fait pendant quatre ans l'admiration des Cambrésiens, servirent à réparer le four chapitral.

Les autres plénipotentiaires des petites puissances furent :

MM. le Bègue de Chantereine, pour la Lorraine ;
Corsini, pour la Toscane ;
San Severino, pour le duc de Parme ;
Rangotti, pour Modène ;
Sorba, pour Gênes ;
Delaval, pour Naples ;
Spellemborg, pour le duc de Guastalla.

Digitized by Google

La Hollande avait promis des députés mais n'en désigna pas, peut-être par économie.

On peut se faire une idée de l'animation extraordinaire qui résulta pour Cambrai d'une pareille invasion de personnages titrés et du renchérissement des logements, et même de certaines denrées. En nous reportant à des documents intéressants conservés aux Archives de Cambrai, nous voyons que le Magistrat de cette ville dut lutter contre l'esprit de lucre qui s'empara des habitants et fit considérer les ambassadeurs comme une proie facile à exploiter. L'Hôtel-de-Ville, devenu le siége d'un parlement depuis une ordonnance de Louis XIV, en date du 20 août 1709, fut désigné pour lieu de réunion des séances du Congrès.

La nécessité de prendre des mesures pour pourvoir aux logements des membres du Congrès, menait nécessairement à l'idée de s'occuper des moyens de leur rendre plus agréable le séjour qu'ils devaient faire à Cambrai.

Nous verrons que rien ne fut négligé pour donner à la ville archiépiscopale un aspect riant, et que les gens les plus graves se coiffèrent momentanément du bonnet de la folie.

Si nous nous en rapportons à Saint-Simon, le Congrès de Cambrai peut se résumer ainsi : « Il s'agissait de régler ce qui n'avait pu l'être à Utrecht, entre l'Empereur et l'Espagne et quelque suite de ce qui l'avait été à Bade. Saint-Contest, qui avait été troisième ambassadeur plénipotentiaire à la paix de Bade, fut le premier à Cambrai. Toutes les puissances de l'Europe y envoyèrent. Cette assemblée dura longtemps, et les cuisiniers eurent plus

Digitized by Google

d'affaires que leurs maîtres. Elle se sépara à la fin sans avoir rien fait. »

Il y a du vrai, nous le verrons, dans cette laconique et peu flatteuse appréciation du Congrès de Cambrai. Mais si la diplomatie fut en défaut, nous avons plus d'un détail de mœurs piquant à étudier, en nous reportant au milieu des réunions mondaines que motiva ce Congrès d'ambassadeurs. Quelques fragments de la correspondance inédite de M^lle^ d'Aumale et de M^me^ d'Havrincourt, née d'Osmond, nous ont déjà permis d'esquisser sur le vif la manière dont on menait la vie de château, en Artois, au commencement du XVIII^e^ siècle. Nous compulserons de nouveau les lettres intimes de ces deux anciennes élèves de Saint-Cyr, et nous retrouverons dans cette correspondance plus d'un détail piquant sur le Congrès de Cambrai.

Nous devons à l'obligeance de M. Victor Delattre, qui nous a ouvert sa riche collection Cambraisienne, d'avoir sous la main deux pièces drôlatiques que nous ne pouvons passer sous silence. C'est une relation bouffonne et une sorte de complainte satyrique du Congrès en question. L'auteur de cette chanson était un très médiocre poète, nous commençons par vous en avertir.

Voyons d'abord la relation :

Voici la relation
de l'arrivée de Messieurs les ambassadeurs et plénipotentiaires, au Congré de Cambray pour la première assemblée.

Monsieur le comte de Windisgratz, et Monsieur le baron de Pinterider homme de sept pieds quatre pouces,

Digitized by Google

tous deux plénipotentiaires de Sa Majesté Impérialle, leurs carosses très richement ornés et attellés de beaux chevaux, deux Educkers qui marchent aux côtés du carosse, cent cinquante domestiques à leur suitte, tout richement en vestement.

Monsieur le comte de Morville, et Monsieur de Saint Contey, tous deux plénipotentiaires de France, tiennent un train superbe et magnifique.

Monsieur le comte de Sante Stevanne et Monsieur le marquis de Beretinandy tous deux plénipotentiaires d'Espagne, un train magnifique, riche en carosses et équipages.

Monsieur le comte de Provanne plénipotentiaire du roi de Sardaigne, aussi fort riche en équipages.

Monsieur le marquis de Corfiny, envoyé de S. A. S. le grand duc de Toscane.

Monsieur le comte de Saint Severin, envoyé de S. A. S. le duc de Palme, tous en bon ordre.

Monsieur le comte de Taroca plénipotentiaire de Portugal, lequel fait bâtir une maison, la plus curieuse de l'Europe, prodigieuse en grandeur, tout de bois de menuiserie soûtenus de sur une fondation de pierre de taille, enrichi de trois grande porte cochère, et soixante quatre grande vitrage, trente chambre à feu, avec un dôme superbe dans le milieu, et une piramide au dessus, on la peint en couleur de pierre de plâtre que l'on ne poura distinguer si elle est de bois ou de pierre. L'on espère qu'elle passera pour une des belle merveille de l'Europe, pièce fort curieuse à voir.

Messieurs les ambassadeurs ont donné plusieurs balles magnifiques pendant tout le carnaval dans la Maison de

Digitized by Google

Ville de Cambray, aux Magistrats, à tout le public avec une illumination terrible de quinze cens flambeaux de cire blanche, pesant chacun deux livres et demie, en même temps la compagnie des archez, et celles des arquebusiers n'ayant rien de plus propre de sur les armes. l'on ne reçoit ici les ambassadeurs qu'au bruit de quarante-huit pièces de canon, l'on attend ici incessamment, Messieurs les plénipotentiaires d'Angleterre, le chevalier Suton, lequel vient de Paris avec Monsieur l'ambassadeur du roy de Portugal pour l'ouverture du Congré.

La comédie et l'opéra ont ordre de commencer à donner leurs divertissement aujourd'hui, l'on peut dire que Cambray a le bonheur d'avoir un des plus beaux Congré de l'Europe, il faudroit que les personnes curieuses n'ait guerre de cœur pour ne pas venir voir un Congré si magnifiques quand même ce ne seroit pour voir cette belle maison de Monsieur de Taroca plénipotentiaire de Portugal.

AVEC PERMISSION.

Chanson nouvelle de la magnificence des ambassadeurs au Congré de Cambray, sur l'air des FANFARDES.

Chantons, soyons joyeux
Du bonheur de l'Europe
Puisque dedans Cambray
Chacun a le cœur gay
De voir dans cette ville
Tous les ambassadeurs
Venir d'un pas habile
De cœur.

Digitized by Google

L'Empereur et les Roys
Et beaucoup d'autres Princes
Font venir au Congré
Chacun leur envoyez
Dans un train magnifiques
Chacun s'assemble là
Tout brille en cette ville
D'éclat.

Les deux ambassadeurs
De l'Empire d'Allemagne
Hommes fameux et grands
Ainsi que des géants
Et tous leurs domestiques
Equipez comme il faut
D'habits fort magnifiques
Très beau.

Ah qu'il y fait beau voir
Les ambassadeurs de France
Leur carosse et chevaux
Rien ne s'est vu plus beau
Tous leurs laquais faut croire
Vénus en belle arroy
Faisant briller la gloire
Du Roy.

Les deux ambassadeurs
Du noble Roy d'Espagne
Y sont pareillement
Vétus pompeusement
Dans Cambray font connaître
L'estime et la valeur
Du Monarque leur maître
D'honneur.

Digitized by Google

Même l'ambassadeur
Du bon Roy de Sardaigne
Au Congré est compris
Celui de Parme aussi
Le grand duc de Toscanne
A envoyez le sien
Dans son train il ne manque
De rien.

Celui de Portugal
A un train magnifiques
Ce qui charmes les yeux
Et de plus curieux
Son palais sans pareille
Dans la ville de Cambray
Sera une merveille
Pour vray.

Au grand bruit du canon
Dans Cambray jolie ville
Tous les ambassadeurs
Reçurent mil honneur
Et puis de bonne grâce
Avec le cœur joyeux
Un chacun d'eux s'embrasse
Au milieu.

Enfin de tous côtés
Et de toutes provinces
On vient dans ce quartier
Pour voir ce beau Congré
Et ce bel édifice
En étant achevé
Sera un artifice
Parfait.

FIN.

Digitized by Google

Ces deux pièces suffiraient pour vous indiquer que nous allons parcourir un sentier semé de grotesques excentricités. Mais puisque c'est de l'histoire, nous continuerons. Vers le milieu du mois de juin 1722, toute cette petite armée de diplomates, au nombre de dix-sept, bien comptés, était au grand complet. Et cependant de nouveaux obstacles aux réunions officielles surgissaient chaque jour. Le Congrès existait, mais ne fonctionnait pas. Ces retards se prolongèrent pendant deux années entières et excitèrent la critique de la presse contemporaine, représentée par trois ou quatre journaux mensuels.

La politique était en retard, mais les distractions allaient leur train. Il y avait de fréquents dîners d'apparat, comme nous l'avons vu par les quelques lettres déjà citées de M^lle^ d'Aumale, et ces dîners étaient ordinairement suivis de bals, donnés à l'Hôtel-de-Ville. Il paraît que certaines beautés masquées n'auraient pas dû franchir le seuil des salons municipaux, et que les élèves de M^me^ de Maintenon avaient sous les yeux l'exemple scabreux des mœurs faciles de la Régence. Les inconvénients devinrent si criants, que les plénipotentiaires, rétrécissant la scène de leurs plaisirs, renoncèrent à ces raouts publics et se bornèrent à organiser des fêtes dans leurs hôtels respectifs. Pour les amateurs de distractions plus artistiques, on avait songé à des concerts de voix et d'instruments. Quelques-uns furent improvisés par les officiers du régiment Dauphin-infanterie, en garnison à Cambrai. Mais le plus ordinairement, ils étaient dirigés par le marquis de Beretti Landi, deuxième ambassadeur d'Espagne. Il avait à sa solde des artistes italiens dont les émoluments emportaient une partie des trente mille

Digitized by Google

livres que le roi son maître lui allouait chaque mois. On peut juger, par ce détail, des sommes fabuleuses qui durent se dépenser dans la ville de Cambrai pendant les quatre années de séjour de nos mirobolants diplomates. Concurremment avec les concerts, on s'occupa de la comédie. Ce n'était pas chose facile que de l'organiser. On y parvint cependant en utilisant la grange de l'Hôtel-de-Ville, vestige de constructions du XV^e^ siècle, que nous avons encore connu (1). Nous ne savons au juste quel était l'aménagement intérieur de ce théâtre un peu primitif. Toutefois, c'est un fait certain, l'on y jouait, tant bien que mal, des comédies, des tragédies et même des opéras. Le ballet n'y était pas oublié non plus.

Voltaire arriva à Cambrai en juillet 1722, en revenant de Hollande, avec la belle madame de Rupelmonde.

Nous avons retrouvé, tome XLVI, p. 67, de l'édition de Renouard, la lettre qu'il écrivit à cette époque au cardinal Dubois. La voici :

« De Cambray, juillet 1722.

Une beauté qu'on nomme Rupelmonde,
Avec qui les amours et moi
Nous courons depuis peu le monde,
Et qui nous donne à tous la loi,
Veut qu'à l'instant je vous écrive.
Ma muse, comme à vous, à lui plaire attentive,
Accepte, avec transport, un si charmant emploi.

(1) La reconstruction récente de l'Hôtel-de-Ville de Cambrai a fait disparaître les derniers vestiges du monument primitif, déjà modifié par une façade modernisée. Plusieurs tableaux de Saint-Aubert, conservés au Musée de Cambrai, rappellent l'ancien édifice et font regretter son style pittoresque et original.

Digitized by Google

» Nous arrivons, Monseigneur, dans votre métropole, où je crois que tous les ambassadeurs et tous les cuisiniers de l'Europe se sont donné rendez-vous. Il semble que tous les ministres d'Allemagne ne soient à Cambrai que pour faire boire à la santé de l'Empereur. Pour Messieurs les ambassadeurs d'Espagne, l'un entend deux messes par jour, l'autre dirige la troupe des comédiens ; les ministres anglais envoyent beaucoup de courriers en Champagne, et peu à Londres. Au reste, personne n'attend ici votre Éminence : on ne pense pas que vous quittiez le Palais-Royal pour venir visiter vos ouailles. Vous seriez trop faché, et nous aussi, s'il vous fallait quitter ce ministère pour l'apostolat.

Puissent Messieurs du Congrès
En buvant dans cet asyle,
De l'Europe assurer la paix !
Puissiez-vous aimer votre ville,
Seigneur, et n'y venir jamais !
Je sais que vous pouvez faire des homélies,
Marcher avec un porte-croix,
Entonner la messe parfois
Et marmoter des litanies.

. . . . . .

Donnez, donnez plutôt des exemples aux rois ;
Unissez à jamais l'esprit à la prudence ;
Qu'on publie en tous lieux vos grandes actions.
Faites-vous bénir de la France,
Sans donner à Cambrai de bénédictions.

» Souvenez-vous quelquefois, Monseigneur, d'un homme qui n'a en vérité d'autre regret que de ne pouvoir

Digitized by Google

pas entretenir votre Éminence aussi souvent qu'il le voudrait, et qui, de toutes les grâces que vous pouvez lui faire, regarde l'honneur de votre conversation comme la plus flatteuse. »

Voltaire fut invité chez les ambassadeurs de France dès son arrivée dans la ville métropolitaine. En soupant à l'abbaye de Saint-Aubert avec M^me^ de Saint-Contest, toute la compagnie exprima le désir de voir jouer la tragédie d'*Œdipe* en présence de son auteur. Mais la comédie des *Plaideurs* avait été annoncée pour le lendemain, à la demande de M. de Windisgraetz, premier plénipotentiaire de l'Empire. Les convives chargèrent M. de Voltaire de réclamer la représentation d'*Œdipe*. Le poète, sans sortir de table, fit une sorte de placet impromptu, qu'il se chargea de porter lui-même à M. de Windisgraetz; Il obtint ce qu'il sollicitait et rapporta sa requête à M^me^ de Rupelmonde, avec cette apostille :

L'amour vous fit, aimable Rupelmonde,
Pour décider de nos plaisirs :
Je n'en sais pas de plus parfait au monde
Que de répondre à vos désirs.
Sitôt que vous parlez on n'a point de réplique :
Vous aurez donc *Œdipe*, et même sa critique, (1)
L'ordre est donné pour qu'en votre faveur,
Demain l'on joue et la pièce et l'auteur.

Cependant, quoi qu'en aient écrit Voltaire et Saint-Simon, les plénipotentiaires ont fait parfois succéder les

(1) La parodie d'*Œdipe*, que M. de Voltaire avait demandée lui-même.

Digitized by Google

travaux aux plaisirs. En parcourant les comptes de la ville de Cambrai, nous avons remarqué les gratifications données aux portiers de la ville pour le dérangement continuel causé par le départ des courriers expédiés la nuit. Vraisemblablement, de ces travaux préparatoires il est resté un certain nombre de protocoles manuscrits enfouis dans les archives diplomatiques. On put même croire un instant que le Congrès devenait sérieux et allait aboutir, lorsqu'en janvier 1724 on procéda à son ouverture solennelle, mais l'Espagne traita directement avec l'Empire et mit fin à ces pourparlers stériles.

Revenons aux fêtes continuelles et d'un caractère particulier qui ont laissé trace dans les annales du Cambrésis.

Voltaire était arrivé au moment le plus brillant des divertissements provoqués par l'arrivée des ambassadeurs. La manie d'une folle gaîté faisait tourner toutes les têtes, et nous n'en voulons pour preuve qu'une mercuriale du 27 mars 1723, rappelant aux convenances les gens et suppôts du chapitre métropolitain.

M. de Provana, ambassadeur de Savoie, avait donné le premier bal à l'Hôtel-de-Ville, avec illuminations et deux fontaines de vin. M. de Morville, deuxième ambassadeur de France, suivit son exemple et offrit une fête à l'occasion de la convalescence du roi de France ; il fit aussi une brillante illumination, avec fontaines de vin. M. de Saint-Estévan, deuxième ambassadeur d'Espagne, célébra brillamment la promesse de mariage entre l'infante d'Espagne et Louis XV. On se rappelle que cette promesse ne se réalisa pas, et ce fut peut-être une des causes de la rupture du Congrès de Cambrai.

Digitized by Google

M^lle d'Aumale, dans ses lettres, fera plusieurs allusions à la réception solennelle de l'infante, et nous donnera même les lettres échangées entre Louis XV, alors âgé de douze ans, et le roi d'Espagne (1). Les familles nobles des environs de Cambrai, voire même d'Arras et Douai, se rendaient aux bals du Congrès, et comme on y entrait masqué, les filles de mauvaise vie s'introduisaient subrepticement au milieu de la bonne compagnie. Ces fêtes, dès lors, devinrent dignes de la verve de Watteau et de Lancret. Nous remarquerons que le souper était servi à part à M^me d'Havrincourt et à sa compagne. C'était sage précaution. On se demande même parfois comment M. de Saint-Contest pouvait, sans inconvenance pour les moines de l'ordre de Saint-Augustin, continuer ses réceptions officielles dans l'abbaye de Saint-Aubert, où il avait accepté l'hospitalité ; mais, fort heureusement, son logement était complétement indépendant du couvent, et d'ailleurs, si nous en croyons un manuscrit de la Bibliothèque de Cambrai (N° 1048), l'abbé Denis, qui gouvernait cette riche maison, encourageait volontiers ces ébats chorégraphiques, qui lui semblaient imposés par les lois de l'hospitalité.

Voici en quels termes M. de Saint-Contest rappelle lui-même un curieux incident de son séjour à l'abbaye de Saint-Aubert :

« 1722, 15 juillet. J'ai invité au dîner Messieurs les ambassadeurs et tous les envoyés des puissances de l'Eu-

(1) Louis XV, après avoir été fiancé, à l'âge de douze ans, à Marie-Anne-Victoire, infante d'Espagne, âgée de six ans, épousa Marie Leczinska, fille de Stanislas Leczinski, roi de Pologne.

Digitized by Google

rope à notre Avesnes-le-Sec (où les moines de Saint-Aubert avaient une maison de campagne). Tous vinrent, excepté deux, malades, et M. de Windisgraetz, qui était à Paris. Ils y firent bonne chère. Pendant le dîner on tira le canon, venu d'Haspres. Toute la jeunesse d'Avesnes-le-Sec était venue au devant de ces Messieurs, avec ses échevins et mayeurs, pour les complimenter. Ces Messieurs ont eu divertissement singulier, faisant danser les femmes du village dans le château. C'était justement le troisième jour ou quatrième jour de la ducasse, les violons y étaient encore. Ces Messieurs en écrivirent à M. de Windisgraetz, disant qu'il n'avait pas de comédie si jolie qu'ils avaient eue à Avesnes-le-Sec. »

Voilà, certes, dans la maison de campagne de l'abbaye de Saint-Aubert, une fête *sui generis*, et qui suffirait pour caractériser le laisser-aller d'une époque qui semble une parodie du siècle précédent.

Mais ce fameux Congrès ne pouvait durer éternellement et le 5 juin 1725, un crieur public annonça par les rues et carrefours de Cambrai, qu'attendu le départ prochain des seigneurs plénipotentiaires, ceux des habitants de la ville qui avaient des réclamations à exercer devaient se tenir pour avertis et les présenter à bref délai. Les exigences des créanciers furent exorbitantes, car une ordonnance du roi, signée : PHILIPPE V, en date du 18 août 1725, intervint pour les modérer.

Après ce résumé du Congrès de Cambrai, nous allons pouvoir revenir avec plus d'intérêt à l'aimable correspondance de la marquise d'Havrincourt et de M^lle^ d'Aumale. Nous y lirons plus d'un détail instructif pour ceux qui

Digitized by Google

aiment à pénétrer au milieu de cette société française qu'il faut avoir le courage d'étudier, même dans ses décadences, ne serait-ce que pour constater que les austères figures de Port-Royal avaient laissé des germes de sérieuses vertus dont les élèves de Saint-Cyr sauront perpétuer les traditions au milieu d'une société affolée.

Digitized by Google

III.

CORRESPONDANCE INÉDITE

De Mme la marquise d'Havrincourt, née Anne d'Osmond, et de Mlle d'Aumale.

(1721-1724).

Les quelques fragments de lettres de Mme d'Havrincourt et de Mlle d'Aumale cités au commencement de cette étude nous ont appris que Mlle d'Aumale, arrivée au château d'Havrincourt avec son père et sa mère, en septembre 1721, avait passé l'hiver dans cette demeure hospitalière. Nous allons reprendre la correspondance intime de ces deux amies du couvent de Saint-Cyr, pour glaner les détails qui nous paraîtront dignes d'être remarqués.

Après avoir évoqué la grande figure de Mme de Maintenon, prouvons combien son souvenir restait cher aux pensionnaires dont elle avait protégé l'enfance, et combien on se préoccupait des moindres détails de sa vie.

C'est Mlle d'Aumale qui écrit à Mme de Glapion :

« Mme d'Havrincourt n'a rien remarqué sur Mme de

Digitized by Google

Maintenon que nous n'ayons. Seulement elle l'a vue revenir quelquefois chez elle sans écharpe, sans mouchoir, etc., parce qu'elle avait tout donné à de pauvres dames.

» N'oubliez pas, en parlant des lettres dont les roys et les princes l'honoraient, que le roy de Suède lui manda qu'il était ravi d'estre fort eslevé, afin d'avoir à descendre plus bas pour estre son serviteur.

» Vos lettres de Madame ravissent Mme d'Havrincourt. Elle en trouva une si belle qu'elle la lut à Monsieur, qui prit le livre et a voulu tout voir avec autant de goût qu'une Dame de Saint-Louis.

» Il trouve tout admirable et dit qu'il n'y a que l'Évangile à y préférer. Il a bien ry. . . hier. . . Je crois qu'il vous écrira. Que j'ai de plaisir à leur voir aimer ce que nous aimons ! En vérité on ne fait pas mieux qu'eux sur celà à Saint-Cyr. Il me paraît que plus je suis icy et plus on m'y traite bien. Le maître et la maîtresse du logis me marquent une amitié que rien n'égale. On ne veut pas que je m'en aille d'icy avant que les vents d'avril aient séché la terre. A peine ai-je le temps de faire ma toilette, et je ne suis seule que pour dormir. Hélas ! il y a un an que j'étais présentement en Normandie. Je voudrais bien y être encore. J'aime tout ce que vous m'en mandez Mais dites aussy pour moi tout ce qu'il faut, car ce sont mes parents. Je mets tout ceci en style laconique. Il y aurait de quoi parler cinq ou six heures ; mais vous m'entendez à demi-mot. »

Une autre lettre de Mlle d'Aumale à Mme de Glapion nous ramène aux ambassadeurs du Congrès de Cambrai

Digitized by Google

et rappelle le souvenir de M^me^ de Longueville, dont la vie agitée a été si bien racontée par M. Cousin.

« Nous avons toujours les ambassadeurs. Je vous écris pendant qu'ils se promènent. M. le comte de Morville ne joue pas comme les autres, et je suis chargée de l'entretenir. Il admire fort les vers sur le quiétisme. Il disait l'autre jour : « Quelle fougue de poésie ! » où je ne trouvais que ouy à répondre. Il y a plusieurs vers de manqués. Il nous les raccommodera, car il est poète. Voici des vers qu'il me dit hier. Ils sont de M. Sarrasin, qui était amoureux de M^me^ de Longueville et n'osait lui dire à cause de la disproportion. Lorsqu'elle fut dans la dévotion, elle le chargea de lui acheter les épitres de saint Paul. Il se servit de cette occasion et mit ce billet dans le livre. Au moins ce n'est que pour vous, et je ne say même si je les dois mettre. Ma conscience tremble un peu. Je crains que ce ne soit mal fait, à cause de saint Paul.

(Les vers sont écrits, mais effacés)

» Je trouve ces vers trop peu respectueux. Je les ai effacés de peur que Dieu me punisse. Pardon. M. le comte de Saint-Estévan me fait toujours parler de Saint-Cyr, il veut absolument m'y mener avec lui. C'est un homme fort riche et d'une magnificence admirable. Il aporte toujours son lit. Le matelas est de gros de Tours, des petits oreillers de damas blanc noués de rubans, la taye à dentelles. Il est dévot comme un saint. Nous vivons de vêpres et de saluts; car nous avons fait les Morts le dimanche. Le salut a été des morts. On a chanté d'abord un verset du Saint-Sacrement, puis on a fait la procession

Digitized by Google

dans l'église en portant le Saint-Sacrement et chantant le *Miserere* ; puis à l'autel le *De profundis* et *Pie Jesu*. Pendant l'octave, le salut se fera ainsy. On est fort dévot pour les morts, en cette province. . . . . J'ai fait mes dévotions aujourd'huy et j'ai bien prié pour vous. Il me prend des moments de vocation bien forte. Je ne sais ce que Dieu me dira un jour, car il me pousse bien pour l'aimer et pour lui marquer par mes œuvres ; mais tout demeure dans ces sentiments. Je sens même que si j'étais jamais religieuse, je pleurerais et gémirais d'avoir commencé si tard, et que je ne me consolerais pas d'avoir tant attendu à me donner à luy, et de ne luy avoir pas donné ma jeunesse. Avec de tels sentiments, je suis incapable de prendre une résolution. Voilà du fin de mon âme, et je n'en mande pas tant à mon confesseur.

» Adieu, ma chère tante, M^me^ d'Havrincourt vous prie de luy mander combien il y a de tomes des Homélies de M. de Montmorel, et ce qu'elles coûtent. Faites-moi, je vous prie, écrire la mort du Roy, celle de M^me^ la dauphine, de M. le dauphin, et quelques autres choses encore que vous avez et que je serai ravie d'avoir, *les vers des Poissonières*, certaines lettres ; car cela est curieux et très joly. Nous avons lu toutes les lettres de M^me^ de Maintenon, elles nous ont ravis ; la *petite maman* en a fait son profit et y a pris des passages convenables pour elle. Elle voulait aujourd'huy vous écrire avec des yeux comme le poing. Je l'en est empêchée, elle pleure à faire pitié. Sa fille veut absolument se faire religieuse: elle n'a que quinze ans. Elle est grande, bien faite, a tout à souhait, peut espérer un bon party et cependant elle veut tout quitter pour aller à Fervacque. Il se passe ici

Digitized by Google

des scènes fort attendrissantes entre le papa, la maman et la fille. Ils pleurent tous trois. Mme l'abesse, Mme d'Aray et moi, qui sommes témoins, pleurons aussy. La fille résiste à tout. Ne fais-je pas bien d'empêcher cette pauvre mère affligée de vous écrire ? Je vous dirai à sa place qu'elle vous aime moult bien beaucoup, qu'elle vous le dira elle-même quand son pauvre cœur sera un peu remis, et vos lettres lui plaisent furieusement. Tâchez donc de trouver quelques petits moments pour lui écrire trois mots. Nos ambassadeurs vont revenir. Je me recommande bien à vos prières pendant ces grandes fêtes. Je vais tâcher de bien briller pour faire honneur à ma tante. . . . . »

Lettre de Mme d'Havrincourt à Mme de Glapion.

« Ne croyez pas, Madame, que quoique la petite mignonne vous écrive souvent, vous soyez pour cela quitte de moy, qui suis trop charmée lorsque vous voulez bien m'honorer d'une de vos aimables lettres, pour vous laisser longtemps reposer de la fatigue de lire mes griffonnages.

» D'ailleurs je crains que cette petite rapporteuse ne vous accuse tout ce qui se passe à la classe, et de l'humeur dont elle est, elle vous ferait fort bien de très injustes plaintes de la maîtresse, qui est cependant fort raisonnable ; car après lui avoir fait faire les vieilles chemises du ménage, on lui en a donné de belles toutes neuves à couper et à travailler. La vérité est qu'on la prend au saut du lit pour la mettre à l'ouvrage et qu'à

Digitized by Google

peine lui laisse-t-on le temps de prendre la tasse de chocolat, et encore chocolat qu'on lui donne à regret et en grondant beaucoup ; mais la maîtresse a ses raisons médicinales pour en agir ainsy ; car elle ne veut point que les petites filles de sa classe se mettent le feu dans le corps par un mauvais régime. Dites, si vous l'osez, que votre *maman* a tort et voyons ce que vous manderiez sans cela à cette petite friponne qui, quand elle a cousu une manche ou une pointe, m'apporte son ouvrage et me demande la récompense sur le champ ; et puis il faut de suite de bon café, de bon chocolat, et tout le bon lait d'une basse-cour ; mais je la punis bien ; car après cela je la fais mourir de faim. Elle fut même hier très affligée, de ce qu'on ne nous avait pas acheté une truite de trente-cinq livres pour notre dîner. Elle en gronda tout le jour et encore plus de ce que le cuisinier me dit devant elle que comme je n'avais point de monde, il n'avait point voulu acheter de poisson à ce prix. Elle va sans doute vous mander qu'on la compte pour rien et qu'un impertinent maître d'hôtel ne la trouve pas digne d'une truite à trente-cinq livres ; mais que la raie, des merlans et des petites soles sont assez pour son mérite. Les ris que nous en fîmes hier nous ferons plus de bien qu'un morceau délicat n'aurait fait. Au reste, Madame, je ne puis vous exprimer combien je suis touchée de vos bontés pour ma nièce de Louvigny, et à quel point je suis transportée de joye du contentement que vous me témoignez avoir. Je suis très portée à espérer que Dieu, qui ne fait rien en vain, vous a inspiré la grande marque d'amitié et de distinction que vous avez donnée à cette enfant pour en faire une bonne Dame de Saint-Louis. Enfin je

Digitized by Google

commence à me flatter que le bonheur qui lui est arrivé de réussir dans ce petit voyage de Saint-Cyr est un pronostique de celuy que Dieu lui destine, d'y finir sa vie. Je l'ai toujours désiré pour elle depuis que je la connais, parce qu'il aura semblé qu'elle avait quelques bonnes dispositions à devenir une fille qui pouvait vous convenir. Je vous prie, Madame, que toutes vos Dames reçoivent par vous mes remerciments des bontés dont elles l'ont honorée. J'en suis d'autant plus reconnaissante que mon amour-propre et mon attachement pour Saint-Cyr me font croire que je puis avoir un peu de part à tout ce qu'on y a témoigné à ma nièce. Plut à Dieu qu'une grande fille qui m'a causé bien des larmes il y a quelques jours, eût fait pour vous le sacrifice qu'elle ne veut donner qu'à Saint-Bernard. La solidité et la bonté qui paraît dans sa vocation nous a fait souvent désirer, à M^lle^ d'Aumale et à moi qu'elle pût vous convenir ; mais il n'y a rien qui en approche. Elle n'a aucun goût pour le principal de votre Institut : Elle en aurait bien le talent car elle a de l'esprit et un désir de se donner à Dieu, à toute épreuve. Il n'y a chose que je n'ay mise en usage depuis un an qu'elle est auprès de moy pour la détourner de ce dessein, ou pour mieux dire pour éprouver s'il était bien véritablement inspiré du maître de nos destinées. Elle a résisté avec une fermeté incroyable à tout ce que son père et moy avons pu faire pour nous opposer à sa volonté. M^lle^ d'Aumale nous a mesme secondés pour faire sur cela tout ce que l'amitié et la bonté qu'elle a pour nous luy a fait imaginer pour bien examiner cette enfant qui, après luy avoir despeint très vivement les peines d'une mauvaise, mais mesme d'une médiocre

Digitized by Google

religieuse, luy a toujours répondu fort sincèrement qu'elle espérait n'être ni l'une ni l'autre ; mais fort bonne religieuse qui ne ferait pas grand cas des peines, parce qu'elles sont médiocres, à ce qu'elle dit, dans le couvent, et qu'en tout cas plus de peines, plus de mérite. Voilà ses propres termes. Je crois que je n'auray rien à me reprocher devant Dieu sur son compte, ayant employé tout ce que la conscience et la tendresse ont exigé de moy. Mais, pardon, Madame, de vous importuner si longtemps de choses très intéressantes pour moy, tant l'amitié et la bonté que vous me témoignez en toute occasion m'ont fait croire que je devais vous informer, et j'ai encore l'indiscrétion de joindre à cecy la lettre que j'ai reçue ces jours passés de cette petite désireuse de voile. »

Lettre de Mlle d'Havrincourt

« Madame ma très chère mère,

» Je ne veux pas laisser partir Nicolas sans une lettre de moy et vous dire les combats qui se sont faits en moy depuis Havrincourt jusqu'icy. Quand je m'imaginais le plaisir que j'aurais en arrivant, aussitôt je pensais au chagrin que j'ay de vous quitter, qui est assurément bien vif et je vous assure que dix années d'épreuves ne seraient pas capables de m'ébranler comme cela, et puisque j'y ay résisté, ce doit être une preuve de ma vocation, contre laquelle vous n'avez rien à répliquer. J'espère donc que vous voudrez bien me permettre d'entrer au noviciat. Je suis revenue si remplie de vos bontés, voudriez-vous

Digitized by Google

refuser d'y mettre le comble? Non, je me flatte que ma chère mère m'aime trop pour cela et qu'elle serait fachée de ne pas me rendre tout-à-fait heureuse. Il m'est impossible de vous marquer toute la reconnaissance que j'ay et combien je suis pénétrée de toutes vos attentions pour moy. Mon seul regret est de n'avoir rien fait pour le mériter. Voulez-vous bien, ma chère mère, me permettre d'en dire autant à mon père, et de vous assurer du très profond respect avec lequel j'ay l'honneur d'être, Madame, votre très humble et très obéissante servante. »

Lettre de Mlle d'Aumale à Mme de Glapion.

« Voicy une nouvelle qui vous surprendra bien : On dit que Mlle de Louvigny se marie. Il s'est présenté un très beau party et quoyque Madame sa mère la vît incertaine, elle l'a déterminée à l'accepter. Le Commandeur d'Avesne en a écrit une très jolie lettre et sur le fruit de sa retraite à Saint-Cyr. Les ambassadeurs estoient icy. Nous eusmes l'une et l'autre à soutenir l'honneur de Saint-Cyr. Tout se passa joliment, et l'on finit par dire que ce serait un proverbe, dans la suite, de dire : « Quand » une fille est à marier et qu'elle ne trouve pas à qui, » faites-lui faire une retraite à Saint-Cyr. »

» Voicy ce que nous lûmes hier dans la gazette. On a apporté au Roy des habits pour envoyer à l'infante. Les uns de velours, les autres de drap d'or et de drap d'argent. Le roy luy envoya aussy une poupée de quatre mille francs, qui marche, fait des révérences. Le roy deffraye le duc d'Ossone et toute la maison, et luy donne pour

Digitized by Google

cela mille francs par jour. Le roy d'Espagne a traité de mesme le duc de Saint-Simon.

» En faisant nos petits voyages aux environs, j'ai passé auprès de la maison du pauvre comte d'Horn.

» Nous avons passé la Présentation à Cambray. Nous fûmes à la mesme heure que Saint-Cyr, faire nos dévotions dans un couvent et renouveler nos vœux; quand il manque quelque chose au prestre pour la messe, c'est une religieuse qui monte à l'autel et qui va parler au prestre. Cecy est pour M^me^ de Vandam avec cet autre trait : Celuy qui aide icy à chanter, est venu proposer à M. le curé de faire chanter à l'offertoire un cantique spirituel le jour de la Conception, qui commence par : « Marie est une *émerveille*. . . » ; la crainte de rire a fait refuser la demande. M^me^ d'Havrincourt est d'une piété merveilleuse ; elle est pleine de religion, très simple ; ne demande que d'estre guidée et surtout fort docile. Nous avons bien mangé des truites chez les ambassadeurs. Il y en avait à tous les repas, qui avaient trois pieds de long et au moins un demi-pied de large. J'ay bien dit à ces Messieurs qu'on ne m'en donnerait pas à Havrincourt à moins qu'il n'y fussent. Nous commençons à travailler au linge de M^lle^ d'Havrincourt, car la prise d'habit sera le 15 janvier. »

Fragment d'une lettre de M^me^ d'Havrincourt à la même.

« C'est aujourd'hui vendredi et je n'ai eu garde de donner des truites à trente-cinq francs à cette vilaine mignonne qui me traite comme un petit chien, qui ne

Digitized by Google

me laisse seulement pas la place de parler de mon intérieur à mon aimable supérieure. Il faut cependant que vous sachiez l'obligation que je vous ay de me procurer un si bon guide dans le chemin du salut. J'ai grand désir d'y travailler plus sérieusement que jamais. Jugez si la lecture de tout ce que vous nous avez envoyé m'y confirme et par conséquent vous y contriburés de toute façon. Je vais donc tacher de me faire connaître à M. Bonnet (1), mais j'ay bien peur de perdre son estime. »

Lettre de Mlle d'Aumale à Mme de Glapion.

« Demain, Mme d'Havrincourt et moy nous allons à Cambray. Nous en sommes bien fachées à l'approche de Noël ; mais le mary le veut. La *petite maman* et moy faisons des vœux pour qu'il arrive quelque contre-temps. Elle a été bien grondée ce matin sur l'opposition qu'elle marquait. Ainsy, à moins que le bon Dieu n'y mette la main, nous partirons et il faudra estre dans le grand monde, le jeu, la musique, etc.

» Je reçus hier une lettre de M. le maréchal de Villeroy, très obligeante pour moy et pour Saint-Cyr. Il se plaint que je ne luy mande pas quand je reviendray ; que Mme d'Havrincourt estoit bien heureuse de m'avoir sy longtemps, qu'il songe à ma pension, etc. Mme d'Havrincourt ne cesse de me faire des traitements du monde

(1) M. Bonnet doit être comme les abbés Gobelin, Brisacier et Tiberge, un des confesseurs de la Maison de Saint-Louis. Mme de Maintenon attachait avec raison un grande importance à la direction spirituelle des élèves de Saint-Cyr.

Digitized by Google

les plus agréables et accompagnés d'une amitié et d'une confiance qui me rend le séjour d'icy très agréable. Tout est d'une bonne amie et sans façon. Elle est d'une piété admirable. Les jours qu'elle reçoit des lettres de M. Bonnet sont des jours de joie. Elle dévore tout ce qu'il lui écrit. Vous a-t-on dit que Cartouche, revenant de l'échafaud à l'Hôtel-de-Ville, le jour que son supplice fut différé, se mit à rire en voyant le peuple assemblé, de ce que tant de gens allaient être attrapés? L'Électeur de Cologne a fait jouer à Valenciennes une pièce qui s'appelle *le Chaudron*. Il y a un juge. Chacun vient se plaindre devant luy : L'un de sa femme, l'autre de son mary, de son fils, de son voisin, etc., etc. Le juge écoute attentivement les plaintes et sur celles qu'un mary fait, par exemple, de ce que sa femme est coquête, de mauvaise humeur, pas complaisante, etc., le juge dit : « Au chaudron. » Aussy tôt de petits démons viennent prendre la condamnée, la mettent dans le chaudron et la pétrissent pour en faire une autre, et ainsy de tout le reste. De là est venu qu'en Flandre, quand on voit quelqu'un qui ne plait pas, on dit : « Au chaudron », parce qu'en sortant de ce chaudron on devient très parfaite. Parez-vous de cela, je vous prie, comme d'un trait qui a son agrément.

» Nous voilà revenus de Cambray. Pendant notre séjour, nous avons été souvent dans ce couvent dont je vous ay parlé, où les religieuses vont à l'autel quand il manque quelque chose au prestre. Cette fois cy j'ai vu mieux car elles y répondaient souvent à la messe. Quand il n'y a personne, elle vont aussy à la sacristie quand les prestres s'habillent et se déshabillent et leur parlent pendant ce temps-là fort bonnement; et avec celà elle sont plus

Digitized by Google

religieuses et plus régulières que des religieuses bien grillées.

» Nous avons eu d'assez beaux concerts chez les ambassadeurs. Il y a un second d'Espagne appelé le marquis de Beretti-Landi qui vint me dire l'autre jour : « Je meurs » d'envie, Mademoiselle, de vous dire ce que je pense de » vous; c'est que sous un air de simplicité, vous avez » beaucoup d'esprit et une modestie si douce, qu'il ne » paraistrait pas, à votre air, que vous ayez esté parmi » ce qu'il y avait de plus grand. » C'est à vous seule, au moins, ma tante, à qui je dis cecy, parce que je connais vostre amitié. Je ne serais pas si sotte que de le mander à d'autres. M. le comte de Saint-Estévan doit donner une belle fête à l'arrivée de l'infante, où nous serons priées. Tous ces ambassadeurs font une chère admirable, et bien de l'honneur à leurs maîtres. Il commence à paraître des voleurs à Cambray, apparament des amis de Cartouche. Voicy ce qui est arrivé à un officier de la garnison; car nous avons là trois régiments. Cet officier sortit le soir un peu tard. Un homme l'arreste et lui crie : « Halte-là ! » L'officier jette son manteau à terre, met la main à son épée et répond : « Que voulez-vous ? » Aussitôt cet homme, qu'on croit voleur, l'approche, et lui dit avec un air tout doux : « Monsieur, voulez-vous du tabac ? » Alors l'officier lui dit : « Tu es un coquin ! » Et le coquin de s'enfuir.

» J'ay été obligée d'acheter une robe *abattue* propre, parce que M^me^ d'Havrincourt va souvent ainsy chez les ambassadeurs, et qu'elle ne l'oserait sy je ni estois pas. Je viens donc, pour ne pas la contraindre, d'acheter dix aunes de damas à seize francs, feuille morte et blanc.

Digitized by Google

Ayez la bonté d'envoyer à Mme de Groisy 169 livres 9 sols. Mme d'Havrincourt continue à estre charmée des lettres de M. Bonnet. Quand elle en a reçue, c'est la joye de sa poche. C'est vraiment une petite sainte.

» M. d'Havrincourt a eu une assez grande colique. C'estoit moy qui estoit l'Esculape ; car dès que les douleurs devenaient plus vives, il criait : « Mademoiselle d'Aumale est-elle là ? » Pour moy je connus que c'estoit des vents. Je lui fis prendre des eaux fortifiantes, comme de l'eau des Carmes, de l'eau d'anis, du vin avec de la muscade. Le chirurgien le voulait saigner, disant que c'était une néfrétique. Au bout de deux heures tout cela fut passé. Ma chère tante, je vous dis celà parce que vous m'avez appris à soigner et à purger. Nous avons icy un commandeur qui a esté malade. Il a envoyé son médecin pour conférer avec moy sur sa maladie. Messieurs de Saint-Messant et de Fimarcon se sont battus près d'icy, afin d'estre sur les terres de l'Empereur et qu'on ne les put arrester. Saint-Messant est dangereusement blessé. On dit que s'il en revient il se battra encore, parce que selon leur loy un des deux doit mourir, puisqu'un homme qui a reçu un soufflet doit tuer ou être tué.

» C'est M. le prince de Rohan qui est nommé pour faire l'échange des deux princesses. On dit que M. le Régent avait voulu lui donner cinquante mille écus ; qu'il a répondu qu'il estoit plus en état de porter cette dépense que le public, et a refusé. Le roy, pour l'en récompenser, lui a donné les mêmes honneurs que la Maison de Lorraine, de mener les ambassadeurs chez le roy la première fois qu'ils font leur entrée. Vous comprenez bien que

Digitized by Google

c'est un prince de la Maison de Lorraine qui les va toujours prendre dans un carosse du roy, et le prince de Rohan fera de mesme.

» Ouy, M. de Morville est celuy à qui Madame sa mère recommandait d'être affable. Je me souviens de celà, et de ce que disait encore Mme d'Armenonville dans l'appartement de Mme la duchesse de Bourgogne. La voyant fort incommodée dans une grossesse : « Vous verrez que ce » ne sera qu'une demoiselle ». L'affaire de messieurs de la Roche-Aimont et de Fimarcon n'est pas encore finie. M. de la Roche-Aimont a mandé à son père de ne se point inquiéter : qu'il tuerait ou serait tué et que son affaire ne finirait que par là. La coutume de ce pays-cy, le jour de l'an est d'avoir chez soy une bouteille d'eau-de-vie et d'en faire boire à tous ceux qui viennent, plus à l'offertoire, le prestre icy s'est retourné, et de l'autel nous a dit : « Messieurs, je vous souhaite à tous une bonne année, » et l'accomplissement de tous vos vœux et la bien- » heureuse éternité quand il plaira à Dieu vous appeler » à luy. »

» Mme d'Havrincourt a un scrupule. Étant chez Mme de Maintenon, elle se servit d'un petit étuy d'or pour mettre des aiguilles. Elle ne voulait que s'en servir et comptait bien le remettre. Mais elle le perdit. Elle croit qu'elle aurait dû en acheter un autre, ou le dire à Mme de Maintenon; mais aparament elle n'y pensa pas, et comme M. le duc de Noailles est l'héritier, elle veut que je luy dise, afin qu'elle n'ait plus celà sur la conscience. Je vous prie de vouloir bien vous charger de cette commission. . . . . Je voudrais bien que les demoiselles de Saint-Cyr sussent la vie de Mme d'Havrincourt, et qu'au milieu

Digitized by Google

d'un aussy grande monde, elle sait se retirer pour faire ses prières, son oraison, son office et qu'elle en est estimée mesme des plus mondaines, sachant allier la politesse et ce qu'elle doit au monde avec ce qu'elle doit à Dieu. C'est que j'ay vu des Demoiselles de Saint-Cyr qui à peine entendent la messe, et qui souvent y manquent, et pour des prières après diner elles ne les connaissent pas. Il est pourtant sur que rien pour le monde, n'est impossible, et qu'après tout, il n'y a qu'à le vouloir. La plus-part embrassent trop d'abord et se rebutent après de tout. Elles croyent que peu de gens dans le monde, et mesme dans leur famille ne pensent pas à Dieu. Elles croyent devoir faire de mesme. Voilà sur quoy elles doivent bien s'instruire ; mais avec tout celà, à moins d'estre pleines de religion et d'envie de se sauver, elles auront peine à se souvenir de tout ce qu'elles ont appris à cause que le monde dit tout différemment. Pour moy, Mme d'Havrincourt me fait honte par sa piété et sa soumission. Un rien la touche ; elle serait prête à faire toutes les pratiques que vous faites comme religieuse sy on luy ordonnait, et sy elle pouvait se faire religieuse, elle le serait demain. Elle est vrayment touchée de Dieu et ne cherche qu'à faire quelque chose pour luy. Voilà de ces exemples qui feront mieux que tous les discours, à vos demoiselles si elles pouvaient les voir.

Je ne sais sy vous avez vu la réponse du roy, au roy d'Espagne, dont je vous ay envoyé la lettre la dernière fois. La voicy :

Digitized by Google

Lettre de Philippe V d'Espagne à propos du mariage projeté du dauphin Louis XV et de l'infante sa fille (1722).

« C'est un grand plaisir et en même temps un grand bonheur pour moy que la première lettre que j'écris de ma main à Votre Majesté, soit sur un sujet sy conforme aux liens du sang qui nous unissent, et à la tendre inclination de mon cœur pour elle. Les sentiments conformes à ma naissance que j'ay conservés, les paroles pleines de sagesse et de bonté que feu le roy mon grand-père me dit dans le tems de notre séparation et qui y sont demeurées profondément gravées, aussy bien que dans mon esprit, m'ont toujours fait souhaiter avec ardeur de voir affermir et fortifier par de nouveaux liens, l'union étroite, et l'amitié qui doit toujours subsister dans notre Maison. Dieu semble nous en avoir préparé les moyens en me donnant une fille dont l'âge est proportionné à celui de Votre Majesté; je crois remplir les desseins du feu roy mon grand-père, et même ceux de la Providence, et satisfaire en mesme temps aux mouvements de ma tendre amitié pour elle, en luy proposant comme je fais aujourd'huy d'assurer dès à présent son mariage avec l'infante, ma fille, et de la faire passer en France pour y estre élevée et formée dans les principes conformes à l'état où elle sera, et qui puisse remplir les vœux sincères que je feray toujours pour le bonheur de Votre Majesté, et pour les avantages du royaume où je pris naissance et qui a tant contribué à me mettre sur le trône où Dieu m'a appelé. J'espère que Votre Majesté recevra avec plaisir une proposition si conforme à notre proximité et à l'amitié par-

Digitized by Google

faite qui est entre nous et qui me comblera de joye par le désir que j'ay de lui marquer toute la sincérité de mes sentiments pour elle.

» PHILIPPE »

Réponse du roy Louis XV à Philippe V.

« Je ne puis assez marquer à Votre Majesté, avec quelle joye et quelle reconnaissance j'accepte une proposition qui me prévient sur tout ce que j'aurois de plus à désirer. Ce qui augmente encore le plaisir que je ressens, c'est qu'elle soit si conforme aux sentiments du roy mon bisaïeul dont l'exemple et les intentions seront toujours les règles de ma conduite. La connaissance de ses vertus et le respect pour sa mémoire sont la plus considérable partie de l'éducation que je reçois et tout plein que j'en suis, il me semble que je le vois ordonner cette union qui resserre les liens du sang déjà si étroits entre nous. Les tendres sentiments d'amitié et de considération que je vous dois comme à mon oncle seront encore fortifiés par ceux que je vous devrai comme à mon beau-père. Je regarderai l'infante d'Espagne comme une princesse destinée à faire le bonheur de ma vie, et me tiendray heureux moy mesme de pouvoir contribuer au sien, et c'est par cette attention que je promets de marquer à Votre Majesté la sincère reconnaissance que je luy dois.

» Signé : LOUIS »

Digitized by Google

Lettre de Mme d'Havrincourt à Mme de Glapion.

« Voicy de très beaux vers que nous avons cru qui vous feraient plaisir. On me les a envoyés si tard qu'ils ont veu le jour sachant combien je suis bonne constitutionnaire : Vous voyez que c'est au fils de feu vostre bon ami Racine à qui l'on adresse la parole en réponse d'un poème qu'il a fait sur *la Grâce*, qu'on dit être d'autant plus mauvais que très bien fait. Les voicy :

Cher Racine, j'ai lu dans tes vers didactiques,
De ton Jansénius les dogmes fanatiques.
Quelquefois je t'admire et ne te crois en rien :
Sy ton style me plaît, ton Dieu n'est pas le mien ;
Tu m'en fais un tyran, je veux qu'il soit mon père,
Ton homage est forcé, mon culte est volontaire.
De son sang mieux que toy, je reconnais le prix
Tu le sers en esclave et je le sers en fils.
Crois moy n'affecte plus une inutile audace
Il faut comprendre Dieu pour comprendre sa grâce
Soumettons nos esprits, présentons-luy nos cœurs
Et soyons des chrétiens et non pas des docteurs.

» Nous partons le 12 pour Saint-Quentin, où ma fille languit pour l'habit de Saint-Bernard. Elle ne nous laisse pas un moment de repos. On n'a jamais vu une pareille ferveur Je crois que je feray une fort sotte figure à cette cérémonie ; mais *notre mignonne* se charge de tout, et me tirera de beaucoup d'embarras. Plût à Dieu que Mlle d'Osmond fût à la veille d'en faire autant chez vous. Je désire de tout mon cœur qu'il luy fasse la grâce d'y

Digitized by Google

reussir et de devenir une bonne Dame, et sainte Dame de Saint-Louis.

» Je n'entreprends point tout ce que je ressens de la continuation de vos bontés pour elle. Je prie Dieu que sa conduite vous en soit un continuel remerciment de sa part et de la mienne. »

Lettre de Mlle d'Aumale à la même.

« La prise d'habit de Mlle d'Havrincourt s'est passée à merveille. Grand régal pour la communauté; le père et la mère ont tout fait avec magnificence. Ils ont toujours nourri la table de l'abbesse, qui était de dix ou douze personnes, et nous avons été quatre jours francs. La vocation de la novice est excellente; sa joye a paru extrême en prenant l'habit, et malgré les pleurs du père et de la mère, elle a entonné de tout son cœur le *Te Deum*. Je me suis un peu promenée dans la ville de St-Quentin. Entre autres choses, j'ai vu l'endroit où l'on blanchit les toiles. Celà s'appelle *la burie*. Celà est curieux. De plus j'ai vu *la ployerie*. C'est où on les met en presse pour les ployer.

» Je vous écris, ma chère tante, au milieu du Congrès pour vous dire de faire au plus tôt vostre compliment à M. le maréchal de Villeroy sur ce que M. le marquis de Villeroy vient d'estre fait duc. M. le duc de V..... cede son duché à son fils, qui s'appellera le duc de Retz. On se loue beaucoup de Mme de Rolpot, autrefois Mlle de Buire. Elle met la paix dans la maison où elle est entrée, et on dit qu'il leur fallait une belle-fille comme celle-là. On me conta l'autre jour que dans le temps de la der-

Digitized by Google

nière guerre où les ennemis faisaient contribuer, il fut envoyé à la Cour, devers M. de Chamillart, des députés d'une des villes de Flandre pour dire à ce ministre que les ennemis la voulaient faire contribuer, mais qu'ils tiendraient fermes et qu'ils ne le feraient pas. M. de Chamillart leur dit qu'il fallait contribuer pour éviter de plus grands malheurs, et ces députés, soupçonnant ce ministre d'estre de concert avec les ennemis pour avoir part à la contribution, lui dirent : « *Nous nous doutions » bien qu'il y avait del m..... au bout de chelle flutte.* » Je vous mande celà par rareté, comme une des belles phrases de ce pays, et pour savoir sy vous ne croyez pas que cette façon de parler fut bien reçue à la Cour. On dit encore une nouvelle dont je serais fachée : C'est que Pétersbourg, ville batie par le tzar, a estée submergée, et que la mer passait les plus hauts clochers de dix ou douze pieds : que le tzar s'est mis sur un batiment au commencement de l'inondation pour voir ce que celà deviendrait, qu'on ne sait sy il aura fait sortir la tzarine et ses enfants. C'était là leur résidence, et où il tenait sa Cour, et tout ce qu'il y avait d'excellent dans ses États en toute sorte de genres. On a dit depuis qu'on croyait cette nouvelle fausse. Je le souhaite ; car c'est un grand prince.

» Notre jubilé est fini. J'ay fait de mon mieux pour le gagner ; mais il s'en faut bien que je ne sois comme M^me^ d'Havrincourt ; car après sa communion elle me dit : « Je » voudrais bien mourir présentement et surtout si je » croyais ne pas mieux faire que j'ai fait. » C'est ce qui me fait le plus de peine : pour moy, ma chère tante, je veux encore vivre, ne pouvant mieux faire, et je ne suis pas encore prête. Nous avons bien eu du mal ; car M^me^

Digitized by Google

d'Havrincourt voulait faire une revue au Carme à qui je va. On le fit venir pour moy. Puis fallut cacher Mme d'Havrincourt et moy faire le guet à la porte ; car c'était un petit cabinet où elle se confessoit. J'étais enfermé aussy pour qu'on crut que c'estait moy. C'est que vous saurez, ma chère tante, que son curé ne veut pas qu'elle aille à d'autre. Ce fut un nouvel embarras d'avoir une confession à faire au curé. Il lui restait encore deux jours après la revue jusqu'à la communion. Ainsy elle alla se réconcilier. Nous cherchions des péchés partout. J'en disais de toute façon. Elle n'avait rien fait. Cependant elle trouva je ne sais quoy qui la tira d'affaire, et comme nous avions fait nos dévotions depuis peu à Fervaque, il ne fut pas étonné de luy voir si peu de péchés.

» Nous avons icy bien des domestiques, tant pour le service des maitres que pour la basse-cour. Tous ont fait leur jubilé bien dévotement, et la plupart des confessions générales. M. d'Havrincourt en a fait une. Il nous le confia très simplement, et s'en alla à Cambray, où il employa deux ou trois jours à cet ouvrage. Il en revint fort content et fort soulagé à ce qu'il disait. Depuis ce tems là il parait beaucoup plus de piété dans sa conduite. Il va à la messe tous les jours et prie Dieu soir et matin, chose dont il n'estoit pas question auparavant ; car quoiqu'il ait un fort grand fond de religion, il prétendait un peu que Dieu ne s'arrête pas aux choses extérieures, et que celà n'est bon que pour les femmes dévotes. Il parait fort bien revenu de ces fausses idées, et je crois qu'avec les exemples et les avis de madame sa femme, il va devenir un aussy bon chrétien extérieur qu'il l'estait intérieur auparavant.

Digitized by Google

Lettre de Mme d'Havrincourt à Mme de Glapion.

« Assemblons viste notre conseil, Madame, pour savoir ce qu'il faut faire à une petite fille qui n'a point le ruban noir (1); mais qui avec le bleu seulement sortit toute seule de la classe pour aller souper, sans la maîtresse, chez le plus respectable, à la vérité, de tous nos ambassadeurs. Il est vray aussy que pour la forme elle mena avec elle la plus jolie, la plus sage et la mieux élevée de nos demoiselles de Cambray. Mais enfin la pauvre misérable *maman* fut laissée toute seule chez notre ambassadeur de France, qui donnait à soupé à vingt-deux personnes, dont luy ni sa femme n'en connaissaient pas une, ni n'en savaient pas mesme le nom. C'estait beaucoup de dames des villes voisines qui estoient venues très galamment masquées au bal donné pour les mariages du roy et du prince des Asturies. On me pria donc de faire les honneurs de la fête à tous les étrangers que je connaissais, et, cette petite vilaine friponne qui se serait ennuyée, me laissa comme un petit chien me démêler de tout ce monde qui, Dieu mercy, fut fort content. J'allai après celà, à deux heures après minuit, rechercher ma petite égarée que je trouvai jouant au piquet, plus gaillarde qu'on ne sauroit. Voilà sa petite conduite. Joint à celà de me mettre un entonnoir à la bouche pour me faire avaler tout ce qui lui prend en fantaisie, sans seulement

(1) A Saint-Cyr, les élèves portant le ruban noir aidaient à la surveillance et jouissaient d'une liberté relative.

Digitized by Google

me consulter si j'en veux ou non. Enfin si je les croyais tous les deux, cette mignonne et mon gros mary, ils me feraient brebis pour me manger, mais je vais remettre les choses sur le bon pied ; car j'ai les clefs des bonnes choses et ils n'en auront qu'à bonne enseigne. Au reste ma chère *petite mignonne* se fait toujours de plus en plus admirer, estimer et aimer. Elle fait les délices de nos ambassadeurs qui respectent en elle ce qu'ils auraient bien voulu connaitre par eux-mêmes. Elle a donné grande envie à celuy d'Espagne de voir la digne Maison où elle a reçu une si noble et si sainte éducation. Ce sont ses propres termes. Elle y fait tant d'honneur que je suis ravie que celà aille dans les pays étrangers. Elle sait si bien accomoder Dieu avec les bienséances du monde, qu'elle fait l'objet de mes envies, trop heureuse si je la pouvais imiter. »

Lettre de Mlle d'Aumale à la même.

« Nous n'avons pas été au dernier bal de l'ambassadeur d'Espagne. Il nous en a fait faire de grands reproches, ainsy que les autres ambassadeurs. Celuy de l'Empereur est arrivé aussy. On espère que le Congrès commencera bientôt. Je vous dirai en passant qu'une dame de cette province croit que le Congrès est un prince, et demande fort gravement quand le *prince Congrès* arrivera. J'espère bien que la connaissance de M. le comte de Saint-Estévan procurera un nouvel établissement de Saint-Cyr en Espagne. Ainsy préparez des sujets propres pour celà, on en retient d'avance. Fortifiez votre santé d'a-

Digitized by Google

vance afin que le changement de climat ne vous fasse point de mal. Il nous faudra pour notre établissement deux anciennes professes, une du milieu, une jeune. Divertissez vous de cette fiction.

» M^me^ d'Havrincourt a oublié de vous mander de quel air M. d'Havrincourt faisait sa pénitence. Nous nous mimes l'autre jour à genoux pour dire nos vêpres. M. d'Havrincourt prit aussitôt un livre des Sept psaumes, disant je vais faire ma pénitence pendant que vous prierez Dieu. Sur celà il se met auprès du feu dans un grand fauteuil, les jambes croisées et commence les Sept psaumes.

» Nous le regardames et de rire. Il en fut tout surpris et nous demanda ce que nous avions donc tant à rire. Nous lui dimes qu'on ne faisait point la pénitence comme celà et qu'il fallait estre à genoux, surtout pour les Sept psaumes; et luy avec bien de la simplicité répondit : « Je » vas m'y mettre. Je n'en savais rien. » Voyez ma chère tante où en est notre néophite et sy nous n'avons pas bien à travailler. Je ne vous dis rien de *la maman*. Elle est plus sainte et plus aimable que jamais. Le roy d'Espagne a donné la grandesse au fils ainé de M. le duc de Saint-Simon, et la Toison au second. Il les avait menés avec luy. La peste diminue chaque jour. On dit qu'il est mort en tout en province quatre vingt-sept mille personnes. On donne une fête mardi prochain, mais nous en sommes lasses. »

Digitized by Google

Lettre de Mlle d'Aumale à Mme de Fontaine, Dame de Saint-Louis.

« Vous savez, ma mère, le plaisir que j'aurois de vous dire souvent combien je vous respecte, et combien je vous aime, et quelle raison de finance m'en empêche. Je profite au moins de toutes les occasions qui se trouvent pour Paris pour vous renouveler tout ce que vos bontés pour moy ont fait naitre dans mon cœur. J'espère que vous me faites la grace de me conserver une place dans le votre. Je ferai tout ce que je pourrai pour me la conserver ; mais que peut une pauvre fille bannie de la patrie. Rien ne l'attache à tout ce qu'elle voit, quelqu'aimable qu'il paraisse, et je me trouve à l'égard de Saint-Cyr, comme nous devrions estre pour le Ciel ; et sur la terre partout ou je suis, je ne tiens que d'une manière superficielle. Saint-Cyr ou plutôt les Dames qui le composent, ont toutes mes pensées et tout mon cœur. Je vis dans l'espérance de vous voir cet été ; mais qu'est-ce que cette vue ? Pourquoi quand j'avais le bonheur de vous avoir pour maitresse, ne m'avez vous pas fait entrer au noviciat. Il fallait aider un peu mon indécision. Présentement je ne suis qu'une vieille pécheresse indigne de cet honneur. J'irai donc au Ciel comme le commun des fidèles ; mais attendez-vous que là j'irai vous voir de près ; car Dieu permettra tout ce qu'on voudra ; c'est le meilleur de tous les maitres. Je le prie, ma mère . . . . . J'ai une grande envie, mais ce serait une grandissime peine. Je voudrais avoir les lettres de monseigneur de Meaux et le sermon sur la montagne. J'en écrirai une

Digitized by Google

partie quand je serai à Versailles. Voyez comme je suis indiscrète ; mais non, je ne le puis estre avec vous. Je ne vous demande tous ces biens, ma chère tante, qu'à condition que vous ne vous en embarrasserez point, et que vous attendrez que j'en puisse faire la meilleure partie. Je vous l'avoue, je vois qu'il faut un peu de lecture sainte pour faire son salut. A Saint-Cyr, un pas porte à Dieu, et on n'en a pas tant besoin. Voilà pourquoi mes *Heures* et le *Nouveau Testament* me suffisaient ; mais présentement rien ne m'excite au bien que ce que je puis faire moi-même. . . . . J'ai sacrifié ma jeunesse et mes peines au service de la Maison. Amassez-moi donc présentement de la dévotion pour m'aider à faire mon salut.

» M^me^ d'Havrincourt m'a donné fort galamment une douzaine de belles petites serviettes à café nouées d'un beau ruban bleu, avec une lettre très jolie. On ne songe guère icy à faire quelque chose d'extraordinaire pour les jours gras. Nous demeurons auprès du feu les soirs à causer. *La maman* ne se soucie d'aucun plaisir, et a tout l'air d'une personne revenue de tout. Elle va voir son ménage, se promenant à la basse-cour, file dans sa chambre ; enfin c'est une petite sainte, et qui nous fait voir tous les jours de l'accroissement. Elle aura besoin d'estre retenue. C'est tout de bon que nos ambassadeurs d'Espagne veulent parler au roy sur Saint-Cyr. Je les ai priés d'attendre qu'ils l'aient vu. »

Digitized by Google

Lettre de Mme d'Havrincourt à Mme de Glapion

« Que ne vous dirai-je point, Madame, du contentement ou je suis de votre admirable supérieur ; mes lettres l'ont mis au fait de mon faible intérieur comme si j'avois eu plusieurs conversations avec luy à qui Dieu a donné aparamment de grandes lumières pour la conduite des ames. Recommandez luy bien la mienne, je vous prie. C'est votre ouvrage et la plus essentielle obligation que je puisse vous avoir ; car il ne me fallait pas moins qu'un tel saint, qui a tant de graces et de talents pour conduire à Dieu. Je commence à espérer que je pourrai devenir entre ses mains un peu moins mauvaise que je ne suis. Je vous dois la bonté avec laquelle il s'y porte ; ainsi vous êtes chargée de ma reconnaissance et de tous mes remerciements. Je suis charmée que M. Sainte-Threille se souvienne un peu de moy. On m'avait voulu persuader il y a quelque temps qu'il ne m'aimait point, et qu'il avait bien meilleure opinion de M. d'Havrincourt que de moy. Voyez si je ne devois pas estre scandalisée de cette préférence. Oserai-je vous prier de dire un petit mot de moy à la communauté. Mon respect et mon attachement pour Saint-Cyr me doit procurer une petite part dans l'honneur de leur souvenir. J'ay celuy de leur souhaiter une heureuse année, et de les prier d'accorder un peu d'amitié à une des élèves de Saint-Cyr qui les honore le plus. Avouez, Madame, que vostre *petite maman* croit que vous n'avez rien à faire qu'à lire tous ces brinborions. . . . .

» Il se donne demain une grande feste à Cambray par

Digitized by Google

Messieurs les ambassadeurs d'Espagne sur le mariage du prince des Asturies, et nous y sommes invitées. L'inondation de Pétersbourg n'est pas véritable. Le canal s'est débordé et a causé du dommage ; mais pas comme on l'avait dit. Le Czar y fait travailler dix mille hommes.

» Le sermon sur Jésus-Christ nous a fait grand plaisir ; je cherche à faire un présent à M. Besse en revenant de ces pays-cy s'il estoit dans le goût des toiles peintes : J'ai vu icy des tapis fort grands dont quatre feroient une tapisserie dans un cabinet. M. d'Havrincourt en a acheté, tant il les a trouvées jolies. Les quatre valent cent francs. Je pourrais joindre autre chose. Voyez si vous pouviez lui demander quelque jour sy on porte des toiles peintes. Faites venir celà à propos pour démêler s'il les aime ; par exemple dire : « Celà est-il joli en meubles en tapis-» serie, etc ; Ose-t-on en porter ? » Voilà un modèle, brodez le et me le mandez viste, car l'homme repassera bientôt. . . . . .

» M. le comte de Saint-Estévan donna une feste à l'Hotel-de-Ville de Cambray, ou il y eut grande illumination, et tout le monde se rendit sur les huit heures dans une grande salle bien illuminée. On estoit masqué excepté nous autres et quelques dames sérieuses. Les masques très jolis et l'on n'en voit pas de plus beaux, ni de meilleur gout à Paris. Nous étions placés tout au mieux par M. de Saint-Estévan. A dix heures on passa dans les salles à manger. Il y en avait trois, et dans chacune une table extrémement longue remplie de toute sorte de viandes froides, perdrix, faisans, dindons, poulardes, agneaux, sangliers, daim, etc. ; patés, daubes, toutes sortes de langues fourrées ; plus quantité de patisserie de

Digitized by Google

toute façon et tout bien délicat et recherché, et dans le milieu de la table, des pyramides de confitures sèches, oranges, fruits confits. Les trois chambres furent bientôt vides de toutes ces magnificences. On retourna au bal, et on servit dans des bassins des oranges, pommes d'apis, et l'on donna à boire des eaux de toutes façons ; orangeade, orgeat, etc. Toutes les tables estoient servies en vaisselle d'argent. Il entra quatre mille cinq cents personnes, et rien n'a esté volé. Il n'y avait que les dames à table, et tous les Messieurs les servant.

» M. le comte de Saint-Estévan nous fit mettre un petit morceau dans une chambre à part, afin que nous ne fussions point dans le tumulte. La feste de M. le comte de Morville, deuxième ambassadeur de France, a esté encore plus magnifique par l'illumination. On est venu par troupes des villes voisines à ces festes et celà a fait plaisir aux ambassadeurs. Il y eut une mascarade assez jolie à celuy de M. de Morville. Une troupe des officiers de la garnison de Cambray avec des dames firent venir des habits de Valenciennes et se déguisèrent en nymphes et dieux des eaux. L'Escaut, qui est la rivière qui passe à Cambray, estait dans le milieu. Ils entrèrent et chantèrent tous ensemble quelque chose de gracieux pour M. de Morville, puis dancèrent une dance faite pour celà.

» M. le duc d'Aumont a fait la mesme chose pour M. de Villequier qu'a fait M. le duc de Villeroy. La douairière d'Espagne a reçu à Bagnère M^lle^ de Montpensier avec une grande magnificence. Beaucoup de présents entre autres un étuy garni de diamants et une épée et une canne pour le prince des Asturies, qu'on dit magnifiques.

Digitized by Google

» L'infante doit arriver le 3 de mars, à ce que l'on espère. Quand on fit l'échange elle pleura beaucoup puis dès quelle fut descendue de carrosse elle demanda ou estoit sa gouvernante. Elle alla lui sauter au col bien tendrement. M^me^ de Ventadour apaisa bientôt ses pleurs par ses caresses et avec ses poupées.

» J'oublie de vous mander un bon traitement de M. de Morville; c'est que quand je vais à Cambray il ne manque pas de m'envoyer tous les matins une ou deux tasses de chocolat. Voyez qu'il est affable et qu'il a profité ; dans le service il est vraiment homme d'esprit et très aimable. On dit que le roy estant fort réveur il y a quelques jours, on lui demanda la raison : « Je pense, répondit-il, que » je suis déjà bien avancé pour mon âge, car j'ai femme » et enfant » ; parlant de la petite infante. Je ne croy pas ce bon mot de luy, mais peut-être luy aura-t-on dicté. Je le laisse au discernement des Dames.

» A l'arrivée de l'infante, il y aura à Paris grande magnificence pour les femmes, car on donnera trois bals ; un aux Tuileries, un au Palais-Royal, et un à l'Hôtel-de-Ville. Ce sera trois habits différents pour les danseuses. On nous mande de Paris que les étoffes d'or valant ordinairement quatre-vingts à cent livres, valent aujourd'hui deux cent cinquante livres, qu'on met en gage la vaisselle d'argent, pierreries, etc. Icy nous nous en moquons; car après celà elles mourront de faim et on leur en saura peu de gré. Le régiment du roy va vers Melun au devant de l'infante et à trois lieues de Paris la Maison du roy relèvera cette garde et la ménera au Louvre. . . . . .

» Voici deux traits de M^me^ de Maintenon. M^lle^ d'Osmond s'étant mise en deuil à la mort de M. d'Aubigné, M^me^ de

Digitized by Google

Maintenon la renvoya promptement se déshabiller avant de la mener à Saint-Cyr, disant: « Je ne suis pas assez » grande dame pour laisser prendre le deuil à une demoi- » selle qui est avec moy. » A son mariage le notaire demanda quelle qualité il mettrait à M^lle^ d'Osmond; Madame repondit avec bien de l'amitié : « Comme ma fille, » Monsieur. » Ce trait fait bien honneur aux demoiselles qui ont eu celuy d'estre auprès d'elle.

» Autre chose ; le cardinal du Bois, dans le mandement qu'il nous a envoyé pour le Jubilé, se compare à saint Bernard, qui estoit obligé d'estre souvent éloigné de son troupeau. Celà a fait rire tous les Cambraisiens. Ils ont permission de manger de la viande quatre jours de la semaine, mais ce n'est qu'à diner et on jeune le soir. On prétend que les jours de bal à Paris pour l'infante, il y aura dispense de jeune par toute la ville et les faubourgs. Sachez si celà est vray. On dit que le roy va au Bourg-la-Reine au devant de l'infante et qu'elle sera appelée l'infante-reine. On dit encore qu'elle répéte souvent ces deux mots françois: « Je veux », et que M^me^ de Ventadour est obligée de se servir souvent de ceux-cy: « Je ne veux » pas. »

» Ce Mardy-gras il y eut ici grand bal pour les domestiques et j'allay y danser une gavotte avec une vieille bonne qui gouverne tout icy.

» Je savois qu'il y a eu du bruit au conseil de régence, M. le régent ayant fait mettre les cardinaux de Rohan et du Bois au dessus du chancelier et avant les ducs. On prétend qu'ils ne devaient prendre rang que par ancienneté. Celà a fait qu'après que le roy fut entré, M. le maréchal de Villeroy sortit. M. le duc de Noailles suivit

Digitized by Google

aussy le roy, puis se retira. M. le chancelier fist de mesme, et l'on dit que M. le duc de Noailles dit à M. le cardinal du Bois : « Vous devez conter ce jour-cy, Monseigneur, » pour le plus beau et le plus grand de vos jours, puis- » que vous avez fait sortir du conseil le premier ministre » du roy, les ducs et les maréchaux de France. » J'ai oublié de vous mander que le roy d'Espagne envoya un *grand, faire compliment* à M^lle^ de Montpensier à deux ou trois lieues de l'endroit de l'échange des princesses et que lui, en mesme temps, partit incognito avec la reine et le prince des Asturies. Quand le duc eut parlé à la princesse qui estoit à diner, il luy manda la permission de faire entrer deux ou trois de ses amis qu'il avoit avec luy. Le roy, la reine et le prince des Asturies entrèrent. La gouvernante luy dit que c'estoit les souverains. Elle alla aussitôt se jetter à leurs genoux. Ils la relevèrent bien vite et luy firent bien des amitiés.

» On dit que le duc de Savoie mary le prince de Piémont à une princesse palatine et que M. le marquis de Castries épouse M^lle^ de Lévy.

» Il y a une dame en ce pays-cy qui sent fort mauvais. Voicy le tour dont un homme s'est servi pour luy aprendre dans la conversation : « Tenez, Madame, vous puez, je » pue, nous puons tous. » Trouvez vous celà assez net ?

» Voicy ce que l'on me mande de l'infante pendant son voyage. Quand elle trouvait quelqu'un qui lui déplaisait, elle disait : « Andar » qui, en espagnol, signifie : retirez-vous, ostez-vous. Elle trouva des officiers espagnols dans son chemin qui retournaient en Espagne, elle reconnut sa langue et parla avec eux, puis acheta dans cet endroit trois petits couteaux qu'elle donna à celuy qui

Digitized by Google

estoit à la tête de la troupe, puis elle en acheta un quatrième qu'elle luy donna à luy. Vous savez qu'à son entrée il y aura cinq arcs de triomphe et autant de décharges de canon ; tant de la Bastille, de l'Arsenal, que des Invalides et les rues toutes tapissées et bordées de troupes ; feux dans toutes les rues, et surtout un feu d'artifice magnifique aux Tuileries. C'est un mont qui est au milieu du bassin qui est vis-à-vis les Tuileries, aparamment que ce sera les monts Pirénées.

» Il y a longtemps que le roy, jouant au trictrac avec M. le maréchal de Villeroy, il crut avoir fait 5 et 9. M. le maréchal dit que c'estoit 4 et 3 et disputa un moment, puis dit au roy : « Voulez-vous que nous prenions des « juges ? » — « Ouy, » dit le roy ; et alors on demanda à ceux qui avaient l'honneur d'estre présens, qu'est-ce qui avait raison. Personne ne dit mot. « Oh ! je savais bien » que j'avais tort, dit le roy, puisque personne ne veut » répondre. »

» Il est vray que c'est le cadet de M. le duc de Luynes qui s'est retiré à Saint-Sulpice. Mais le duc vit aussy dans une grande retraite. Il est toujours dans un entresol, dans la désolation. Il a perdu sa femme, il perd tous ses enfants et sy le dernier meurt, il restera sans bien, quoiqu'il ait épousé une héritière.

J'allai l'autre jour à Cambray dans ce couvent ou les demoiselles servent à la messe quand il en est besoin, et que moy vostre servante, ai eu l'honneur de le faire à la place de la religieuse à qui je dis : « Comme ce n'est » pas, Madame, notre coutume en France, je vous prie » de me laisser répondre afin que j'aie fait de tout. » Mais malheureusement du Plessis arriva à qui il fallut

Digitized by Google

céder et ce fut assez heureusement, car j'estois assez embarrassée pour répondre à *Orate fratres*. Je ne savais que le ton du petit clerc et le dernier mot *sue sancte*. La *petite maman* est toujours bien occupée de son salut. Elle nous lit souvent des sermons ou le bon mary s'endort un peu. Tous ses plaisirs sont les prières, les lectures, la basse-cour et les promenades. Elle est toujours charmée quand je luy lis quelque chose de vos lettres, et non seulement les vostres, mais quand j'en reçois de nos dames, et mesme de nos enfants, elle les lit aussy avec plaisir parce que c'est de Saint-Cyr, dont effectivement elle aime tout, et dont elle loue tout.

» Je vous envoie la relation de l'entrée de l'infante, quoique je sois persuadée que nos amies vous en auront fait avoir. Mais enfin voici la mesme qu'on m'a envoyée pour faire voir à nos ambassadeurs. Je suis ravie qu'elle amuse un moment la communauté, et de ne point perdre cette occasion de lui témoigner mon respect et mon attachement. J'y ajoute que le soir de l'arrivée de l'infante elle demanda si elle ne coucherait pas avec le roy, et voyant que celà ne se pouvait pas, elle prit au moins son chapeau qu'elle mit près d'elle dans son lit. Vous savez que d'abord elle se jeta aux genoux du roy qui la releva sans rien dire, puis l'embrassa, et on dit que la jeune infante ne le voulait quitter. Elle a dit depuis en quelques autres occasions : « Le roy est beau, il me fait des présens; » mais il ne me parle point. » Une autre fois : « Le roy » est beau, il est mon mary; je suis étonnée de ce qu'il » ne me parle point; car mon papa et ma maman se » parlent et sont toujours ensemble. » J'ai encore su que trouvant la marche de son entrée un peu longue,

Digitized by Google

elle dit: « Le roy demeure bien loin, il faudrait faire » avancer ceux qui marchent devant; » et comme on lui eut répondu que celà incommoderait ceux qui marchoient derrière, elle dit: « Ah! je ne veux jamais incommoder » personne, je prendrai patience tant qu'il faudra. » Madame ayant été au devant d'elle à Berny, la trouva sous les rideaux d'un lit de poupée. Madame lui demanda ce qu'elle faisait: « Je couchois la reine, répondit-elle, et » comme il y a là beaucoup d'hommes j'ai baissé les ri- » deaux. » On dit que Madame devant estre en carosse presque tout le jour n'avait pris qu'un peu de pain le matin, sans boire, et qu'elle ne dina point pour éviter d'avoir aucun besoin. Elle avait un livre très joli ou tous les princes sont peints, qui plut beaucoup à l'infante. Elle demanda à qui il estoit. Madame répondit: « A vous, » princesse. » — « A moi, dit l'infante, je puis donc » l'empocher. » Aussitôt elle le mit dans sa poche. Quelqu'un lui avoit dit pour rire qu'il falloit quelle recut bien M. le cardinal de Rohan, quoique ce fut un grand homme fort laid. Quand l'infante l'eut vu, elle dit à M^me^ de Ventadour: « Il faut, maman, donner pénitence à madame » une telle, car elle a menti. Monsieur le cardinal de » Rohan est beau, et très beau. » On en dit mille autres gentillesses, mais je crois qu'en voilà assez pour vous et pour moy.

Relation de l'entrée de l'infante-reine dans la ville de Paris.

« L'infante-reine ayant été échangée dans l'ile des Faisans le neuf du mois de janvier dernier avec les cérémonies ordinaires, elle entra le mesme jour dans le

Digitized by Google

royaume et elle a continué son voyage en parfaite santé. Cette princesse a reçu dans les villes et lieux de son voyage tous les honneurs dus à sa haute naissance et au rang auquel elle est destinée et les respects qu'on lui a rendus ont esté accompagnés des démontrations de joye les plus vives et les plus éclatantes. Les prélats, les commandants, les intendants et le peuple s'estant également distingués dans cette occasion par leur magnificence et par leur zèle. L'infante-reine arriva le vingt-huit du mois dernier à Arpajon, ou un bataillon du régiment du roy fut sous les armes à son arrivée et monta la garde pendant tout le temps qu'elle y demeura. Le premier de ce mois, l'infante-reine partit d'Arpajon et vint coucher à Berny, maison de campagne du cardinal de Bussy, qui en fit les honneurs avec toute la magnificence possible : un second bataillon du régiment du roy y monta la garde à l'arrivée de l'infante-reine. M. le duc d'Orléans, accompagné du duc de Chartres, se rendit à son arrivée et après avoir donné les ordres nécessaires pour la recevoir et estre demeuré quelque temps auprès d'elle, il revint coucher à Paris. M^me^ la duchesse d'Orléans, accompagnée de M^lle^ de Beaujolais et de M^lle^ de Chartres, alla le mesme jour à Berny et demeura longtemps auprès de l'infante-reine qui le lendemain, deux de ce mois, reçut la visite et les compliments de Madame et des princesses du sang. Le roy, qui devait aller au devant de l'infante-reine jusqu'à Bourg-la-Reine, partit sur le midi du palais des Tuilleries. Sa Majesté était accompagné de M. le duc d'Orléans, du duc de Chartres, du duc de Bourbon, des comtes de Charolais, du comte de Clermont, du prince de Conty, du comte de Toulouse, du maréchal de Villeroy, des

Digitized by Google

principaux officiers de sa Maison et des seigneurs de sa Cour. Le roy qui estoit suivi du guet, de ses gardes-du-corps et des quartiers de sa gendarmerie et chevaux-légers, trouva rangé en bataille à l'entrée de Bourg-la-Reine la compagnie des grenadiers à cheval et les détachements des deux compagnies des mousquetaires, des gendarmes, des chevaux-légers, de la garde et les quatre compagnies des gardes-du-corps, les capitaines à la teste; le roy alla descendre au Bourg-la-Reine dans la maison du sieur Marchais, qui avait esté préparée pour l'entrevue du roy et de l'infante et Sa Majesté y arriva au travers d'une haye formée par deux bataillons du régiment du roy qui avoient monté la garde à cette maison, dont l'intérieur estoit occupé par un détachement des gardes-du-corps. Lorsqu'on sçut à Berny que le roy allait arriver à Bourg-la-Reine, l'infante partit pour s'y rendre, estant accompagnée dans son carosse de Madame, des princesses du sang et de la dame de Ventadour.

» Dès que la princesse fut arrivée dans la cour de la maison du sieur Marchais, le roy sortit pour aller la recevoir à la descente de son carosse, ou après l'avoir embrassée tendrement et luy avoir exprimé la joye de son arrivée il la conduisit dans l'appartement d'ou après un peu de tems il la reconduisit dans son carosse avec les mesmes personnes qui y estoient venues. Avant que l'infante se mit en marche, le roy monta en carosse pour la venir revoir au Louvre. Les troupes de la Maison du roy, rangées en bataille ayant recu les ordres de Sa Majesté se mirent en marche et précédèrent les carosses de l'infante, qui passa sur les cinq heures à Montrouge, ou un détachement des dragons du roy était en haye. L'autre

Digitized by Google

costé du chemin était garni par la compagnie du prévot de l'Isle. L'infante-reine trouva au bout d'une avenue de Montrouge le duc de Tremes gouverneur de Paris. Le prévot des marchands, les échevins et le corps de ville qui luy rendirent leurs respects et la complimentèrent au nom de la ville. Le sieur de Chateauneuf, conseiller d'État et prévot des marchands, porta la parole : après la harangue, le gouverneur de Paris, les échevins, les procureurs du roy, le greffier et le receveur de la ville ayant pris les places qu'il leur estoit permis d'occuper près du carosse de l'infante, on continua la marche, et l'infante-reine arriva vis-à-vis l'Observatoire royal sur les quatre heures après midy. Les troupes commandées pour former la double haye dans les rues par lesquelles le cortége devait passer pour arriver au Louvre avaient pris dès le matin leurs différents postes. L'entrée du faubourg Saint-Jacques estoit occupée par le guet à cheval. La compagnie du lieutenant criminel de robe courte et celle du prévot de la Monnoye formaient une double haye à la barrière du faubourg Saint-Jacques. Un bataillon du régiment du roy estoit en haye dans la grande rue de ce faubourg, jusqu'au carrefour de l'Estrapade ou estoit la compagnie des fusiliers de Sa Majesté. Le régiment des gardes françaises bordait la haye des deux costés des rues depuis le Petit-Chatelet jusqu'au Vieux-Louvre, dont la place estoit remplie par le surplus de ces mesmes régiments rangés en bataille. Le prévot des marchands et les échevins avaient fait dresser cinq arcs de triomphe dont le premier, élevé dans le lieu ou estoit autrefois la porte Saint-Jacques, estoit un portique d'une architecture magnifique, au haut duquel on avait placé les écussons de

Digitized by Google

France et d'Espagne, et des deux cotés, deux camaieux représentant l'Hymen et l'Abondance. L'obélisque appuyé contre la face du Petit-Chatelet avait pour emblesme l'Étoile du matin, qui annonçoit le jour si désiré des François et si favorable aux prisonniers qui ont été délivrés.

» Au portique élevé au bout du pont Notre-Dame ou avoit esté représenté la Seine et les Nymphes qui s'empressent de se trouver sur le passage de l'infante, venoient lui rendre leurs hommages. L'arc triomphal qui estoit élevé dans la rue de la Ferronnerie estoit terminé par une poupe de vaisseau. Mercure et la déesse de la Navigation représentés dans les cottés et diverses emblèmes estoient les sujets de plusieurs inscriptions ingénieuses qui annoncoient au peuple de la France et de l'Espagne les biens que la nouvelle alliance des deux couronnes leur doit procurer.

» Le dernier arc, qui avait été élevé à l'entrée de la rue du Chantre, représentoit un nuage dans lequel les dieux venoient recevoir l'infante. Dans le voisinage du Louvre, ou elle doit loger, les arcs de triomphe qui estoient gardés par les archers de la ville estoient accompagnés des deux costés d'amphithéatres ou l'on avait placé des simphonies. A tous ces préparatifs les habitants de cette ville avaient adjoutés ce qui dépendoit d'eux pour augmenter la magnificence de cette entrée. Les rues estoient tapissees et les fenestres parées de toute sorte de riches ornements. L'infante-reine entra dans la ville au milieu d'une multitude prodigieuse de peuple qui estoit venu à son passage et qui remplissoit non seulement toutes les rues, mais encore tous les chemins depuis Berny.

Digitized by Google

La marche se fit dans l'ordre suivant: La compagnie des inspecteurs de police à cheval avec timbales et trompettes, à la distance de cinquante pas, le guet à cheval avec les timbales et trompettes. Les trois magnifiques carrosses du duc de Tremes, le colonel et les officiers de la ville dont les archers estoient à cheval, le mousqueton haut, deux écuyers du duc de Tremes, deux palefreniers de sa livrée menant en main des chevaux richement caparaçonnés. Six pages à cheval, deux à deux et plusieurs gentilshommes, les gardes du duc de Tremes à cheval, et leurs trompettes à leur teste. Les huissiers, les quarteniers, les conseillers de la ville, en robe et à cheval, les carosses qui ont servi au voyage de l'infante-reine. A quelque distance les grenadiers à cheval, le sabre à la main et tambour battant, les deux compagnies des mousquetaires, les officiers à leur teste, les gendarmes et les chevaux-légers de la garde du roy, les détachements des quatre compagnies des gardes du corps, un premier carosse du roy dans lequel estoit la princesse de Soubise, accompagnée des sous-gouvernantes de l'infante, la livrée du prévot des marchands, celle du duc de Tremes. Le carosse dans lequel estoit l'infante-reine, accompagnée de Madame, des princesses du sang et de la duchesse de Ventadour. Le gouverneur de Paris, le prévot des marchands, les échevins, le procureur du roy, le greffier et les receveurs de la ville marchoient devant et aux costés du carrosse avec le détachement des gardes du corps qui a accompagné cette princesse dans son voyage. La marche estoit fermée par la compagnie de la connétablie et celle de la généralité de Paris.

» Aussitot que l'infante-reine fut arrivée au Louvre, le

Digitized by Google

roy qui l'attendait alla la recevoir à son carosse et luy donna la main jusqu'à son apartement et lorsque Sa Majesté sortit pour retourner au palais des Tuilleries, l'infante voulut le reconduire jusqu'à son carosse. Sa Majesté souhaita qu'elle resta dans son appartement. Quoique les boites et l'artillerie placée en plusieurs endroits ayent fait bon nombre de décharges pendant la marche, les acclamations et les cris de joye furent si éclatants qu'on en entendit à peine le bruit. Le soir il y eut des feux de joye et des illuminations extraordinaires à toutes les maisons de la ville, et lorsque l'infante-reine sera reposée et qu'elle aura reçu les compliments de toutes les compagnies on doit donner de grandes festes et de nouvelles marques de réjouissances.

» Je souhaite, Mademoiselle, que vous preniez plaisir au détail de cette entrée que je vous envoye. »

Lettre de Mlle d'Aumale à Mme de Glapion.

« . . . . . M. d'Havrincourt fait présentement sa pénitence à genoux, mais quand on va communier et que le prestre passe devant luy il se lève pour un moment et s'assied ensuite parce qu'il ne sait pas où l'on en est de la messe. Nous avons en luy un bon sujet ; mais il y a tout à faire. Du reste, c'est le meilleur cœur du monde pour Dieu. Il pleure tendrement à l'adoration de la Croix. Sa petite femme lui dit à diner ce Vendredi-Saint : « Souvenez-» vous, Monsieur, que bientot on donnera du fiel à Notre-» Seigneur. » Votre petite montre sur la Passion l'a ravie,

Digitized by Google

elle aime tout ce qui la porte à Dieu. Je voudrais bien luy faire présent de la petite bibliothèque que j'ai de *Madame*. M^me^ d'Havrincourt la connoit et de tout temps en a eu envie. Au milieu de toute sa dévotion et de ses pratiques de piété, elle croit ne rien faire que de très commun.

» A propos, je vous prie de donner de sa part vingt francs à M. Bonnet pour ses pauvres, elle me les rendra icy : ajoutez en les donnant qu'elle est bien fachée de donner si peu, mais qu'elle a beaucoup de paroisses et de gens ruinés par la guerre. On nous a préché la Passion le dimanche des Rameaux, ce sermon avoit trois points, et entre chacun on chanta quatre ou cinq versets du *Stabat* ou du *Vexilla*. Pendant ce temps là le prédicateur avala deux ou trois verres de vin. Il se baisse pour celà dans la chaire ; mais comme nous estions dans une tribune eslevée nous voyons cette petite manière d'agir qui n'est pas en usage chez MM. de Saint-Lazare ; mais voilà comme on fait en ce pays et j'aime mieux encore qu'il en soit besoin que de les blamer.

» J'allai hier me confesser pour mes Pacques. Nous étions dans un couvent ; car c'estoit à Cambray et nous estions venus là pour ne voir personne.

» L'ambassadeur de Sardaigne, M. de Provana, le sachant, y vint exprès. C'est un homme de beaucoup d'esprit. Mon confesseur devient bien sourd. Je lui demandai plusieurs fois s'il m'entendoit, il ne me répondit rien. Enfin, à force de crier, il a, je crois, tout entendu. Quand je luy dis : « Mon père c'est tout, » il me répond : « J'en » suis bien aise. » Quand il demande : « N'avez-vous » fait celà qu'une fois ? » et qu'on lui répond : « Non

Digitized by Google

» mon père » ; il dit : « J'en suis bien aise. » — « N'y a-» t-il plus personne ? » — « Non mon père. » — « J'en » suis bien aise. » Je suis trompée si nos demoiselles ne le quittaient pas bientôt, mais quand on n'est plus à Saint-Cyr, ma chère tante, on s'acommode de ce qu'on peut.

» Je vous diray, en passant, que j'ai ry en moi-même aujourd'hui en voyant deux dames qui se mocquaient de ce qu'un Espagnol disait : « Mettez-moi aux pieds de » Madame une telle ; de Monsieur un tel. » Elle trouvait cela ridicule et fort plaisant. Je ne fais pas l'habile, et je n'ai eu garde de dire que je savais que celà se dit ainsy en Espagne. Vous vous souvenez bien que M^me^ de Maintenon nous a dit bien des fois que c'estoit leur manière pour exprimer ce que nous appelons *assurer de nos respects*. On ne devrait jamais se mocquer de ce qu'on n'entend pas, car on peut faire par là des sottises. J'entends quelquefois des choses dont je rirois bien avec vous si nous pouvions nous regarder ; par exemple on soutenoit il y a quelque temps que Despréaux et Boileau n'estoit pas le même homme. Je me tais toujours après avoir dit ce que je pense et me garde bien de laisser croire que je crois avoir raison. Voicy deux traits qui sont de mon gout ; je crois, ma chère tante, qu'ils seront du vostre.

» M. le prince n'ayant pas été content des vers qu'on avait fait sur M. le prince, le grand Condé dit qu'il donnerait volontiers mille écus de quatre vers qui lui plairoient. Un abbé dont je ne sais pas le nom fit ceux-ci :

Pour exprimer tant de vertus
Tant de combats et tant de gloire

Digitized by Google

Mille écus, rien que mille écus
Ce n'est pas deux sols par victoire.

» Un Hollandois écrivait à un Anglois qui estoit à la Cour de France de ce temps, que le roy d'Angleterre y arriva pour savoir comment le roy de France l'avoit reçu et s'il estoit bien traité. L'Anglois lui fit cette réponse : « *Dixit dominus domino meo : sede a dextris meis, Donec ponam inimicos tuos, scabellum pedum tuorum.* »

» Voicy une chanson qu'Arouet fit à l'occasion du portrait de M^lle^ de Charolois en Cordelier. Vous vous en souvenez bien, cette princesse luy dit de faire là-dessus un impromptu :

Frère Ange de Charolois
Par quelle heureuse aventure
Le cordon de Saint-François turlure
Pour Vénus fait la ceinture,
Robin turlure.

» Je suis obligée à Mgr de Chartres de me croire assez d'esprit pour faire la *Vie de M^me^ de Maintenon*. Je ne le pourrais dans le monde ; il me faudrait les charmes de Saint-Cyr, et pouvoir travailler avec vous ; je tacherai pourtant de découvrir ce que je saurai sur elle.

» Avez-vous à Saint-Cyr un *Recueil de vertus de Mgr le duc de Bourgogne*, que le Père Martinau a fait du vivant du roy. C'est un ouvrage digne d'estre à Saint-Cyr. Il est très édifiant et je le crois très vray.

» Avez-vous ouy dire les vers qu'on a fait sur Mgr le cardinal du Bois ?

Digitized by Google

Pour avilir l'éclat de la pourpre romaine
Et lui faire embrasser l'oprobre de la Croix
Le Saint-Père n'a eu de route plus certaine
Que de l'enchasser dans du bois.

Lettre de Mme d'Havrincourt à la même.

« Je ne puis vous savoir dans la douleur sans mesler promptement mes larmes avec les votres, et vous témoigner, Madame, à quel point je suis touchée de la perte que vous venez de faire. Je la partage d'autant plus que c'est aussi un ami que j'ai de moins dans le monde; car je me flattois qu'il m'honoroit de ses bontés et de son amitié, dont il me donnait quelquefois des marques en termes qui m'attachoient à lui, et par dessus celà, Madame, j'entre plus que personne dans la terrible affliction de notre pauvre nièce; car il me semble que j'ay quelques droits de l'adopter un peu comme mienne si vous m'en donnez la permission.

» Souffrez aussi que je vous propose une chose qui me feroit un plaisir infini et que vous ne pouvez refuser à la sincère amitié, tendresse et attachement que votre *petite maman* a pour vous, Madame, qui m'estes assurément plus intime que tout ce que j'ay de plus proche. Il s'agit donc de vous demander notre petite élève de Saint-Cyr. La voilà sans père, ne pourrai-je point lui tenir lieu de mère, jusqu'à ce que Dieu et son choix pour quelque estat dispose de sa personne? J'en aurai un soin qui vous sera garant de la confiance que vous pouvez avoir en moi. De la façon dont j'en ouï parler, elle m'édifiera, et

Digitized by Google

je tacherai de ne lui pas faire oublier notre digne éducation ; ainsi nous nous serons bonne l'une à l'autre. Espargnez-vous la peine de me répondre sur celà pour me faire part de vos craintes qu'elle ne m'incomodast, ou autre raison que je vous assure d'avance qui ne seront point reçues. Ma *petite mignonne* vous dira que je mène une vie si sédentaire qu'une compagne ne peut que me faire grand plaisir. Au surplus, je ne vous crois pas en peine de mes moyens. La main qui a bien voulu me placer a trop étendu ses bontés et sa magnificence à mon égard pour que cet article vous donne aucune inquiétude et je vous réponds de la noblesse de votre gendre, sur tout ce qui peut vous regarder et me faire plaisir. Enfin, Madame ne cherchez que la manière de la faire venir à Paris et delà au carrosse de Peronne ou je l'enverrai chercher avec une de mes femmes. Il me vient en pensée que je pourrois même proposer à M^me^ de Saint-Contest, femme d'un plénipotentiaire, de me l'amener quand elle viendra au Congrès. Adieu, Madame, je ne vous en dis pas davantage pour ce soir, sinon que je vous prie de ne me point répliquer à ce que je vous propose. »

Lettre de M^lle^ d'Aumale.

« On dit que la Cour d'Espagne est bien mécontente de la réception qu'on a fait à l'infante ; mais que celà regarde le Parlement. Que Monseigneur le duc d'Orléans demande deux millions pour réparer Versailles. Le duc de . . . . . , qui est une espèce de misantrope, a dit au duc d'Ossuna qu'il estoit bien bon de faire tant de dé-

Digitized by Google

pense pour un prétendu mariage avec une princesse qui n'auroit peut estre pas lieu et qu'on leur renverroit peut estre par le coche.

» M. de Gondrin, petit-fils de M. d'Antin, épouse M^lle de Luxembourg. M. le prince de Tingry marie deux de ses filles : une âgée de cinq ans, l'autre de six environ avec un des fils de M. le duc de Chaulnes et un des trois fils de M. le duc de Luynes. Tout celà à l'imitation de l'infante.

» On a trouvé sur la porte de Paris une potence avec ces mots : « *Vigilate et orate quia nescitis neque horam* » *neque diem.* » Veillez et priez parce que vous ne savez ni le jour ni l'heure.

» M. d'Havrincourt vous prie encore de faire dire à vostre jardinier de lui en chercher un : il donnera cinquante écus. Il sera logé et noury et aura toute l'année trois ouvriers à travailler sous lui. Aucune dépense à faire.

» Je me suis bien unie à vous, ma chère tante, le quinze de ce mois : c'est un jour bien triste pour nous. M. et M^me d'Havrincourt estoient allés à Douai pour un procès. Mais je fis dire la messe et un beau salut des morts le soir, avec la procession du Saint-Sacrement.

» . . . . . J'ay esté trois ou quatre jours seule icy parce que M. et M^me d'Havrincourt sont allés faire un petit voyage. J'ay envoyé à Cambray faire des compliments aux ambassadeurs, c'est-à-dire ceux de mes amis. Ils m'ont fait dire qu'ils viendraient me voir moi toute seule s'ils avoient un moment. Je les attends donc ; mais je ne me vante pas de cette distinction, car je ne veux

Digitized by Google

pas briller ni paroistre rien auprès de la *petite maman*. Je la quitte et elle m'a traitée avec grande amitié.

» On dit que l'infante demanda un jour le chapeau du roy, qu'elle mit auprès d'elle pendant qu'elle dinoit, disant : « Il me parlera autant que lui. » Elle ne va pas à Trianon, mais à Versailles dans l'appartement de la reine. Que le roy va à Versailles parce que M. le régent luy a dit qu'il falloit qu'il commencast à travailler et qu'il le feroit avec luy deux heures. Comment donc ma cousine est aide. C'est beaucoup. J'en remercie bien M^me^ de Boissancourt, quoique je sache que dans son parlement on n'a pas égard aux protections.

» On dit que M^me^ la princesse de Conty a demandé un couvent plutôt que de retourner avec son mary (1). M^me^ d'Havrincourt vous dit cent mille choses, j'ai écrit à M^me^ de Quélus pour qu'elle me fit faire une jolie lettre espagnole de la part des petites d'Havrincourt à M. le comte de Saint-Estévan. Je compte partir d'icy le dernier du mois. Ce sera avec bien du regret, car j'y ai esté bien traitée, et reçu toutes les marques d'amitié qu'on peut imaginer. J'y laisse une petite femme bien sainte et bien aimable. La petite bibliothèque est arrivée icy en

(1) Pour bien comprendre cette allusion de M^lle^ d'Aumale, relative à un prince du sang, il est nécessaire de se rappeler à quel point les idées sceptiques avaient envahi la Cour. Le prince de Conti est celui même qui prenait à son service comme aumônier le trop célèbre auteur de *Manon Lescaut*. Avant de s'attacher l'abbé Prevost, le prince lui dit : « Je n'ai guère besoin d'aumônier, je ne vais jamais à la messe » ; « Et moi, dit le prêtre, je n'en dis jamais ». Ce mépris des principes religieux n'était pas fait pour préserver la princesse de Conti des plus amères désillusions.

Digitized by Google

bon état. Mme d'Havrincourt en est folle et est là-dessus comme un enfant qui a quelque chose de nouveau.

» Je suis ravie de luy avoir fait ce petit plaisir. Ce qu'il y a de particulier, c'est que du vivant mesme de *Madame*, elle avait pris amitié pour ce petit meuble et qu'elle l'avait toujours désiré. Elle n'est occupée que de ce qui a rapport à son salut. Nous lisons des sermons, nous nous promenons, nous travaillons ensemble. Vous voyez bien que Mlle de Boissy lui conviendrait fort pour tout cela. A sa place je l'achéterois et je vois qu'elle le désire véritablement et qu'elle craint même que cela ne manque, car l'autre jour, comme nous en parlions, elle dit d'un petit air faché : « Bon, on ne me la donnera pas. »

» Vous m'allez gronder, ma chère tante, j'ai acheté un habit qui coute vingt livres dix sols l'aune ; mais écoutez ce qui m'excuse : on l'avoit apporté à Mme d'Havrincourt mais elle le haïssoit parce qu'elle a des habits de cette couleur, et elle m'a tant priée de le prendre, que je l'ai fait pour l'obliger. Il est cher ; mais aussi il est beau, c'est un gros de Tours gris-blanc, avec des bouquets semés bleus et argent et des papillons de même dans les espaces. Quand je saurai au juste ce qu'il coute je vous le manderai pour le payer.

» La feste de l'ambassadeur, premier jour de mai, consiste en un grand repas : trois tables de vingt couverts chacune ; à la première, ou nous étions, il n'y avait que des ambassadeurs de toutes les Cours. Un repas maigre magnifique, des esturgeons, saumons frais de plus de trois pieds de long, des barbues, turbots, enfin des monstres en poisson. A chaque service quarante plats.

Digitized by Google

Un dessert magnifique de trente pyramidès de toutes choses, car outre des fruits qui paraissaient de cire comme un cédrat, citron, orange, poires, pommes. C'estoit un effet de la cire par dessus peint comme les fruits naturels et le dedans c'estoit une glace qui avait le gout du fruit qu'il représentoit. Il n'y avait de cire que la superficie. L'après-diner, de moment en moment pendant quel'on jouait on servait des glaces, de la limonade, du chocolat, etc. Sur le soir, bal pendant lequel toujours des glaces. A dix heures un joli feu d'artifice. Un chiffre sur Philippe V. Une collation sur les onze heures pour servir de souper à qui vouloit, aussi superbe que le diner.

» M. de Saint-Estévan est venu à Havrincourt pour me dire adieu. Celà est bien honeste. Il me dit obligeamment: « Puisque la Cour va à Versailles, ce sera à moy présen- » tement à vous en faire les honneurs, et ce petit repas » que vous deviez m'y donner, ce sera moy. Nous ferons » suivant les temps. Je vous feray les honneurs de Ver- » sailles et autres lieux et vous me ferez ceux de Saint- » Cyr. Je compte toujours sur la fondation d'Espagne et » que je viendrai vous prendre pour y aller. » Enfin nous nous sommes séparés, ma chère tante, bien tristement, et avec bien des pleurs ; mais enfin la joye de revoir ma mère me console. Je suis bien priée de revenir passer l'hiver et on veut rompre avec moy si j'y manque.

» On ne peut m'avoir marqué plus d'amitié et m'avoir mieux traitée en toutes manières. Aussi en ai-je une véritable reconnaissance. Les domestiques ont paru bien affligés à mon départ. Le curé me regrette fort et les paysans aussi. Je vous dis tout celà comme à ma tante, et parce qu'avec vous ce n'est pas une indiscrétion. Je

Digitized by Google

fus le premier de mai à la feste de monseigneur l'ambassadeur d'Espagne et prendre congé de tous les autres qui m'ont engagée de revenir bientot. Jusqu'aux ambassadeurs allemands et le mylord (lord Polworth), qui me dit, m'entendant parler : « Pour vous, mademoiselle, ce » que vous dites, je crois que celà est véritable et que » l'on peut y ajouter foi. » Les autres me dirent qu'ils ne commenceraient pas le Congrès que je ne fusse revenue et mille autres choses. Ce sont des compliments et que je prends bien pour ce qu'ils sont, mais dans le fond, ils m'ont comblée d'amitié. »

Lettre de Mlle d'Aumale à Mme de Glapion.

« Rien n'est plus capable d'adoucir ma peine du départ de ma chère petite mignonne que de m'en entretenir avec vous, madame, qui surement partagez bien les sentiments de mon cœur sur cela. La bonté du votre vous fait aisément comprendre ce que va me couter une telle séparation. Son absence me fera payer bien cher le plaisir infini que j'ay eu en sa compagnie; mais il y a long temps que Dieu me dit par sa conduite à mon égard qu'il veut mettre d'étroites bornes aux satisfactions que je pourois avoir dans ce monde : ainsy il ne me permet pas que je sois à portée de passer ma vie avec Mlle d'Aumale, qui en feroit tout le bonheur. Son commerce m'étant aussy utile pour le salut qu'aimable pour la société. Je vous la rends donc, Madame, c'est-à-dire que je vous la preste pour l'esté et une partie de l'automne, après quoi je la reprends pour l'hyver; à moins qu'elle ne voulut

Digitized by Google

se brouiller avec moy à tout jamais. Voilà nos conventions auxquelles je crois que vous voudrez bien souscrire. Je la conduis jusqu'à Arras, afin de ne la perdre de vue que le plus tard que je pourrai. La Cour va donc se rapprocher de vous. Nous parlons souvent de vos serremens et battements de cœur sur ce voisinage; mais encore faut-il faire bonne contenance. Soyez bien sage. C'est vostre *maman* qui vous le recommande. Imposez à vos yeux, et pour cet effet, oubliez ce que vous ne voyez plus, dans les moments ou vous aurez besoin de fermeté; car je crains beaucoup pour vous à la première visite dont notre jeune monarque vous honorera. Dites lui de courtes et jolies choses et si vous ne faites point la petite pleureuse et que je sois contente de vous, je vous ferai mettre dans la *Gazette d'Hollande*. Avouez que cela sera beau. J'ay reçu une très jolie lettre de M^lle^ de Boissy, qui me fait le détail des raisons qui luy font différer son travail d'icy. Je l'exorte à travailler promptement à mettre ordre à ses affaires afin que sachant à quoy m'en tenir, elle me puisse faire l'honneur et le plaisir de venir icy, ou elle sera reçue comme l'enfant de la maison. En vérité, Madame, ce qui vous appartient me touche de trop près, pour que ce ne soit pas une injustice à vous de me tenir compte de ma façon de penser sur celà, et de m'en vouloir faire un mérite auprès de ceux à qui vous en avez parlé. C'est tout de bon que vostre *maman* vous gronde d'en user ainsi, au lieu de dire : « Je sais à » quel point cette *petite maman* m'aime et qu'elle a tou» jours cherché les occasions de me prouver sa recon» naissance et son attachement. » Ainsy je la trouve très heureuse de pouvoir me témoigner dans la personne de

Digitized by Google

ma nièce, une petite partie de tous les sentiments qu'elle doit avoir pour moy. Voilà comment il faut raisonner ; et point d'autres remerciements que de me mander : vous faites vostre devoir et comme nous sommes d'un siècle ou bien des gens ont fort peu d'égards, je suis fort contente de voir que vous n'estes pas de ce nombre. Apprenez de quel style vous devez me parler dans la suite et répondez à la peine que je me donne de vous former l'esprit. Vostre directeur me charge de tant de choses pour vous que je les réduis à vous dire que je me trouve fort mal de la connaissance qu'il a faite de ce que vous valez et du mérite de ma mignonne, car il en est à me reproché qu'on ne luy a point donné le meilleur de Saint-Cyr. Jugez si celà est bien agréable pour moy. J'ai bien affaire que vos amabilités et vos *perfectiosités* viennent me décrier et me démasquer, car je faisois mon possible pour lui persuader que j'estois une des meilleures, et me voilà remise dans le médiocre. Au reste, à propos de directeur, je suis persuadée que M. Bonnet en est un excellent pour tous ceux qu'il veut bien conduire, mais je doute qu'il ait autant de grace pour le public que pour moy en particulier ; car je puis vous dire à quel point il me touche et me donne envie de travailler sérieusement à mon salut. »

Fin d'une lettre de Mme d'Havrincourt.

« Après tant de discours de jardinage, je vous dirai, Madame, que votre *petite maman* a l'esprit noir comme une bouteille d'encre. Je ne puis m'accoutumer à ne plus voir

Digitized by Google

ma petite mignonne. Je la cherche vingt fois le jour et je sens que quelque chose me manque, je ne puis mesme regarder les fenestres de son apartement . . . . . .

» Je ne puis pas vous laisser ignorer, Madame, une partie des regrets que le départ de M^lle^ d'Aumale a laissé en cette ville. Toutes les excellences s'en sont expliquées chacune à leur façon et qu'elles n'ont connu rien de plus aimable et rien de plus parfait. Le comte de Saint-Estévan renchérit sur tous les autres et ne cesse de parler d'elle comme d'une personne que non seulement il respecte beaucoup, mais qu'il aime infiniment. Tous les officiers de la garnison s'expriment et parlent de la mesme manière ; et je ne laisse pas d'estre assez embarrassée à faire les honneurs du cousinage. Voicy comment je m'en tire. Quand on me dit que M^lle^ d'Aumale est vertueuse, je réponds : « Elle ne l'est que trop. » Quand on me dit que cette demoiselle d'Aumale est dévote, je réponds : « Il est vrai, c'est grand dommage. » Quand on me dit que M^lle^ d'Aumale est égale ; elle n'a jamais la moindre petite humeur, je réponds : « Elle ne fait que son devoir, » ainsi du reste. Mais une certaine personne d'importance me parlant il y a quelques jours de toute ses perfections, je ne pus m'empêcher de convenir qu'elle les possédoit toutes au premier degré ; mais que malheureusement elle se laissait gouverner par une furieuse passion. Je le laissay chercher long temps et luy découvrit enfin qu'elle avait montré pour le vin de..... Vous saurez ce que c'est. »

Digitized by Google

Lettre de Mlle d'Aumale à Mme d'Havrincourt.

« Ma mère vous dit cent mille choses. Elle est une sainte. Elle parloit l'autre jour sur sa mort et nous disoit sur ce que nous estions affligées : « Mes enfants, c'est » une bagatelle que la mort, je prétends bien que vous » ne verserez pas une larme. Celà n'en vaut pas la peine. » Un misérable corps comme le mien, est-ce qu'il faut y » avoir attention ? »

» Nos paysans sont si peu accoutumés à l'exposition du Saint-Sacrement pendant la messe, vespres et salut, qu'ils sont toujours à genoux ou debout, quoique l'office dure deux heures. On m'a mandé de Cambray que l'ambassadeur d'Angleterre avait donné une feste à la naissance de son roy et qu'aux fruits il y avait douze petits Cupidons de sucre, mais qu'ils paraissoient de marbre, qui jetoient de l'eau des Barbades et autres exquises liqueurs ; il n'y avoit qu'à tendre son verre. Les ambassadeurs augmentent leurs magnificences. Ma mère me charge toujours de mille choses pour vous : C'est une sainte qui ne vous oublie pas dans ses prières. Elle me disoit l'autre jour, sur une lecture qui parloit des croix : « Ma fille, je sens presque tout ce que vous lisez ; car » je sens de la joye d'avoir des peines ; je les offre bien » à Dieu ; cependant il me semble que je ne sens pas » encore assez cette joye. » Il y a mille choses pareilles en elle. Elle se reproche presque un morceau qu'elle trouve bon et voudroit s'en priver ; cependant la nature se fait sentir. Je connois ses gouts et je les lui fais suivre malgré elle. Quelquefois à table elle me refuse quelque

Digitized by Google

chose qu'elle aime. Je la force. Elle le prend ; puis, quand elle en a mangé, elle m'en redemande, disant : « Celà est bien bon », puis nous rions de sa mortification.

» Ma mère a esté charmée du chapelet que vous lui avez envoyé. Elle vous en remercie. Elle l'a dit pour vous, une fois pour M. le maréchal, et une fois pour la communauté. Elle recommencera encore bien des fois. Je luy ai conté mon voyage, et à tout moment elle me disoit : « Ma fille, humiliez vous bien, on ne peut trop le » faire », et il est vray qu'à tout elle nous recommande l'humilité et bien plus que vous ne pouvez faire à des religieuses. Si elle me trouve mise proprement, qu'on me prie à diner, qu'on paroisse faire un peu d'attention à moy, j'entends à tout moment : « Ma fille, ne songez » qu'à vous humilier et qu'à remercier Dieu. » Je la trouve toujours plus sainte. Elle passe sa vie dans la pénitence et dans une mortification continuelle.

» Je feray mettre dans la fondation de mon batiment les paroles suivantes, gravées sur une pierre : « Au nom du » Père, du Fils et du Saint-Esprit, sous la protection de » la Sainte-Vierge, par Marie-Jeanne d'Aumale, élevée » depuis l'âge de sept ans jusqu'à vingt dans la royale » Maison de Saint-Louis, à Saint-Cyr. Au sortir de cette » Maison chez M^me^ de Maintenon, ou elle fut honorée de » ses bontés et de celle de Louis XIV, qui l'ont mise en » état de batir cette maison pour sa famille, qu'elle prie » Dieu de conserver en union, sous le pontificat d'Inno- » cent XIII et le règne de Louis XV. » Voilà à peu près ma dévotion. Remarquez bien que c'est la Sainte-Vierge, le roy, Madame de Maintenon et puis Saint-Cyr. Ce sont là toutes mes passions. »

Digitized by Google

LE

CONGRÈS D'ARRAS

EN 1435

PAR E. LECESNE

Membre résidant

Le dimanche 10 septembre 1419, la ville de Montereau était témoin d'un fait dont la France et l'humanité devront à jamais rougir. Le duc de Bourgogne, Jean-sans-Peur, attiré dans un infâme guet-à-pens, était assassiné, sous les yeux du Dauphin, qui fut depuis Charles VII. Nous n'essaierons pas de faire le récit de ce tragique événement ; il a été raconté par tous les historiens français. Il nous suffira de reproduire les exclamations de douleur qu'il arrache à Monstrelet : « Cette besogne, dit-il, tant seulement à ouïr raconter est si piteuse et lamentable que plus grande ne peut être ; et par espécial tous cœurs de nobles hommes et aultres prud'hommes natifs du royaulme de France doibvent avoir grande

Digitized by Google

tristesse et vergogne voyant si noble sang comme des fleurs de lys, tant prochains de lignage, eulx mêmes detruire l'ung l'aultre. Et le dit royaulme estre mis, par le moyen des choses dessus dites et aultres par avant faictes et passées, en voie et péril de changer nouvel seigneur et aller de tout à perdicion. »

Ces réflexions sont fort justes, et on doit s'étonner qu'elles n'aient pas arrêté ceux qui conseillèrent et accomplirent un tel crime. En effet, c'étaient des parents, *des seigneurs de la fleur de lys*, comme on les appelait alors, qui donnaient ainsi aux peuples l'odieux spectacle de la violence et de la trahison. En vain alléguerait-on le meurtre du duc d'Orléans pour justifier celui du duc de Bourgogne ; le sang n'appelle pas forcément le sang, et le cinquième fils de Charles VI n'était pas le vengeur désigné du second fils de Charles V. Certes, Jean-sans-Peur n'était pas sans reproche : le massacre des Armagnacs, son alliance avec les Cabochiens et les bouchers de Paris sont des actes odieux à tous les points de vue ; mais s'ils pouvaient motiver une mise en accusation, ils n'auraient jamais dû être punis par la justice sommaire des assassinats.

Quand il fallut trouver des excuses, on invoqua la jeunesse du Dauphin : il n'avait en effet que dix-sept ans, lorsqu'il ordonna, ou plutôt laissa s'accomplir l'attentat, qui devait être si funeste à lui et à la France. On pourrait y ajouter cette faiblesse, qui fut le fond de son caractère, et qui le livrait sans défense aux caprices de son entourage.

Au reste, en appliquant à l'assassinat de Montereau un mot fait pour une autre circonstance, on peut dire

Digitized by Google

que ce fut plus qu'un crime ; ce fut une grande faute politique. Au moment où il fut commis, la puissance anglaise devenait importune à ceux-là même qui l'avaient favorisée, et Jean-sans-Peur était disposé à réagir contre elle. Dans des conférences tenues à Pouilly, le Dauphin et le duc de Bourgogne « s'estoient entrepromis de mettre toute peine à chasser le roi Henri d'Angleterre hors de France », et l'entrevue même de Montereau avait été décidée par le motif de délibérer « sur grandes affaires touchant la réparacion du royaulme ». Tout porte à croire que Jean-sans-Peur était de bonne foi, car lorsqu'on le dissuadait d'aller au rendez-vous, il répondait : « Adonc convenable est d'adventurer et hasarder nostre personne pour si grand bien comme pour paix, et quoiqu'il advienne paix voulons nous ». Il ajoutait que son intention était, « la paix faicte et bien faicte, de prendre avec lui les gens de monseigneur le Dauphin, lequel avoit de vaillants hommes de guerre, et que Hannotin de Flandre oseroit bien combattre pour lors Henri de Lancastre. »

Le coup de hache de Tanneguy Duchatel vint changer cette consolante perspective en un abîme de malheurs. L'héritier du duché de Bourgogne était Philippe, comte de Charolais, qui devait se rendre si célèbre, sous le nom de Philippe-le-Bon. Il était à Gand lorsqu'il apprit la mort de son père ; « il en eust au cœur si grand tristesse qu'à grand'peine par aulcuns jours ne pouvoient ses gouverneurs réconforter. » Mais bientôt le désir de la vengeance l'emporta sur la douleur, et c'est dans ce but qu'il se rendit à Arras, où il était plus près du théâtre des événements. Il y fit célébrer, le 13 octobre

Digitized by Google

1419, un service solennel, dans l'église de l'abbaye de Saint-Vaast, pour le salut du duc Jean. « A ce service furent les évesques d'Amiens, Cambray, Térouanne, Tournay et Arras, avec plusieurs abbés de Flandres et d'Arthois et des païs à l'environ : ils estoient en tout vingt-quatre croces. » Un fait assez curieux se passa à cette occasion : le sermon fut prêché par Pierre Floure, docteur en théologie de l'ordre des Frères Prêcheurs, inquisiteur pour la foi dans la province de Reims : « lequel en son dit preschement désexhortoit ledit Duc, tant qu'il pouvoit qu'il ne prensit vengeance de la mort de son père, en luy remonstrant qu'il requist à justice réparacion à luy estre faicte, disant que se justice n'estoit assez forte qu'il le devroit ayder, et non par sa puissance prendre vengeance, laquelle appartient à Dieu tant seulement, pour lequel propos et des exhortements aulcuns nobles là estant avec ledit Duc ne furent pas bien contens dudit prescheur. »

Il faut convenir que ces conseils de prudence étaient assez inopportuns. Aussi Philippe ne les accueillit que comme un sermon, et le 17 octobre il ouvrait à Arras les conférences qui devaient amener l'alliance définitive de l'Angleterre et de la Bourgogne, cette alliance qui dura seize ans, et qui faillit anéantir la nationalité française. A ces conférences parurent également « les envoyés de l'illustre cité de Paris et aultres villes adhérentes à la dite cité ». Le premier résultat allait être, en effet, la remise de Paris entre les mains des Anglais. L'accord fut conclu le 2 décembre. Philippe reconnaissait Henri V, roi d'Angleterre, comme héritier de la couronne, après la mort de Charles VI. En outre, Henri devait épouser

Digitized by Google

Catherine de France, et recevoir immédiatement l'administration du royaume « pour l'empeschement du Roy ». Ainsi ce fut à Arras que se forma la coalition Anglo-Bourguignonne, nous allons voir que ce fut aussi à Arras qu'elle se rompit.

Cette rupture fut amenée par bien des causes. D'abord les malheurs et la lassitude des peuples, puis la répugnance qu'éprouvaient les Bourguignons à contribuer à l'asservissement de la France, et enfin la résistance héroïque et obstinée des défenseurs du *roi de Bourges*. Après une lutte acharnée, et qui amena plus d'une fois les ennemis sous les murs d'Arras, Philippe-le-Bon commençait à se dégoûter d'une entreprise qu'il avait embrassée avec tant d'ardeur. Les Anglais lui faisaient trop souvent sentir leur supériorité, et Bedford, leur chef, ne lui épargnait pas assez les froissements d'amour-propre. Pour un prince aussi vaniteux, c'étaient des blessures qui se cicatrisaient difficilement. La mort d'Anne de Bourgogne, sœur de Philippe-le-Bon, qui avait épousé Bedford, vint encore les envenimer. Cette mort fut suivie, dans un délai de moins de six mois, du second mariage de Bedford avec la nièce de Jean de Luxembourg, un des principaux vassaux du duc de Bourgogne. Les plus simples convenances exigeaient qu'on demandât l'agrément du suzerain pour cette union : il n'en fut même pas prévenu. On comprend le mécontentement qu'il en ressentit, lui qui n'avait pas voulu assister aux funérailles de Charles VI, parce qu'il aurait fallu y céder le pas au Régent.

Des influences de tout genre augmentaient encore l'éloignement que Philippe-le-Bon éprouvait pour les Anglais

Digitized by Google

et le rapprochaient chaque jour davantage de la France. Parmi ces influences il faut placer en première ligne les efforts de la nouvelle duchesse, Isabelle de Portugal, qu'il avait épousée, en troisième noces, après la mort de Bonne d'Artois. A cela s'ajoutaient les sollicitations du duc de Savoie, dont les Etats confinaient à la Bourgogne, et qui aurait pu créer une dangereuse diversion dans le cas où ses conseils n'auraient pas été écoutés. Enfin l'intervention de l'Eglise, si puissante sur un prince qui, malgré ses nombreux écarts, se targua toujours d'une grande dévotion, portait les coups les plus rudes à cette conscience vacillante.

Le concile de Bâle, alors réuni, était d'accord avec le Pape sur la nécessité de faire cesser une guerre qui désolait un tiers de l'Europe. Dès l'année 1425, le pape Martin V avait écrit dans ce but à Philippe-le-Bon ; en 1430, il lui avait envoyé à Arras le cardinal de Sainte-Croix, pour lui remettre une lettre des plus pressantes. Eugène IV, successeur de Martin V, avait poursuivi les mêmes tentatives, et pour convaincre le duc de Bourgogne, il lui avait fait parvenir une hostie miraculeuse qui s'était couverte de sang lorsqu'une main impie l'avait percée d'un poignard. Le concile, de son côté, ne cessait de faire représenter à Philippe-le-Bon que la paix dépendait principalement de lui et que, si les hostilités continuaient, c'était lui qui en était responsable. Des moyens si puissants devaient triompher de toutes les résistances. Aussi Philippe-le-Bon finit par prêter l'oreille à des propositions d'accommodement. (1) En

(1) En agissant ainsi, Philippe-le-Bon fit preuve de magnanimité plutôt que de sens politique. En effet, si l'on veut fonder une *Belgi-*

Digitized by Google

vain Henri VI « admonesta le duc de Bourgogne de faire entretenir le serment qu'il avait fait », il répondit en signant une trêve de dix ans entre la Bourgogne et la France, et sur de nouvelles observations du roi d'Angleterre, il lui écrivit assez vertement : « laquelle chose j'ay faicte principalement afin de parvenir à cette paix générale, parce que ainsi j'en étois requis par les trois estats de mon païs et par plusieurs de vos bonnes villes, et parce que je ne povois plus supporter à mes despens la charge de la guerre, pour laquelle vous ne m'avez point aydé et secouru, comme besoing estoit, bien que je vous aïe faict prier et requérir. »

C'est sous ces auspices que s'ouvrirent les assises pacifiques d'Arras. Jamais au moyen-âge on ne vit rien de si grand en ce genre, jamais congrès n'avait réuni plus de personnages marquants. Il y figura dix-huit princes, ducs et comtes, trois cardinaux, trois archevêques, dix évêques, dix-huit abbés, vingt-deux chevaliers, le premier président du Parlement de Paris, deux secrétaires d'Etat et des députés d'un grand nombre de bonnes villes de France, l'Université y comptait ses membres les plus éminents, et une foule de docteurs en théologie et en droit y étaient accourus de tous les pays. Le total des personnes faisant partie des ambassades, montait à huit ou neuf cents. De plus, l'empereur Sigismond, les rois de Pologne, de Sicile, d'Aragon, de Navarre et de Danemarck, les ducs de Bretagne, de Milan et de Bar

que, il faut qu'elle s'appuie sur l'Angleterre, qui est intéressée à la maintenir, plutôt que sur la France, qui est toujours tentée de l'annexer.

Digitized by Google

s'y étaient fait représenter (1) : les villes de Flandre, de Brabant, de Hainaut et de Hollande y avaient des envoyés ; en sorte qu'on n'évalue pas à moins de dix mille le nombre d'étrangers que cette grande solennité attira à Arras (2).

L'arrivée des membres du Congrès eut lieu avec beaucoup d'éclat. Les premiers qui parurent furent deux ambassadeurs anglais, l'un ecclésiastique, l'autre chevalier ou homme d'épée. C'étaient sans doute des diplomates en sous-ordre qui venaient sonder le terrain, et étaient chargés de donner des renseignements (3). Le 8 juillet, sept ambassadeurs du concile de Bâle firent leur entrée à Arras. Ils avaient pour chef Hugue de Lusignan, cardinal de Chypre, frère du roi de ce nom. Le clergé régulier et séculier alla à leur rencontre jusqu'à la porte Saint-Michel, au bout de la Grand'Place. L'évêque d'Arras, Hugue de Cayeux (4), était à la tête du Chapitre : « il présenta la croix à baiser : le cardinal osta son rouge chapel, et baisa la croix, lui estant à cheval » (5). Jean du Clercq, abbé de Saint-Vaast, également à cheval, escortait l'ambassade, ainsi que David de

(1) On remarquait l'absence d'ambassadeurs de la part du duc de Savoie, qui s'était donné tant de mouvement en faveur de la conciliation ; mais Amédée venait de se retirer à son château de Ripaille, et il n'y pensait qu'à faire bonne chère.

(2) Manuscrits du Père Ignace.

(3) Dom Taverne, *Journal de la paix d'Arras*, p. 1.

(4) Il avait succédé, en 1426, à Martin Poré. Il était de noble origine, et avait le titre de conseiller du roi de France et du duc de Bourgogne. Il était en dernier lieu prévôt de l'église de Saint-Omer. — Locrius, *Chroniques*, p. 506.

(5) Dom Taverne, p. 3

Digitized by Google

Brimeu, gouverneur d'Arras. On se rendit processionnellement à la Cathédrale, où le cardinal fit sa prière au grand-autel, donna la bénédiction solennelle et fit publier par Pierre Brunet, chanoine, une indulgence de cent jours; après quoi, il fut conduit à l'hôtel des Léopards, ou *Lupars*, sur la Grand'Place, où il reçut les vins du Chapitre. Il y demeura pendant tout le temps du Congrès (1) ; mais il avait aussi une chambre à l'abbaye de Saint-Vaast, qu'il avait demandée « pour manger une pièce de mouton, et dormir et reposer sans pernocter. » (2).

Le cardinal de Sainte-Croix, légat du Pape, arriva le 10 juillet, à neuf heures du matin. On alla le saluer à la porte Saint-Michel, et on lui rendit les mêmes honneurs qu'au représentant du Concile ; « mais il ne fut pas receu processionnellement parce qu'on scavoit peu parler de la visite. » (3) On le mena à l'hôtel de Pierre de Canteleu. Nous avons dit les démarches que ce prélat avait faites depuis quelques années pour arriver au résultat qui se produisait enfin ; il était par conséquent appelé à jouer un rôle considérable dans les prochaines négociations. Malheureusement, sa santé entravait trop souvent ses désirs : la goutte, cette cruelle ennemie des prélats

(1) « Tous les gens d'Eglise de ladite ville allèrent au devant jusqu'à la porte Saint-Michel, et estoient Messieurs l'Evesque et Messieurs du Chapitre tous revestus en chappes de soye, nous religieux de Saint-Vaast demeurasmes en nos habits ordinaires parce que la chose fut si hastive que nous ne pensions pas avoir espace de nous revestir. » — Dom Taverne, p. 2.

(2) Dom Taverne, p. 42.

(3) Dom Taverne, p. 7.

Digitized by Google

et des hommes d'Etat, ne cessa de le tourmenter, durant son séjour à Arras. Il fut même obligé d'aller habiter, à l'abbaye de Saint-Vaast, les appartements du grand Prieur, d'où on le portait dans la salle des délibérations (1). Du reste il était parfaitement secondé par d'habiles coopérateurs, et notamment par Thomas de Sarzanne, depuis pape, sous le nom de Nicolas V.

Le jour même de l'arrivée du cardinal de Sainte-Croix, une difficulté fut soulevée, au nom du duc de Bourgogne, par Jean de Thoisy, archidiacre de Tournai et Pierre Braudin, maître des Requêtes. Philippe-le-Bon, soit par amour-propre, soit par méfiance, fit connaître qu'il ne paraîtrait pas au Congrès tant que les représentants de Charles VII n'y seraient pas venus (2). Cette menace émut vivement les légats, et l'on chargea l'évêque d'Arras d'aller trouver les ambassadeurs français et de presser leur arrivée. La mission de l'Evêque eut un plein succès, et il revint avec l'assurance que le retard dont on se plaignait ne devait être attribué à aucune mauvaise intention (3). Dès lors, le duc Philippe, qui avait déjà plusieurs fois présenté ses excuses aux cardinaux, ne fit

(1) « Le cinquième jour dudit mois, parce que le cardinal de Sainte-Croix avoit très griefve maladie en son pied et qui ne pouvoit aller si on ne le portoit, envoya de ses gens pardevers monseigneur l'abbé afin qu'il lui donnast une chambre, laquelle chose lui fut octroyée. » — Dom Taverne, p. 40.

(2) Dom Taverne, p. 8.

(3) Pourtant le duc de Bourbon, quoique beau-frère de Philippe-le-Bon, ne voulait venir à Arras qu'avec un sauf-conduit de ce dernier, tant les liens de parenté inspiraient alors de confiance. Cette satisfaction lui fut donnée. — Dom Taverne, p. 22.

Digitized by Google

plus aucune difficulté de précéder à Arras les envoyés *de la* France. Il entra dans cette ville le 30 juillet, par *la porte* Méaulens, entre six et sept heures du soir. Il arrivait de Lens, avec une suite magnifique. Les principaux chevaliers et seigneurs de ses Etats l'accompagnaient, ainsi que les princes et seigneurs ses vassaux et ses parents, les ducs de Gueldre et de Bar, le damoiseau de Clèves, les comtes de Nevers, d'Etampes, de Vaudemont, de Ligny, de Saint-Pol, de Salins. Il était escorté de trois cents archers vêtus à sa livrée; le peuple criait *Noël* et montrait la plus grande joie. Les prélats, seigneurs et ambassadeurs allèrent à sa rencontre jusqu'à une lieue, à l'exception des deux cardinaux, qui pourtant lui envoyèrent leurs gens. Il s'arrêta chez le cardinal-légat du Saint-Siége, puis chez le cardinal de Chypre, et il se rendit à son hôtel de la Cour-le-Comte, en passant par le grand et le petit marché.

Trois jours auparavant, les ambassadeurs anglais étaient arrivés : c'étaient l'archevêque d'York, les comtes de Suffolk et de Huntington, les évêques de Norwich et de Saint-David. Ils amenaient avec eux une suite nombreuse, qui s'élevait à plus de deux cents personnes. Les évêques d'Arras et d'Auxerre, ceux qui accompagnaient les légats, le vidame d'Amiens, le gouverneur d'Arras, et un grand nombre de gentilshommes, parmi lesquels on distinguait le comte de Nassau et les seigneurs de Saveuse et de Crèvecœur, allèrent les recevoir. On les conduisit en cérémonie dans la Cité, où ils devaient loger. Lorsqu'ils passèrent par la porte de la Triperie, ou *Tripesse*, ils furent complimentés sur les fossés Burien, ou de Burianne, par le grand prévôt de l'abbaye

Digitized by Google

de Saint-Vaast, parce que ces fossés faisaient partie du *pooir* de la Cuisinette, qui était dans la juridiction de l'abbaye (1).

On n'attendait plus que l'ambassade de France : elle arriva le 31 juillet, au soir. Elle se composait du duc de Bourbon, du connétable de Richemont (2), du comte de Vendôme, de Renaud de Chartres, archevêque de Reims, et chancelier de France, de Christophe d'Harcourt, du maréchal Gilbert de la Fayette, d'Adam de Cambrai, premier président du Parlement, de Jean Tudert, maître des Requêtes, de deux conseillers au Parlement, et de deux secrétaires d'Etat. Il était difficile de composer une réunion plus complète de notabilités en tous genres : on avait eu soin aussi d'y faire entrer deux beaux-frères du duc de Bourgogne, le comte de Richemont et le duc de Bourbon, afin de lui être plus particulièrement agréa-

(1) « Le susdit archevesque d'Iorch passant par les fossés de Burniana, je m'aprochoy de luy, luy fis la révérence, en le priant qu'il eust Monseigneur l'abbé pour excusé de ce qu'il n'avoit point allé par devers luy, en alléguant son empeschement, tant pour la feste de Monsieur saint Jacques, apostre, comme pour la réception du cardinal Sainte-Croix, lequel archevesque d'Iorch me receut bénignement, et tint mondit seigneur abbé doucement excusé, et me regracia de la visitation qu'il luy avoit faicte par ma personne. » — Dom Taverne, p. 20.

(2) Arthur de Richemont, connétable de France, était un des principaux artisans de la paix. Il avait d'abord ruiné la faveur de Tanneguy Duchâtel, du sire de la Trémoille, de la dame de Giac, et des autres complices du meurtre de Jean-sans-Peur; puis il avait détaché son frère, le duc de Bretagne, de l'alliance anglaise, et enfin il avait décidé Charles VII à des concessions, peut-être pénibles, mais indispensables.

Digitized by Google

ble et peut-être d'en obtenir de meilleures conditions. Quant aux représentants de Philippe-le-Bon, ils ne le cedaient en rien à ceux de Charles VII en qualité et en talent, car à cette époque les hommes d'Etat de la Bourgogne pouvaient rivaliser avec les premiers de l'Europe. Ils se composaient de Pierre Raulin, chancelier de Philippe-le-Bon, un des plus savants juristes d'alors; des évêques de Cambrai et d'Arras, du duc de Gueldre, des comtes d'Etampes, de Saint-Pol, de Ligny, de Vaudemont, de Nevers, de Nassau, de Montfort et de Mégue. Nous verrons qu'ils soutinrent vigoureusement la lutte contre les diplomates français et qu'ils ne se laissèrent jamais entamer.

Le duc de Bourgogne avait voulu que les envoyés de Charles VII fussent accueillis avec une distinction toute particulière, ce qui mécontentait beaucoup les Anglais Il avait envoyé à leur rencontre, jusqu'à Saint-Quentin, son cousin, le comte d'Etampes, et dès qu'ils furent près d'Arras, il vint lui-même au-devant d'eux, avec les gens de sa maison et une foule de seigneurs (1). Les Anglais refusèrent seuls de l'accompagner, s'étonnant qu'il rendit tant d'honneurs à leurs communs ennemis. Il n'en alla pas moins jusqu'à une lieue de la ville (2), au bois

(1) « Le trentième jour dudit mois de juillet, monseigneur le duc de Bourgogne manda à plusieurs de son conseil qu'ils fussent par devers luy à son hostel après son dormir d'après disner... devant lesquels fut mis en délibéracion à scavoir s'il estoit expédient, licite et convenable que monseigneur allast au-devant desdicts ambassadeurs..... Il fut conclu par la plus saine et grande partie que monseigneur iroit. » — Dom Taverne, p. 28.

(2) « Mondit seigneur duc estoit accompagné de cinquante harcers

Digitized by Google

de Mofflaines, et quand il aperçut ses deux beaux-frères, il mit pied à terre et les embrassa avec effusion. Cet exemple fut suivi par toute sa suite, et il y eut là une scène vraiment touchante, les seigneurs français et bourguignons se jetant dans les bras les uns des autres, comme des frères qui ne s'étaient pas vus depuis longtemps. On se remit ensuite en route. Le connétable, les comtes de Vendôme et d'Etampes étaient à la tête du cortége; puis paraissaient les trompettes sonnant de joyeuses fanfares; après on voyait les rois d'armes, les hérauts et les poursuivants d'armes de tant de princes et seigneurs, dont les vêtements bigarrés faisaient le plus brillant spectacle; ils portaient les armoiries de leurs maîtres et suivaient Montjoye, roi d'armes de France, comme s'il était leur chef. Venaient ensuite les seigneurs des deux nations s'avançant pêle-mêle, comme pour indiquer le désir d'union qui les animait. Enfin arrivaient les ducs de Bourgogne, de Bourbon et de Gueldre, chevauchant de front, et pour fermer la marche, de nombreux cavaliers à la livrée de Bourgogne. C'est dans cet appareil qu'on entra à Arras : le peuple poussait des acclamations, les rues étaient pleines, les fenêtres et jusqu'aux toits des maisons étaient garnis de spectateurs (1). Cette ville avait vu bien des solennités sous les comtes de Flandre, elle devait en voir encore beaucoup sous les Espagnols

à main, tous vestus d'une parure, c'est à scavoir de hocquets tous argentez, esquels par devant estoient figurez de Fuzzis de bel et notable ouvrage. » — Dom Taverne, p. 33.

(1) Barante, *Ducs de Bourgogne*, t, IV, p. 72, 6e éd — Monstrelet, t. II, ch. 170, id 1572.

Digitized by Google

et les Français ; aucune ne surpassa celle-ci en éclat et surtout en témoignages de satisfaction.

Quand on fut arrivé sur la Petite-Place, le duc Philippe prit congé des ambassadeurs, et les remit aux soins de Jean de Clèves, son neveu. Le duc de Bourbon fut conduit à l'hôtel des Trois Cigognes, sur le grand marché, le comte de Vendôme à l'hôtel de Jean de Bourbech, le comte de Richemont à celui de Jean Davelus, l'archevêque de Reims et Christophe d'Harcourt aux Rosettes, sur la Grand'Place (1). La question des logements n'avait pas été résolue sans difficulté. Le duc de Bourbon avait demandé à être placé à l'hôtel où le cardinal de Chypre était déjà, et il avait fallu négocier avec celui-ci, qui « respondit qu'il se donnoit merveille pourquoy on le vouloit desloger, attendu qu'autrefois on avoit pris et retenu son hostel à l'hostel de l'évêque d'Arras, duquel on l'avoit deslogé, et encore de rechef on le vouloit desloger, et supposé qu'il ne soit fors simplement que fils de roy, si tenoit-il que mondit seigneur de Bourbon ne le voudroit point desloger, à quoy il préféroit l'Etat de l'Eglise qu'il avoit. » (2) Le lendemain de leur arrivée, les envoyés de France firent visite au cardinal Sainte-Croix, devant lequel l'archevêque de Reims porta la parole, et le surlendemain ils vinrent à pied présenter leurs devoirs au cardinal de Chypre. Le duc de Bourgogne, par une inspiration digne de sa munificence, avait voulu supporter tous les frais du séjour des am-

(1) Ces noms sont précieux à conserver : ils donnent une idée des hôtelleries d'Arras à cette époque.

(2) Dom Taverne, *Journal de la paix d'Arras*, p. 23.

Digitized by Google

bassadeurs à Arras (1). Entrant jusque dans les plus petits détails, il avait aussi pris de sages mesures pour qu'une telle réunion d'hommes de tous les pays n'entraînât pas de désordres « Et sy ne fust qu'il y eust effroy en ladite ville d'Arras, tant par feu de meschefs que par débas mouvans entre les parties. Et y avoit certains commis de par la ville à visiter de jour et de nuict les besognes nécessaires à garder que nulles extorsions ne se fissent » (2).

Les entrées solennelles se continuèrent le 1er août par celle d'Isabelle de Portugal, femme de Philippe-le-Bon. Cette princesse, qui s'était tant de fois interposée dans l'intérêt de la paix, tenait à en voir la conclusion, et les seigneurs et le peuple, qui connaissaient son intervention, lui en étaient tout particulièrement reconnaissants : aussi lui fit-on l'accueil le plus sympathique. Le luxe déployé en cette circonstance ne fut jamais dépassé, même à la cour de Louis XIV et de Louis XV (3). La duchesse était dans une litière magnifiquement parée, six de ses dames l'entouraient, montées sur de superbes haquenées; puis venaient six chariots de parade, où étaient les autres dames (4), toutes vêtues uniformément

(1) Lesquels assez près, chacun selon son estat, furent logez assez suffisamment par les fourriers du duc de Bourgogne, et aultres à ce commis. Et avecque le furent, durant la convention, servis abondamment de tous vivres tels que pour lors on les pouvoit recouvrer, laquelle dura environ trois mois en païant leurs deniers. (Monstrelet)

(2) Monstrelet, *Chroniques*, t. II, ch. 170.

(3) Monstrelet, *Chroniques*, t. II, ch. 170, id. 1572.

(4) « Icelles dames et damoiselles vestues de vertes houplandes, les manches faites et orfrisées d'argent, moult richement. » — Dom Taverne, p. 36.

Digitized by Google

avec des robes et des chaperons couverts de broderies d'or et de pierreries. L'archevêque de Reims et Christophe d'Harcourt étaient devant la litière, que suivaient les comtes de Vendôme et de Richemont ; les ducs de Bourbon et de Gueldre se tenaient aux portières. Le cortége entra par la porte Méaulens, et prit par les rues des Charriottes et de Sainte-Croix. Là, un évêque portugais vint saluer la princesse, au nom du légat du pape. On remarqua qu'elle reçut cet hommage sans descendre de sa litière, ce qui n'appartenait qu'aux têtes couronnées. Elle arriva enfin à la Cour-le-Comte, où son mari l'attendait. Le jeune comte de Charolais, qui fut depuis Charles-le-Téméraire, eut aussi sa réception, quoiqu'il ne fût encore âgé que d'un an et demi. (1) On avait été obligé de le laisser à Lens à cause d'une maladie; mais quand il fut rétabli on l'amena à Arras en brillant appareil et de grands honneurs lui furent rendus.

Il n'y a pas de congrès sans fêtes et divertissements : celui d'Arras eut aussi les siens. Le duc Philippe donna, le 4 août, la veille de l'ouverture des conférences, un bal qui fut magnifique. Les visites d'apparat occupèrent également une partie du temps des plénipotentiaires : elles se faisaient alors avec beaucoup de cérémonie, et étaient ordinairement accompagnées d'un sermon ou d'une allocution. Ainsi, dans la visite que le légat du Pape fit à celui du Concile, l'archevêque d'Yorck prononça un discours qui avait pour texte : *Quam pulchri sunt pedes*

(1) « A son entrée à Arras, monseigneur de Bourbon était emptes sa litière et nosseigneurs de Vendome et de Richemont estoient au plus près. » — Dom Taverne, p. 86.

Digitized by Google

evangelisantium pacem ! A côté de ces visites officielles il y en avait d'autres plus intimes où l'on traitait mûrement les affaires : chaque soir, Philippe-le-Bon avait des entretiens avec les légats ou le duc de Bourbon ; en outre, le duc de Richemont le tenait exactement au courant de tout ce qui se passait (1). Cette confiance accordée aux Français et les signes non équivoques de rapprochement qui se manifestaient entre les deux nations déplaisaient fortement aux envoyés de l'Angleterre; mais leurs plaintes furent peu écoutées, car leur crédit était sensiblement en baisse auprès du duc de Bourgogne (2).

Comme dans tous les congrès, il se donna pendant celui-ci beaucoup de dîners. L'un d'eux mérite un souvenir spécial, tant à cause du luxe qui y fut déployé que de la singularité qu'il présenta. Il eut lieu le 1er septembre, à la Cour-le-Comte, en l'honneur des envoyés anglais. « Et se fit l'assiette en la grande salle, à laquelle table furent assis au-dessus et au bout d'icelle l'archevêque d'Yorck, et après luy ainsi qu'au milieu de la dite table le cardinal de Winchester et puis mondit seigneur le duc, après lequel le duc de Gueldres, puis l'évesque de Liége, les comtes de Huntington et de Suffolk. Il y avait deux autres tables : à la première on remarquait deux évêques anglais, ainsi que les comtes de Montfort et de Mœurs ; à la seconde était le trop fameux évêque

(1) Mémoires de Richemont.

(2) « Pour lesquels convis et assemblées les ambassadeurs d'Angleterre n'estoient pas bien contens, et avoient les suspicion et doubte qu'entre icelles parties de France et de Bourgogne se machinast aulcun traicté contre leurs intérêts ». — Monstrelet, IIe vol. ch. 172.

Digitized by Google

de Beauvais, Pierre Cauchon, le juge de Jeanne d'Arc, entouré de plusieurs gentilshommes. Le duc de Bourgogne fut servi par son cousin, le comte d'Etampes, et le cardinal de Winchester par le damoiseau de Clèves, neveu de Philippe-le-Bon. Un grand nombre de seigneurs de la Flandre, de l'Artois, de la Hollande et de la Zélande se tenaient autour des tables pour faire honneur aux convives. Les vêtements de toute cette noblesse étaient éblouissants : le duc portait au cou un collier « de fin or semé de grand'foison de pierres précieuses qui estoient moult riches et de grande valeur. »

Tout cet apparat avait principalement pour but de ramener les Anglais aux vues du duc de Bourgogne ; ce fut ce dont on s'occupa après le dîner. En sortant de table, le cardinal s'entretint d'abord particulièrement avec Philippe-le-Bon ; puis il appela l'archevêque d'Yorck et la conversation dura plus d'une heure ; « ledit cardinal s'échauffoit tellement qu'il suoit à grosses gouttes ». Pour couper court à ce colloque qui devenait si animé, plusieurs chambellans « firent semblant d'apporter les épices » ; mais les interlocuteurs n'y prirent pas attention et le comte d'Etampes se décida enfin à offrir le vin et les épices au duc de Bourgogne ; le damoiseau de Clèves en fit autant au cardinal ; c'est ainsi qu'on se sépara. Le cardinal alla saluer la duchesse, et le duc « le convoya jusques au milieu de la salle où prit congé de luy » (1).

(1) Dom Taverne, *Journal de la paix d'Arras*, p. 71 : A propos d'un souper offert le 10 août par le duc de Bourgogne au duc de Bourbon et aux comtes de Richemont et de Vendôme, on a soin de mention-

Digitized by Google

Les démonstrations religieuses, dont on se montrait si prodigue à cette époque, jouèrent aussi un grand rôle au congrès d'Arras. Les processions y furent très multipliées. La première se fit le 22 juillet, alors que ni les Anglais, ni les Français, ni le duc de Bourgogne n'étaient encore arrivés et qu'on se demandait même si toutes les espérances ne seraient pas déçues. Elle partit de la Cathédrale, passa devant Saint-Géry, suivit le petit marché et entra dans l'église de Saint-Vaast par le grand portail. L'évêque d'Auxerre y célébra la messe, au grand autel du chœur, et prêcha devant une nombreuse assemblée : il avait pris pour texte : *Fides tua te salvum faciet, vade in pace.* Après la messe, le cardinal de Chypre accorda une indulgence d'un an à tous ceux qui y avaient assisté. Mais en même temps il profita de la circonstance pour prendre position dans le conflit existant entre le Pape et le Concile, et qui plusieurs fois avait été jusqu'à des excommunications réciproques (1). Il fit afficher à la porte de l'église la copie du décret passé dans la vingt-unième session, et qui ordonnait d'expédier gratis toutes les provisions des bénéfices vacants, ce qui était vivement contesté par le Saint-Siége.

Une si grande et si noble assemblée ne pouvait se passer de tournois. Il y en eut un magnifique le 11 août :

ner que les convives « furent moult honorablement receus tant en boire qu'en mangier, comme d'esbattements entre dames et damoiselles. »

(1) Certains ultramontains ne considèrent le concile de Bâle comme œcuménique qu'à partir de la XXVI[e] session, c'est-à-dire du moment où il a été soumis à l'influence du pape. — Hénault, *Histoire de France.*

Digitized by Google

les séances du Congrès furent même suspendues à cette occasion. Un chevalier espagnol, Juan de Melo, vint défier Pierre de Bauffremont, seigneur de Charny, chambellan de Philippe-le-Bon (1). Le sire de Charny avait pour écuyers, portant ses armes, les comtes d'Etampes, de Saint-Pol, de Suffolk et de Ligny et le sire d'Argueil, fils du prince d'Orange. Il avait à la main, en signe de dévotion, une petite bannière représentant la sainte Vierge et saint Georges. L'Espagnol n'avait pas d'écuyers, mais le duc Philippe lui en assigna qui étaient dignes de ceux de son adversaire, entr'autres le sire de Saveuse et le sire Jacques de Lor. Il était vêtu d'une *huque* en velours rouge, sur laquelle était brodée la croix blanche de France, ce qui choqua les Anglais et les Bourguignons; mais il donna pour explication que son maître, le roi de Castille, était l'allié du roi Charles. Le premier jour on se battit à la lance, sans qu'aucun des tenants fût blessé. Le second, la lutte eut lieu à pied, à la lance, à la hache, à l'épée et à la dague. Juan de Melo combattit avec la visière levée, mais il sut parer tous les coups que lui porta le sire de Charny. Celui-ci, au contraire, fut touché au bras d'une manière si violente, que son bracelet en fut percé ; néanmoins il ne reçut qu'une blessure légère. Les deux champions s'apprêtaient à se prendre corps à corps, lorsque le duc de Bourgogne fit cesser la joûte. Ils en parurent vivement contrariés ; l'Espagnol surtout disait qu'il n'était pas venu de si loin pour un si petit ouvrage (2). Mais il fut bientôt calmé

(1) Ce combat laissa de tels souvenirs, que Cervantes en met la description dans la bouche de don Quichotte.

(2) « Sy étoient tous deux troublés, semblant qu'ils montroient de ce qu'on les avoit sitôt pris. Et par espécial l'Espagnol, venant devant

Digitized by Google

par les éloges que le duc lui donna, et surtout par l'admiration de toute la noblesse étonnée de l'avoir vu combattre sans visière.

Cependant les conférences avaient commencé le 5 août. Elles se tinrent à l'abbaye de Saint-Vaast, dont les riches appartements avaient été mis à la disposition du Congrès. Le duc Philippe était allé les visiter le 31 juillet, et en avait témoigné sa satisfaction. Les salles étaient ornées de ces belles tapisseries d'Arras, qui n'avaient pas alors d'égales dans le monde. Dans la première salle, on voyait la célèbre tenture représentant la défaite des Liégeois par Jean-sans-Peur. La seconde, où devait se tenir l'assemblée générale, était recouverte d'un drap d'or. La troisième était tendue d'un drap de fleurs de lys d'or sur champ d'azur. En outre, plusieurs chambres avaient été réservées pour les réunions partielles et séparées des diverses ambassades : celle qui était au bout de la grande salle du quartier abbatial était tapissée d'étoffe or et soie de haute lice, avec un lit de parade; celle dite d'Anchin avait également une tenture de haute lice et un superbe lit de parade, et sur le « pavement des beaux tapis de diverses couleurs en lesdites salles » (1).

Les conférences d'où sortit la paix d'Arras sont au nombre de neuf. La première ne fut pour ainsi dire

ledit duc, répéta par deux fois qu'il n'étoit pas content pour si peu de chose faire, attendu qu'à grand dépens et à grand travail de son corps il est venu de moult lointain païs par mer et par terre pour acquérir honneur et révérence, à quoi lui fut-il répondu que bien et moult honorablement avoit fait son debvoir et accompli ses armes. » — Monstrelet, *Chroniques*, t. II, ch. 171.

(1) Dom Taverne, *Journal de la paix d'Arras*, p. 6 et 41.

Digitized by Google

qu'une séance d'installation. Pourtant il s'y agita une question épineuse, la préséance des légats. Celui du Pape prétendait avoir le pas sur celui du Concile, qui ne voulait admettre aucune supériorité. On finit par décider que chacun aurait la prééminence à son tour. Dès que cette difficulté fut levée, Philippe-le-Bon entra dans la salle, et s'assit au-dessous des cardinaux (1). Alors les légats présentèrent des lettres du Pape et du Concile dont le chancelier du duc donna lecture à genoux. Il adressa aussi une petite allocution en latin aux deux cardinaux « mais par ce qu'il parloit si bas, les assistans ouyrent peu ou néant. » Deux discours furent ensuite prononcés : l'un, par Nicolas Poulain, au nom des cardinaux, rappelait toutes les calamités de la guerre, et déclarait que le Saint-Père et le Concile « ayant compassion du royaume de France moult désolé, avoient envoyé les susdits cardinaux pour labourer de mettre paix et union audit royaume ». En conséquence il exhortait les parties « à faire des propositions si courtoises et si raisonnables qu'elles se pussent facilement accommoder » (2) ; l'autre, lu par Laurent Pinon, évêque d'Auxerre, confesseur du duc, avait pour texte ces paroles d'Abraham à Loth : « Je te prie qu'il n'y ait pas de que-

(1) « Quand mondit seigneur le duc entra en ladite salle, le cardinal de Chypre se leva de son siége et alla à l'encontre de luy jusques à la porte ; mondit seigneur fit grande révérence audit cardinal de Chypre et pareillement au cardinal de Sainte-Croix, lequel ne s'estoit levé pour sa maladie de pied, et après mondit seigneur s'assit au-dessous des deux cardinaux ». — Dom Taverne, p. 42.

(2) « A son propos ne prit point de thème, mais le demena moult hautement en latin en langage moult orné de rhétorique. » — Dom Taverne, p. 43.

Digitized by Google

relle entre toi et moi, non plus qu'entre tes pasteurs et les miens, car nous sommes frères. » Lesdits propos finys, monsieur le chancelier regracia moult honnêtement lesdits cardinaux, et dit que « quantes fois que lesdits cardinaux le voudroient mander il estoit prest d'entendre au bien de la paix générale. »

Le six août, les ambassadeurs de France furent reçus par les légats entre huit et neuf heures du matin. L'archevêque d'Albi parla en leur nom. Il développa ces paroles si connues : *Pax hominibus bonæ voluntatis*, « en alléguant ce que disait saint Augustin *De civitate Dei*, Salluste, Tulle, Platon, Aristote et saint Paul l'apostre ». Lorsqu'il eut fini, « les susdits princes et seigneurs ambassadeurs parlèrent un petit ensemble, et puis ledit archevesque de Reims regracia bien hautement et moult humblement les susdits cardinaux, le proposant et autres qui estoient venus en leur compagnie. » Il déclara que le roi, son maître, avait le plus vif désir de la paix et que pour y parvenir il était prêt à de grands sacrifices et avait envoyé des princes de sa famille munis des pouvoirs les plus étendus. Ceux-ci exhibèrent alors ces pouvoirs et dirent aux cardinaux qu'ils étaient à leurs ordres « toutes et quantes fois les voudroient mander, fust au matin, après disner ou par nuict » (1). Les ambassadeurs anglais eurent audience le même jour, à quatre heures après midi. Les cardinaux leur présentèrent les lettres du Pape et du Concile, et un évêque du royaume de Dace les remercia par un discours dont le texte était : *Pacem habete ad omnes, et Deus consolationis erit vobiscum :*

(1) Dom Taverne, p. 45.

Digitized by Google

il partit de là pour prouver qu'il était nécessaire de faire la paix, d'abord pour l'honneur de Dieu, et ensuite pour prévenir la destruction non-seulement du royaume de France, mais de toute la chrétienté. L'archevêque d'Yorck répondit que le roi d'Angleterre était disposé à entendre les propositions de paix qui pourraient être faites; mais on remarqua beaucoup qu'il ne dit pas, comme le duc de Bourgogne et les ambassadeurs français, que ceux d'Angleterre se rendraient au Congrès toutes les fois qu'on les y appellerait. Néanmoins le cardinal de Sainte-Croix avait bon espoir que les négociations aboutiraient, et il pensait même qu'on devait déjà chanter : *Gloria in excelsis* (1).

On aborda enfin le fond des questions, et ce fut à ce moment que les difficultés se présentèrent. Il fallait mener séparément deux négociations : la paix entre la France et l'Angleterre, et celle entre la Bourgogne et la France. Les Anglais faisaient les plus grands efforts pour les confondre, de manière à empêcher Philippe-le-Bon de traiter sans eux. Aussi, tout en protestant de leur ardent désir d'arriver à une convention générale, ils se montraient fort exigeants sur les conditions. Leur intention secrète était de traîner les choses en longueur et d'empêcher la dissolution de l'alliance bourguignonne.

Cette tactique adroite faisait tourner continuellement les discussions dans le même cercle. Quand les Français demandaient une paix définitive, les Anglais répondaient qu'ils aimaient mieux une longue trêve, avec le mariage d'Henri VI et d'une fille de Charles VII. Quand on par-

(1) Dom Taverne, p. 47.

Digitized by Google

lait de l'intégralité de la France, l'archevêque d'Yorck réclamait au nom de son maître les villes, châteaux et domaines qu'on lui retenait encore; les ambassadeurs français se décidèrent à offrir le duché d'Aquitaine, mais leurs adversaires dirent qu'on ne leur cédait que ce qui leur appartenait. On ajouta les diocèses de Bayeux, Avranches et Evreux, mais à condition que le duc Charles d'Orléans (1), prisonnier depuis Azincourt, serait mis en liberté. Les Anglais ne se contentèrent pas encore de ces concessions, et les pourparlers allaient être rompus, lorsque les légats firent une démarche pressante auprès des Français, et obtinrent d'eux l'abandon de la Normandie. Mais à ce moment fut prononcé le mot qui, à lui seul, formait le nœud gordien de toutes les questions : les Français insinuèrent qu'il était bien entendu que ces cessions n'étaient faites à l'Angleterre qu'à titre de fief, et en retenant les droits de suzeraineté du roi, ainsi que cela se pratiquait avant la guerre. Là-dessus, les Anglais se récrièrent, et prétendirent qu'il n'y avait plus qu'un roi de France, Henri VI. Au reste, ils demandèrent à consulter le cardinal de Winchester, et ce prélat arriva bientôt à Arras, avec une suite nombreuse. Le duc de Bourgogne alla en cérémonie à sa rencontre, et lui rendit les mêmes honneurs qu'aux autres cardinaux. Le lendemain, le nouveau diplomate déclarait, qu'après en avoir conféré avec ses collègues, les Anglais ne devaient plus donner de réponse, du moment que les droits de leur maître sur la couronne de France étaient contestés.

(1) Fils de celui qui fut assassiné rue Barbette, et père de Louis XII. Il fut un des meilleurs poètes du XVe siècle.

Digitized by Google

Après cette déclaration, les ambassadeurs anglais n'eurent plus d'autre souci que d'arriver à la dissolution du Congrès. En conséquence, ils vinrent trouver les légats et leur posèrent cette question captieuse : le duc de Bourgogne a-t-il été relevé par l'Eglise des serments qu'il a faits lors du traité de Troyes ? Les légats se contentèrent de répondre que le duc n'avait été absous d'aucun engagement *légitime*. Ne pouvant obtenir satisfaction de ce côté, les ambassadeurs anglais s'adressèrent aux députés des bonnes villes, et principalement à ceux de Paris. L'opinion de la bourgeoisie n'était pas à dédaigner à cette époque, et les Anglais, plus que d'autres, étaient habitués à compter avec le suffrage des communes. Ils prirent donc la peine d'expliquer aux députés toutes les concessions que, suivant eux, ils avaient faites dans l'intérêt de la paix, et cherchèrent à leur persuader qu'ils n'étaient plus responsables d'une rupture devenue imminente. Puis, les prenant par un endroit qui aurait pu leur être sensible, ils leur dirent que, si on voulait des changements à la transmission établie pour la couronne, on devait au moins consulter les trois états de France et d'Angleterre. Mais ces suggestions eurent peu d'effet, car elles s'adressaient à des gens qui préféraient de beaucoup la proclamation de la paix à la reconnaissance de droits politiques. Aussi, persuadés de l'inutilité de plus longs efforts, les Anglais déclarèrent qu'ils abandonnaient des négociations qui n'avaient jamais pu avoir pour but de priver le roi Henri de sa couronne de France, et que Dieu, dans sa grâce infinie, saurait bien protéger la juste cause. Ils quittèrent en effet Arras le 1er septembre, escortés par cinq des principaux

Digitized by Google

seigneurs de la cour de Bourgogne ; on remarqua que le jour de leur départ « se fist une grande inondation d'eau » (1). En prenant congé du duc, ils lui avaient dit qu'ils ne comprenaient pas pourquoi leurs justes réclamations n'avaient pas été mieux appuyées par lui, car si un duc avait deux duchés, un roi pouvait bien avoir deux royaumes.

Dès qu'ils furent éloignés, les choses prirent une tout autre tournure. Le duc de Bourgogne, qui jusqu'alors s'était montré fort réservé, se dessina plus nettement. Le jour même du départ des Anglais, il convoqua à une réunion générale les députés des villes sous la présidence des légats. Thomas de Courcelles, un de ceux qui avaient été envoyés par Paris, porta la parole et commença par ces mots : *Advos patres reverendissimi, qui ineunt pacis consilia, sequetur vos gaudium* (2). Les légats répondirent qu'ils travaillaient de tout leur pouvoir à la paix, qu'ils avaient reçu mission de la rétablir dans toute la chrétienté ; mais que, puisque par malheur ils n'avaient pu y réussir, ils allaient au moins tâcher de pacifier le royaume de France, et de le relever de sa désolation. Il

(1) Le temps avait été constamment mauvais pendant cette première partie du Congrès. Le six août il avait fait « moult cruel et horrible temps, qui commença après la procession, de tonnerres, d'esclairs, de grandes inondations d'eaux, et par espécial cheus de pierres, dont plusieurs disoient que c'estoit mauvais présage ». — Dom Taverne, p. 49 et 79.

(2) « Finalement ledit maistre Thomas de Courcelles proposa tant de belles et solennelles paroles, que ce seroit longue chose à raconter, et sembloist qu'on ouyst parler un ange de Dieu, par quoy des assistans plusieurs furent émeus à larmes.» — Dom Taverne, p. 78.

Digitized by Google

ne s'agissait donc plus que de trouver les termes des satisfactions à attribuer au duc de Bourgogne, car c'était lui qui dictait la paix. On y travailla assidument.

Il y avait pourtant une autre question qui ne laissait pas d'être assez délicate. Les termes du traité de Troyes étaient formels, et les serments faits par Philippe-le-Bon ne pouvaient être contestés (1). Aussi, les Anglais les rappelaient-ils sans cesse. Une conscience moins timorée que la sienne s'en serait alarmée ; il fallait donc trouver des accommodements avec le Ciel : pour cela, on s'adressa à des théologiens de toutes les nations. Trois consultations furent rédigées : la première par des Anglais, la seconde par des Français et la troisième par les conseils même des légats. Les conclusions de chacune d'elles étaient faciles à prévoir : les Anglais n'admettaient aucun tempérament avec les serments, les Français prétendaient que ces serments ne liaient pas, les familiers

(1) Voici ce que disait le traité de Troyes sur ce point : « Nous, Philippe, duc de Bourgogne, pour nous et nos héritiers, jurons, sur les saints Évangiles de Dieu, à Henri, roi d'Angleterre et régent de France pour le roi Charles, de lui obéir humblement et fidèlement dans tout ce qui concerne la couronne et la chose publique de France, et aussitôt après la mort du roi Charles, notre seigneur, d'être perpétuellement homme-lige et fidèle du roi Henri et de ses successeurs, de n'avoir ni de souffrir pour souverain seigneur roi de France, aucun autre que le roi Henri et ses héritiers, de n'entrer jamais par conseil ni consentement d'aucun tort qui pourrait être fait au roi Henri et à ses successeurs, pour lequel ils auraient à souffrir en leurs corps ou leurs biens, mais, au contraire, de leur découvrir diligemment, autant qu'il sera en notre pouvoir, lesdits desseins, par lettres et messages. »

Digitized by Google

des légats établissaient des distinctions. Pour obtenir un supplément d'instruction, on s'adressa à cette foule de théologiens qui suivaient le Congrès sans caractère officiel, et on leur posa la question d'une manière tout à fait bizarre. On travestit les événements en une espèce d'allégorie historique. On y fit figurer un Assuérus, duc de Galilée, qui avait encouru le déplaisir de Darius, roi des Perses, son père : on y ajouta un roi d'Egypte, Pharaon, qui, pour s'emparer des États d'Assuérus, s'était allié avec le cousin de celui-ci, le duc de Samarie, et l'on demanda si ce dernier était obligé de maintenir indéfiniment l'alliance. Il paraît que les théologiens se reconnurent dans ces ténèbres, car ils donnèrent un avis favorable.

Pendant que le duc Philippe se débattait ainsi dans les subtilités de la casuistique, il arriva un événement qui faillit tout compromettre, et qui prouve combien Charles VII était peu obéi, même de ses plus dévoués capitaines. La Hire et Xaintrailles, sans égard pour la trêve, firent une pointe en Picardie, à la tête de six cents hommes d'armes (1). Ils brûlèrent les faubourgs d'Amiens, et s'avancèrent jusqu'à Doullens, à sept lieues d'Arras, saccageant tout sur leur passage, et menaçant d'enlever le Congrès et le duc de Bourgogne par la même occasion. On comprend la stupéfaction de tous ces négociateurs qui travaillaient si laborieusement à la paix, en apprenant que la guerre était à leurs portes. Philippe-le-Bon en fut vivement courroucé et voulut congédier les ambassadeurs de France. Le duc de Bourbon et le connétable

(1) Dom Taverne, *Journal de la paix d'Arras*, p. 64.

Digitized by Google

envoyèrent en toute hâte sommer La Hire et Xaintrailles de rétrograder ; mais ce ne fut qu'avec la plus grande peine qu'on obtint d'eux qu'ils repasseraient la Somme, et rendraient les prisonniers et le butin qu'ils avaient faits (1).

Ce contre-temps fut plus que compensé par la mort de Bedford, survenue à Rouen le 14 septembre. Quoique les liens d'amitié qui avaient uni Philippe-le-Bon et le régent fussent bien relâchés, et qu'on prétendit même que Bedford et Glocester avaient voulu faire assassiner le duc de Bourgogne, il restait toujours quelque chose de leur ancienne solidarité, et cette mort arrivait fort à propos pour dissiper certains scrupules. Au reste, le duc Philippe en était arrivé aux dernières limites de la résistance, et il ne demandait pas mieux qu'il lui fût fait une sorte de violence pour l'obliger à se rendre. On s'arrangea en conséquence : un matin, qu'il était en prières à l'église de Saint-Vaast, la duchesse, les ambassadeurs de France et un grand nombre de gentilshommes des deux nations se jetèrent à ses genoux et le supplièrent de céder au vœu général. Cette démonstration agit fortement sur l'âme impressionnable de Philippe-le-Bon. Pour la dominer entièrement, on dit que le surnaturel fut même employé Le cardinal de Sainte-Croix aurait fait apporter un pain devant le duc et, après avoir prononcé une malédiction, ce pain serait devenu tout noir, puis quand il l'eut béni il reprit sa première couleur (2).

(1) Monstrelet, *Chroniques*, vol. II, ch. 174. —*Mémoires de Richemont*.

(2) Barante. *Ducs de Bourgogne*, t. IV, p. 87, éd. 1842.

Digitized by Google

Pressé de tant de côtés à la fois, le duc de Bourgogne vint au Congrès, et déclara, par la bouche de son chancelier, que, par respect pour le pape et pour le Concile, il voulait bien consentir à la paix, mais sous l'assurance solennelle et authentique que l'Église universelle regardait comme nuls les traités qu'il avait conclus avec les Anglais. Les légats le lui promirent, et dès lors il ne s'agit plus que de régler les conditions de paix.

Les ambassadeurs français acceptèrent tout ce qu'on leur demanda ; car ils comprenaient que l'essentiel était d'assurer le présent et de séparer la Bourgogne de l'Angleterre (1). Le traité fut signé le 21 septembre 1435. Le même jour, l'évêque d'Arras vint processionnellement de la Cathédrale à l'église de Saint-Vaast, où devait avoir lieu la proclamation de la paix. Cette cérémonie se fit avec la plus grande solennité. Le cardinal de Chypre dit la messe du Saint-Esprit, ayant pour diacre Jean Duclercq, abbé de Saint-Vaast, et pour sous-diacre Jacques Guélart, abbé de Saint-Nicaise de Reims. Le duc de Bourgogne l'entendit dans un oratoire, à droite de l'autel, les ambassadeurs étaient à gauche, dans un autre oratoire. La duchesse y assistait également ; elle était placée à une fenêtre de la chambre de dom Jacques de Bertangle, qui donnait sur le chœur. Le sermon fut prêché par l'évêque d'Auxerre, le texte en était : *Ecce quàm bonum et quàm jucundum habitare fratres inunum !* Après le sermon, on donna lecture du traité, ce qui dura plus d'une heure. Cette lecture étant achevée, Jean Trudart,

(1) Voir le texte du traité dans les *Mémoires de Saint-Rémy*, ch. 185, et dans Monstrelet, IIe vol., ch. 177.

Digitized by Google

doyen de Paris, se jeta aux pieds du duc, ainsi que cela avait été convenu, et lui demanda merci pour la mort de son père (1). Philippe-le-Bon le releva et lui promit de ne jamais rappeler ce fait douloureux. Alors le cardinal de Sainte-Croix, ayant posé une croix d'or et le Saint-Sacrement sur un coussin, fit jurer au duc de Bourgogne qu'il pardonnait au roi de France, et que désormais il entretiendrait avec lui bonne et solide amitié. Puis, les deux légats mirent les mains sur lui et le relevèrent des serments qu'il avait faits aux Anglais. On procéda ensuite à la réception des autres serments. Le duc de Bourbon et le connétable jurèrent sur le Crucifix, et après eux vinrent les prélats et les gentilshommes français et bourguignons. L'un de ces derniers, le sire de Lannoy, dit tout haut: « Cette main a juré cinq fois la paix durant la guerre, mais cette fois la paix sera tenue de ma part, et jamais je ne l'enfreindrai. » Pourtant, il n'y eut pas unanimité complète chez les seigneurs de Bourgogne; plusieurs aimèrent mieux sortir de l'église que de manquer à la cause qu'ils avaient si longtemps servie. Les serments furent aussi demandés aux prélats, aux nobles et aux députés des bonnes villes; et, par excès de précaution, les légats voulurent que tous les assistants levassent la main. Aussitôt « on cria Noël moult haultement, tellement que par la joye que le plus grand nombre avoit, on n'eut

(1) Usquè ad pedes genua que palam procumbentes, nomine Caroli regis orarunt ut parentis sui cædem remittat, profitentes sese ad facinus imperitiâ adolescentiæ et improborum suasu designasse, ac dolere jàm gravissimè quod ita accidere, et nisi factum esset, ne unquàm fieret, omni ope annixurum. (Merchantius).

Digitized by Google

pas ouy Dieu » (1). Quand toutes ces formalités furent remplies, l'officiant donna la bénédiction au peuple, et entonna le *Te Deum*, qui fut accompagné alternativement par l'orgue et la musique du duc. Enfin, on se sépara. En sortant de l'église, Philippe-le-Bon prit le bras du duc de Bourbon, ce que voyant, le peuple éclata en immenses acclamations, qui suivirent les deux princes jusqu'à leur entrée à la Cour-le-Comte. En effet les habitants d'Arras étaient dans l'allégresse, tant à cause des inquiétudes dont ils étaient délivrés, que de l'unité qu'elle rendait à la France. Aussi, le soir, des feux de joie furent allumés dans toutes les rues, on fit même couler des fontaines de vin, quoique ce fût le mercredi des Quatre-Temps (2).

Le lendemain, une grande procession eut lieu à la Cathédrale : elle fit le tour de l'église ; puis il y eut messe de la Sainte-Vierge et sermon d'un Carme, docteur en théologie, qui prit pour texte : *Fructus spiritus charitas, pax et gaudium*. Enfin, le même jour, l'abbé de Saint-Vaast donna un grand dîner à une partie des ambassadeurs français et aux principaux officiers de Philippe-le-Bon. Ce fut la clôture du Congrès.

(1) Dom Taverne, p. 99. Le narrateur pourrait donc revendiquer son bien dans ce vers si connu :

Dieu, pour s'y faire ouïr, tonnerait vainement.

(2) « Ledit jour, pour les joyeuses nouvelles de la paix, on fit feux en plusieurs lieux en la ville d'Arras, et furent tables mises et pain et vin sur icelles pour boire des passans. » (D. Taverne. p. 101). — « Et par espécial fut faicte en l'hostel du duc de Bourgogne moult grand feste et liesse de plusieurs chevaliers, escuyers, dames et damoiselles des deux partis, tant en boire, mangier et danses comme austres esbastements. » (Monstrelet).

Digitized by Google

Il fallut se séparer, car il y avait plus de deux mois qu'on était réuni à Arras. Le 27 septembre, le légat du pape, qui était guéri de sa maladie, et qui était retourné à l'hôtel de Pierre de Canteleu, vint à cheval remercier la communauté de Saint-Vaast de son hospitalité. De là, il se rendit à pied à la Cour-le-Comte, pour prendre congé du duc. Néanmoins, il ne partit que le 5 octobre, parce qu'il voulait assister à la fête de la translation de Saint-Vaast. Il fut reconduit jusqu'à Blangy par Philippe-le-Bon, le duc de Bourbon, l'abbé de Saint-Vaast et une suite nombreuse. Le 28 septembre, le cardinal de Chypre avait quitté Arras, escorté des mêmes personnes; il retourna par la Flandre au Concile de Bâle. Les ambassadeurs français s'en allèrent le 1er octobre, à l'exception du duc de Bourbon, qui resta jusqu'au 10. Enfin, Philippe-le-Bon se mit en route le 27 octobre, se rendant à Boulogne, en pèlerinage à Notre-Dame ; son séjour à Arras avait duré plus de onze semaines.

Ce qui avait retardé son départ, c'était l'attente du serment du roi, que le chancelier de Bourgogne était allé recevoir, avec Jean de Croy, Jean Tranet et d'autres délégués. Ce serment fut prêté à Tours, où les Etats du royaume avaient été rassemblés pour cette importante circonstance. Après la cérémonie, le roi, tout attendri, dit aux envoyés du duc : « Il y a longtemps qne je languissais après cette heureuse journée ; il nous faut en remercier Dieu », et il fit chanter le *Te Deum*. Le Pape confirma le traité d'Arras par une bulle, dans laquelle il témoignait tout son contentement. Le concile de Bâle accueillit aussi cette paix avec la plus vive satisfaction, et l'évêque de Vienne dit, aux acclamations de toute

Digitized by Google

l'Assemblée, que, quand même le concile n'aurait rien fait autre chose, il aurait rendu un assez grand service à la chrétienté.

Tous les membres du Congrès n'étaient pas encore partis d'Arras lorsqu'on y apprit la mort d'Isabeau de Bavière. Cette princesse, qui avait eu sur les événements une si fatale influence, finit dans un abandon presque complet. Néanmoins, le duc Philippe fit chanter pour elle un service solennel dans l'abbaye de Saint-Vaast : il ne pouvait moins faire pour le repos de l'âme de celle dont il avait partagé la politique. Accompagné du duc de Bourbon, des comtes d'Etampes et de Vendôme, et de Louis de Clèves, il assista aux vigiles, tout vêtu de noir. La messe fut célébrée le lendemain par l'évêque d'Arras, qui dut à cette occasion donner des lettres de non-préjudice à l'abbé de Saint-Vaast. Le duc de Bourgogne y parut en grand deuil avec les seigneurs qui viennent d'être cités et une suite nombreuse. La cérémonie se fit de même que pour les morts, le jour de la Toussaint. On avait dressé la chapelle ardente qui servait aux funérailles des abbés de Saint-Vaast : « elle estoit tout ornée moult richement de chandelles de cire chacune de demie livre ou plus ». Quarante pauvres tenaient autant de torches.

Quoique les Anglais eussent rompu si aigrement les conférences au Congrès d'Arras, Philippe-le-Bon ne désespérait pas encore de les faire revenir à de meilleures idées. Dans ce but, il envoya en Angleterre ses hérauts, Toison-d'or et Bon-vouloir, pour notifier la paix à Henri VI. Mais l'accueil qu'on leur fit lui ôta bientôt toute illusion : à peine débarqués à Douvres, ils furent

Digitized by Google

gardés à vue, et à Londres on les séquestra dans la maison d'un pauvre cordonnier. Pendant leur séjour dans cette ville, ils furent témoins d'une émeute assez sérieuse contre les Hollandais, les Flamands, les Brabançons et les Picards établis dans la cité, c'est-à-dire contre ceux qui avaient abandonné la cause de l'Angleterre. Les hérauts du duc de Bourgogne coururent même quelques dangers et ils revinrent auprès de leur maître sans avoir pu accomplir leur mission.

Nous avons passé en revue toutes les circonstances qui ont amené le traité d'Arras. Ce traité forma longtemps le droit des nations ; il fut pour le XV^e^ siècle, ce que le traité d'Utrecht est pour le XVII^e^ et celui de Vienne pour le XIX^e^. On peut donc dire qu'Arras tient le rang le plus honorable parmi les villes célèbres dans les fastes de la diplomatie.

Digitized by Google

ÎTRE .

LE

CLOITRE DE NOTRE-

A ARRAS

PAR M. L'ABBÉ PROYART

Membre résidant.

Il y en avait deux, dit le Père Ignace, da
Le cloître des Processions, et le cloître de N
autrement dit le Grand-Atre. La cathédrale s
entre l'un et l'autre.

Le Cloître des Processions.

Le cloître des processions, *Ambitus procession*
nant à l'église du côté du Couchant, était une
dance de cette basilique. Qu'on se figure un vas
ment carré, couvert, fermé à l'extérieur, encadr
préau, au milieu duquel se trouvait un puits: T
ce cloître. Ses galeries larges et spacieuses, ga
l'intérieur d'un treillis de bois, servaient aux proc

LÉ

A Renseigne l'
1 Le grand port
2 Le portail de
3 Le portail de St
B Grand cloître du
C Rue du grand cloî
D Ancien rue du cloî
E Rue du grand clo
1 Cité des Béguines
38 " "
39 " "
40 " "
41 " "
42 " à M
43 " à M
44 " au S
bénéfice est la
45 Maison Canonia
46 "
47 Porte du cloître
Béguines, Sermans
48 Maison Canonia
49 " "
50 " "

Digitized by Google

ÎTRE.

OTRE-DAME

AS

PROYART

Père Ignace, dans la
le cloître de Notre-Dam
La cathédrale se trou

Processions.

Ambitus processionis, autre
Couchant, était une dépen
l'on se figure un vaste bâti
à l'extérieur, encadrant un
trouvait un puits: Tel était
ges et spacieuses, garnies
is, servaient aux processions

LÉGEN

A Renseigne l'Eglise
1 Le grand portail.
2 Le portail de Notre
3 Le portail de St Pier
B Grand cloître du Ch
C Rue du grand cloître
D Autre rue du cloître
E Rue du grand cloître
dite des Béguines.

38 " "
39 " "
40 " "
41 " "
42 " à M.r
43 " à M.r
44 " au St
bénéfice en la
45 Maison Canonia
46 " "
47 Porte du cloître
béguines, fermant
48 Maison Canonia
49 " "
50 " "

Digitized by Google

Digitized by Google

ordinaires du chapitre ; d'où lui est venu le nom de cloître des processions. Son architecture était en harmonie avec celle de la cathédrale, autant qu'il fut permis d'en juger par les restes qu'avait épargnés la pioche révolutionnaire, et qu'on voyait encore, il y a environ trente-cinq ans. Ce cloître était la plus ancienne construction religieuse de la Cité. Du moins passait-il pour tel, à l'époque où le Père Ignace en faisait mention dans ses Mémoires. *Le cloître*, dit-il, *est un morceau des plus antiques de la Cité.* Les monuments funèbres qui l'ornaient, les peintures murales qui le décoraient, les pierres tombales dont il était pavé, tout cela démontrait sa vénérable antiquité. Il est indubitable qu'il servait autrefois de sépulture aux chanoines et autres membres du chapitre, avant qu'il fût d'usage d'enterrer dans l'église cathédrale. Il y avait une tombe, ou monument funèbre, remarquable entre tous, par la cérémonie qui s'y accomplissait chaque dimanche. C'était celui de Thomas d'Argenteuil, prévôt du chapitre, en 1226, qui fut assassiné dans la nef de la cathédrale, après l'office de matines, en haine de la justice et de la liberté ecclésiastique, dont il s'était montré le courageux défenseur. Toutes les fois que la procession passait dans le cloître, elle faisait une station devant la croix de sa tombe, pour réciter le *De profundis* ; puis on allumait deux cierges aux frais des serruriers de la ville. Cette corporation ayant cessé de remplir cette charge, le Conseil d'Artois dut intervenir pour l'y contraindre. Voici ce qu'on lit, à ce sujet, dans le répertoire des titres de la cathédrale :

Lettres du 10 avril 1548, contenant certaine sentence rendue au Conseil d'Artois au profit de MM. du Chapitre,

Digitized by Google

contre les ferroniers de la dite ville d'Arras en Cité, pour deux cierges de cire qui se doivent mettre allumés par chacun dimanche au cloître de Notre-Dame, devant le crucifix, à l'heure de la procession, avec la commission exécutoire infixée à la dite ordonnance.

Après le *De profundis*, un enfant de chœur jetait de l'eau bénite sur la tombe. Il est probable que les serruriers avaient eu, dans leur corporation, quelques complices de l'assassinat du vénérable prévôt. Voilà pourquoi ils étaient assujettis à cette servitude. Ce qu'il y a de certain, c'est que les soupçons se portèrent aussi sur le bailli d'Arras, à l'époque de la perpétration du crime. Il est d'autant plus vraisemblable qu'il n'y était pas étranger, qu'il refusa de rechercher les coupables. L'évêque Pierre Ponce, indigné de cette conduite, parvint à le faire révoquer, aux applaudissements de toute la population, qui vénérait Thomas d'Argentteuil, ce saint dignitaire du chapitre, et déplorait sa triste fin.

Le cloître des processions avait quatre entrées : deux à l'extérieur et deux autres à l'intérieur de la cathédrale. La première s'ouvrait sur le Grand-Atre, et la seconde sur une impasse qui existe encore, donnant sur la rue des Morts; mais comme elle était réservée aux seuls chanoines qui demeuraient dans le voisinage, elle restait fermée hors le temps des offices divins.

Les deux autres s'ouvraient sur la nef latérale de l'église : la procession entrait dans le cloître par une porte et rentrait par l'autre dans la basilique.

C'est dans le cloître des processions que se trouvait la bibliothèque du chapitre. Primitivement établie (1424) au-dessus d'une des chapelles de la cathédrale, celle de

Digitized by Google

de Saint-Vaast, elle fut transférée dans la galerie qui longeait le mur de l'église (1). L'archidiacre François de Ranchicourt fut un de ses bienfaiteurs. Il lui laissa tous ses livres par acte testamentaire en date de 1540. A son exemple, Molan, docteur de Louvain, voulant donner aux chanoines d'Arras un témoignage de son estime, leur envoya une partie de sa bibliothèque, pour enrichir celle du chapitre. On ne pouvait emporter aucun livre sans avertir le bibliothécaire et sans l'agrément du prévôt. Deux chanoines, en 1614, s'étant permis de prêter un livre à un savant jésuite sans les formalités voulues, furent privés du fruit de leur bénéfice jusqu'à la restitution de l'ouvrage. L'an VI de la République, le 29 prairial, les nommés Isambart, Perier, Dufour, Pollet et Douchet, chargés de faire l'inventaire du mobilier de la bibliothèque, ont déclaré y avoir *trouvé une immense quantité de livres*, sans entrer dans aucun détail.

Le Grand-Atre.

Le Grand-Atre, ou le pourtour de la cathédrale, qu'on appelait le cloître de Notre-Dame, était autrefois le cimetière général de la ville et de la Cité. On le désignait sous le nom de Grand-Atre, pour le distinguer d'un autre cimetière, le Petit-Atre, situé sur la paroisse de la Chapelette ou Notre-Dame-au-Jardin (2).

(1) Rep. fol. 9.

(2) Ce cimetière contenait 12 verges, tenant d'un sens à l'abbaye du Vivier, d'autre sens à la rue vulgairement appelée la rue de Terre, et au jardin du sieur Lavigne. Il y avait là une petite chapelle

Digitized by Google

Le cloître de Notre-Dame comprenait en très grande partie tout le terrain qui entourait l'ancienne cathédrale, c'est-à dire la place actuelle de la Préfecture. Il cessa d'être un lieu de sépulture, à dater de l'établissement du cimetière de Saint-Nicaise. Or, voici à quelle occasion ce terrain changea de destination. Le Père Ignace nous dit qu'un chanoine contristé, comme plusieurs de ses confrères, d'être obligé de fouler aux pieds la cendre des morts, de heurter contre des monuments funèbres, en traversant, la nuit, le cimetière, pour se rendre à matines, conçut la louable pensée d'offrir un terrain près de l'église de Saint-Nicaise, pour y établir le cimetière public.

A dater de cette époque, on cessa d'inhumer autour de la cathédrale ; et pour en rendre l'accès plus facile, on transporta dans les galeries du cloître des processions la plupart des pierres tombales et autres monuments du Grand-Atre, en sorte que l'on fit de ce cloître une sorte de musée funèbre très curieux.

sous le vocable de Notre-Dame de Consolation, où se trouvait un calvaire dont le Christ, au rétablissement du culte, en 1802, fut placé dans l'église des Chariottes. Il se trouve maintenant chez les P. P. de la Miséricorde, rue d'Amiens. On y célébrait de temps en temps la sainte messe. Comme ce cimetière était un lieu fort retiré, un certain nombre de personnes pieuses du quartier aimaient à s'y rendre vers la tombée du jour, pour y faire leurs prières du soir. C'était autrefois le cimetière des paroisses de Sainte-Croix et de la Chapelette ou Notre-Dame-au-Jardin ; mais on n'y enterrait plus depuis quelque temps, dit le Père Ignace, si ce n'est les infortunés exécutés par ordre de justice. Le Petit-Atre fut vendu révolutionnairement la somme de 650 francs.

Digitized by Google

Le Père Ignace ajoute que la cathédrale s'enrichit aussi de ces pierres tombales ; c'étaient, dit-il, des marbres blancs plus longs que carrés. Ceux qui représentaient des guerriers à cheval, fermaient autrefois les tombes de seigneurs tués à la bataille des Eperons dorés, d'Enguinegatte. Le cloître et la cathédrale en étaient pavés.

Le cloître de Notre-Dame formait donc une enceinte spécialement réservée au chapitre, au centre de laquelle se trouvait la cathédrale ; d'un côté, l'évêché ; de l'autre, l'église paroissiale de Saint-Nicolas-en-l'Atre ; tout autour et dans les trois rues aboutissantes, les maisons canoniales et autres dépendances du chapitre. Voilà ce qu'était le cloître ou le Grand-Atre : une sorte de ville habitée par les chanoines, tellement distincte de la Cité, que les anciens évêques, dans leurs actes publics, lui donnaient le nom de monastère (1).

Les Portes du cloître.

Le cloître était tellement séparé de la Cité, qu'on ne pouvait y entrer que par quatre portes, *fermant avec serrure et clef*. La première faisait face à l'Hôtel-Dieu, aujourd'hui la Providence. C'était la principale porte. La seconde se trouvait à l'ouverture de la rue des Chanoines, vis-à-vis la petite rue de Paris. On l'appelait la porte de Galerue ; la troisième, à l'entrée de la rue de Notre-Dame, avait, au XV^e^ siècle (1401) un nom particu-

(1) *In monasterio nostro.* — Robert, évêque d'Arras.

Digitized by Google

lier. D'après le répertoire de M. Théry, article Cité (1) fol. 120 ; elle s'appelait Porte des Heulmz et au XVI^e^, Janua des Heaumes (2) ; la quatrième, à l'issue de la rue des Morts (3). On les ouvrait et on les fermait à une heure fixe, excepté en cas de logement militaire, où elles restaient ouvertes, la nuit comme le jour. En 1682, on les fit restaurer et fermer, pour la plus grande sécurité de l'église et du chapitre. Les serviteurs ou gardiens du cloître, *excubitores*, devaient coucher alternativement dans l'hobette, ou petite maison contiguë à la porte principale, qu'ils tenaient fermée la nuit, aussi bien que les autres portes. Ils avaient pour consigne de faire le guet du soir au matin, et d'examiner les entrées et sorties du matin au soir.

En temps de guerre, le chapitre payait deux hommes pour faire le guet la nuit, et deux autres hommes pour veiller à la garde des portes pendant le jour.

Maisons canoniales.

Il est incontestable que dans les temps primitifs, les chanoines des églises cathédrales et collégiales vivaient en commun, comme le prouve la dénomination de monastère que l'on donnait à l'enceinte qu'ils habitaient. Le chapitre d'Arras conservait encore un reste de cette manière de vivre, vers le milieu du dix-septième siècle, ainsi que nous le verrons, à propos de la synagogue.

(1) Voyez aussi art. *juridiction*, fol. 129, côté XLVII.
(2) Rep. fol. 62.
(3) L'huys de cloistres du costé de Saint-Nicaise (Dom Pronier).

Digitized by Google

Mais dès l'année 1220, il fut statué, en chapitre général, que tout chanoine aurait sa maison pour y demeurer, boire et manger.

Quilibet canonicus propriam debet habere domum, ubi jaciat, comedat et bibat (1256). Canonicus suam domum canonicalem inhabitet et in eâ cubet et comedat (1527).

On attachait une grande importance à l'observation de ce statut, publié en l'année 1256, et louablement établi pour de bonnes raisons ; bien plus, confirmé par sa sainteté le pape Urbain IV. *Quisque canonicorum suam domum canonicalem inhabitet juxta statutum circà annum Domini 1256. Laudabiliter ac certis de causis factum, quin etiam per felicis recordationis D. Urbanum papam IV Deinceps confirmatum.*

Il y avait dans l'enceinte du cloître trente-quatre maisons canoniales, que nous allons passer successivement en revue :

La première (n° 14) à droite, près de la porte de l'évêché, aujourd'hui la Préfecture, fut donnée au chapitre par Pierre de Haye, en latin de Haya, à charge d'employer le prix de sa vente (1) en œuvres pies : un tiers à faire prier Dieu pour le donateur ; d'appliquer le second tiers à la dotation du mandé des pauvres, et le troisième tiers à l'acquit de l'obit fondé en faveur des bienfaiteurs du susdit Pierre de Haye.

Cette maison fut occupée par Jean Thoquet, ensuite par le trop célèbre chanoine Blondin, enfin par MM. Vahé, Caron et de Venant de Famechon.

La seconde fut donnée par Pierre de Belzerel, sous

(1) Le prix des maisons canoniales variait de 650 à 1,800 livres.

Digitized by Google

condition d'un obit à son intention. Ses derniers occupeurs ont été MM. François Maugré, les chanoines Damiens, oncle et neveu, de Bourghelles, vicaire général.

La troisième (n° 10) était une libéralité de Raoul, évêque d'Arras, en 1203, à charge de consacrer la moitié de son prix de vente, à faire célébrer un obit à son intention, et d'appliquer l'autre moitié au mandé. Au siècle dernier, elle fut occupée par MM. Jean Mancuit, Adrien Lothin et de Borssat de Lagarde.

La quatrième (n° 8), contiguë à la précédente, appartenait entièrement au chapitre. Elle eut successivement pour propriétaires, MM. Robert Caulier, Gilles Ansart, François-Joseph de la Vieville, Palissot d'Incourt et Boucquel de Lagnicourt.

M. Pierre-Henri Boucquel de Lagnicourt, né à Arras, ayant signé avec tous ses confrères une protestation aussi digne que ferme contre la constitution civile du clergé et l'arrêté du département, qui ordonnait au chapitre de cesser ses fonctions et de se dissoudre, fut mis en arrestation et condamné à mort. Il versa son sang sur l'échafaud à l'âge de 54 ans, avec cinq de ses confrères (1), plutôt que de trahir ses devoirs. La cathédrale possède le calice de ce noble confesseur de la foi.

La cinquième, celle qui était dans le coin, fut donnée par Thibaud ou Théobald, prévôt du chapitre au treizième siècle, sous condition d'affecter un tiers de sa vente à l'acquit d'un obit pour le repos de l'âme du donateur. Le second tiers à l'acquit d'un obit pour ses parents, et

(1) MM. Malbaux, de Buissy, Leroux du Chatelet, Defrance de Vincly et Harduin.

Digitized by Google

le troisième au profit du mandé et en distribution aux chapelains de la cathédrale. Cette maison canoniale n'existe plus. Elle se trouvait au fond d'une sorte d'impasse qui fait aujourd'hui partie du jardin de la maison voisine. La vieille porte cochère, de forme ogivale, qui lui donnait entrée est murée depuis longtemps.

MM. Noël de Litteville, Wallerand de la Barre, Brongniart, et Le Roux aîné, occupaient cette maison vers le milieu du dix-huitième siècle. Son dernier titulaire fut M. de Bonnefoi.

La sixième (n° 6), contiguë à la précédente, fut donnée au chapitre par maître Walter, Gauthier, Lecomte, chanoine, à charge d'un obit. Elle fut habitée successivement par MM. Jean Merlin, Ernest d'Oye, Boucquel, Brongniart, de Longuerue, Lefrançois, et enfin par M. de Cardevacq de Bailleul, chanoine, qui l'a fait rebâtir, comme l'indique l'inscription suivante, gravée à l'intérieur sous une glace du salon, au trumeau de droite : « Cette maison a été rebâtie en 1777. L'abbé de Cardevacq de Gouy de Bailleul, titulaire de la dite maison, » en a posé la première pierre au mois de juin 1777 et » a fait faire toutes les boiseries. »

M. de Cardevacq de Bailleul n'était pas prêtre; il n'était que sous-diacre et ne paraissait pas disposé à monter plus haut dans la hiérarchie ecclésiastique. Doué de beaucoup d'esprit, il aimait le monde et il en était aimé. Amateur de beaux meubles, de vases précieux, de riche argenterie, il se fit bâtir une maison en harmonie avec ses goûts. C'était un abbé fort en vogue et très recherché.

Cette manière d'être un peu exceptionnelle dans le

Digitized by Google

chapitre d'Arras, n'était pas approuvée, il s'en fallait de beaucoup par la vénérable compagnie. Un jour, dans une réunion de la majeure partie du chapitre, aux approches de la Révolution, le prévôt, M. de Seyssel (1), dit à ses confrères : « Messieurs, voici des jours mauvais qui s'avancent ; il faut nous préparer à de grandes épreuves; car c'est sur le clergé que va s'appesantir la colère des ennemis de la société. Sommes-nous prêts *tous* à soutenir l'épreuve ? » M. de Bailleul n'étant pas présent à la réunion, M. l'abbé Lallart de Lebucquière fut chargé de le voir pour lui faire quelques observations. M. Lallart s'acquitta de sa commission avec beaucoup de tact. « Mon cher confrère, lui dit-il, nous sommes à la veille d'une violente persécution. C'est inévitable. Permettez-moi de vous dire que votre vie mondaine, dissipée, nous donne des inquiétudes sur l'attitude que vous tiendrez, dans le cas où notre fidélité à l'Eglise serait menacée ; êtes-vous de vertu à faire les sacrifices auxquels nous sommes tous préparés ? » M. l'abbé de Bailleul, vivement touché, embrassa son bien-aimé confrère, en lui disant : « Je vous remercie de l'attachement si vrai que vous me témoignez. Je reconnais ma légèreté, j'avoue mes torts. Mais, monsieur l'abbé, pour tout ce qui regarde la foi, vous pouvez compter sur moi ; avec la grâce de Dieu, je ferai mon devoir. » En effet, en face du danger, monsieur l'abbé de Bailleul partit résolûment pour l'exil, plutôt que de prêter un serment sacrilége. A son retour de l'émigration, il se fit ordonner prêtre par Mgr de la Tour-d'Auvergne, et alla se fixer à Saint-Pol, où il finit ses jours chez Mlle de Nelle, le 26 février 1810, après avoir reçu pieusement

(1) M. de Seyssel, né à Belley ; auteur de la protestation du chapitre, mort en émigration à Munster.

Digitized by Google

les derniers sacrements. Il fut inhumé au cimetière de cette ville en présence d'un grand nombre de personnes et de tous les membres du clergé (1).

Pour ne rien oublier, nous dirons qu'en face de la sixième maison se trouvait le logement du sonneur, qu'on avait établi entre deux contreforts de la cathédrale.

La septième (n° 4), qu'on appelait la décanale, appartenait primitivement à l'abbaye d'Anchin, qui la vendit à l'évêque Asson. Ce prélat en fit la cession à son frère (1240), doyen du chapitre, sous condition qu'elle serait toujours affectée au logement du doyen, d'où lui est resté le nom de *décanale*, et à charge de payer, chaque année, soixante sous au mandé des pauvres.

Comme le doyen, avant l'établissement de la paroisse de Saint-Nicolas-en-l'Atre, était le curé de la Cité, il avait, à ce titre, le privilége de pouvoir sortir du cloître pendant la nuit, par une ruelle, *viculus*, qui aboutissait à la rue de Baudimont, pour visiter les malades et leur porter les sacrements (2). Les derniers titulaires de cette maison furent MM. Deruits, Lallart et Moreau de la Grave.

La huitième, contiguë à la décanale, fut donnée par le chanoine Guillaume Annion. On appliquait la moitié

(1) M. Antoine-Pierre-Joseph de Cardevacq de Bailleul est né à Gouy-en-Artois, le 13 octobre 1745.

(2) Cette ruelle existe encore. Il était défendu à toutes personnes dont l'habitation était en communication, par une porte, avec cette même ruelle, d'y déposer du fumier ou autres immondices. En 1472, les propriétaires voisins firent réparer la porte commune, de concert avec le doyen, sans que ces frais leur conférassent le moindre droit de passage. Les portes dont ils jouissaient n'étaient que tolérées et ne leur avaient été accordées que par pure grâce, sans préjudice au droit du doyen qui, seul, pouvait sortir par cette issue. (P. Ignace.)

Digitized by Google

de son prix de vente à l'acquit d'un obit en faveur du donateur ; le quart à l'acquit de l'obit de Simon, abbé de Saint-Eloi, et l'autre quart au mandé. Ses derniers occupeurs furent MM. Antoine Morel, Guilluy et Boistel.

La neuvième, dont les vues donnent sur la rue de Baudimont, fut léguée au chapitre par Gilles Vinaire ou le Vinier, chanoine, à charge d'employer la moitié de sa vente à l'augmentation d'un obit à son intention, et l'autre moitié, au profit du mandé et des chapelains par égales portions. Elle était habitée à l'époque de la Révolution par M. Grohlier des Brousses, et précédemment par MM. Louis Boursin, Antoine Danvin et Le Page.

La dixième (n° 2), à droite en entrant dans le cloître, au coin, ne formait anciennement qu'une seule maison avec la précédente. Elle était habitée, vers le milieu du siècle dernier, par le chanoine Masson, de pieuse mémoire, auteur d'une pièce de vers latins sur le Calvaire d'Arras, et en dernier lieu par M. de Chomel, et M. de Coupigny, promoteur de l'officialité.

La petite maison à gauche, de l'autre côté de la porte principale du cloître, était l'hobette du gardien du cloître ou du suisse de la cathédrale.

La onzième maison canoniale, à gauche en avançant sur la place (n° 1), qu'on appelait la maison des Poulets, parce qu'elle était attenante à la cour des poulets, *curia pulletorum*, n'était pas une des plus confortables. Cependant, en 1389, un chanoine consentit à l'accepter à charge par le chapitre de la rendre logeable. Elle était grevée de services religieux à l'intention de maître Brochard, archidiacre d'Arras, et de maître Camesana, archidiacre d'Ostrevent. Son dernier occupeur fut M. Rous-

Digitized by Google

sel, chapelain et secrétaire du chapitre, décédé à Arras, le 12 février 1806. Elle était précédemment occupée par MM. Pierre Waquier, Jean Regnault, Le Page, Fouquier, de Venant de Famechon, Chomel, Deleville et Billot.

A côté de la maison précédente se trouvaient la cave du chapitre, le pilori, la sous-prévôté, les prisons, le four de l'évêque, l'église de Saint-Nicolas, dont il sera fait mention tout à l'heure.

La douzième maison (n° 9), contiguë à l'église de Saint-Nicolas, touchait autrefois les écoles du chapitre. Elle fut habitée successivement au dix-huitième siècle par MM. Nicolas de Vaussel, Gabriel Galand, Guillemin, Lothe, et en dernier lieu par M. Delehelle de Vicques.

La treizième (n° 4), attenante aux écoles et près du puits de l'école, fut donnée au chapitre par un archidiacre d'Arras, Jean Nevelon. Le prix de sa vente était réparti de la manière que voici : la moitié s'appliquait à l'acquit de l'obit fondé à l'intention du donateur, le quart à l'obit de ses parents, et l'autre quart se répartissait par égales portions entre l'obit de Thomas de Beaumetz, archevêque de Rheims, et le mandé des pauvres. Elle était occupée à la fin du siècle dernier par M. Mercier et précédemment par MM. Pierre de la Croix, Nicolas Le Carlier, Lombart, Des Lyons, Hatteville, Dumay, Bultel.

La suivante, près de la porte du cloître, vis-à-vis la rue de Paris, ou la quatorzième maison (n° 2), s'appelait la Commodieuse, *Commodiosa*, à raison du triste état dans lequel on la laissait depuis longtemps; elle était si peu logeable que personne ne voulait l'habiter. Elle appartenait, vers le milieu du dix-huitième siècle, au

Digitized by Google

chanoine Boisot, archidiacre d'Arras. Mais ni lui, ni ses prédécesseurs ne l'habitèrent ; ils la louaient à des laïques. Lorsqu'elle fut rebâtie, elle fut occupée par M. de France de Noyelles, puis par M. Vallet et M. de Carbonnière, écolâtre et vicaire-général.

La quinzième (n° 1) de l'autre côté de la rue, attenante à la même porte, était grevée de plusieurs redevances : 1° de vingt sous, pour l'obit de Jean de Saint-Amand et de Pierre, son frère, que l'on acquittait le 29 janvier ; 2° de soixante sous, pour l'obit de l'évêque Raoul, déchargé, chaque année, le 27 mars ; 3° de soixante-dix sous, pour l'obit de Gilles Brochart, célébré le 30 mars ; 4° enfin de soixante sous, pour celui de la comtesse de Flandre, acquitté le 20 février. Ses occupeurs furent MM. Jean l'Héritier, Louis Gambier, Fourmeau, Dufresne, Boisot, Dupuich, de Roquelaure, Parent, de Beugny et Blandurel.

La seizième (n° 3), contiguë à la précédente, fut léguée au chapitre par Jean d'Auchy. Elle était presque toujours occupée par quelques chapelains. Cependant, au siècle dernier, elle fut successivement habitée par MM. Jean Brongnet, Foucquier, chanoines, et enfin par M. Braine, chapelain.

La dix-septième (n° 11), située vis à-vis le puits de l'école, appartenait entièrement au mandé. Elle fut d'abord occupée par MM. Claude Blondel, Richard, Boussemart, Lefebvre, Willay, de Bergues d'Arleux et Vahé. Son titulaire, en 1759, était le chanoine Cornille, et à l'époque de la Terreur, elle était occupée par M. Malbaux. Condamné à mort par le tribunal révolutionnaire, M. Malbaux jugea inutile de se pourvoir

Digitized by Google

d'un défenseur ; le sieur Hacot fut désigné d'office (1).

La dix-huitième (n° 13) était autrefois le réfectoire commun des chanoines, autrement dit la synagogue, dont nous parlerons en son lieu. Elle fut habitée, au siècle précédent, par MM. Jean-Baptiste Paillart, de la Morinière, Cretelot, H. F. Guillemin, Defrance l'aîné, et enfin par M. Delys.

Près de la dix-huitième maison canoniale se trouvait l'habitation du maître de chant ou de musique, la maîtrise, dont il sera fait une mention particulière.

La dix-neuvième maison (n° 17) s'appelait autrefois la maison de Saint-Christophe, à cause d'une enseigne à l'image de ce saint qui la distinguait des autres. Jean Dubois (de Bosco), chanoine, en ayant fait l'acquisition pour y établir la maîtrise, on la partagea en deux. Une partie fut habitée par les enfants de chœur, et l'autre fut convertie en maison canoniale. Elle faisait le coin de la rue Notre-Dame, près la porte du cloître, dite autrefois la porte des Heaumes. Son premier occupeur (1489) fut le chanoine Jean Gavet, qui l'accepta en assumant les charges dont la maison tout entière se trouvait grevée avant sa séparation. Elle fut successivement habitée par MM. Hebert, Fourmeaux, Deransart, Galhaut, et en dernier lieu par M. de Forcrand de Coisellet qui, au temps du cruel Lebon, se retira dans les montagnes du Bugey pour éviter l'échafaud.

La vingtième maison canoniale (n° 1), se trouvait à l'autre coin de la rue de Notre-Dame, près la porte du

(1) M. Malbaux, Antoine-Christophe, né à Arras, périt sur l'échafaud à l'âge de 69 ans.

Digitized by Google

cloître. Après M. Pierre Ribancourt, le dernier titulaire fut M. François Lamoral de Buissy, natif de Douai, chanoine-clerc, qui, pour sa fidélité à l'Église, eut l'honneur de cueillir, sur l'échafaud, la palme du martyre, dans la soixante-cinquième année de son âge.

La vingt-unième, contiguë à la précédente, était habitée, à l'époque de la Terreur, par M. Prévot, maître de chapelle, et précédemment par MM. Le Page, de Gaillande et Dehay.

La vingt-deuxième (n° 30) avait pour propriétaire, à la même époque, M. Harduin, chanoine, natif d'Arras. Entré le dernier au chapitre, en 1789, il signa avec ses confrères leur noble protestation : c'est pour cela qu'il fut trouvé digne de verser son sang pour la défense des droits de l'Église, à l'âge de trente-neuf ans. Il avait succédé à MM. Willain, Foucquier et Parent.

La vingt-troisième (n° 28) a été successivement occupée par les chanoines Dubos, Jean-Adrien Deslavier, Defrance, le jeune, et Vallet.

La vingt-quatrième maison canoniale (n°26) avait pour titulaire en dernier lieu, M. Antoine Morel. Ses prédécesseurs furent les chanoines Antoine-Marie-Gaillard-bois, Lallart, le cadet, et Advielle.

La vingt-cinquième (n° 24), celle qui fait le coin de la place de la Préfecture et de la rue des Morts, fut occupée successivement par MM. Jean de la Rose, Germain Le Tellier, Decarpenterie ; et à la suppression du chapitre, elle avait pour propriétaire M. Lallart, aîné, grand-chantre de la cathédrale.

La vingt-sixième, à gauche en entrant dans la rue des Morts (n° 1), vis-à-vis les greniers du chapitre, fut habi-

Digitized by Google

tée successivement par MM. Robert Cosset, Jérôme Le Tieullier, Regnault, Lothe, Foyelle et de Cardevac. Son dernier titulaire fut M. l'abbé Théry, rédacteur de deux précieux manuscrits intitulés : le premier, *Répertoire des privilèges, règlements, usages, coutumes et autres principales affaires du chapitre de l'église d'Arras, contenus dans les Cartulaires, registres et actes capitulaires de ladite église, dressé par M. Théry, chanoine et agent du chapitre de la dite église, en l'an 1780.*

Le second, *Répertoire des titres reposant aux chartes de l'église cathédrale de Notre-Dame d'Arras, renouvelé et augmenté par M. l'abbé Théry, prêtre, chanoine de la dite église, en l'an M.D.CC.LXXX.*

M. l'abbé Théry, à son retour de l'exil, fut nommé principal du collége d'Arras, qu'il dirigea jusqu'en 1810. Après avoir fait l'édification de la ville par l'exemple de toutes les vertus sacerdotales, M. Théry alla passer les dernières annees de sa vie à Paris, où il mourut, le 11 août 1830, à l'âge de quatre-vingt onze ans.

La vingt-septième (n° 3), contiguë à la précédente, fut occupée par MM. Robert Cosset, Jean Guediot, Cornille, chapelains, et en dernier lieu par M. d'Herbecourt, chapelain, diacre, décédé à Arras le 31 mars 1807, dans la soixante-seizième année de son âge.

La vingt-huitième (n° 3) fut donnée au chapitre par le doyen Asson. La moitié de son prix de vente s'appliquait à l'acquit de l'obit du donateur ou de celui de maître Pierre de Noyelles, *de Nigella* ; l'autre moitié servait à l'acquit de services religieux. Elle eut successivement pour titulaires MM. Pierre de Noyelles, Antoine de Berlette, Séjourné, de Beaurains, de Buissy, Boisot.

Digitized by Google

Son dernier occupeur fut M. l'abbé Lallart de Lebucquière, grand chantre, à l'époque de la Terreur. Au retour de l'émigration, M. l'abbé Lallart fit partie du nouveau chapitre d'Arras en qualité de chanoine honoraire. Proposé à la nomination du roi, sous le ministère de Mgr d'Hermopolis, pour l'évêché de Saint-Dié, qu'il refusa, ce vénérable dignitaire ecclésiastique aima mieux rester dans sa ville natale où il fonda le magnifique monastère des Dames du St-Sacrement, la maison de St-Charles et contribua, pour sa large part, à la création de tous les établissements de charité, notamment à l'érection de l'Institut des Sourds-Muets. M. l'abbé Lallart, vicaire général, prévôt-doyen du chapitre, quitta ce monde pour aller recevoir dans le Ciel la récompense de ses bonnes œuvres, le 12 janvier 1841, à l'âge de 78 ans.

La vingt-neuvième maison (n° 5) était contiguë à la porte du cloître, qui conduisait à Saint-Nicaise. Elle fut habitée par Jean Thybault et Mathieu Duhamel, Simon Olembert, Jean Deslavier, Hebert, Hatteville et Caron. Son dernier occupeur fut M. Poulain, première victime de la Révolution dans la ville d'Arras, victime, hélas! qui fut suivie de tant d'autres. A la vue des violences dont la ville d'Arras était le théâtre, M. Poulain s'était réfugié aux frontières. Profitant d'un moment de calme, il crut pouvoir rentrer en France. Arrêté comme suspect d'émigration et traduit au tribunal révolutionnaire qui, à cette époque, n'était pas aussi féroce qu'il le fut dans la suite, M. Poulain aurait pu éviter une condamnation à la faveur d'un léger mensonge : ses juges eux-mêmes semblaient lui offrir cette planche de salut. Ce saint prêtre ne put consentir à l'accepter.

Digitized by Google

Condamné à mort, il fut exécuté sur le petit marché, non loin de l'emplacement de la chapelle de N.-D. des Ardents (1). C'est la seule exécution révolutionnaire qui eut lieu sur la Petite-Place ; les autres, si souvent répétées, s'accomplirent sur le Marché au poisson, place du Théâtre.

La trentième maison canoniale (n° 12) était située de l'autre côté de la rue des Morts. Elle fut habitée par MM. Nicolas Maigret, Gilles Joly, Hourdequin et de France de Vincly (2), qui versa son sang sur l'échafaud, à l'âge de 71 ans, pour la foi et la défense des droits de l'Eglise.

La trente-unième (n° 10), dont l'entrée se trouvait dans l'impasse de la rue des Morts, à gauche, eut successivement pour titulaires MM. Jacques Panier, Antoine Mathon, Antoine Danvin, Guillemin et Leroux du Chatelet (3), noble victime, comme M. de France, de la fureur révolutionnaire.

La trente-deuxième (nos 6 et 8), près le grenier du chapitre, fut occupée par MM. Clément, François de Melun, Antoine Moulart, de Rebeque, Quarré de la Vieville, Jean-Noël Leclerc, écolâtre, et en dernier lieu par M. Lefebvre de Gouy. L'entrée de cette maison se trou-

(1) M. Poulain était l'oncle de la vénérable dame Mouton, ancienne religieuse de la Paix, maîtresse de pension (rue des Portes-Cochères), qui rendit tant de services aux familles de la ville d'Arras et du pays.

(2) M. de France de Vincly (Charles-Louis-Ghislain-Joseph) était natif de Vaux, canton de Croisilles.

(3) Leroux du Chatelet (Alexis-Stanislas-Augustin), né à Arras, fit le sacrifice de sa vie à l'âge de 71 ans.

Digitized by Google

vait à l'angle gauche de l'impasse. Sous l'épiscopat de François Richardot, le chapitre ayant fait ouvrir, dans cette maison canoniale, deux fenêtres qui prenaient jour sur le potager de l'évêché, l'évêque demanda des lettres de non-préjudice que la compagnie dut lui accorder.

La trente-troisième maison canoniale, près de la porte du cloître des Processions, dans l'impasse, à droite, fut occupée successivement au siècle précédent, par MM. François Lothier, Foucquier, Deruits, de Bonnefoy et Pourtent. Ce dernier la laissa en location à M. Dujardin, bénéficier.

Enfin la trente-quatrième maison (n° 2), située aussi dans l'impasse, du même côté, fut donnée au chapitre par l'archidiacre Herbert, à charge d'un obit à son intention. Elle eut pour titulaires MM. Robert de le Planque, Herbert, Laurent Merchier, Caron, secrétaire du chapitre, Fourmeaux, Déransart, Caron, Werbier, Brongniart, Louis-Honoré Morel.

M. Morel, natif d'Amiens, revint à Arras après l'émigration, et fut nommé chanoine titulaire du nouveau chapitre, en 1802, par monseigneur de la Tour d'Auvergne (1).

Dans la cave de cette maison se trouve une date qui est apparemment l'une des plus anciennes qu'on puisse voir dans le pays.

Elle est ainsi conçue :

LAM M. CCCCXXXVII FIST FAIRE ROBERT. DE LE PLAQUE CHESTE BOVE.

(1) M. Morel est décédé le 17 novembre 1832, à l'âge de soixante-treize ans.

Digitized by Google

On lit encore dans cette même cave l'inscription suivante, tracée apparemment par une victime de la calomnie, qui aima mieux confier sa peine aux ténèbres, plutôt que de l'exhaler en plein jour :

SUSCIPE SERVUM TUUM IN BONUM ; NON CALUMNIENTUR ME SUPERBI.

Après avoir énuméré les diverses maisons canoniales situées dans le cloître et les rues aboutissantes, nous y rentrerons pour passer en revue, sinon les monuments ou les institutions qui s'y trouvaient, du moins pour en indiquer la place.

Le Pilori.

Le premier objet qui frappait les regards en entrant dans le cloître par la porte principale, c'était le pilori, signe de la justice temporelle du chapitre, situé à gauche, dans la direction de l'église de Saint-Nicolas. Le pilori n'était pas un simple poteau auquel on enchaînait les criminels. Jean de la Rose, prévôt de la cathédrale en 1535, et à ce titre, chef de la justice temporelle du chapitre, mû par un sentiment d'humanité, l'avait fait couvrir d'une sorte d'auvent pour abriter les infortunés qui y étaient condamnés. Dans ses plus grandes sévérités, l'Eglise n'oublie pas qu'elle est mère.

Le pilori, dit le Père Ignace, *était attaché contre la muraille contiguë à la cave du chapitre près de laquelle était le siége de la sous-prévôté*. On donnait encore le nom de pilori à une chambre dite de plaids, où se traitaient les affaires du chapitre.

Digitized by Google

Cave du chapitre ou cellier de Saint-Georges.

Dès le commencement du XIII[e] siècle, le chapitre possédait une cave commune qu'on appelait le cellier de Saint-Georges, *cellarium sancti Georgii*, où se conservait le vin nécessaire à la célébration des messes et à la consommation de la compagnie. C'est une sentence de l'évêque Raoul, en date de 1215, qui nous en révèle l'existence. En 1256, le cellier de Saint-Georges payait au prévôt, par les mains du vinier, une somme annuelle de cinquante-deux livres, et vingt sous, le samedi de chaque semaine (1).

Au siècle suivant, on rédige un règlement, *ordinatio*, pour la tenue de cette cave (1336). Et en 1356 elle est louée, ainsi que la maison canoniale dont elle fait partie, au profit de l'obit fondé à l'intention du bienfaiteur qui l'avait léguée à la cathédrale.

Mais quelle était cette maison? c'était la onzième, c'est-à-dire, la maison dite des poulets : car d'après les registres de l'ancienne cathédrale, la maison des poulets était celle *quæ super cellarium fit sepimentum ante introitum*. Cette maison existe encore dans le même état : on la reconnaît par le *sepimentum* ou barrière de bois qui en précède l'entrée.

Le cellier de Saint-Georges ne consistait pas seulement en une simple cave ; on y avait ajouté, au rez-de-chaussée, une salle pour la distribution du vin. L'une et l'autre furent données à ferme en 1342, pour trois ans, avec

(1) Rep. p. 73.

Digitized by Google

droit d'afforage, sous la condition expresse que nul ne pourrait y rester ou prendre place, sans la permission du chapitre, après le signal de la retraite, donné par la cloche de l'évêque. La raison de cette clause, c'est que, à cette époque, les membres du chapitre pouvaient offrir, au cellier de Saint-Georges, des rafraîchissements à leurs amis ; et pour obvier aux abus de séances trop prolongées, l'évêque, par le son d'une cloche, annonçait l'heure du départ ; le clergé seul de la cathédrale avait le droit de s'y fournir de vin.

Dans les premières années du XV^e^ siècle (1404), un célérier, nommé Housdain, s'étant permis de vendre du vin, sans afforer, fut condamné par les sous-prévôt et hommes de fief à sept amendes de trois livres chacune.

En 1426, le chapitre remit en vigueur d'anciens règlements, ou plutôt en fit de nouveaux pour la bonne administration du cellier de Saint-Georges, et pour la distribution du vin aux chanoines et autres habitués de la cathédrale. Les nouveaux chanoines n'y étaient admis qu'après avoir payé un droit de six livres. Chacun d'eux recevait un lot de vin par jour. Le distributeur avait pour gage, dix sous par pièce de vin, avec la lie et le fût, au moyen de quoi il parvenait à remplir quelques tonneaux d'un vin qui laissait beaucoup à désirer, d'où est venue l'expression : *ce vin sent le fût*, c'est-à-dire le bois ou le tonneau. On lui permit de vendre à son profit, deux lots de vin chaque jour, au prix de la cave ; mais dès lors, ses gages furent réduits à huit sous par jour.

On abuse de tout. En 1663, il fut constaté que le distributeur ou surintendant de la cave capitulaire, vendait non-seulement du vin, mais aussi de la bière, à tel point

Digitized by Google

que la salle du cellier de Saint-Georges était le rendez-vous d'une foule d'étrangers, de campagnards (rustici), ce qui était loin d'être un sujet d'édification. Le chapitre reconnut la nécessité de mettre fin à ce regrettable état de choses ; défense par conséquent fut intimée au célérier de continuer ce trafic, comme aussi de livrer du vin à ceux qui viendraient en demander sans en avoir le droit, sous peine de confiscation et d'une amende de dix livres. Enfin, quelques années après, cet abus n'étant pas encore entièrement réformé, pour couper court à toute espèce de fraude, le chapitre défendit de la manière la plus expresse au surintendant de permettre à qui que ce fût de s'y attabler pour y prendre du vin (1670).

Les Etats d'Artois, paraît-il, favorisaient de quelque privilége le cellier de Saint-Georges, à raison, sans doute, du concours que le chapitre d'Arras ne cessait de donner à toutes les mesures qui intéressaient le bien de la province. C'est ainsi que dans une assemblée générale de 1561, on accorda au chapitre la faculté de faire entrer à la cave capitulaire, jusqu'à concurrence de cent pièces de vin d'Auxerre et de huit cent pièces de vin d'Orléans sans payer de droit.

En 1726, la cave du chapitre existait encore, sans avoir la même importance qu'aux siècles précédents. Le 21 juin de cette année, le chapitre invita MM. Gilluy et Rogeret, chanoines, à vouloir bien se charger de la surintendance de ce cellier ; on leur adjoignit MM. Demaretz et Hebert, en les priant d'aviser ensemble aux moyens de le rendre plus avantageux qu'il ne l'était depuis un certain nombre d'années.

Voici le prix des vins au cellier de Saint-Georges : en

Digitized by Google

1490, le vin d'Orleans valait 32 deniers le lot ou le pot ; en 1598, le même vin se vendait 26 deniers ; en 1500, le vin de Beaune se vendait 32 deniers ; celui de Rheims, en 1513, se vendait 4 sous 8 deniers, et en 1540, onze sous.

Dom Gérard donne de son côté le prix des vins hors du cloître.

« *En ce tamps*, vin de Byaune se vendait huit solz le *lot*, vin de Rin, vin d'Ourleans, vin de Gascongne, et *tous vins* aussi petits que vins de Somme, se vendaient *sept solz*, six deniers, six sols et chincq solz. »

A la fin du siècle dernier, la cave capitulaire n'ayant plus de raison d'être, fut supprimée et appropriée à un autre usage.

La Sous-prévôté.

Le prévôt de la cathédrale, premier dignitaire de l'église, nommé par le roi, étant le chef de la justice temporelle du chapitre, exerçait cette justice par des jurisconsultes, des avocats, dont le premier avait le titre de sous-prévôt. Les autres se nommaient hommes de fief *(fadales)*. Cette juridiction, qu'on appelait la Cour des Poulets en l'Atre, *Curia pulletorum in Atrio*, était assise dans le cloître de la cathédrale, son chef-lieu, où ressortissaient tous les villages et toutes les seigneuries de l'ancien domaine du chapitre. Les échevins de la ville d'Arras ayant eu la prétention d'exercer et d'avoir la grande police dans le cloître, le roi, par arrêt du 19 janvier 1760, maintint le chapitre dans son droit et possession de la juridiction civile, criminelle, de police

Digitized by Google

dans toute l'étendue du cloître. Les appellations se portaient au Conseil d'Artois.

Le siége de la sous-prévôté était situé près du cellier de Saint-Georges. C'est là que se trouvait un appartement appelé la Chambre des plaids; où se traitaient les affaires temporelles du chapitre ; c'est là que le *ceparius*, ou gardien de la prison, avait son logement. La location de cette maison appartenait, pour les trois quarts, au prévôt, et le reste revenait au chapitre.

Voici la liste des sous-prévôts dont les registres du chapitre ont conservé les noms :

Jean de Vallibus, (Duval).	1385
Maître Jean Le Some.	1414
Pierre Delebecque	1438
Jean de Favereulle	1479
Toussaint de Chaune	1489
Maître Jean Lecoq	1518
Jacques de Ranchicourt	1533
Maître Gérard Caulier	1556
Maître Gérôme Febvier.	1565

Le personnel de la justice temporelle du chapitre, en 1787, se composait ainsi qu'il suit :

MM. De Bovet, prévôt (1);
Gosse, le jeune, avocat, sous-prévôt.

(1) M. François de Bovet, né à Grenoble, l'un des membres les plus distingués du chapitre d'Arras, fut promu à l'évêché de Sisteron, le 13 décembre 1789, puis à l'archevêché de Toulouse, à la mort de Mgr Primat. Ses infirmités ne lui ayant pas permis d'ad-

Digitized by Google

Hommes de fief gradués :
MM. Lesoing, avocat ; Lecointe, avocat ;
Letierce, procureur fiscal ;
Delys, greffier ;
Deux sergents.

Prison du cloître.

Le chapitre jouissant d'une juridiction civile, criminelle et de police sur tout le cloître et sur la plus grande partie de ses propriétés, juridiction maintenue par arrêt du roi, comme nous l'avons dit, possédait une prison, au chef-lieu, pour y renfermer quiconque se rendait coupable, sur ses domaines, d'un délit digne de détention. Cette prison, dite *Carceres pulletorum*, faisait partie

ministrer le diocèse, il fut nommé chanoine du premier ordre de Saint-Denis.

Mgr de Bovet est mort le 6 avril 1838, à l'âge de 93 ans, avec la réputation d'un saint et d'un savant.

Il publia en 1835 l'*Histoire des derniers Pharaons et des premiers rois de Perse, selon Hérodote, tirée des livres prophétiques et du livre d'Esther*. Un autre ouvrage suivit d'assez près celui-là : il s'occupait, dans ses derniers jours, des *Dynasties égyptiennes considérées en elles-mêmes et sous le rapport de la Chronologie de l'Histoire*. A sa mort, Mgr d'Astros, son successeur, paya à sa mémoire un juste tribut d'hommages : « Le clergé de France vient de » perdre le dernier membre de l'ancien épiscopat, et le diocèse de » Toulouse un de mes prédécesseurs, dans la succession canonique » de ses pasteurs... Son âge avancé et ses infirmités ne lui permirent » pas de venir porter dans ce diocèse le fruit de son expérience et » de sa haute capacité. Mais Toulouse doit être fière de trouver dans » la chaîne de ses pasteurs un prélat auquel la religion et la science » donneront d'éternels regrets. »

Digitized by Google

de la sous-prévôté. L'officier principal, ou le gardien de la prison, qu'on appelait en latin *ceparius*, recevait chaque jour des prisonniers, *deux blancs*, *duplicem album*. Il était nommé par le chapitre, sur la présentation du prévôt. La location de sa maison appartenait simultanément au chapitre et au prévôt. La prison des Poulets, vers la fin du dix-septième siècle, fut l'objet d'une violence extraordinaire de la part des paroissiens de Saint-Nicolas-en l'Atre. Poussés par je ne sais quel esprit de vertige, ils s'y portèrent tumultueusement et en brisèrent les portes; sur quoi le Conseil d'Artois dut informer. L'auteur de ce désordre fut condamné à une amende et au bannissement.

Lorsqu'un des attachés de l'église se rendait coupable de quelque fait grave et scandaleux, comme de certains excès de boisson, le chapitre le condamnait à la prison, au pain et à l'eau, ou à la petite bière; ou bien, on lui laissait le choix d'aller faire une retraite de huit jours, soit chez les Carmes déchaussés, soit au séminaire. Souvent même, lorsque le coupable faisait d'humbles excuses, et promettait de se corriger, le chapitre, aimant mieux faire miséricorde que d'exercer la justice en toute rigueur, remettait la peine de moitié et même totalement, quand il y avait des signes non équivoques de repentir.

Le Four du chapitre.

Le chapitre avait dans le cloître, près de la sous-prévôté, un four banal dont il partageait la propriété avec l'évêque. L'évêque finit par céder ses droits à la com-

Digitized by Google

pagnie, à charge par elle de créer une rente pour acquitter l'obit des archidiacres Brochart et Camesana. Ce four se trouvait dans le voisinage de l'église de Saint-Nicolas, à une distance tellement rapprochée, que la cave de cette église servait de dépôt au bois nécessaire pour la cuisson du pain. Le Père Ignace dit qu'il lui était contigu. A la fin du dix-septième siècle, le four capitulaire fut transformé en maison canoniale, aux mêmes charges et avantages que les autres maisons, c'est-à-dire qu'elle fut affectée dans la suite au logement du curé de la paroisse de Saint-Nicolas (1684).

Le meunier et le boulanger du four, nommés par le chapitre, prêtaient serment avant d'entrer en fonctions; les sous-prévôts et hommes de fief taxaient le pain.

Saint-Nicolas-en-l'Atre.

Saint-Nicolas, première paroisse de la Cité, et très probablement la plus ancienne de toutes les paroisses de la ville et même du diocèse, fut longtemps incorporée à la cathédrale, sous le titre de Saint-Nicolas *in Beatâ*. Elle était desservie dans la chapelle Garet (1), dédiée à sainte Elisabeth. Cette chapelle était située à droite, en entrant dans la basilique par le portail du côté de l'Hôtel-Dieu (2).

Le doyen du chapitre en était le curé; voilà pourquoi ce dignitaire avait le privilége de pouvoir communiquer

(1) Parochialis ecclesia civitatis Atreb. solebat desserviri in capellania Garet in ecclesia Atreb. sita. — Rep. fol. 168.

(2) Père Ignace. *Dict.* t. III.

Digitized by Google

au dehors, ainsi que nous l'avons dit, par une petite ruelle, pour aller, de nuit, administrer les malades. Après avoir été la seule et unique paroisse de la Cité et des deux faubourgs limitrophes, pendant plusieurs siècles, elle fut démembrée vers l'an 1254 par l'évêque Jacques de Dinant qui, pour donner satisfaction aux besoins spirituels des fidèles de la Cité, et alléger la sollicitude du doyen du chapitre, crut devoir ériger la paroisse de Saint-Nicaise (1). Plus tard, le service paroissial étant devenu aussi incompatible avec l'office canonial que par le passé, à raison de l'accroissement de la population, l'évêque Pierre de Ranchicourt résolut d'en décharger le chapitre. C'est dans ce dessein qu'il fit construire, près du four de l'évêque, et à côté des écoles, une église, pour y transférer la paroisse de Saint-Nicolas. Le 22 février 1495, il en fit la dédicace en l'honneur de sainte Croix et de saint Nicolas, dont elle retint toujours le nom, sous le titre, non plus de Saint-Nicolas *in Beatâ*, mais sous celui de Saint-Nicolas-en-l'Atre, *in Atrio*.

Dès lors, la paroisse fut desservie, tantôt par un chanoine, tantôt par un prêtre, avec commission du chapitre, puis par un vicaire amovible, et enfin par un vicaire perpétuel, avec tous les honneurs et titres d'un curé (2).

Cependant le chapitre conserva dans la cathédrale les fonts baptismaux, au grand regret des paroissiens qui lui intentèrent un procès, dans le but de les faire placer dans l'église de Saint-Nicolas, procès qu'ils perdirent.

(1) Fery de Locre, *Ad. an.*
(2) Père Ignace.

Digitized by Google

On assure que la cuve de ces fonts, qui faisaient l'admiration des visiteurs, est encore dans le jardin du château d'Habarcq.

Eu égard à la proximité de la cathédrale, l'église de Saint-Nicolas-en-l'Atre fut près de cent ans sans cloche et sans clocher ; on se servait des cloches de la basilique pour convoquer les fidèles aux offices divins. Les paroissiens, humiliés de cet état de choses, firent construire un clocher pour y suspendre des cloches. Le chapitre s'y étant opposé, les travaux furent suspendus, puis repris et achevés, après une transaction portant règlement pour la sonnerie des cloches (1). En 1690 on agrandit cette église. Le chapitre y donna son consentement, à condition que cet agrandissement ne porterait aucun préjudice à sa juridiction (2).

Quelles étaient les dimensions de l'église de Saint-Nicolas-en-l'Atre ? Quel en était le style ? Nous manquons de renseignements positifs à cet égard. Il en reste encore quelques vestiges : ce sont de vieux murs qui, selon toute apparence, ont servi de base au clocher, et font saillie sur la place de la Préfecture. Cette chapelle formait un parallélogramme allongé, fermé à l'abside par un demi-octogone, mesurant vingt-trois mètres de longueur, sur douze mètres de largeur. Les murs étaient percés de hautes fenêtres garnies de trois meneaux.....

(1) En 1770, un sieur Deranbart, ancien marguillier de la paroisse, offrit trois nouvelles cloches. Cette offre fut acceptée par le conseil de fabrique, qui décida, de plus, que le nom du donateur serait inscrit sur les cloches nouvelles, ainsi que sur deux chandeliers d'argent achetés avec le produit de la vente des trois anciennes cloches.
(Communication de M. Le Gentil.)

(2) Rep. fol. 143.

Digitized by Google

Enfin une tourelle ronde se trouvait à l'angle droit du bas de la chapelle (1).

Cette église fut vendue le 4 avril 1792 pour la somme de 15,100 livres.

Le dernier curé de Saint-Nicolas-en-l'Atre fut M. Augustin-Louis Vasseur, doyen de chrétienté. Au retour de l'émigration, il vint se fixer à Arras, où il mourut, le 3 avril 1804, à l'âge de quatre-vingts ans.

Les Écoles du cloître.

Le chapitre d'Arras, fidèle à sa mission de prier et d'instruire, avait établi des écoles à côté de la maison de prière. Il en est fait mention au dixième siècle dans un ordre, *ordo*, des diocèses réunis de Cambrai et d'Arras, où l'on parle des écoles de grammaire et de chant de la Cité d'Arras. Au onzième siècle, le chef de ces écoles est connu. C'est Achard, qui joue un grand rôle dans l'affaire du rétablissement du siége épiscopal d'Arras et l'élection de Lambert.

Dès l'année 1388, elles étaient tellement anciennes, qu'on dut prendre des mesures pour les faire réparer (2). Il faut qu'elles aient été d'une certaine importance, car en 1460, après en avoir fait la visite, le chapitre se plaignit du petit nombre des écoliers, réduit à cinquante, lorsqu'il devait être de plus de deux cents.

Au XVII[e] siècle, l'école menace ruine : Le chapitre donne l'ordre à l'écolâtre de la faire réparer. En 1636,

(1) *Essai historique sur l'ancienne cathédrale*, p. 65.
(2) Rep. p. 169.

Digitized by Google

elle est tellement délabrée, tellement abandonnée et déserte, par suite de l'établissement d'un collége dans la ville, que l'écolâtre demande au chapitre si cet établissement a encore sa raison d'être.

Le chapitre fait signifier par son secrétaire à l'écolâtre, que son intention formelle est que l'école du cloître soit maintenue, telle qu'elle existe depuis un temps immémorial, et qu'en conséquence, il ait à se pourvoir par devant qui de droit, pour la faire réédifier.

Mais où ces écoles étaient-elles situées?

C'est une question à laquelle il n'est pas facile de répondre d'une manière bien précise, à cause de la création de l'église paroissiale de Saint-Nicolas, qui a occasionné quelque changement dans les constructions de cette partie du cloître. Toutefois, il est incontestable qu'elles se trouvaient à gauche, en descendant vers la rue des Chanoines, contiguës primitivement au four du chapitre (1).

Elles s'étendaient jusqu'au puits qui se trouvait au pied du mur du jardin, à l'entrée de la rue des Chanoines. C'est à raison de cette proximité que ce puits s'appelait le puits de l'école (2).

Au commencement du dix-huitième siècle (1720), les écoles du chapitre n'existaient plus. L'emplacement qu'elles occupaient autrefois était converti en jardin. Lors de la location de la maison voisine, ce terrain était toujours réservé, en vue de leur rétablissement.

(1) Scholasticus reparet scholam claustri ad furnum capituli.

(2) Ce puits fut transformé en pompe, puis supprimé.

Digitized by Google

Le Puits de l'école.

Le puits de l'école nous rappelle un fait tellement singulier de l'époque révolutionnaire, qu'on nous pardonnera la mention que nous croyons devoir en faire dans cette étude. Nous voulons parler du Saint-Cierge et de sa custode d'argent, chef-d'œuvre d'orfèvrerie du XIII[e] siècle, qui furent providentiellement retirés de ce puits en 1794.

Après la destruction de la belle chapelle de Notre-Dame-des-Ardents qui renfermait cette relique, Mme Watelet, la mère de M. Watelet, maire d'Arras sous le premier empire, conserva, au péril de sa vie, ce précieux dépôt. Mais dans les premiers mois de 1794, les temps devinrent si mauvais, les visites domiciliaires si fréquentes, que M. Watelet, fils, comprit qu'on ne pouvait pas garder davantage cet objet si compromettant. Dans la nuit du 14 au 15 avril, il prit la résolution de s'en désaisir ; et sans prendre conseil de personne, il chargea un vieux et fidèle serviteur, Alexis Vermès, jardinier du château de Louez, d'aller jeter dans le puits du cloître le Saint-Cierge avec son étui d'argent, le tout soigneusement enveloppé. Chose étrange, d'autres personnes, poussées par le même motif, avaient aussi jeté dans ce puits divers objets qui avaient appartenu aux églises; car le lendemain, le premier individu qui alla puiser de l'eau, remonta un encensoir dont les chaînes s'étaient accrochées à son seau. Ce fait donna l'éveil : l'autorité fit descendre dans le puits un homme bien connu, le cureur Lentillette. Celui-ci y trouva, avec d'autres pièces

Digitized by Google

d'argenterie, la custode de la Sainte-Chandelle. On ne s'explique pas comment les fortes têtes de cette époque ne détruisirent pas ce hochet de la superstition. Ce qu'il y a de bien certain, c'est que M. Grimbert, ancien mayeur de Notre-Dame-des-Ardents, en fit l'acquisition, pour la somme de deux cent quatre-vingt-cinq livres; et qu'au rétablissement du culte, il remit au clergé ce beau reliquaire avec la cire qui s'y trouvait, lors de son Invention. Ce reliquaire est actuellement conservé dans la chapelle de l'Évêché.

Divers pèlerins, arrivés à Arras de très loin, pour honorer le Saint-Cierge, ont obtenu de Monseigneur la permission de venir faire leur dévotion dans sa chapelle, en présence de ce gage de la protection de Marie.

La Synagogue.

D'après d'anciens documents, les chanoines d'Arras prenaient autrefois leurs repas en commun, dans une vaste salle, qu'on appelait la synagogue. Cette salle était située à gauche, en entrant dans le cloître par la rue des Chanoines, dans la direction du portail latéral de la cathédrale, qu'on appelait le portail de Saint-Pierre. On tolérait encore cet usage vers le milieu du XVII[e] siècle, malgré les statuts capitulaires, qui prescrivaient aux chanoines d'avoir chacun une maison, *ubi jaciat comedat et bibat*. Seize chanoines s'y réunissaient encore à cette époque. Nicolas Le Carlier fut un des plus zélés observateurs de cet antique usage, qui, étant bien réglé, pouvait avoir, sous plus d'un rapport, certains avantages. A

Digitized by Google

la mort du chanoine Le Carlier, la synagogue fut fermée et reçut une autre destination. Elle devint la dix-huitième maison canoniale.

Pierre pour poser les morts.

Il y avait au Grand-Atre, ou le cloître de Notre-Dame, vis-à-vis le puits de l'école, et près de l'arbre de Saint-Léger, une pierre oblongue, sur laquelle on déposait les corps que l'on portait de la ville au cimetière de Saint-Nicaise. C'était un marbre bleu, à quatre faces, orné de quelques ciselures, haut de quatre pieds, long de cinq, sur deux pieds et quelques pouces de largeur, portant cette inscription :

MATHIEU BOULLIN M'A FAIT POSER EN 1601.
REQUIESCAT IN PACE. AMEN.

Mathieu Boullin était un chanoine de la cathédrale, qui, touché de compassion à la vue de la fatigue excessive qu'éprouvaient les porteurs de morts, lorsqu'ils arrivaient des extrémités de la ville, à cet endroit plus élevé, y avait fait placer ce bloc de marbre, pour leur donner la facilité d'y déposer les cadavres, et le temps de reprendre haleine. Après une halte de quelques instants, ils achevaient moins péniblement le reste du trajet jusqu'au cimetière, en passant par la rue des Morts. Cette pierre subsista cent trente-et-un ans, c'est-à-dire jusqu'en 1732, époque où on l'enleva à l'occasion du rehaussement du pavé dans toute l'étendue du cloître. Elle ne fut pas replacée.

Digitized by Google

L'arbre de Saint-Leger.

On remarquait dans le cloître de Notre-Dame l'arbre de Saint-Leger, qui se trouvait non loin de la synagogue, près de la maîtrise des enfants de chœur.

Qu'était-ce que l'arbre de Saint-Leger? Etait-ce un arbre véritable? Le Père Ignace, qui en fait mention, n'entre dans aucun détail à ce sujet.

Que saint Leger ait été en grande vénération dans le pays, il n'y a rien là d'étonnant. L'Artois fut arrosé de son sang. C'est dans la forêt de Lucheux qu'il fut assassiné ; et avant d'y arriver, il aurait eu les yeux crevés, à Saint-Leger, près Croisilles. Telle est la tradition du pays. On conservait à Saint-Vaast la pierre sur laquelle ses bourreaux lui firent subir ce cruel supplice. C'était une espèce de marbre blanc de forme ronde, que l'on voyait dans l'église du monastère, près de la porte de la trésorerie. Les religieux honoraient saint Leger d'un culte spécial dans une chapelle située à côté de la collégiale de saint Pierre (1).

Mais c'était surtout à la cathédrale que sa mémoire était en bénédiction. Chaque année, le premier d'octobre, les enfants de chœur et les vicaires demandaient au chapitre la permission de monter au clocher pour sonner toutes les cloches et chanter des hymnes en l'honneur du saint martyr. Le chapitre en délibérait et leur donnait une gratification de huit livres, avec recommandation de se bien comporter, et de ne rien faire d'inconvenant,

(1) *Mém. pour servir à l'Hist.* p. 12.

Digitized by Google

soit dans le chant, soit dans la sonnerie. Et pour s'en assurer davantage, on désignait un chanoine, souvent deux, pour accompagner la bande joyeuse et l'empêcher de s'écarter des règles de la piété et de la modestie. Il arriva quelques fois que le chapitre les abandonna à eux-mêmes, sans qu'on eût rien de fâcheux à regretter de ce manque de surveillance (1).

La Maîtrise.

Dans toutes les cathédrales, il y a un établissement auquel les chapitres ont toujours attaché une grande importance, parce qu'il contribue beaucoup à la majesté du culte, c'est la maîtrise, ou école des enfants de chœur.

La cathédrale d'Arras, comme toutes ses sœurs, avait une maîtrise. Il en est fait mention dans ses archives, dès l'année 1389. C'était le chantre qui présentait les

(1) Il paraît que ces sortes de concerts aériens étaient du goût des Atrébates. La veille et le jour de la fête principale de Notre-Dame-des-Ardents, à l'époque de la Fête-Dieu, des joueurs de violons, de bassons et clairons montaient aux divers étages du beffroi, et le transformaient, en quelque sorte, en un vaste instrument de musique, qui répandait dans toutes les parties de la ville, les sons les plus gais, les airs les plus populaires. Les religieux de Saint-Vaast eux-mêmes, en de certaines circonstances, se prêtaient à de semblables jeux. C'est ainsi que lors de la publication d'un traité de paix entre la France et l'Autriche, le 12 juin 1493, des hommes à la voix puissante, montèrent au clocher du monastère, et firent entendre des chants de joie ; tandis que d'autres amateurs, placés sur les plombées de la cathédrale, répondaient par des chants analogues. — (Journal de Dom Gérard.)

Digitized by Google

sujets susceptibles d'y être admis. D'abord, ces enfants fréquentaient les écoles de la Cité, ou bien étudiaient la grammaire et le catéchisme, chez eux, tout en étant soumis à une certaine discipline.

Mais en 1466, un sous-chantre, *succantor*, touché sans doute des inconvénients d'un tel état de choses, voulut bien recevoir et nourrir chez lui, d'abord quatre, puis six enfants de chœur, aux frais du Mandé. Ce système ne pouvait être que transitoire. C'est pourquoi, en 1476, il fut question de leur bâtir une maison près les greniers du chapitre. Ce projet n'ayant pas eu d'exécution, un chanoine, Jean Dubois, *de Bosco*, acheta une maison pour la consacrer au logement du maître et des enfants de chœur. Cette maison, qui portait le nom de saint Christophe, donnait sur la rue d'Amiens et était contiguë au réfectoire des chanoines (1). Comme elle était assez spacieuse, on la partagea en deux, de manière à pouvoir y loger, d'un côté les enfants de chœur, et de l'autre, un chanoine, à charge par lui d'assumer toutes les redevances dont la maison tout entière était grevée. La maîtrise se composait de vingt-deux enfants, dont douze pour la musique, et dix pour le service des messes, avec un nombre de chantres et de musiciens (2).

Cet établissement forma plusieurs sujets d'un mérite distingué. On cite, entre plusieurs autres, le nommé Valérien Genet, reçu enfant de chœur en 1577, et qui devint dans la suite un célèbre maître de chapelle (3).

(1) Père Ignace, *Addit. aux Mém.*, t. II, p. 57.

(2) Bignon.

(3) Valerianus Genet, chorialis recipitur an. 1577, qui posteâ fuit insignis magister cantûs. — Rep. fol. 31.

Digitized by Google

Le maître de musique et directeur de la maîtrise de l'ancienne cathédrale était, à l'époque de la Révolution, M. l'abbé Jean-Joseph Graëb, chapelain, né à Paris en 1756, auteur de plusieurs motets très remarquables, que l'on entendait toujours avec un nouveau plaisir à la cathédrale, aux principales solennités, depuis le retablissement du culte. M. Graëb était un compositeur de grand mérite.

Ce n'était pas seulement un musicien distingué, c'était un prêtre orné de toutes les vertus propres à son état, et estimé des membres les plus éminents du clergé. Après la Révolution, il fut perdu pour la ville d'Arras. Il vint se fixer à Valenciennes, où Mgr Belmas le chargea des ministères les plus délicats et qui exigent beaucoup de tact et de vertus, de l'aumônerie de l'hôpital général, et de la direction des communautés religieuses. M. Graëb est mort à Valenciennes, le 23 octobre 1840, regretté d'un grand nombre de prêtres dont il était le confesseur, et des pieux fidèles qu'il avait édifiés par ses vertus.

Maison de Louis XI.

On sait que Louis XI séjourna deux fois dans la Cité d'Arras : la première, en 1463 V. S., depuis le 24 janvier, jusque vers la mi-mars ; la seconde, depuis le 4 mars 1477, jusque vers la fin de juin 1479, en faisant toutefois des excursions plus ou moins lointaines, plus ou moins prolongées, à Seclin, Lille, Tournai ; puis, lors de son second séjour, à Paris, à Dijon, à Plessis-les-Tours, et ailleurs : mais son séjour habituel était Arras,

Digitized by Google

auquel lieu, dit Dom Gérard avec juste raison, *ledit roy fut longue espace.*

Bien que l'Evêché, qui était la résidence ordinaire des rois et des princes qui venaient visiter la ville d'Arras, put lui offrir une habitation convenable, il aima mieux se loger dans une maison canoniale : en 1463, V. S., chez Jean Thybault (1), official du diocèse ; et en 1477, chez le chanoine Mathieu Duhamel, dont la maison, dit le Père Ignace, avait été sanctifiée, au siècle précédent, par l'apparition de saint Denis, l'apôtre des Gaules, ainsi que par la présence de sainte Brigitte et de sa famille, et dans laquelle le prince Ulphon de Néricie, son mari, avait reçu les derniers sacrements de la main de l'évêque André Ghiny et avait été miraculeusement guéri.

Mais quelle était cette maison du cloître préférée à l'Evêché ? Existe-t-elle encore ? Nous avons de fortes présomptions pour la croire encore debout.

Dom Pronier, chroniqueur de Saint-Vaast, veut bien nous l'indiquer. La maison canoniale que Louis XI occupa, lors de son premier séjour dans la Cité, était, dit-il, *l'hostel de l'official d'Arras, qui était assès petit et près de l'huys des cloistres, du costé de Saint-Nicaise.* Eh bien, transportons-nous à la porte du cloître du côté de Saint-Nicaise, c'est-à-dire à l'extrémité de la rue des Morts : la maison la plus rapprochée de l'ancienne porte du cloître, c'est celle qui se trouve à gauche, la maison de M. le docteur Mienné. Voilà la maison de Louis XI. C'est là qu'il est descendu en 1463, quand elle était occu-

(1) Rex descendit in domum canonicalem D. Joannis Thibault officialis. — Rep. fol. 3.

Digitized by Google

pée par l'official Jean Thybault; là encore que, selon toute vraisemblance, il est venu se loger en 1477, quand elle était habitée par le chanoine Mathieu Duhamel.

Cette maison est facile à reconnaître par sa vieille porte-cochère cintrée, par ses épaisses murailles qui surplombent. C'est la plus ancienne maison du cloître.

Or, c'est dans cette maison que le jeudi, 26 janvier 1463, Florent Muette, procureur de la ville, offrit au monarque français, le présent d'usage, quatre pots de vin de Beaune; c'est là que le samedi 28, une députation d'Arras vint lui présenter les clefs de la place; c'est là que, le même jour, la ville lui fit présent de quatre canes d'hypocras pour son dîner, *là enfin qu'il fut grandement festoyé par le comte d'Estampes*.

Comme on le voit, tout se passa gracieusement dans la maison de l'official Thibault, lors du premier séjour de Louis XI, sauf un point noir, une petite rancune, à l'endroit des habitants d'Arras, qui n'avaient pas voulu se donner l'embarras de loger les gens de sa suite, par la raison, dirent-ils, qu'il y avait en Cité des hôtelleries bien suffisantes pour les recevoir.

Ce fut tout autre chose en 1477 et les deux années suivantes. Que de mesures différentes, quelquefois louables et plus souvent odieuses, ont été prises dans cette maison ! Car il y a toute apparence qu'à son second séjour, Louis XI occupa la même maison qu'il avait occupée au premier, en 1463 (1)

(1) Voici ce que le Père Ignace dit du second séjour de Louis XI dans la Cité : Après avoir raconté comment sainte Brigitte et sa famille quittèrent la rue des Lombards, pour *aller se loger dans la*

Digitized by Google

C'est donc dans cette maison qu'il reçut la visite des princes, des ambassadeurs ; où il écrivit quantité de lettres, conclut des trêves, passa des traités de paix ; où il donna nombre d'édits, d'ordonnances, de lettres patentes ; où il dicta des instructions qui décidaient du sort des provinces ; où il destitua Bauduin Legay, doyen du chapitre ; où il signa tant de listes de proscriptions, de condamnations à mort ; où il intima des ordres qui faisaient trembler les peuples ; où il délivra, aux députés d'Arras, un sauf-conduit, tandis qu'il donnait l'ordre de les faire arrêter pour les conduire à Hesdin et les mettre à mort.

Ses actes de dévotion, ses processions, jubilé, ses dons à l'autel de Notre-Dame-de-Prime, à la cathédrale, ses visites à Saint-Vaast, à Notre-Dame-en-Castel, à Saint-Pierre ; sa vénération pour les reliques, ses approvisionnements de la ville d'Arras en temps de disette, tout cela ne fera jamais oublier les dures exactions, les trahisons, les mesures tyranniques, les ordres cruels de massacres, d'incendies, les ruses, les mauvais procédés dont cette maison a été l'officine pendant près de trois ans.

Faut-il s'étonner si la mémoire de Louis XI a toujours été à Arras et dans le pays en aussi grande malédiction ! Deux cents ans après sa mort, les vieilles femmes, racontant à leurs petits enfants ce qu'elles en avaient appris de leurs devancières, leur faisaient sur ses faits et gestes, de beaux longs contes. Elles leur disaient :

maison d'un clerc ou chanoine de la cathédrale, qui était le fils du seigneur de Bazentin (1342), il ajoute : *Louis XI, roi de France, logea dans la même maison en 1477 où le mari de sainte Brigitte fut malade. — Mém. du diocèse d'Arras*, t. II, p. 109 et 110.

Digitized by Google

qu'il était laid à faire peur ; que c'était un homme mal fait, bossu, un roi qui, en son temps, avait été le plus cruel et malicieux que prince chrétien qui eût jamais régné. — (Manuscrit intitulé : *Faits très curieux concernant l'Artois et la ville d'Arras*).

Les Greniers du chapitre.

Le chapitre d'Arras avait des greniers communs, comme il avait une cave commune. Ils étaient situés derrière le cloître des processions, contigus à l'enclos de l'Evêché. On y arrivait par l'impasse de la rue des Morts, où se trouvait la porte d'entrée, dans l'angle de droite.

Dès l'année 1240, ils sont mentionnés comme ayant déjà une certaine antiquité.

C'est dans ces vastes magasins que se conservaient les blés nécessaires à la subsistance de la compagnie, et les autres grains dont les chanoines pouvaient avoir besoin.

Prenant modèle sur le sage et prévoyant ministre de Pharaon, le chapitre, en temps de disette et de cherté de grains, s'était imposé la loi de mettre en réserve dix-huit mencaulds de blé sur cent, pour le vendre aux habitants de la Cité, à un prix accessible et modéré. C'est ainsi qu'à la fin du XV^e^ siècle (1492), le blé étant devenu très cher, on le vendait aux greniers capitulaires vingt sous le mencauld.

La même cherté s'étant reproduite en 1555, le chapitre fit vendre chaque semaine, au prix courant, six mencaulds de blé aux bourgeois de la Cité.

Du reste, il était de règle qu'il y eût toujours une réserve pour les éventualités. Cette réserve se conser-

Digitized by Google

vait même quelquefois sous la tour de la cathédrale. C'est sans doute à cause de cette louable sollicitude que les greniers du chapitre jouissaient, comme la cave, de certains priviléges. Ainsi, dès l'année 1258, les fermiers (*censarii*) de la compagnie, étaient exempts de payer, à Arras, le droit de Cauchie et travers (*a solutione Calceiæ*) pour les voitures de grains qu'ils amenaient aux greniers capitulaires (1).

Ils jouissaient, paraît-il, à Béthune, de la même exemption.

Les greniers du chapitre fermaient à deux clefs, dont l'une était confiée au receveur, et l'autre restait entre les mains d'un chanoine qu'on appelait le grainetier.

Le Chapitre.

On appelait ainsi la salle où les chanoines se réunissaient pour délibérer sur les affaires de l'église et de la compagnie. C'était une vaste pièce faisant corps avec le cloître des processions, ou du moins qui lui était contiguë. On y arrivait, de la cathédrale, par une des portes qui s'ouvraient sur la nef latérale, en traversant une galerie du cloître ; cette salle capitulaire, située au bout du cloître, du côté des greniers, n'avait rien de curieux, si ce n'est son aspect antique et ruineux. Comme elle se trouvait éloignée de l'église, en cas de presse, ou lorsque les affaires étaient de peu d'importance, le chapitre délibérait, le pied levé, dans le vestiaire, ou dans quelque

(1) Rep. fol. 116.

Digitized by Google

chapelle de la cathédrale, quelquefois même, mais très rarement, à cause de la difficulté de garder le secret, plus encore par respect pour la sainteté du lieu, dans la grande nef, vis-à-vis le crucifix. Durant les troubles du XV^e^ siècle et pendant les siéges qu'Arras eut à subir, les assemblées capitulaires se tenaient dans la grande crypte ou chapelle souterraine de Saint-André.

Chapelle de Saint-André.

La chapelle de Saint-André était une crypte d'une dimension remarquable, située sous le chœur de l'ancienne cathédrale. Il en est si souvent question dans l'histoire du cloître, qu'il paraît indispensable d'en dire un mot.

Quant les ruines de cette magnifique chapelle souterraine ont été mises à jour, lors de la construction de l'église de Saint-Nicolas, il est bien regrettable qu'on n'ait pas eu, à cette époque, les fonds nécessaires pour la restaurer.

Cette chapelle jouissait d'un droit d'immunité auquel le chapitre attachait la plus grande importance. Qu'on en juge par le fait suivant : En 1459, un individu coupable de quelque fait grave, s'étant réfugié dans la crypte de Saint-André, la personne lésée l'en fit tirer par force: Qu'arriva-t-il ? Le violateur de l'immunité fut condamné à suivre une procession nu-tête, l'habit bas, sans ceinture, tenant en main un cierge, non allumé. Ce n'est pas tout : au retour de la procession, il se mit à genoux au milieu de la nef, et demanda pardon de sa faute, puis en réparation complète, il offrit un tableau à l'église.

Digitized by Google

Au siècle suivant, un malfaiteur vint encore s'y réfugier : cette fois, le chapitre permit au représentant de l'autorité d'y venir l'interroger, mais en présence du sous-prévôt.

Vers le milieu du XVI^e^ siècle, un nommé Nicolas Lefer, ancien major de la place, y vint comme tant d'autres chercher un refuge à cause de l'immunité dont la crypte jouissait encore ; mais on ignore pour quel motif il y vint et quelle fut l'issue de cette affaire.

Au déclin du siècle dernier, la crypte de Saint-André, qui avait été si longtemps un lieu tutélaire pour tant d'infortunés, ne le fut pas pour le signe adorable de la foi chrétienne. C'est dans cette chapelle souterraine que le 23 pluviose, an VII de la République (11 février 1799) fut brûlé le Calvaire d'Arras. A l'heure juste où s'accomplissait cet acte d'impiété, le ciel qui, pendant la journée avait été calme, et n'avait donné aucun présage de ce qui allait arriver, se couvre tout-à-coup d'épais nuages qui se condensent au-dessus de la Cité. D'effrayants éclairs s'en échappent, suivis de coups de tonnerre plus effrayants encore. Mais voici qu'au moment où la flamme s'échappait des débris embrasés de la croix, un épouvantable coup de tonnerre se fait entendre, *qui ébranle toutes les maisons de la ville*. Les brûleurs du Calvaire eux-mêmes, effrayés, prennent la fuite. A trois et quatre lieues autour d'Arras, on éprouve la même commotion.

Le lendemain, à l'aube du jour, on se rend compte l'un à l'autre de ses impressions : *Quel orage*, se disait-on, *dans une saison comme celle-ci ! quel coup de tonnerre !* Quelqu'un arrive et dit : *Hier à cinq heures et*

Digitized by Google

demie du soir, on a brûlé le Calvaire; c'est un bruit qui court en ville. C'en est assez, chacun rentre chez soi avec la persuasion que le sinistre de la veille n'a pas eu d'autre cause. La nouvelle s'en répand dans tout l'arrondissement d'Arras, et la voix du peuple, à la campagne comme à la ville, se prononce dans le même sens. Quarante ans après l'événement, un contemporain de ce fait prodigieux, disait, en parlant du coup de tonnerre : *J'ai cru en ce moment-là que tout s'écroulait autour de moi.* Un autre ajoutait : *Si nous avions su ce qui se passait au moment de l'orage, dans la chapelle de Saint-André, nous serions morts de frayeur.* A l'heure qu'il est, on n'a pas encore oublié dans le pays l'*orage du Calvaire d'Arras.*

Police du cloître.

Nous avons déjà dit que les gardiens du cloître étaient tenus de passer la nuit alternativement, chacun sa semaine, dans l'hobette qui se trouvait à l'entrée principale du cloître, pour en tenir les portes fermées du soir au matin, excepté en temps de logement militaire, où elles restaient ouvertes, la nuit comme le jour.

Il était interdit aux forains, ainsi qu'aux personnes mariées et généralement aux laïques d'y prendre un logement, sans une permission spéciale ; seulement les chanoines pouvaient loger chez eux leurs parents, tels que père et mère, frères et sœurs, et autres proches consanguins.

Comme la peste exerçait à Arras, aux XV^e^ et XVI^e^ siècles, de fréquents ravages, il fut défendu aux habitants

Digitized by Google

du cloître de garder chez eux, sous peine de confiscation, des volailles et animaux immondes, dont la présence pouvait être une cause d'infection.

Cette défense fut réitérée avec une nouvelle sévérité, en 1617, époque où la maladie pestilentielle faisait dans le pays de nombreuses victimes.

Il était encore expressément défendu aux chanoines, chapelains et autres habitants de la cathédrale, de déposer les balayures de leur maison sur le pavé du cloître.

Défense aux militaires d'essayer leurs armes à feu, et aux enfants de jouer dans le cloître, pendant les saints offices.

Cependant, chaque année, à la fête principale de la Sainte-Manne, c'est-à-dire le deuxième dimanche après Pâques, le cloître sortait de ses habitudes silencieuses. Ce jour-là commençait une foire qui durait huit jours; pendant cette octave, les marchands étrangers avaient toute permission d'étaler et de vendre, dans le cloître, les divers objets de leur industrie et de leur commerce; seulement, deux chanoines étaient chargés de surveiller les établis et de s'assurer si l'on ne vendait pas des livres contraires aux bonnes mœurs, ou des tableaux, gravures et images obscènes.

Que les marchands forains aient tenté plusieurs fois de s'établir, en temps de foire, dans le cloître des processions, où ils se seraient trouvés à l'abri du mauvais temps, c'est ce qu'il y a de bien probable; mais c'est ce qui leur a été constamment défendu par respect pour les sépultures. On voit en effet que le chapitre s'y est toujours opposé. Dès l'an 1454, cette défense était formulée de la manière la plus expresse : *Non fiat mercatum in claustris ecclesiæ.*

Digitized by Google

Au seizième siècle, elle fut encore exprimée en termes plus énergiques : *Perpetuâ ordinatione decretum ne liceat mercatoribus merces apponere in claustro processionum ;* elle s'étendit même jusqu'au grand portail de la cathédrale : *Neque in magno portatili ecclesie* (1574) (1).

(1) Rep. fol. 33.

Digitized by Google

LISTE

des

MEMBRES TITULAIRES, HONORAIRES ET CORRESPONDANTS

de l'Académie d'Arras

MEMBRES DU BUREAU.

Président :

M. GARDIN, Président du Tribunal.

Chancelier :

M. CARON, Bibliothécaire de la ville.

Vice-Chancelier :

M. DE LINAS, membre du Comité des travaux historiques au Ministère de l'Instruction publique.

Secrétaire-Général :

M. VAN DRIVAL, Chanoine titulaire.

Secrétaire-Adjoint :

M. P. LECESNE, Vice-Président du Conseil de Préfecture.

Archiviste :

M. G. DE HAUTECLOCQUE.

Bibliothécaire :

M. PARIS, membre de l'Assemblée nationale.

Digitized by Google

MEMBRES TITULAIRES

par ordre de nomination.

MM.

1. Brégeaut, Pharmacien, Professeur à l'École de Médecine (1830).
2. Maurice Colin, ancien Maire d'Arras (1831).
3. Wartelle de Retz, Député à l'Assemblée nationale (1832).
4. Henri Colin, Juge-suppléant au Tribunal d'Arras (1840).
5. Caron, Bibliothécaire de la ville (1848).
6. Plichon, ancien Maire d'Arras (1848).
7. Proyart (l'abbé), Doyen du Chapitre (1851).
8. De Mallortie, Principal du Collége (1852).
9. Lecesne, ancien Adjoint au Maire d'Arras (1853).
10. De Linas, membre non résidant du Comité des Travaux historiques (1853).
11. Robitaille (l'abbé), Chanoine titulaire (1855).
12. Laroche, ancien Magistrat (1856).
13. De Sède, (le baron), Rédacteur en chef du *Courrier du Pas-de-Calais* (1859).
14. Van Drival (l'abbé), Chanoine titulaire (1860).
15. Sens, Député à l'Assemblée nationale, membre du Conseil général (1860).
16. Le Gentil, Juge au Tribunal civil (1863).
17. Pagnoul, Professeur de physique au Collége (1864).
18. Paris, Député à l'Assemblée nationale (1866).
19. Boulangé, Ingénieur en chef des Ponts et Chaussées (1866).

Digitized by Google

MM.

20. Grandguillaume, ancien Professeur à l'École régimentaire du Génie (1868).
21. Lenglet, Avocat, ancien Préfet du Pas-de-Calais (1868).
22. Gardin, Président du tribunal civil (1868).
23. Planque (l'abbé), Chanoine titulaire (1868).
24. Paul Lecesne, Conseiller de Préfecture (1871).
25. G. de Hauteclocque (1871).
26. Envent (l'abbé), Chanoine titulaire, Archiprêtre de la Cathédrale (1871).
27. Trannoy, Directeur de l'École de Médecine (1872).
28. Gossart, Pharmacien, Professeur à l'École de Médecine (1873).
29. Brémart, Professeur à l'École de Médecine (1873).
30. De Bellecourt, Général de division à Arras (1874).

MEMBRES HONORAIRES

par ordre de nomination.

(*Les lettres A. R. indiquent un ancien membre titulaire ou résidant.*)

MM Lamarle, Ingénieur en chef des Ponts et Chaussées, en retraite, à Sailly, près Péronne, A. R.
Foisset, Professeur en retraite. A. R.
Coste-Crespel, à Paris, A. R.
Boistel, Juge à Saint-Omer, A. R.
Fayet, Inspecteur de l'Académie de la Haute-Marne, A. R.

Digitized by Google

MM. Péligot, membre de l'Institut.
Leverrier, membre de l'Institut.
Wicquot, Principal du Collége d'Abbeville, A. R.
Caminade, ancien Directeur des Contributions indirectes, A. R.
Coince, Ingénieur des Mines, A. R.
Lequette (Mgr), Évêque d'Arras.
Coffinier, Sous-Préfet des Sables-d'Olonne, A. R.
Paillard, ancien Préfet du Pas-de-Calais.

MEMBRES CORRESPONDANTS

par ordre de nomination.

MM. Kulhmann, membre de l'Institut, à Lille.
H. Dusevel, à Amiens.
Obry, Secrétaire de l'Académie de Strasbourg.
B. Haigneré.
Wains-Defontaine.
Briand.
Dancoisne, Notaire honoraire, à Hénin-Liétard.
Duthilloeul, Bibliothécaire, à Douai.
Robert (l'abbé), Curé de Gouy.
Louandre, Hommes de Lettres, à Paris.
Ed. Le Glay, ancien Sous-Préfet.
J. Rouyer, Inspecteur des Postes, à Nancy.
Tailliar, Président de Chambre honoraire, à Douai.
Madame Fanny Desnoix, à Beauvais.
Corblet (l'abbé), Chanoine, Directeur de la *Revue de l'Art chrétien*.

Digitized by Google

MM. Quenson, Président honoraire, à Saint-Omer.
Derbigny, Conseiller de Préfecture, à Lille.
De Coussemaker, membre de l'Institut, Juge, à Lille.
Botson, Docteur en médecine, à Esquerchin.
E. Gachet, Chef du Bureau paléographique, à Bruxelles.
Godefroy de Ménilglaise (le marquis), à Paris.
Schaepkens, Professeur de peinture, à Bruxelles.
J. Delvincourt, à Paris.
R. Thomassy, Homme de Lettres.
Deschamps de Pas, membre de l'Institut, à Saint-Omer.
De Baecker, Homme de Lettres, à Bergues.
Le Bidart de Thumaide, à Liége.
Garnier, Bibliothécaire, à Amiens.
Kervyn de Lettenhove, ancien ministre, à Bruxelles.
H. d'Haussy, à Saint-Jean-d'Angely.
Morand, Juge, à Boulogne.
Beneyton, à Donne-Marie (Alsace-Lorraine).
Filon, Inspecteur d'Académie, en retraite.
Dorville, ancien Employé à l'Administration centrale des Télégraphes.
Véret, Médecin-Vétérinaire, à Doullens.
Mairesse, Industriel.
Haigneré (l'abbé), Secrétaire perpétuel de la Société académique de Boulogne.
J. Périn, Avocat, Archiviste-Paléographe.
Ad. Régnier, membre de l'Institut, à Paris.
Ch. Salmon, Homme de Lettres, à Amiens.
Debacq, Secrétaire de la Société d'Agriculture de la Marne.

Digitized by Google

MM. Fr. Filon, ancien Professeur d'histoire à Arras.

Abel, Avocat, à Metz.

Léon Vaillant, Professeur de la Faculté de Médecine, à Montpellier.

Mougenot, Hommes de Lettres, à Malzéville-lez-Nancy.

G. Gervoson, membre de la Société Dunkerquoise.

De Fontaine De Resbecq, Sous-Directeur de l'Instruction primaire, au Ministère de l'Instruction publique.

De Boyer de Sainte-Suzanne, ancien Préfet.

Leuridan, Archiviste et Bibliothécaire, à Roubaix.

V. Canet, Secrétaire de l'Académie de Castres.

Asselin, ancien Maire de Douai.

Peigné-Delacourt, Manufacturier à Ourscamp.

Francis Bock (Mgr), à Aix-la-Chapelle.

Guillemin, Secrétaire de l'Académie de Châlons-sur-Marne.

Dommanget, Avocat, à Metz.

A. Millien, Homme de Lettres, à Beaumont-la-Ferrière (Nièvre).

Legrand de Reulandt, Secrétaire de l'Académie d'Archéologie de Belgique, à Anvers.

Castermann, Colonel du génie en retraite, à Bruxelles.

H. Galleau, Homme de Lettres, à Esbly.

Legrand, ancien Notaire, à Douai.

Bouchard, Conseiller référendaire à la Cour des Comptes.

Dramard, Juge au Tribunal civil de Béthune.

Gouellain, membre de la Commission des Antiquités départementales, à Rouen.

Digitized by Google

MM. Advielle, Employé au Ministère des Finances.
F. de Monnecove, membre du Conseil général, à Saint-Omer.
De Calonne (le baron), à Buire-le-Sec.
Auguste Terninck, à Bois-Bernard.
Dehaisnes (l'abbé), Archiviste du Nord, à Lille.
Vos (l'abbé), Bibliothécaire de la Société de Tournai.
Breton (Jules), Artiste Peintre, à Courrières.

Digitized by Google

Digitized by Google

TABLE DES MATIÈRES

PREMIÈRE PARTIE.

Séance publique du 20 août 1874.

	Pages.
Discours d'ouverture, par M. GARDIN, président .	7
Rapport sur les travaux de l'année, par M. le chanoine VAN DRIVAL, secrétaire général . .	10
Discours de réception de M. G. DE HAUTECLOCQUE.	15
Réponse au discours de réception de M. G. de Hauteclocque, par M. DE LINAS, vice-chancelier.	30
Discours de réception de M. le docteur TRANNOY.	36
Réponse au discours de réception de M. Trannoy, par M. GARDIN, président	49
Rapport sur le concours d'Histoire, par M. l'abbé ROBITAILLE, membre résidant	58
Rapport sur le concours de Poésie, par M. le baron DE SÈDE, membre résidant	60
Rapport sur le concours des Beaux-Arts, par M. VAN DRIVAL, secrétaire général.	77
Liste des lauréats.	80
Programme des sujets mis au concours pour 1875.	81

Digitized by Google

DEUXIÈME PARTIE.

Fêtes du Centenaire de l'Académie d'Arras.

Pages.

Préliminaires 87
Banquet du Centenaire 90
Discours de M. Gardin 96
Réponse de M. le Préfet. 102
Discours de M. de Linas. 105
Réponse de Mgr l'Évêque d'Arras. 107
Discours de M. Van Drival. 110
Réponse de M. le Maire d'Arras 113
Souvenirs d'une centenaire, par M. E. Lecesne . 115
Le Centenaire, par M. de Sède. 122
Récit publié dans le *Courrier du Pas-de-Calais*, sur le banquet du Centenaire 125

TROISIÈME PARTIE.

Lectures faites dans les séances hebdomadaires.

La Vie de château, en Artois, au commencement du XVIII^e^ siècle, par M. Asselin, membre correspondant 131
Le Congrès d'Arras, en 1435, par M. E. Lecesne, membre résidant 237
Le Cloître de Notre-Dame, à Arras. par M. l'abbé Proyart, membre résidant 274
Liste des membres titulaires, honoraires et correspondants de l'Académie 325

Arras, typ. A. Courtin.

Digitized by Google

Digitized by Google

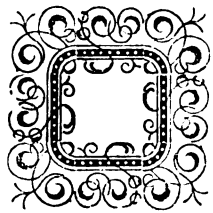

Digitized by Google

Digitized by Google

3 2044 051 130 896

WIDENER
FEB 10 2000
NOV 0 2 1999
WIDENER
CANCELED
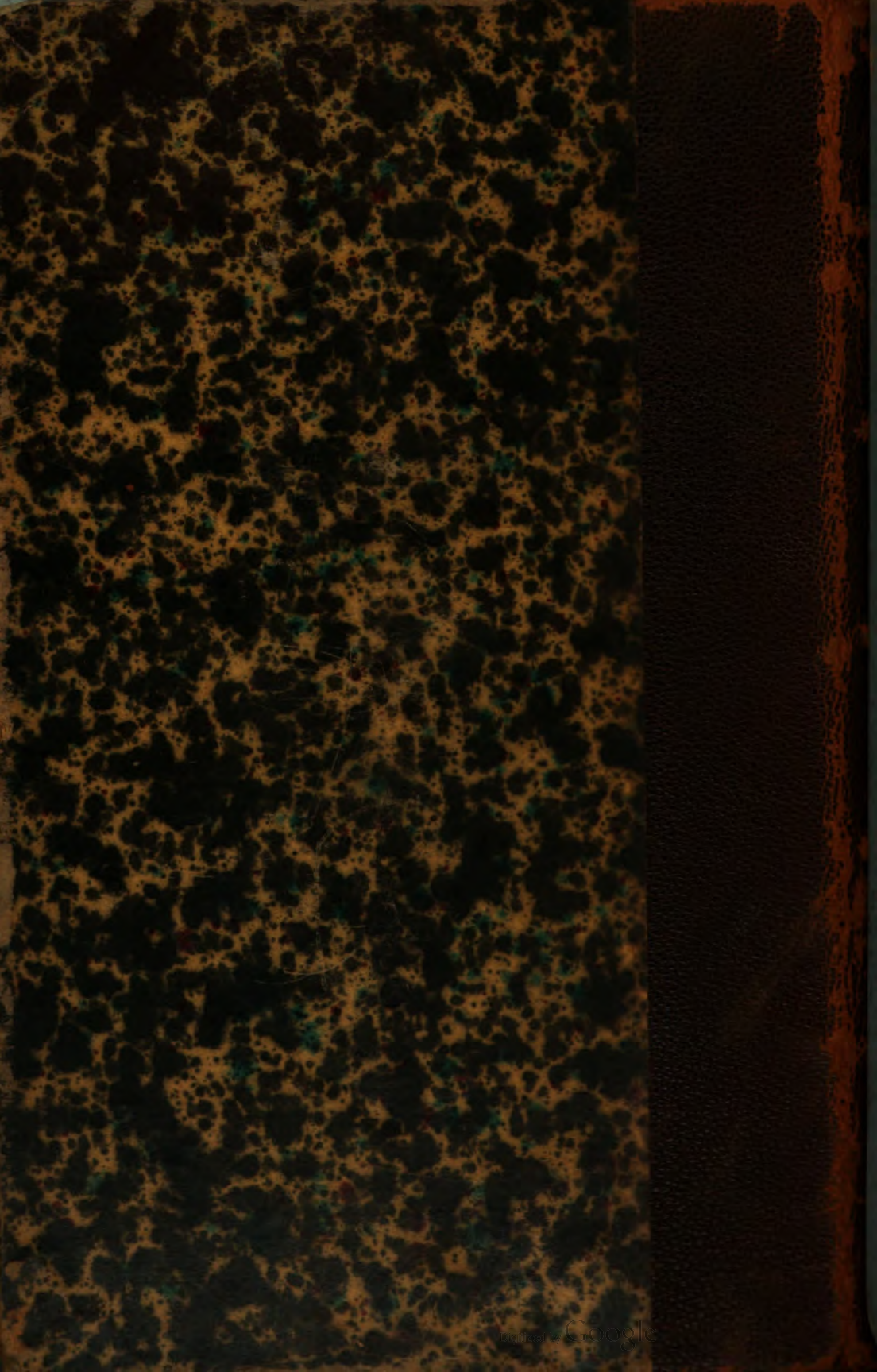
Digitized by Google